

59^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Course d'Orientation
Fédération Française

26 MARS 2022



SOMMAIRE

Ordre du jour	4
Décompte des voix des représentants.....	5
Liste des représentants élus en AG de ligue	6
PARTIE 1 - DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	7
Projet de procès-verbal de la 57 ^{ème} assemblée générale du 20 mars 2021	8
Projet de procès-verbal de la 58 ^{ème} assemblée générale du 21 novembre 2021	17
Rapport moral du Président	22
Rapport sur la gestion du Comité directeur.....	25
Rapport d'activités des commissions	27
commission médicale.....	27
commission juges et arbitres	30
commission formation	32
conseil national de l'éthique.....	34
commission pratiques sportives	36
sous-commission CO à pied	36
sous-commission CO à VTT	37
sous-commission CO à ski	38
sous-commission raid orientation	39
sous-commission calendrier	40
sous-commission classement	41
commission communication	42
commission développement durable.....	43
commission développement territorial.....	45
commission équipements et cartographie	47
commission finances	49
commission haut niveau	51
commission jeunes.....	52
commission numérique.....	57
commission partenariats.....	58
commission mixte nationale FFSU-FFCO.....	59
commission mixte nationale UNSS-FFCO.....	60
Rapport de la Direction technique nationale.....	61
Bilan annuel du médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire (SMR) – 2021	101
PARTIE 2 - DOCUMENTS FINANCIERS	105
Rapport de gestion	106
annexe au rapport de gestion	112
Compte de résultat	113
Budget réactualisé 2022 et budget prévisionnel 2023	116
Rapport du commissaire aux comptes.....	119
PARTIE 3 - RESOLUTIONS A VOTER	143
Résolution financière	144
Propositions de modifications	145
du Règlement Intérieur	





ANNEXES.....	148
Statistiques	148
Résultats nationaux & internationaux.....	158
coupes de France.....	159
championnats de France et critérium	160
résultats des équipes de France de CO à à pied	178
résultats des équipes de France de CO à VTT.....	207



ORDRE DU JOUR

Samedi 26 mars 2022

- 10h00 Accueil des participants.
Contrôle des pouvoirs, vérification du quorum
- 10h15 Ouverture de la 59^{ème} Assemblée Générale.
Désignation des secrétaires de séance
Désignation de 2 scrutateurs
- 10h20 Approbation du PV de l'AG du 20 mars 2021 et du PV de l'AG du 28 novembre 2021
- 10h40 Rapport moral du Président
- 11h00 Rapport de gestion 2021 de la Trésorière
Rapport de l'Expert-comptable
Rapport du Commissaire aux comptes
Rapport des vérificateurs aux comptes
- 11h40 Votes et résultat des votes du rapport de gestion et de l'affectation du résultat
Election des vérificateurs aux comptes
- 12h00 Cocktail déjeunatoire
- 13h30 Rapport sur la gestion du Comité directeur présenté par la Secrétaire générale
Votes du rapport moral et du rapport de gestion du Comité directeur
- 15h00 Propositions de modification
- du règlement intérieur
- Vote
- 15h30 Points financiers
- Budgets prévisionnels 2022 et 2023
 - Résolutions financières
- Vote des points financiers
- 16h00 Election complémentaire au Comité directeur (ne s'applique pas faute de candidature)
- 16h00 Questions des ligues
- 17h00 Clôture de l'Assemblée Générale



DECOMPTE DES VOIX DES REPRESENTANTS

Conforme aux statuts et proportionnel aux licences 2021

Seuls les représentants des ligues à jour (affiliation, documents d'AG, finances, etc.) vis-à-vis de la FFCO seront autorisés à prendre part aux votes lors de cette AG

LIGUES	LICENCES ANNUELLES 2021	NOMBRE DE VOIX ¹	NOMBRE DE REPRESENTANTS ²
AUVERGNE-RHONE-ALPES	1916	39	5
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	800	16	2
BRETAGNE	367	8	1
CALEDONIENNE	156	4	1
CENTRE-VAL DE LOIRE	239	5	1
GRAND EST	858	18	3
HAUTS-DE-FRANCE	562	12	2
ILE-DE-FRANCE	929	19	3
NORMANDIE	322	7	1
NOUVELLE-AQUITAINE	1315	27	4
OCCITANIE	750	15	2
PAYS DE LA LOIRE	195	4	1
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	659	14	2
MEMBRES ASSOCIES		1	1
TOTAUX	9068	189	29

¹ 1 voix par tranche ouverte de 50 licences annuelles, Un représentant est désigné par tranche ouverte de huit voix. Il ne peut porter plus de huit voix. Aucun report n'est possible d'un représentant sur un autre.

² 1 à 8 voix = 1, 9 à 16 = 2, 17 à 24 = 3, 25 à 32 = 4, 33 à 40 = 5, 41 à 48 = 6, 49 à 56 = 7



LISTE DES REPRÉSENTANTS ÉLUS EN AG DE LIGUE

LIGUES	TITULAIRES	SUPPLEANTS	Nombre de voix	Nombre total de voix
AUVERGNE-RHONE-ALPES	PERRIN Odile PERRIN Céline GINTZBURGER Colas TOULIER ANCIAN Lucas PELOUX PRAYER Gautier	GINTZBURGER François	8 8 8 8 7	39
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	PALCAU Valentin LALEVEE Jean-Charles	LEDI Jean-Michel POURRE Valérie	8 8	16
BRETAGNE	LE NAOUR Gaëlle	-	8	8
CALEDONIENNE	-	-	4	0
CENTRE-VAL DE LOIRE	FLAMENT Régis	-	5	5
GRAND EST	POGU Philippe CHAPELOT Lucas LEMERCIER Victoire	SOUVAIS Patricia MAYER Vincent	8 5 5	18
HAUTS-DE-FRANCE	PATURET Bertrand -	- -	8 4	8
ILE-DE-FRANCE	DRUZETIC Stéphane HUET Michel VERMEERSCH Thierry	MARIN Nathalie QUINQUENEL Hervé JANSSON Jeanette	6 6 7	19
NORMANDIE	CALANDOT Jean-Pierre	-	7	7
NOUVELLE-AQUITAINE	BERTHELOT Stéphane LORTOLARY André MARTIN Sylvie MARTIN Fulgencio	FRECCHIAMI Jean-Marc PARZYCH Michel	7 7 7 6	27
OCCITANIE	BLEIN Jean-Louis CAPBERN Patrick	- -	8 7	15
PAYS DE LA LOIRE	RICHARD Yann	-	4	4
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	BENEVELLO Olivier -	- -	8 6	8
MEMBRES ASSOCIES	-	-	1	0

29 représentants possibles, 25 représentants élus

189

174

PARTIE 1



DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PROJET DE PROCES-VERBAL
DE LA 57^{ème} ASSEMBLEE GENERALE en visioconférence
du 20 mars 2021 (sur exercice 2020)

Validé par le Comité directeur du 5 mai 2021
A adopter lors de l'assemblée générale du 26 mars 2022

Assemblée générale numérique en visioconférence

Le 20 mars 2021, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en Assemblée Générale.

L'Assemblée générale est présidée par M. Michel EDIAR, assisté de M. Jean-Philippe STEFANINI, Secrétaire général et de M. Mathieu LEMERCIER, Trésorier.

Comité directeur

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Nelly DEVILLE, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Laurent LAINE, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, et Thierry VERMEERSCH.

Hélène EDIAR (absente excusée), Agnès EUDIER (absente).

Responsables de commission : Catherine CHALOPIN, Denis GENEVES.

Direction technique nationale : Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Personnel fédéral : Nathalie MATTON.

Commissaire aux comptes : Aymeric JANET (cabinet Auréalys).

Expert-comptable : David GEOFFROY (Cabinet Sopreca).

Vérificateurs aux comptes : Rémi BAUDOT et Jean-Michel LEDI.

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales : Evelyne CAMARROQUE, Claudie GREVET, Joël LE COZ (Jean-Marie TORRES, absent).

Membres de la Fédération invités : Jean-Paul TERS, Président d'honneur et Michel CHARIAU Secrétaire général d'honneur (Marie-France CHARLES et Edmond SZECHENYI, Présidents d'honneur et Alain MATTON, membre d'honneur, excusés).

Invités : Alexandra DERVILLEZ, Présidente Ligue Calédonienne nouvellement affiliée et Philippe POGU, Président Ligue Grand Est.

Liges : **Auvergne-Rhône-Alpes** : (5 représentants, détenant 38 voix) Bernard DAHY (arrivé à 9h45), Jean-Claude RAGACHE, Lucas TOULIER ANCIAN, François GINTZBURGER, Olivier TARDY.

Bourgogne-Franche-Comté : (2 représentants, détenant 16 voix) Valentin PALCAU, Jean-Charles LALEVEE.

Bretagne : (1 représentant, détenant 8 voix) Joël LE COZ.

Centre : (1 représentant, détenant 5 voix) Absent.

Grand-Est : (3 représentants, détenant 18 voix) Evelyne THIEBAUT, Virginie BLUM, Lucas CHAPELOT.

Hauts-de-France : (2 représentants, détenant 12 voix) Bertrand PATURET, Sylvain CLABAUX.

Ile-de-France : (3 représentants, détenant 18 voix) Dominique BRET, Stéphane DRUZETIC, Michel HUET.

Normandie : (1 représentant, détenant 7 voix) Jean-Pierre CALANDOT.

Nouvelle-Aquitaine : (3 représentants, détenant 24 voix) Stéphanie BERTHELOT, Patrick ROBIN, Mickaël PARZYCH (arrivé à 14h).

Occitanie : (2 représentants, détenant 16 voix) Jean-Louis BLEIN, Patrick CAPBERN.

Pays-de-la-Loire : (1 représentant, détenant 4 voix) Yann RICHARD.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur : (2 représentants, détenant 15 voix) Daniel ANDRE, Laurent CHAMPIGNY.

Collège des membres associés : (pas de représentant désigné, détenant 1 voix).

8h30 à 8h55 : Accueil des participants, contrôle des pouvoirs et vérification du quorum.

8h55 à 9h00 : Le Président propose à Evelyne CAMARROQUE de lancer le vote Test.

VOTE test : 146 voix pour « J'ai compris », 5 voix pour « Je n'ai pas compris », 9 abstentions

Samedi 20 mars 2021 à 9h00 : Ouverture de la 57^{ème} Assemblée Générale numérique en visioconférence

Au 31 décembre 2020, la FFCO comptait 8888 licenciés autorisant statutairement 26 représentants détenant 181 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

11 ligues sur 12 sont représentées, le Collège des membres associés n'est pas représenté, soit 23 représentants détenant 160 voix. Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

1. Introduction

Le Président, Michel EDIAR souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à cette deuxième Assemblée Générale numérique en visioconférence et regrette que celle-ci ne puisse encore pas se tenir en présentiel du fait de la situation sanitaire.

Le Président remercie ensuite vivement le personnel FFCO, Nathalie et Laureen, ainsi que le Secrétaire Général, Jean Philippe STEFANINI, pour tout le travail de préparation de cette AG en visioconférence et le paramétrage de l'outil NÜAG.

Le Président accueille une invitée, Alexandra DERVILLEZ, première Présidente de la Ligue de Nouvelle Calédonie nouvellement créée.

Désignation des secrétaires de séance : Marie Claudine PERRIN, Joël POULAIN et Patrick CAPBERN.

Désignation des scrutateurs : Evelyne CAMARROQUE et Jean Philippe STEFANINI (votes sécurisés par l'outil NÜAG).

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2020

Intervention de Mr JANET, Commissaire aux Comptes, qui a constaté une erreur en parcourant le dossier de l'AG, au point 6 du PV de l'Assemblée Générale du 21/11/2020, relatif à son intervention « il justifie la constitution de la provision de 39 939 euros dans le cadre de la gestion des risques prudente ». Il convient de remplacer les « 39 939 euros » par « 78 861 euros », montant de la provision constituée en 2019 pour couvrir le litige SEVANOVA.

VOTE n° 1 : 160 adoptions : Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21/11/2020 est **adopté à l'unanimité**.

3. Rapport moral du Président, Michel EDIAR

Le Président présente à l'assemblée son rapport moral (cf. dossier AG).

Après lecture de celui-ci, aucune remarque ou question n'est formulée.

4. Rapport de gestion du Trésorier, Mathieu LEMERCIER

Avant son rapport de gestion, le Trésorier tient à présenter ses remerciements à toutes les personnes qui l'ont accompagné dans sa mission de Trésorier : à Mr JANET (Commissaire aux Comptes) pour ses conseils, à Mr GEOFFROY (Expert-Comptable) pour ses propositions d'orientation, à Marie-Violaine PALCAU (DTN) et à Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe) pour toute l'aide apportée et le travail effectué en commun, aux trois salariées de la FFCO pour leur dévouement et à l'ensemble du Comité Directeur.

Le Trésorier présente ensuite à l'assemblée les comptes de l'exercice clos (cf. dossier AG) et précise que celui-ci présente un résultat excédentaire de 217 236,19 euros (soit 24 % de nos produits), principalement dû au caractère exceptionnel de la crise sanitaire de cette année 2020 : baisse des recettes d'environ 16 %, baisse des dépenses hors fonds dédiés d'environ 40 % et hausse des subventions ministérielles. Après avoir expliqué la répartition des principales recettes et dépenses de l'exercice 2020, le Trésorier conclut par une bonne santé à ce jour des finances de la FFCO.

Après cette présentation des finances 2020, un commentaire est formulé :

- D. ANDRE (PACA), qui passe la main après 20 ans de présidence de la ligue PACA, souhaite remercier pour l'apaisement au sein de la fédération et une situation financière assainie et tout particulièrement Nathalie MATTON pour son excellent travail au Secrétariat fédéral depuis 1988.

Proposition d'affectation du résultat :

Après prise en compte de l'excédent de 217 236,19 € pour l'exercice clos le 31/12/2020 et d'un report à nouveau créditeur de 70 244,80 €, formant un total affectable de 287 480,99 €, il est proposé de :

- 1°) conformément au vote n°18 de l'AG du 21/11/2020 (résolution n°15 relative au budget prévisionnel 2021) d'affecter à un poste de projet associatif dénommé « mesures d'aides financières / conséquence crise sanitaire » un montant de 93 000,00 € ;
- 2°) de reporter à nouveau le reliquat, soit 194 480,99 €.

5. Rapport de l'Expert-comptable M. David GEOFFROY (SOPRECA)

M. GEOFFROY félicite l'équipe fédérale sortante, souligne que la gestion de la fédération est saine et l'équilibre financier maintenu. Il précise que cette année 2020 est atypique et que la FFCO aura le choix d'utiliser l'excédent vers les structures, mais que 2021 risque d'être également perturbée. Il ajoute que le résumé de l'état des finances de la FFCO a été parfaitement fait par le Trésorier.

Le Président remercie M. GEOFFROY pour la qualité et l'aide à la gestion de nos comptes depuis de nombreuses années.

6. Rapport du Commissaire aux comptes M. Aymeric JANET (AUREALYS)

M. JANET précise qu'il a effectué un contrôle à distance avec un accès aux comptes et documents scannés. Il certifie que les comptes annuels de la FFCO, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

M. JANET remercie l'équipe sortante pour le travail effectué en très bonne coopération.

Le Président remercie M. JANET pour son action efficace.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes M. Rémi BAUDOT et M. Jean-Michel LEDI

M. Rémi BAUDOT et M. Jean-Michel LEDI ont procédé à la vérification des comptes, en référence au règlement financier de la fédération. Ils précisent que malgré des échanges un peu réduits et tardifs du fait du contexte sanitaire, ils ont eu accès à l'ensemble du détail des comptes et remercient le Trésorier et le personnel FFCO.

M. BAUDOT mentionne un ajustement à faire sur la forme suite à la modification du plan comptable en 2020 (l'ancienne réglementation est notée, alors qu'elle n'existe plus).

Au vu des éléments regardés, M. BAUDOT et M. LEDI, vérificateurs aux comptes, affirment la justesse, la bonne foi et la rigueur de la tenue des comptes et proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier pour l'exercice comptable de l'activité 2020.

Après lecture de ces rapports concernant les finances, aucune question ou remarque n'est formulée.

9h45 : Arrivée d'un représentant de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, soit 24 représentants détenant 168 voix.

8. Votes

VOTE n° 2 - Rapport des comptes de l'exercice clos 2020 : 168 adoptions : adopté à l'unanimité.

VOTE n° 3 - Affectation du résultat : 160 adoptions, 8 rejets : adopté.

Après prise en compte de l'excédent de 217 236,19 € pour l'exercice clos le 31/12/2020 et d'un report à nouveau créditeur de 70 244,80 €, formant un total affectable de 287 480,99 €, il est proposé de :

- 1°) conformément au vote n°18 de l'AG du 21/11/2020 (résolution n°15 relative au budget prévisionnel 2021) d'affecter à un poste de projet associatif dénommé « mesures d'aides financières/conséquence crise sanitaire » un montant de 93 000,00 € ;*
- 2°) de reporter à nouveau le reliquat, soit 194 480,99 €.*

VOTE n° 4 - Election des vérificateurs aux comptes 2021.

Candidats : Sandrine TAISSON et Mathieu LEMERCIER.

168 voix pour : candidats élus à l'unanimité.

9. Rapport d'activité du Secrétaire Général, Jean-Philippe STEFANINI

Le Secrétaire général présente à l'assemblée son rapport de gestion du Comité Directeur (cf. dossier AG).

Après lecture du rapport, quelques remarques sont formulées :

- *D. ANDRE (PACA) tient à remercier le Secrétaire général pour le travail accompli et lui adresse sa confiance pour l'avenir.*
- Le Secrétaire général le remercie, particulièrement pour ses 20 années de présidence de la ligue PACA.
- *M. CHARIAU (IF) remercie pour tout le travail effectué avec sérénité. Pour la nouvelle équipe à venir, il attire l'attention sur le problème des redevances sur les compétitions fédérales qui peuvent conduire à ce que les collectivités territoriales qui subventionnent considèrent que cet argent va à la FFCO, alors qu'elle est en excédent en 2020. Une réflexion est à avoir sur la présentation générale du modèle financier (excédent de la FFCO et difficulté des organisateurs à boucler les budgets).*
- Le Président répond que cela sera à la nouvelle équipe fédérale de réfléchir à un éventuel nouveau modèle financier.

10. Votes

VOTE n° 5 - Rapport moral 2020 du Président : 160 adoptions, 8 abstentions : **adopté.**

VOTE n° 6 - Rapport sur la gestion du Comité Directeur 2020 : 154 adoptions, 14 abstentions : **adopté.**

Interruption de l'AG de 10h23 à 10h35 : pause

11. Points financiers : budgets prévisionnels 2021 et 2022

Le Trésorier présente à l'assemblée le budget prévisionnel 2021 révisé et le budget prévisionnel 2022 (cf. dossier AG).

- **Révision atterrissage financier 2021 :**

Le Trésorier fait part des perspectives financières au vu de l'absence de visibilité du fait de la crise sanitaire qui perdure en 2021 : manque de précisions sur bon nombre de postes, pas de visibilité sur les redevances, des incertitudes par rapport au reliquat de subventions ANS 2020 et des dépenses plus élevées prévues pour le HN. Il présente à l'assemblée la révision de l'atterrissage financier 2021.

A la suite de cette présentation, quelques remarques ou questions sont formulées :

- *P. ROBIN (NA) questionne sur la répartition des entrées des finances HN.*
- Le Trésorier précise que cette répartition est indiquée en page 98 du dossier de l'AG avec une séparation partie compétitions et partie stages.
- *O. TARDY (AURA) demande si, au regard de la crise sanitaire et des annulations qui continuent, la FFCO pourra aider certaines structures sur des déficits liés aux annulations.*
- Le Secrétaire général répond qu'il sera possible de déposer des demandes pour les structures qui ont des difficultés liées à la crise sanitaire et que des informations sont à venir prochainement.
- *M. GEOFFROY précise que l'aide apportée par la FFCO aux structures à hauteur de 93 000 € va se traduire par une perte dans l'affectation des résultats sur comptes 2021.*

- **Budget prévisionnel 2022**

Le Trésorier présente également à l'assemblée le budget prévisionnel 2022. Celui-ci se base sur une reprise de l'activité telle qu'elle était en 2019, tout en étant optimiste car notre activité se pratique en extérieur.

A la suite de cette présentation, quelques remarques ou questions sont formulées :

- *P. CAPBERN (OC) note que pour 2022, l'évènementiel représente une part importante de 150 000 €. Si O'France 2022 n'a pas lieu (pas encore attribué faute de candidats), est-il prévu de revoir le budget 2022 ?*
- Le Trésorier répond qu'un travail est fait actuellement pour qu'il y ait un O'France en 2022 et Valérie BERGER-CAPBERN précise qu'un nouvel appel à candidature vient d'être lancé avec quelques candidats potentiels. Il est nécessaire d'inciter les clubs ou structures à candidater.
- *S. DRUZETIC (IF) demande, sur les 93 000 €, quelle est la somme concernant uniquement l'affiliation.*
- Le trésorier précise que celle-ci correspond à 73 000 €.

- Le Secrétaire général souligne qu'un travail approfondi a été effectué avec le Trésorier sur le prévisionnel 2022 et que le passage de relais se fait dans d'excellentes conditions.

Après échanges, le budget prévisionnel 2022, est soumis au vote.

VOTE n° 7 - Budget prévisionnel 2022 : 161 adoptions, 7 abstentions : adopté.

Avant de quitter l'assemblée, M. GEOFFROY félicite le Trésorier d'avoir assuré cette mission fédérale. Il remercie également la fédération de la confiance accordée et précise qu'il reste à la disposition de la nouvelle équipe. Le Président remercie M. GEOFFROY pour la collaboration et la force de propositions de celui-ci.

12. Résolutions financières

Le Président informe l'assemblée que cette évolution du taux de base a été oubliée dans le dossier AG, mais que le Comité Directeur réuni la veille a choisi de proposer une évolution du taux de base, à soumettre au vote de l'Assemblée Générale.

Le Trésorier présente à l'assemblée les évolutions financières à envisager.

- **Evolution du taux de base 2023**

Le Trésorier propose une augmentation du taux de base 2023 de 6 %, dans la continuité de la décision prise pour le taux de base 2022.

Le Secrétaire général explique que cette évolution du taux de base est proposée afin de mener la politique envisagée : renforcement de la professionnalisation de la fédération, réponse aux aspects formation et accès des jeunes au Haut-Niveau, et absence de visibilité des subventions ANS futures.

A la suite de cette présentation, des remarques et questions sont formulées :

- *P. ROBIN (NA) remarque que l'argent d'une fédération doit venir des adhérents, mais aussi de partenaires privés.*
- Le Secrétaire général répond que la FFCO est bien consciente du besoin de recourir aussi aux ressources privées et travaille à la recherche de partenariats.
- *S. DRUZETIC (IF) comprend ce choix, mais difficile et risqué en cette période. Il ne sera pas facile d'augmenter les tarifs au niveau des clubs si on veut garder nos adhérents en 2022.*
- Le Secrétaire général rappelle que nos licences sont parmi les moins chères.
- *D. ANDRE (PACA) remarque que cela tombe mal dans le contexte actuel : décalage entre le recul de licences suite à la pandémie et excédent de 2020.*
- Le Secrétaire général précise que cette augmentation est pour 2023 et qu'il est nécessaire de se projeter positivement au-delà de la crise sanitaire.
- Le Président rappelle la perte de postes de CTS depuis quelques années et la masse de travail à compenser. La réforme administrative impacte les fédérations comme la nôtre, car il y a un report du travail sur les fédérations, avec accroissement et accélération sur des délais très courts. Il est nécessaire que le travail des bénévoles sur la fédération puisse être accompagné par de la professionnalisation et des salariés.
- *O. TARDY (AURA) remarque qu'il est opportun que la fédération ait les moyens pour porter des projets de développement et aider les structures locales par un soutien financier qui ne viendra pas de l'ANS.*
- MV. PALCAU (DTN) précise que c'est le sens de la réforme de la gouvernance du sport en citant l'exemple de la gestion des dossiers de subventions PSF, où une aide de 40 000 € sur 2 ans a été allouée, à charge de la FFCO par la suite.
- *P. ROBIN (NA) dit que pour une fédération, l'apport externe privé est nécessaire à hauteur de 10 à 20 %.*
- Le Président rappelle que c'est un sujet complexe avec l'historique de plusieurs partenariats depuis 20 ans, non pérennisés ou assez limités. L'environnement économique se dégrade et le partenariat est difficile à rechercher.
- *P. ROBIN (NA) questionne sur le fait que la FFCO ne soit pas présente sur le créneau Nature.*
- Le Président répond que la campagne actuelle sur les réseaux sociaux est sur ce thème d'extérieur et de sport nature de la CO.
- Le Secrétaire général ajoute que le partenariat MAIF est sur la thématique Sport Planète.

VOTE n° 8 - Augmentation de 6 % du taux de base 2023 (7.20 €).
121 adoptions, 26 rejets, 21 abstentions : adoptée.

Passage en AG extraordinaire, le quorum des 2/3 étant présent.

13. Modifications du Règlement Intérieur : propositions et votes

Le Secrétaire général présente à l'assemblée les propositions de modifications du Règlement Intérieur suivantes :

➤ **Projet de clarification de l'article 29.2 - L'Assemblée Générale électorale**

« En cas d'élections, à J -60 au plus tard, le Comité procède à la nomination de la commission de surveillance des opérations électorales. »

Or l'article 10.1 des statuts précise dans son alinéa 2 « Le mandat de cette commission ne peut prendre fin qu'après le renouvellement du Comité Directeur qui l'a mise en place ».

Proposition de modification :

« Après son élection et au plus tard 60 jours avant la première assemblée générale devant procéder soit à une élection complémentaire conformément à l'article 8.4.1 des statuts, soit au renouvellement total du Comité Directeur suite à l'expiration de son mandat comme prévu à l'article 8.2.6 des statuts, le Comité Directeur procède à la nomination de la commission de surveillance des opérations électorales dont le mandat prendra fin après le renouvellement complet du Comité Directeur qui l'a mise en place. »

VOTE n° 9 - Modification du Règlement Intérieur : Art. 29.2 : 168 adoptions : adoptée à l'unanimité.

➤ **Projet de correction de l'article 38**

La représentativité des associations affiliées est basée sur le nombre de licences (~~compétition et dirigeant~~) délivrées dans les ligues jusqu'au 31 décembre de l'année précédente. Les membres associés, ayant distribué des titres de participation sont rattachés à la ligue de leur domiciliation. Cette représentativité sera authentifiée par la commission de surveillance des opérations électorales à partir des fichiers des associations sportives affiliés et des membres associés.

VOTE n° 10 - Modification du Règlement Intérieur : Art.38 : 164 adoptions, 4 abstentions : adoptée.

14. Modifications du Règlement Financier : proposition et vote

Le Secrétaire général présente à l'assemblée la proposition de modifications du Règlement Financier suivante :

➤ **Annexe 4, relative au Haut Niveau**

Proposition de modification de l'annexe relative aux frais de déplacement du haut-niveau :

« Les frais de déplacement des athlètes de haut niveau sont actuellement basés sur la règle suivante : tarif applicable pour le véhicule personnel : 0,10€/km pour 1 sportif - 0,15€/km pour 2 sportifs - 0,20€/km pour 3 sportifs - 0,25€/km pour 4 sportifs ».

L'Agence Nationale du Sport a modifié les règles d'attribution des aides personnalisées en début d'année pour 2021. Désormais les frais liés à la préparation sportive individuelle complémentaire (stages personnels) doivent être budgétés et remboursés selon le règlement financier fédéral. La grille des remboursements des frais de déplacement du haut niveau a été établie depuis au moins 3 olympiades pour les déplacements sur les week-ends haut niveau et stages fédéraux.

Cette grille n'est pas adaptée pour des déplacements individuels de nos meilleurs SHN. De plus, depuis plusieurs années, contrairement à la période où elle a été mise en place, tous les déplacements en groupe ou en équipe de France sont organisés par les CTS en charge des actions des différents collectifs. L'objectif est d'optimiser le coût et de favoriser le développement durable lors de chaque déplacement. De même, la location d'un véhicule n'est pas toujours intéressante financièrement selon le déplacement, ni faisable (selon l'éloignement entre le domicile le lieu de la location).

Proposition de modification :

« Pour les déplacements des sportifs des groupes France, organisés par la direction technique nationale (en tenant compte du coût prévisionnel du déplacement, de l'opportunité de location d'un véhicule et des possibilités de co-voiturage d'autres sportifs des groupes France), en cas d'utilisation d'une voiture personnelle d'un sportif d'un groupe France, le remboursement des frais de déplacement se fera selon le forfait de 0,25 € du km parcouru. En cas d'utilisation de sa voiture personnelle pour un déplacement haut niveau cumulé avec un déplacement pour convenance personnelle sans co-voiturage ou co-voiturage limité, le barème existant reste applicable.»

VOTE n° 11 - Modification du Règlement Financier : Annexe 4, relative au Haut Niveau.

161 adoptions, 7 abstentions : adoptée.

15. Questions des Ligues

Le Secrétaire général informe l'assemblée que la fédération a reçu dans les délais statutaires de l'AG trois questions de la Ligue Occitanie.

Une réponse, élaborée par le Comité directeur, va être apportée à ces questions.

- **Ligue Occitanie**

1. Dans un contexte de reprise des compétitions avec maintien de restrictions sanitaires, le site FFCO pourrait-il être doté, pour sa partie inscriptions aux courses, d'un logiciel de prise d'horaires à l'avance, ce qui permettrait à chaque participant de ne venir que pour son heure de départ, répartissant et limitant ainsi l'affluence ?

- *FFCO : A l'heure actuelle le chantier du nouveau site web est à l'arrêt. Nous n'avons pas encore de visibilité sur le calendrier de développement. Par contre, nous constatons qu'il existe dans plusieurs ligues (BR, NA, PZ) des systèmes correspondant à votre besoin. Ne serait-il pas possible de convenir d'une mutualisation de telles applications ?*

2. Le principe de 2 CN pédestres différenciés, d'une part « forêt », et d'autre part « urbain » ou « sprint », avait déjà recueilli un consensus assez favorable lors de la Conférence des Présidents de Ligues 2019. Pour quand la FFCO a-t-elle prévu de mettre en place cette évolution ?

- *FFCO : Un travail d'analyse plus approfondi doit être accompli sur le sujet. En 2019 sur 202 courses pédestres au CN, seules 48 étaient des sprints. En 2018, le chiffre était de 64 sur 238. Nous devons donc nous assurer que la construction d'un CN spécifique Sprint donnera des résultats pertinents différents de ceux obtenus en cas d'inclusion des courses Sprint dans le CN généraliste. De plus, il va nous falloir valider le point de départ. Un CN fictif construit à partir des résultats sprint 2019, le CN actuel, dont la valeur est assez artificielle du fait de l'arrêt des compétitions depuis Mars 2020. C'est un chantier pour la prochaine commission Pratiques Sportives.*

3. Règles de montées/descentes du CFC

- **Les critères « administratifs » pour établir la liste des qualifiés aux différentes divisions du CFC ne pourraient-ils être vérifiés plus tôt, de façon à ce que cette liste des clubs qualifiés pour l'année suivante soit publiée juste après validation des résultats du CFC, et complétée au nombre d'équipes prévu de chaque division (soit 30, 45 et 55 pour les Nationale 1, 2 et 3 respectivement). Seulement en cas de désistement ultérieur d'un club, la division concernée restera incomplète.**

- *FFCO : Parmi les critères figurent des critères relatifs aux écoles de CO qui, si ils étaient évalués au moment du CFC (mois de mai) seraient représentatifs de l'année scolaire précédente et non pas de l'année en cours. Nous aurions donc lors du CFC suivant deux ans de décalage concernant la situation du club vis-à-vis de ce critère.*

Le non remplacement des équipes qui descendent sur des critères administratifs nous semble lui privilégier le caractère sportif que vous mettez en avant dans la deuxième partie de votre question.

- **Par ailleurs, lorsque le club organisateur ne participe pas, nous proposons que sa place pour l'année suivante soit réservée non plus en réduisant de 1 le nombre de montées de la division inférieure, mais en augmentant de 1 le nombre de descentes de la division concernée, ce qui serait beaucoup plus logique, puisque c'est celle-ci qui est rendue « plus facile » par l'absence du club organisateur.**

- *FFCO : Ce point de vue se défend et il appartiendra à la commission Pratiques Sportives de se saisir du sujet dans la réflexion qu'elle aura à mener sur les règles relatives à l'organisation du CFC en intégrant les conséquences des 2 années d'annulation du CFC.*

• Remarques diverses suite aux questions/réponses des Ligues

- JP. CALANDOT (NM) remarque que nous sommes très régulièrement sollicités au titre du sport-santé par le CROS ou la DRAJES. Qu'en est-il d'une éventuelle labellisation de la FFCO au titre du sport-santé ?
- FFCO : Le Président répond qu'une candidate pour la prochaine olympiade doit porter cette thématique.
- D. ANDRE (PACA) propose que, pour un CN urbain, si le problème est le nombre de courses, de faire glisser sur une période plus longue, deux ans par exemple.
- FFCO : P. MERINO informe que ce sera une piste de réflexion, car c'est déjà le cas pour la CO à VTT.
T.VERMEERSCH précise que cela a déjà été testé pour la CO à Ski vers 2008 : c'était correct pour les adultes, mais la durée était trop longue pour les - de 20 ans car leur CN change vite.
- P. DELENNE (PACA) questionne sur l'annulation du CFC 2021 pour savoir s'il n'y avait vraiment pas de possibilité de report.
- O. TARDY (AURA) répond que c'était une co-organisation et qu'un report 2021 à l'automne était très compliqué à envisager. Il souligne que face à la situation de deux reports, c'était très difficile de maintenir la motivation des équipes locales et le risque financier était trop important.

16. Intervention d'Alexandra DERVILLEZ, Présidente de la Ligue Calédonienne

Le Président donne la parole à Alexandra DERVILLEZ, Présidente de la Ligue Calédonienne nouvellement créée. Alexandra DERVILLEZ explique que cette nouvelle ligue regroupe quatre clubs de Nouvelle-Calédonie avec des compétitions et des événements inter-clubs attractifs qui attirent beaucoup de coureurs pour un petit territoire comme la Nouvelle-Calédonie. Elle souhaite que la création de la ligue permette de structurer l'activité et de médiatiser davantage la course d'orientation : toucher un plus large public, notamment les scolaires, faire évoluer la formation, et valoriser les beaux terrains variés. La Nouvelle-Calédonie est actuellement touchée par la pandémie du Covid et les frontières sont fermées, mais elle annonce que des projets pour 2022 se mettent en place et invite à se rendre sur leur territoire.

17. Date à retenir : l'Assemblée Générale ordinaire sur l'exercice 2021 est prévue le 19 mars 2022.

Le Président clôture l'Assemblée Générale ordinaire et ouvre l'Assemblée Générale électorale à 12h00.

18. Ouverture de l'Assemblée Générale électorale

• Election du Comité directeur

Le Président rappelle les règles de composition du Comité directeur :

Art. 8.2 - Composition, fonctionnement, élections

1. La fédération est administrée par un Comité directeur constitué de vingt-et-un membres.
2. Sur ces vingt-et-un membres, la représentation de chacun des deux sexes au sein du Comité directeur doit être conforme à l'article L131-8 du Code du Sport. En cas d'égalité de voix, le plus âgé est élu.
3. a. Un médecin élu siègera au sein du Comité directeur.
b. Un sportif de haut-niveau élu siègera au sein du Comité directeur.
4. Les membres associés, définis par l'article L. 131-3 du code du Sport, peuvent siéger au Comité directeur sur invitation du Président avec voix consultative.

Pour mémoire, Article L131-8 du Code du Sport : Lorsque la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 %, les statuts prévoient les conditions dans lesquelles est garantie dans les instances dirigeantes une proportion minimale de 40 % des sièges pour les personnes de chaque sexe.

Soit 8 sièges pour le Comité Directeur et 3 sièges pour le Bureau Directeur.

Présentation des candidats

De 12h00 à 12h45, les candidats sont invités à présenter leur candidature oralement à l'assemblée, avec un temps limité à 90s par candidat.

Interruption de l'Assemblée Générale de 12h45 à 14h00 : pause.

A 14h00, reprise de l'Assemblée Générale électorale.

Arrivée d'un représentant de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, soit 25 représentants détenant 176 voix.

Le Président rappelle les modalités de vote des élections du Comité directeur :

« Les membres du Comité directeur sont élus, par l'Assemblée générale, au titre des licences annuelles délivrées au cours du dernier exercice achevé. L'élection d'un membre du Comité directeur se fait au scrutin uninominal à deux tours. Le vote se déroule à bulletin secret. Pour être élu, le candidat doit recueillir la majorité absolue des voix exprimées au premier tour ou la majorité relative au second tour, en obtenant toutefois au moins le tiers des voix exprimées. Les bulletins blancs ou nuls sont exclus. »

VOTE n° 12 - 1^{er} Tour des élections du Comité directeur

BERGER-CAPBERN Valérie	152	Elue	BAUDOT Rémi	161	Elu
BRET Dominique	176	Elue	BOEHM Yves	168	Elu
BROUTE Sylvine	158	Elue	CLEMENT-AGONI Benjamin	168	Elu
BURBAUD Chantal	176	Elue	DAHY Bernard	146	Elu
DEVILLE Nelly	174	Elue	DELENNE Pierre	164	Elu
DODIN Céline (HN)	176	Elue	ETIENNE Dominique	152	Elu
MARCHESIN Sylvie	174	Elue	FREY Vincent	144	Elu
			LAPERGUE Fabrice	122	Elu
			LE COZ Joël	143	Elu
			MERINO Pierrick	168	Elu
			POËDRAS Daniel	153	Elu
			POULAIN Joël (médecin)	168	Elu
			STEFANINI Jean-Philippe	169	Elu
			VERMEERSCH Thierry	113	Non élu

Le Président félicite les nouveaux élus du Comité directeur fédéral pour la prochaine olympiade et remercie Thierry VERMEERSCH, non élu, pour tout son investissement au sein de la fédération.

• Election du nouveau Président de la FFCO

Le nouveau Comité directeur élu se retire pour désigner un président : *Le Nouveau Comité directeur propose la candidature de Jean-Philippe STEFANINI à la Présidence de la FFCO.*

VOTE 13 - 168 pour et 8 contre : Jean-Philippe STEFANINI est élu Président de la Fédération.

M. EDIAR, ancien Président, félicite le nouveau Président et lui souhaite tous ses vœux de succès dans sa nouvelle mission.

Jean-Philippe STEFANINI, nouveau Président, remercie sincèrement toutes les personnes, qui ne se sont pas représentées ou non élues, pour le travail effectué lors de leur mandat et particulièrement Michel EDIAR pour ses trois olympiades au service de la FFCO (1 mandat de Trésorier + 2 mandats de Président). Il tient aussi à remercier l'ensemble de l'équipe fédérale qui s'est réunie pour élaborer le nouveau projet fédéral.

• Motion du nouveau Comité Directeur : Election de Membres d'honneur

Avant de clore cette Assemblée Générale, le Président, Jean-Philippe STEFANINI, propose la nomination de deux nouveaux membres d'honneur, Michel EDIAR et Sandrine TAISSON, qui ont effectué plus de deux mandats.

Proposition du Comité directeur de nommer Michel EDIAR et Sandrine TAISSON, membres d'honneur.

VOTE 14 - 168 pour et 8 abstentions : adoptée.

Le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 14h45.

Michel EDIAR
Président sortant

Jean-Philippe STEFANINI
Président

Marie-Claudine PERRIN
Secrétaire de séance

PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA 58^{ème} ASSEMBLEE GENERALE en visioconférence du 28 novembre 2021

Validé par le Bureau directeur du 9 février 2022
A adopter lors de l'assemblée générale du 26 mars 2022

Assemblée générale numérique en visioconférence

Le 28 novembre 2021, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en Assemblée Générale.

L'Assemblée générale est présidée par M. Jean-Philippe STEFANINI, assisté de Mme Dominique BRET, Secrétaire générale et de Mme Valérie BERGER-CAPBERN, Trésorière.

Comité directeur

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Dominique BRET (Secrétaire générale), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Bernard DAHY, Pierre DELENNE, Nelly DEVILLE, Fabrice LAPERGUE, Joël Le COZ.

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales : Evelyne CAMARROQUE.

Ligues

Auvergne-Rhône-Alpes (5 représentants, détenant 38 voix)

Bernard DAHY, Jean-Claude RAGACHE, Lucas TOULIER ANCIAN, François GINTZBURGER, Olivier TARDY

Bourgogne-Franche-Comté (2 représentants, détenant 16 voix)

Valérie POURRE (9h30), Jean-Charles LALEVEE

Bretagne (1 représentant, détenant 8 voix)

Joël LE COZ

Centre (1 représentant, détenant 5 voix)

Absent

Grand-Est (3 représentants, détenant 18 voix)

Evelyne THIEBAUT, Virginie BLUM, Lucas CHAPELOT

Hauts-de-France (2 représentants, détenant 12 voix)

Bertrand PATURET (9h15)

Ile-de-France (3 représentants, détenant 18 voix)

Dominique BRET, Stéphane DRUZETIC, Michel HUET

Normandie (1 représentant, détenant 7 voix)

Jean-Pierre CALANDOT (9h10)

Nouvelle-Aquitaine (3 représentants, détenant 24 voix)

Stéphane BERTHELOT, Patrick ROBIN, Mickaël PARZYCH

Occitanie (2 représentants, détenant 16 voix)

Jean-Louis BLEIN (9h35), Patrick CAPBERN

Pays-de-la-Loire (1 représentant, détenant 4 voix)

Yann RICHARD

Provence-Alpes-Côte-D'azur (2 représentants, détenant 15 voix)

Daniel ANDRE, Jérôme MONCLARD

Collège des membres associés (1 représentant, détenant 1 voix)

Eric BOULET

8h30 à 9h05 : accueil des participants, contrôle des pouvoirs et vérification du quorum.

Dimanche 28 novembre 2021 à 9h05 : ouverture de la 58^{ème} Assemblée Générale numérique en visioconférence

Au 31 décembre 2020, la FFCO comptait 8888 licenciés autorisant statutairement 26 représentants détenant 181 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

11 ligues sur 12 sont représentées, le Collège des membres associés est représenté, soit 21 représentants détenant 142 voix. Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

1. Introduction

Le Président, Jean-Philippe STEFANINI, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à cette Assemblée Générale numérique en visioconférence et s'excuse pour les problèmes de connexion rencontrés avec l'outil NUÄG. Le Président remercie ensuite vivement le personnel FFCO, Nathalie et Laureen, ainsi que la Secrétaire générale.

Le Président explique les raisons de la tenue d'une Assemblée Générale avant la fin de l'année : revoir les redevances fédérales pour plus d'équité ; mettre le Règlement Intérieur en conformité avec le Code du Sport ; modifier le Règlement Financier pour répondre à certaines demandes.

Désignation d'un secrétaire de séance : Dominique BRET.

Désignation des scrutateurs : Evelyne CAMARROQUE.

9h10 : arrivée du représentant de la Ligue Normandie, soit 22 représentants détenant 149 voix

2. Modifications du Règlement Intérieur

Les modifications visent à mettre en conformité le RI avec le Code du Sport en ce qui concerne le certificat médical, articles 5 et 20.3, annexe 3.

VOTE n° 1 : 149 adoptions : Les modifications du Règlement Intérieur sont **adoptées à l'unanimité**.

9h15 : arrivée d'un représentant de la Ligue Hauts-de-France, soit 23 représentants détenant 155 voix

3. Modifications du Règlement Financier

Les modifications portent sur le vocabulaire employé et les modalités de contrôle des frais des bénévoles et sportifs de Haut Niveau.

VOTE n° 2 : 155 adoptions : Les modifications du Règlement Financier sont **adoptées à l'unanimité**.

9h30 : arrivée d'un représentant de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté, soit 24 représentants détenant 163 voix

9h35 : arrivée d'un représentant de la Ligue Occitanie, soit 25 représentants détenant 171 voix

4. Mise en place d'une licence famille de licenciés « loisir santé »

Le Comité directeur propose cette licence en réponse à des demandes selon le même rapport que la licence famille de licenciés « compétition » soit 28 % de rabais pour un foyer fiscal.

- P. ROBIN (NA) indique, rappelant le cadre de la licence « loisir santé », ne pas voir d'intérêt à cette licence.
- D. ANDRE (PACA) souhaite qu'un licencié « loisir santé » puisse faire un circuit violet.
- Le Président répond que ce point pourrait être traité lors de l'AG de mars.
- V. BLUM (GE) s'informe du nombre de demandes. Elle indique que, pour la licence « loisir santé », ce qui est permis – pratique sans chronométrage, hors circuits compétition - n'est pas clair pour tout le monde
- Le Président indique qu'une dizaine de demandes sont remontées par les clubs dans le cas où l'un des deux parents ne peut avoir de CM en compétition, la demande portant sur une mixité des licences ce qui s'avère actuellement impossible à mettre en œuvre.

VOTE n° 3 : 125 adoptions, 44 contre, 2 abstentions : La création d'une licence famille de licenciés « loisir santé » est **adoptée**.



5. Modification des redevances

La trésorière, Valérie BERGER-CAPBERN, présente les conclusions du groupe de travail, validées en Comité directeur et annoncées lors de la conférence des Présidents de ligue. Elle rappelle l'objectif - simplifier et rendre plus équitable - et les hypothèses : redevances détachées du classement national, calcul à partir du nombre de participants classés en fonction de seuils, une part fixe pour les courses de niveau national. Elle présente les simulations opérées et la répartition du coût par coureur en fonction du nombre de classés (licences et titres de participation).

- P. ROBIN (NA) rappelle les tarifs antérieurs. Il indique qu'une réforme a été votée en 2020, consciemment ou inconsciemment, sans que les incidences financières négatives générées sur les organisations aient été regardées. Prendre une manifestation nationale importante avec les critères 2020 impliquait de faire une organisation au rabais pour être dans les clous de l'équilibre financier. Pour préparer le budget prévisionnel, il faut supprimer toutes les fonctionnalités d'un grand évènement, rogner sur le bien-être des bénévoles pour réaliser la manifestation, ce qui n'est plus viable et concevable aujourd'hui. Il espère se tromper mais pense qu'involontairement la réforme condamne toutes les organisations non hautement subventionnées et craint qu'il n'y ait plus à l'avenir de volontaires pour organiser des compétitions, sachant que 70 % des charges financières sont sans retour sur l'organisation. Le concept proposé n'est donc pas viable en autofinancement en raison des charges et des prix d'inscription qui ne permettent pas l'équilibre. Tout travail mérite un retour. Par rapport au nouveau modèle, il est dix fois préférable pour l'organisateur de prendre en retour les redevances FFCO que de se lancer sur la réussite financière de l'évènement. Il se demande qui va se lancer sur O'France avec une redevance de départ de 40€80 par coureur à partir de 2000 coureurs. Il souhaite que les seuils 5-6-7 soient supprimés et remplacés par un forfait d'un montant maximum à verser par l'organisateur.
- B. DAHY (AURA) signale l'impact de cette réforme sur les redevances versées par la Ligue : une augmentation de 280 % et même 357 % pour les raids, les non licenciés n'étant pas taxés par les redevances antérieurement. Il indique que le point d'équilibre dans le cas de subventions est de 1450-1500, sinon 1800-1900. En conséquence, cela nécessite de trouver davantage de sponsors, d'augmenter les droits d'inscription ce qui pose problème.
- Le Président répond que l'objectif est de traiter de la même façon toutes les organisations et que la démarche vise à trouver un système rendant tout le monde contributif pour la fédération, plus supportable pour l'ensemble des clubs, ce qui entraîne une évolution négative pour quelques manifestations.
- JC. RAGACHE (AURA) dit que plus une épreuve a de la notoriété, plus elle engendre de frais contraints ou liés à la notoriété. Le développement passant aussi par la notoriété (communication, etc.), l'augmentation de la redevance pour les épreuves attirant du monde lui semble un handicap supplémentaire.
- O. TARDY (AURA) demande d'essayer de ne pas plomber les petites organisations de découverte (de type départementale ou action club) pour lesquelles on peut faire payer quelques euros symboliques et qui axent l'action sur la découverte de la discipline et non sur la compétition.
- P. CAPBERN (OC) propose, pour les raids, d'augmenter le tarif d'inscription afin de refléter le poids de l'assurance aujourd'hui supportée par la FFCO et tous les autres organisateurs.
- D. ANDRE (PACA) reconnaît que la nouvelle proposition va toucher AURA mais qu'il est pertinent de rendre uniforme les redevances. Il indique que le CD de sa Ligue est partagé, les clubs faisant de la promotion pouvant être défavorisés mais que plus il y a des participants, plus l'organisation rentre dans ses frais, fait des bénéfices. Il indique que la Ligue panachera ses votes.
- M. PARZYCH (NA) indique qu'au-delà de 2000 coureurs, c'est confiscatoire.
- JC. RAGACHE (AURA) réfute l'équation selon laquelle plus l'organisation est importante, plus l'organisateur rentre dans ses frais, indiquant que celle-ci est très sujette à caution. Il pense même que la probabilité que ce soit l'inverse est forte.
- JC. LALEEVE (BFC) note que le passage des 3 Jours, course à étapes, en devenant de niveau régional pose problème – alternance à gérer entre les 2 ligues concernées ; tarification régionale plus réforme – et qu'il n'a pas eu le temps de voir l'impact que la réforme aura sur ce type de courses d'autant que cela va induire une réforme de la tarification régionale donc un double problème.
- B. CLEMENT-AGONI rappelle que l'année 2022 est une année de transition, les 3 Jours de Pâques étant toujours de niveau national. Il précise que l'alternance Bourgogne/Alsace n'était pas une règle écrite.

- V. BLUM (GE) dit que les Ligues devront appliquer un tarif différent pour ce type de course, à inscrire et voter dans le prochain RC. Cela doit être évoqué en BD prochainement.
- JP. CALANDOT (NM) indique que les Ligues n'ont pas de finances très élevées, qu'en Normandie beaucoup de titres de participation sont délivrés ce qui mettra les clubs en difficulté avec l'application de la réforme à tous les coureurs classés. Il y voit le risque que les clubs doublement affiliés, FFTri et FFCO, contre la réforme partent.
- S. DRUZETIC (IF) relève que le coût pour les participants classés non-licenciés sera celui d'un titre de participation plus la redevance. Il souligne la nécessité d'évoluer en répercutant cette taxe sur les inscriptions aux courses.
- J. LE COZ (BR) indique que toutes les ligues ne jouent pas dans la même cour quant au nombre de participants à leurs courses et que les organisations sont rarement perdantes quel que soit le nombre de coureurs.
- P. CAPBERN (OC) note depuis quelques années la baisse des courses au CN et l'augmentation des courses non CN d'où des redevances plus faibles pour la fédération. Il indique que l'effort de développement ne sera pas obligatoirement défavorisé au regard des petites organisations qui ne seront pas soumises à redevances. Cela favorisera donc les petits clubs. Il indique l'obligation d'augmenter le tarif d'inscription des non licenciés et ne trouverait pas normal que les raids en soient exemptés. C'est, selon lui, une réforme plutôt juste.
- S. BERTHELOT (NA) dit être d'accord tout en relevant que plus le taux de base augmente, plus les courses paieront de redevances donc qu'il pourrait être pertinent de limiter l'augmentation du TB car le TB augmentant (6.8 en 2022 et 7.2 en 2023), les taxes seront de plus en plus fortes pour les clubs donc il ne faut plus que le TB augmente.
- B. DAHY (AURA) indique que les raids payent l'assurance car les coureurs sont licenciés ou prennent un titre de participation.
- V. BERGER-CAPBERN signale que les accidents conduisent à une augmentation du tarif de l'assurance et que les risques sont plus grands quand il y a beaucoup de monde, avec les personnes non-licenciées.
- B. DAHY (AURA) répond que, dans ce cas, il y a davantage de titres de participation.
- P. ROBIN (NA) indique qu'une grosse organisation demande un point d'équilibre correct, donnant l'exemple du CNE : en 2014, budget de 7000€ ; en 2023, 12000€ pour 1300-1400 coureurs.
- P. DELENNE trouve que ce n'est quand même pas compliqué éventuellement d'augmenter le tarif d'inscription de 1€ par exemple pour les NL pour participer au financement fédéral.
- B. DAHY (AURA) indique qu'il faudrait augmenter les tarifs significativement et non pas un petit peu.
- B. CLEMENT-AGONI rappelle que les tarifs d'inscriptions sont aussi indexés sur le taux de base.
- P. DELENNE rappelle que les manifestations de développement ne doivent pas nécessairement être chronométrées pour tous et que les non chronométrés ne paient pas de redevances avec cette réforme.
- O. TARDY (AURA) indique qu'une soirée découverte en petite ville peut accueillir jusqu'à 150/200 personnes...
- M. PARZYCH (NA) demande ce que signifie le coût annuel de l'assurance et trouve que c'est une drôle de justification. Le but des taxes/redevance, c'est bien de financer la FFCO !
- B. CLEMENT-AGONI indique que la nouvelle règle conduit la majorité des organisations à moins payer de redevance.
- B. DAHY (AURA) signale que la Lauraco n'est pas contre mais avec une augmentation modérée.
- D. ANDRE (PACA) précise que l'assurance est incluse dans le titre de participation, que les redevances servent à financer la fédération, que, pour une organisation, plus il y a d'inscrits, moins le risque financier est grand.
- N. DEVILLE rappelle que l'augmentation du TB est dû à la nécessité de trouver de l'argent pour continuer le développement de la FFCO en raison du non remplacement des cadres techniques ; il est donc important de savoir si on souhaite se développer ou non.
- JP. STEFANINI indique que la proposition sera à voter en l'état. Dans le cas d'un vote contre, une nouvelle proposition sera faite par le Comité directeur lors de l'AG en mars avec maintien, de fait, des tarifs actuels en 2022.
- B. DAHY (AURA) demande s'il est possible de faire un vote à bulletin secret mais, face à la difficulté à l'organiser, ne voit pas de problème à un vote à main levée.

VOTE n° 4 : 94 adoptions, 41 contre, 36 abstentions : La modification des redevances est **adoptée.**

- Y. RICHARD propose qu'au vu du vote, un bilan soit fait fin 2022 et les résultats comparés à ce qu'ils auraient été sans la réforme.
- V. BERGER-CAPBERN répond que cela est prévu.
- D. ANDRE (PACA) adresse ses félicitations à l'équipe dirigeante pour l'organisation difficile de cette AG. Il note qu'il aurait pu être intéressant de laisser un peu plus de temps aux ligues pour en parler mais que toute réforme a des points positifs et des points négatifs.
- JP. STEFANINI reconnaît que le timing n'a pas été parfait.

6. Questions diverses

- V. BLUM (GE) fait remarquer que la licence « Loisir santé » est souvent associée à personne ayant des pathologies. Elle soumet l'idée de l'appeler Loisir ou Bien-Être.
- J.P. STEFANINI indique que les dénominations sont objet de débat, qu'il en est de même pour la licence Dirigeant et que le sujet peut être mis à l'ordre du jour de la prochaine AG.
- O. TARDY (AURA) demande un bilan des actions de communication, notamment des retransmissions TV, et des perspectives.
- Le Président répond que l'audience lors des WOC est d'environ 6000 vues web et TV, le financement ayant été assuré par des partenaires. Pour les championnats de France, c'est autour de 4000 vues pour un coût de 12000€ payés à 8 Mont-Blanc auxquels s'ajoutent 3000€ de frais de communication plus la rémunération des intervenants 2500€. Cette opération a reçu une aide de 6000€ de l'ANS. Au niveau des retours, un sondage va être fait auprès de l'ensemble des licenciés pour connaître leur avis. Via les réseaux sociaux, les critiques sont assez mitigées en ce qui concerne le sprint.
Pour 2022, la réflexion est en cours. Un appel d'offre a été lancé auprès de prestataires pour la diffusion des événements internationaux. Une aide aux organisateurs des événements nationaux a été demandée pour envisager leur diffusion ; les retours à ce jour sont positifs pour Risoul, négatifs pour la Corrèze, absents pour le Centre. Une réunion de la commission Communication se tiendra prochainement pour analyser les réponses et faire des propositions au Bureau directeur du 9 décembre.
- JP. STEFANINI indique une hausse de 2 % en termes de licenciés (8606) par rapport à 2020 au 25 novembre. Il signale 1176 nouveaux licenciés depuis septembre (+ 775 en 2020 ; + 897 en 2019). Ce mouvement se constate plus pour les jeunes que pour les adultes.
- S. DRUZETIC (IF) demande pourquoi l'accès aux formations fédérales n'est pas ouvert aux licenciés « loisir santé » et « découverte compétition ».
- Le Président transmet la question à la commission Formation.
- S. DRUZETIC (IF) se fait l'écho d'une remarque selon laquelle le système du classement national privilégie « les hommes dans la force de l'âge ».
- JP. STEFANINI répond que c'est normal dans la mesure où les capacités baissent avec l'âge. Il précise, par ailleurs, qu'une réflexion pour améliorer le CN est en cours, entre autres pour régler les bugs actuels.
- D. ANDRE (PACA), suite à la conférence des Présidents de ligue et à cette AG, revient sur la baisse des CTS. Il indique qu'il faut être vigilant à ne pas trop charger la barque vu qu'on fonctionne seulement avec des bénévoles.
- S. BERTHELOT (NA) remercie pour l'organisation et l'adaptation afin que l'AG se tienne. Il indique que si nous ne sommes pas toujours d'accord, nous progressons toujours. L'objectif est d'avoir plus de licenciés et d'atteindre les 10000 licenciés au plus vite. Si nous perdons des cadres techniques dans les prochaines années, il nous faut trouver des ressources financières autres que nos redevances. Il dit savoir que c'est très compliqué.

Sans autre question ou remarque, le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 11h05.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Jean-Philippe STEFANINI

Mesdames, Messieurs, chers orienteurs,

Nous voici réunis pour la 59^{ème} assemblée générale de notre fédération marquant la fin de la première année de l'olympiade 2021-2024.

Une année toute particulière non pas parce qu'une nouvelle équipe a pris les rênes de la fédération mais parce que l'épidémie de COVID 19 a continué de perturber notre activité sportive, plus particulièrement durant une grande partie du premier semestre 2021. Nous tous avons dû nous adapter sans cesse à des règles changeantes et je me dois de commencer ce rapport moral en remerciant tout particulièrement :

- l'équipe de salariés du siège Nathalie MATTON et Laureen VOLTINE pour avoir accepté de basculer totalement ou partiellement en télétravail lorsque les circonstances ou la réglementation l'imposaient ;
- la Direction Technique Nationale qui a passé beaucoup de temps à prévoir, à annuler et à replanifier les rassemblements de préparation et les déplacements sur les compétitions internationales ;
- nos organisateurs des compétitions nationales qui :
 - pour certains ont dû renoncer après deux tentatives à les organiser (je pense plus particulièrement aux comités départementaux de la Loire et de l'Allier organisateurs du week-end du CFC pédestre 2020-2021 et aux clubs SCAPA Nancy, Sports Orientation Lunéville et Tout Azimut Fameck pour la Nationale NE pédestre et le week-end du Championnat de France de relais de catégorie et de Longue distance pédestre)
 - pour d'autres les ont reportées à plus tard soit dans l'année même, soit d'une année complète (CF Ski Orientation, Nationale Nord-Ouest pédestre, 3 jours de Pâques en Bourgogne, raid O'Bivwak)
 - ont accepté d'accueillir, lors de leurs courses nationales, les championnats de France qui avaient été annulés. Merci au Comité départemental de la Savoie et à Corrèze CO d'avoir joué le jeu en reprenant avec succès les championnats de France pédestre de relais de catégorie et de moyenne distance pour l'un et les championnats de France pédestre de relais sprint et de longue distance pour l'autre, avec cerise sur le gâteau l'expérimentation pour le Comité départemental de la Savoie à la fois de la mise en place d'une retransmission d'une des courses en direct à la télévision et du déploiement du contrôle du Pass sanitaire.
- La Directrice technique nationale Marie-Violaine PALCAU et le médecin fédéral Catherine CHALOPIN pour avoir travaillé parfois dans l'urgence à l'actualisation des consignes sanitaires.

C'est grâce à leur implication que notre activité sportive a pu se maintenir tout au long de cette année si spéciale. Grand merci à eux.

Au milieu de ces turbulences, la nouvelle équipe fédérale a essayé de poursuivre la route du développement de notre discipline en gardant comme boussole le projet de développement fédéral, que nous avons élaboré de façon la plus collective possible et qui se doit d'être notre feuille de route tout au long des 3 années à venir.

Ce projet fédéral, c'est notre réponse à l'article 1^{er} de nos statuts qui précise l'objet de notre Fédération à savoir :

1. d'encourager, de promouvoir, d'orienter, de développer, d'animer, d'enseigner, de former, d'encadrer, de coordonner, d'organiser la pratique de la discipline sportive, de déplacement non motorisé, utilisant les techniques d'orientation, conformément aux règlements de la Fédération Internationale de Course d'Orientation,
2. d'établir les règles techniques d'encadrement, de sécurité et d'organisation des compétitions,



3. de développer, en particulier dans la jeunesse, le goût et la pratique des activités de course d'orientation, de participer au contrôle de leur enseignement, de régir et organiser les sports et les compétitions de course d'orientation,
4. de défendre les intérêts de tous les pratiquants de la course d'orientation et de représenter ceux qui y adhèrent,
5. de proposer et de participer à l'élaboration des règles de formation de l'encadrement et de la pratique de la course d'orientation,
6. de collaborer dans son domaine et par ses compétences aux actions des pouvoirs publics,
7. de délivrer les titres nationaux,
8. de représenter la France dans les rencontres internationales.

Au travers du rapport d'activités figurant dans le dossier de cette Assemblée Générale, vous avez pu vous rendre compte du travail accompli sur les trois axes stratégiques - Diversification de l'offre de pratiques, Haut Niveau et Structuration territoriale - et sur les trois axes transversaux - Formation, Communication/Numérisation et Développement Durable - de notre projet fédéral. Du fait du temps qui nous est compté, je vous propose de me limiter à ce que nous avons considéré comme notre fil rouge :

- communication, axe majeur à développer pour faire reconnaître notre sport et les valeurs qu'il véhicule ;
- simplification, tant pour les licenciés que le grand public, afin de rendre la CO plus facile que ce soit sur le plan de l'organisation, de sa pratique, de sa sécurité ;
- professionnalisation, l'avenir de la CO ;

non seulement pour vous dire ce que nous avons fait mais aussi pour partager avec vous quelques interrogations.

Communication : L'année 2021 fut dans ce domaine l'année des premières :

- Avec la première diffusion télévisuelle en France de quatre courses lors du championnat du monde de course d'orientation représentant 13 heures de vidéo (internet et télévision) dont 1h30 de plateau TV, et la première diffusion télévisuelle en France de deux de nos championnats de France.

Si l'initiative de la première opération ne revient pas à la fédération, nous avons su fédérer ces demandes externes, négocier avec l'IOF et avec le diffuseur (8 Mont Blanc) pour mettre en place cette opération, et trouver le financement correspondant.

La deuxième opération a reçu le soutien financier de l'Agence nationale du sport qui a pris en charge 50% des frais de diffusion.

Il est extrêmement difficile de mesurer l'impact de ces opérations. Certes, nous avons des chiffres sur le nombre de connexions uniques lors du direct (jusqu'à 6000 pour le dernier jour) des championnats du monde, sur le nombre de vues des replays réalisés (3500) mais aucune connaissance fine du public atteint. Touchons-nous au-delà de nos licenciés et de leurs familles ? Ces retransmissions donnent-elles envie de venir découvrir notre sport ? A l'heure actuelle, malgré ces doutes, il a semblé au Comité Directeur que ce type d'actions contribue à la fois à faire connaître notre discipline mais aussi à crédibiliser notre capacité d'organisation de grands événements vis-à-vis des instances de l'IOF. Nous avons donc décidé de poursuivre en 2022 avec la couverture des championnats du Monde pédestre (fin juin au Danemark), des championnats d'Europe pédestre (début août en Estonie) et de la dernière étape de la Coupe du Monde pédestre (début octobre en Suisse), ainsi que la retransmission du championnat de France de relais sprint pédestre (fin mai en Corrèze) et du championnat de France de relais de catégorie pédestre (fin août dans les Hautes Alpes).

- Avec la mise en place d'une LettreOlicenciés (https://www.ffcoorientation.fr/licencie/fede/publications/#onglet_7416) qui vise à instaurer une communication directe entre la fédération et ses licenciés, dont nous avons publié trois numéros en 2021.



- Avec une présence de la Fédération au Salon des Maires en partenariat avec un membre associé choisi après un appel à candidatures (Cap'Orientation) et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes pour présenter le concept des Espaces d'Orientation au service du développement des territoires. Si cette présence nous a permis de constater sur le stand une vraie demande de certaines collectivités territoriales, il est difficile dans un tel salon de retenir l'attention du public.

Tout au long de l'année 2021, nous avons pu nous appuyer pour mener nos actions de communication sur un chargé de communication d'abord Robin DEVRIEUX qui jusqu'à fin octobre intervenait en tant que prestataire à la fois sur le montage des opérations de télévision, pour COMag et sur l'animation des réseaux sociaux. Robin n'ayant pas souhaité retenir l'offre de recrutement que nous lui avons faite, nous avons recruté à compter de mi-novembre Audrey DUQUENNE qui intervient en télétravail en temps partiel (80 %). Audrey est une licenciée du Tous Azimuts Douai ayant une formation et une première expérience de journaliste. Elle travaille sur COMag et sur l'ensemble de la communication externe à l'exception de la mise en place des opérations télévisuelles.

A ce titre, elle anime nos réseaux sociaux, qui, depuis septembre 2020, font l'objet d'une activité nettement plus importante avec une présence sur Instagram, Facebook (avec un compte institutionnel et un compte Haut Niveau), Twitter et LinkedIn. L'objectif recherché est de créer une communauté plus large que celle de nos seuls licenciés. Tout en reconnaissant l'intérêt de ces actions, je dois avouer que cette communauté a du mal à se mettre en place. Cela nécessite l'implication des structures déconcentrées, des clubs, des membres associés et de nos licenciés. En sont-ils conscients, en ont-ils envie ?

Simplification : par petites touches, nous essayons de faire bouger les lignes. Cette année, nous avons mis en place la licence dématérialisée, essayé de simplifier le travail des arbitres lors des courses inscrites au Classement National. C'est aussi le sens du projet de réforme des titres de participation qui vous est proposé.

Professionalisation : sur ce sujet, nous devons reconnaître que le travail réalisé n'a pas eu le succès escompté. Certes nous avons pu mener à bien une nouvelle session de la formation CQP Animateur de Course d'orientation (la troisième) mais nous n'avons pas réussi à regrouper suffisamment de candidats pour pouvoir organiser une session du CQP Cartographe de course d'orientation. De plus, l'insuffisance des cohortes de diplômés nous fait craindre la perte de reconnaissance de l'ensemble de ces diplômés. La Direction technique nationale est fortement mobilisée sur ce sujet.

Malgré l'énorme travail accompli, il reste des questions sur lesquelles nous n'avons pas encore pu avancer suffisamment. Je citerai par exemple la mise en place d'un circuit de courses urbaines tournées vers le grand public. Notre appel à candidatures a sans doute été fait trop tard pour pouvoir lancer l'opération dès cette année. Il nous a aussi manqué (et il nous manque toujours) un porteur de projets identifié pour construire un projet cohérent à partir des quelques réponses positives que nous avons reçues. Cela pose encore une fois la question de nos ressources humaines avec, d'une part, une dépendance au bénévolat sans doute trop importante, et, d'autre part, une augmentation de la demande de travail administratif de la part du Ministère en charge des sports qui accapare une partie de nos ressources humaines.

Pour conclure, je voudrais remercier très sincèrement toutes les personnes qui se sont impliquées tout au long de l'année dans ce projet collectif : les membres du Bureau directeur et du Comité directeur, la Direction technique nationale, les membres des commissions et les experts sur nos manifestations sportives, nos salariées. C'est grâce à leur énergie que notre projet de développement se met en œuvre. Merci, mille merci à eux.



RAPPORT SUR LA GESTION DU COMITE DIRECTEUR

Dominique BRET, Secrétaire générale

Mesdames, Messieurs les représentants des ligues,
Chers amis orienteurs,

L'année 2021 a été particulière à plus d'un titre. La pandémie a, encore, bouleversé la pratique de notre activité, notamment pendant tout le premier semestre. L'équipe fédérale a en partie été renouvelée et un nouveau projet a vu le jour.

Ainsi, qu'il s'agisse de l'équipe sortante ou entrante, tous ses membres, mais plus particulièrement le Président, la DTN et le médecin fédéral, ont été à pied d'œuvre pour faire face aux difficultés engendrées par la crise sanitaire. Qu'ils en soient remerciés.

Comme précisé dans l'article 8 de nos statuts, le Comité directeur est chargé de diriger et d'administrer la Fédération. Celui que vous avez élu le 20 mars 2021, n'a pas attendu cette date pour s'engager dans la nouvelle Olympiade, se réunissant dès la fin 2020 pour préparer le projet à partir duquel vous l'avez choisi. Dès son élection, il vous a proposé des réunions de zone afin d'impliquer toute la communauté des orienteurs dans ce projet, sa forme finale ayant été présentée lors de la conférence des présidents de ligue les 6 et 7 novembre. Les 20 membres (1 poste femme reste à pourvoir) se sont réunis, depuis leur élection, physiquement ou par visioconférence ou en format hybride, 7 fois en 2021, les 20 mars, 22 mars, 18 mai, 15 juin, 28 août, 2 novembre et 27 novembre.

Le Bureau directeur (composé de 7 membres actuellement) assure lui la gestion courante de la Fédération. Il s'est réuni, depuis son élection, 10 fois les 15 avril, 29 avril, 11 mai, 10 juin, 13 juillet, 27 août, 22 septembre, 14 octobre, 5 novembre et 9 décembre.

Dans la continuité de l'équipe précédente, nous essayons de rendre public le plus vite possible les comptes rendus de ces réunions, fidèles à l'un des principes que nous avons porté lors de la campagne électorale : la transparence sur tous les sujets. Merci à Pierrick MERINO, notre secrétaire général-adjoint et à Joël POULAIN pour l'aide apportée dans la prise de notes.

Comme tout au long de l'olympiade nous avons essayé de publier rapidement les comptes rendus de toutes ces réunions avec une volonté affirmée d'être transparent sur les problèmes abordés et sur les décisions prises.

Sans l'appui au quotidien de notre équipe de salariés et sur la Direction technique nationale, équipes qui nécessiteraient d'être renforcées, nous ne pourrions avancer. Sans ces deux équipes, rien ne serait possible et je les remercie pour l'engagement dont elles ont encore fait preuve dans cette année encore très particulière.

Au niveau du secrétariat administratif présent au siège de la Fédération, nos deux salariées, Laureen VOLTINE et Nathalie MATTON, ont dû s'adapter régulièrement aux contraintes imposées par le télétravail. Elles ont poursuivi leurs missions, avec une grande efficacité, dans ces conditions de travail très particulières. Un grand merci à elles ! A leurs côtés, mais à distance, n'oublions pas Valérie SCHVARTZ, notre comptable, ainsi que les chargés de communication Robin DEVRIEUX (en tant que prestataire indépendant) puis depuis novembre Audrey DUQUENNE. Ces derniers ont permis de donner une autre dimension à notre communication.

Du côté de la Direction technique nationale, l'équipe ne comprend que 6 cadres techniques qui ne peuvent, malgré toute leur bonne volonté, qu'être prioritairement au service du haut niveau et de façon plus limitée sur le développement.

Nous touchons là un point clé de notre fonctionnement : le manque de professionnalisation, malgré l'engagement des bénévoles au sein des différentes commissions. Celles-ci travaillent régulièrement pour faire remonter au comité directeur les difficultés rencontrées et des propositions d'évolution de nos pratiques. Mais n'oublions pas que ces bénévoles sont parfois peu disponibles devant gérer vie personnelle, professionnelle et associative d'autant qu'ils



sont souvent également fortement investis dans nos structures déconcentrées. Remercions-les d'apporter leur contribution dans ce travail, essentiel, de réflexion et d'élaboration des propositions. Espérons qu'ils seront rejoints rapidement par d'autres bénévoles, que vous nous aurez aidé à trouver, prêts soit à animer soit à participer au travail de ces commissions.

Du fait de la pandémie, notre assemblée générale élective, le 20 mars 2021 s'est tenue en distanciel comme celle du 28 novembre, mais la conférence des Présidents de ligue début novembre a pu se dérouler en présentiel. Lors de celle-ci, les ligues ont pu mesurer le travail entrepris en quelques mois par la nouvelle équipe. Sans faire un bilan exhaustif de ce travail, le rapport des différentes commissions en faisant état, notons l'axe majeur : la rédaction d'un nouveau projet fédéral 2021-2024, basé sur un travail concerté au travers des réunions de zone qui ont rassemblé par visio entre une dizaine et une trentaine de personnes, sans compter le comité directeur et la DTN. Merci aux participants pour la qualité et la richesse des échanges que nous avons eus lors de ces réunions. Ils ont réellement permis aux élus de construire un projet qui, à partir d'un diagnostic partagé, prend en compte les réalités locales pour le développement de la Course d'Orient. Celui-ci, avec comme directions simplification, communication et professionnalisation, est structuré autour d'axes stratégiques – diversification de l'offre, haut niveau, structuration territoriale - et d'axes transversaux - formation, communication et numérisation, développement durable - dans le triple objectif de fidéliser les licenciés, attirer de nouveaux publics, rayonner au plan international. Toutes les commissions ont commencé à agir en ce sens, chacune à leur rythme, en fonction de leurs possibilités. Les trois directions ont été investies : simplification des règlements, des licences... ; communication envers l'extérieur - retransmissions télévisées, participation au salon des Maires... - ; professionnalisation par la révision des formations fédérales.

Après cette première année à la Fédération en tant que Secrétaire générale, je conclurai en remerciant tout le Comité directeur pour le travail accompli, la qualité de nos échanges et leur implication dans la vie fédérale. Je voudrais aussi vous remercier, vous représentants des différents territoires, pour votre engagement au quotidien au plus près des publics licenciés ou néophytes.

Grand, très grand merci à vous tous.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS STATUTAIRES ET FEDERALES

COMMISSION MÉDICALE

Docteur Catherine CHALOPIN, Présidente

Médecin Fédéral National et Médecin coordonnateur de la SMR des SHN

1°) Développement des activités médicales au sein de la FFCO

- Mise à jour régulière des protocoles sanitaires pour permettre la pratique sportive des licenciés et des sportifs de haut-niveau en fonction de l'évolution de la pandémie Covid 19 et des textes législatifs en vigueur.
- Les **réunions** médicales ont quand même pu se dérouler en présentiel ou en visioconférence :
 - **20° colloque National du CNOSF-AFLD**, du 7 au 9 avril 2021 en visioconférence : « **Pour un sport sans dopage** »
 - Ateliers :
 - Prévention, construire un plan fédéral
 - Prévention du dopage : les besoins des sportifs
 - Séance plénière
 - Actualités internationales, transposition de code mondial antidopage et des standards
 - Enquêtes et renseignements comme instruments efficaces de lutte contre le dopage
 - Travaux de recherche et perspectives
 - **18° conférence Nationale Interfédérale CNOSF-UNMF (Union Nationale des Médecins Fédéraux)**, le 22 septembre 2021 Paris au CNOSF
 - Le medicosport santé, outil d'aide à la prescription d'activité sportive pour les médecins mise à jour 2021
 - 3 tables rondes :
 - Reprise des activités physiques après une période d'inactivité sportive
 - Endométriose et activité physique et sportive
 - Le harcèlement en milieu sportif
 - Congrès SFMES-SFTS, à Paris les 23-24 septembre 2021
 - AG UNMF en visioconférence le 16 décembre 2021
 - Séminaire Sport-Santé avec les Fédérations sportives-Ministère des sports-le 28 octobre 2021 - Visioconférence : « Place des fédérations sportives dans le déploiement de cette stratégie nationale interministérielle ».
 - Novembre 2021- AFLD Education et prévention : lancement des 1° sessions de formation des éducateurs antidopage
 - 1 éducateur antidopage FFCO formé en 2021
 - Journée de formation **AFLD** et experts des Comités d'AUT, à Paris le 30 novembre 2021

- **Plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes dans les activités physiques et sportives 2020-2024**



- En 2021 :
 - FFCO : états des lieux, préalable à la définition d'objectifs : Dr C Chalopin, Dr J Poulain, DTN
- 2022-2024 : en cours
 - Objectifs de la politique fédérale
 - Construction des actions
 - Financement des actions

➤ Mise à jour du règlement médical

- **Chapitre III- Règlement médical fédéral-articles 6,7 et 8**
- Après l'adoption de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 article 101 prévoyant la suppression du certificat médical obligatoire **pour les mineurs**, le **décret n°2021-564 du 7 mai 2021** a confirmé que l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive ou l'inscription à une compétition sportive n'est plus conditionnée à la production d'un certificat médical de non contre-indication mais à une attestation faisant suite au renseignement d'un questionnaire de santé du mineur dont le contenu est fixé par un **arrêté du 7 mai 2021**. Toutefois, si les réponses au questionnaire conduisent à un examen médical, il faudra alors produire un certificat médical datant de moins de 6 mois.
- **Pour les majeurs**, peu de modifications, seul le délai du certificat médical à fournir si réponse positive au QS-sport pour le renouvellement d'une licence a été modifié : il faudra maintenant produire un certificat médical datant de moins de 6 mois à la date de demande de renouvellement de cette licence.

2°) L'encadrement sanitaire des équipes de France

- Encadrement médical et paramédical a été réalisé par :
 - 3 médecins du sport :
 - Dr Julien Petit, 10 j
 - Dr Agnès Louvel-Eudier, 6 j
 - Dr Isabelle Vaysse, 10j
 - 2 masseur-kinésithérapeutes :
 - Jean-Frédéric Gervais, 36 j
 - Guillaume Ribault, 31 j
- Ils ont réalisé 93 journées d'encadrement médical et paramédical :
 - 26 journées médecin : Groupe -18
 - 67 journées kinés :
 - Senior : 44j
 - Junior : 23j

3°) Le suivi médical réglementaire des sportifs de haut niveau

(Voir le rapport 2021 du médecin coordonnateur en annexe)

La Surveillance Médicale Règlementaire (SMR) est réalisée conformément à l'*arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale des sportifs de haut-niveau, Espoirs et collectifs nationaux et à la réglementation médicale FFCO*

- 2 groupes de sportifs ayant un financement sur contrat de performance :
 - Le programme d'excellence sportive, les SHN (Elite, senior, relève) dont la SMR est fixée par l'arrêté,
 - Le programme d'accession au haut-niveau, les Espoirs et les SCN sportifs des collectifs nationaux, dont la SMR est fixée par la fédération.
- Les sportifs des Groupes France, non en liste ministérielle, le groupe France -18 et le groupe France CO à VTT. La SMR est fixée par la fédération, contenu et périodicité des examens avec une prise en charge financière uniquement fédérale.



➤ **Bilan quantitatif** : ont ainsi été concernés 81 orienteurs de haut-niveau :

- 51 en liste ministérielle :
 - 23 SHN : 4 Senior, 19 Relève
 - 8 Sportifs « collectif nationaux »
 - 20 Sportifs Espoirs
- et 30 sportifs en Groupe France hors liste ministérielle :
 - 15 du Groupe -18
 - 15 du Groupe CO à VTT A

Bilan qualitatif

- 4 sportifs en liste ministérielle n'ont pas réalisé leur surveillance médicale réglementaire, ils ont tous les 4 arrêté leur carrière sportive de haut-niveau en début d'année 2021 pour raisons professionnelles ou d'études incompatibles avec la poursuite du haut-niveau.
- Aucun certificat médical de contre-indication temporaire aux sports n'a été délivré suite à cette surveillance médicale réglementaire.

Composition de la commission

Membres : Dr Joël POULAIN, Médecin élu au Comité directeur ; Dr Caroline FER et Dr Marion DELESPIERRE, Médecins du Pôle France Loire ; Dr Thibault STIERNON, Médecin du Pôle France Jeune de Clermont-Ferrand ; Dr Tanguy MALGOYRE, Médecin du Pôle Espoir de Fontainebleau ; Médecins des équipes de France : Dr Fabrice DESCOMBES, Dr Agnès EUDIER, Dr Julien PETIT, Dr Isabelle VAYSSE

Membres associés : Jean-Frédéric GERVAIS et Guillaume RIBAUT Masseur-Kinésithérapeutes des équipes de France



COMMISSION JUGES ET ARBITRES

Denis GENEVES, Président

Cette année 2021 a été marquée une nouvelle fois par la pandémie, néanmoins avec les dispositions sanitaires édictées, que les organisateurs ont toujours appliquées et en règle générale toujours respectées par les participants, nous avons pu avoir une activité sportive, certes limitée, mais existante nous laissant entrevoir une sortie de crise par le bon côté.

La commission tient à féliciter les experts (titulaires et stagiaires) régionaux et nationaux qui ont su s'adapter aux nouvelles situations rencontrées (changements de date, de lieux, des nationales devenant championnats de France...).

La commission note une nouvelle fois les engagements forts des organisateurs qui ont accepté un report des organisations avec toujours une grosse charge de travail supplémentaire. Mais tout n'a pas été rose et nos pensées vont vers ceux qui ont cru jusqu'au bout à leur projet mais qui ont dû jeter l'éponge et ceci après plusieurs années de préparation.

Au cours de l'année 2021 les membres de la commission Juges et Arbitres ont participé à :

- une réunion en visioconférence avec le Président de la FFCO et la DTN la matinée du 1er septembre ;
- une réunion au siège de la FFCO le 21 septembre ;
- une réunion au siège de la FFCO le 3 décembre ;
- interventions lors du séminaire des CCN/TN des 4 et 5 décembre à Paris. À cette occasion nous tenons à remercier la commission formation pour la qualité du séminaire proposé tant au niveau du contenu qu'au niveau des orateurs (un grand merci tout particulier à Charly) ;
- au séminaire TN et CCN de CO à VTT les 15 et 16 janvier 2022 à Fontainebleau participation de Nelly DEVILLE ;
- au séminaire TR/CCR du 18 décembre de la Ligue Ile-de-France au siège du CROSIF à Paris intervention de Patrick SAINT UPÉRY ;
- mise à jour du fichier des RK avec prise en compte des courses nationales et des championnats de France de 2020 et 2021 qui ont pu avoir lieu (merci à là aussi à Charly pour son aide).

Ces différentes réunions ont été un moment de synthèse du travail sur le mémento du corps arbitral. Nous avons aussi, avec la DTN, poursuivi le travail sur les fiches de suivi de mission (AN, CCN, DN) et une fiche rapport à l'intention de l'organisateur. Nous avons aussi préparé nos interventions pour le séminaire CCN/TN des 4 et 5 décembre.

D'autre part les membres de la commission ont continué à assurer leurs missions d'expertise.

Concernant les retours des synthèses des expertises régionales nous n'avons cette année que très peu de retours et nous rappelons leur importance. Non seulement ces synthèses nous permettent d'analyser les événements au niveau régional mais elles doivent aussi être à la base des organisations des séminaires des experts régionaux.

Nous en profitons pour rappeler l'importance de ces séminaires pour le maintien de la qualité de nos courses et l'homogénéité des décisions, notamment arbitrales, qui pourraient être prises et surtout n'oubliez pas de nous en informer afin que nous puissions dans la mesure de nos possibilités y assister.

Concernant les tâches et échéanciers des DAR nous allons faire une proposition adaptée aux situations régionales en nous appuyant notamment sur des exemples d'ores et déjà transmis par des Ligues (merci à elles pour ce travail).

Nous tenons à remercier le secrétariat qui assure le suivi du retour des comptes rendus.



Au programme de l'année 2022

Nous nous engageons sur les objectifs suivants :

- travailler sur le mémento du corps arbitral (suite et fin c'est promis !!) ;
- réaliser les synthèses des rapports d'expertises ;
- préparer une formation pour les organisateurs avec la commission formation ;
- préparer le séminaire national DN/AN des 3 et 4 décembre 2022 ;
- participer aux séminaires de zones.

Composition de la commission

Nelly DEVILLE, Bertrand PATURET, Philippe POGU et Patrick SAINT-UPÉRY



COMMISSION FORMATION

Dominique BRET, Présidente

L'année 2021 a encore été marquée par deux faits. D'une part, la formation a été bien impactée par la crise sanitaire, les modalités en présentiel ayant été mises à mal pendant une grande partie de l'année. D'autre part, suite aux élections, une nouvelle équipe - merci à Thierry Vermeersch de son investissement comme président de la commission jusqu'à fin mars - a pris en charge ce dossier d'où un temps nécessaire pour prendre la mesure des dossiers.

La commission s'est réunie deux fois en formation plénière (13 avril et 8 novembre) et trois fois en formation restreinte - présidente de la commission, DTN et CTS en charge du dossier - (30 mars, 23 novembre et 16 décembre) - plus deux réunions élargies (7 janvier ; 8 mars) sans compter les réunions de zone au cours desquelles la formation a été abordée, en lien avec la réécriture du projet fédéral.

Les points marquants de l'année :

- réunion autour de la professionnalisation, axe fort du projet fédéral 2021-2024, avec des échanges d'expériences très constructifs ;
- réflexion autour de la problématique des CQP et de l'absence de diplômes professionnels en Course d'Orientation ; des axes à développer au niveau des diplômes fédéraux ;
- prise de décision quant à la durée pour valider une formation régionale ou nationale ;
- échanges en vue d'un sondage auprès des ligues et des formateurs afin de revoir, pour plus de professionnalisation des bénévoles, l'architecture et les modalités de formation ; de compléter les champs existants (organisateur/directeur de course, sport santé) ;
- mise en place de formations nationales : TN - 4 et 5 septembre, CO VTT - et de séminaires : Moniteur - 16 et 17 octobre, TN/CCN - 4 et 5 décembre ; TN CO à ski
- mise en place de formations nationales et de séminaires : TN - 4 et 5 septembre ; Moniteur - 16 et 17 octobre ; TN/CCN - 4 et 5 décembre ; Traceur et contrôleur des circuits CO à ski - 11 et 12 décembre ; Formation de formateurs Cartographie de Proximité - 11 et 12 décembre ; 3 Formations de formateurs Animateur - 15 juin, 3 juillet et 15 novembre ; Formation de formateurs TR/CCR - 3 juillet ;
- mise en œuvre d'une session de formation CQP cartographe de cartes de course d'orientation (session à cheval entre 2020 et 2021) en partenariat avec le CREPS de Vichy : 5 diplômés, 2 en formation initiale et 3 en VAE ;
- mise en œuvre d'une session de formation CQP animateur de CO en partenariat avec le CNSNMM de Prémanon : 9 diplômés en formation initiale ;
- mise en œuvre d'une formation en partenariat avec la FF Handisport (le 30 novembre) à destination des organisateurs de raids handisport (fondamentaux de la CO et traçage) ;
- préparation du calendrier des formations 2022 (qui reste à finaliser) : séminaire DN/AN ; formation TN ; formation Entraîneur ; formation Moniteur sur demande de 2 ligues ;
- explicitation de la formation Lutte contre les violences en vue de sa mise en œuvre en 2022 ;
- révision de la fiche "Prise en charge financière" des formations ;
- début de restructuration de la formation : définition d'un module "maîtrise de l'activité" ; révision des formations d'animateur, moniteur et entraîneur ; ébauche pour TR et CCR ;

sans compter la gestion au quotidien des validations de formations, des demandes de VAE...

Par ailleurs, la commission était présente lors des réunions de l'OC Sport organisée en présentiel/distanciel les 21 janvier, 13 septembre, 23 novembre.



Quelques statistiques :

- 124 diplômes attribués = 49 animateurs ; 11 animateurs CO à VTT ; 2 moniteurs
21 TR ; 4 TR CO à VTT ; 12 TN ; 3 CCR ; 4 CCR CO à VTT ; 4 CCN
13 DAR
- 10 ligues = 24 en AURA surtout animateur
23 en Grand Est surtout des animateurs, la moitié CO à VTT
23 en Nouvelle-Aquitaine dont la moitié comme traceur, un tiers DAR et un cinquième CC
19 en Occitanie dont la moitié traceur, 40 % environ animateur
15 en Ile-de-France dont la moitié animateur
8 en Bretagne comme animateur
7 en Bourgogne-Franche-Comté surtout traceur
2 en Centre-Val de Loire, 1 en Normandie et 1 en Pays de la Loire.

Les chantiers ne manquent pas pour la commission.

Après avoir pris la mesure au cours de l'année 2021, des différents domaines à suivre et faire avancer, le chantier principal en 2022 consistera à finaliser l'architecture de formation, en y incluant les nouvelles propositions, afin qu'elle soit opérationnelle pour 2023 ; à suivre le dossier de la formation professionnelle (CQP ou autres).

Composition de la commission

Sylvine BROUTÉ, Bernard DAHY, Pierrick MERINO, Daniel POËDRAS, Michel HUET, Rémi GARDIN (CTS)



CONSEIL NATIONAL DE L'ETHIQUE

Jean-Paul TERS, Président

RAPPORT ANNUEL 2021

Rappelons rapidement que la loi du 1^{er} mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, impose à chaque fédération délégataire d'établir une charte d'éthique et de déontologie qui lui est propre et de mettre en place en son sein un comité doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant, habilité à saisir les organes disciplinaires compétents et chargé de veiller à l'application de cette charte et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts.

Le Comité directeur de la Fédération a adopté sa charte d'éthique et de déontologie le 30 septembre 2017 et installé son Conseil national de l'Ethique le 8 décembre 2018. Ont été nommés Marie-France-Charles, Michel Chariou, Pierre Durieux et Jean-Paul TERS, ce dernier étant désigné comme président. La charte a ensuite été amendée par le Conseil national de l'Ethique le 31 mai 2019 et ces modifications adoptées par le Comité directeur en sa réunion du 15 juin 2019. Elle est en ligne sur le site fédéral à l'adresse : <https://www.ffcoorientation.fr/ethique-et-integrite/chartes/>

Selon les statuts et le règlement intérieur de la Fédération française de Course d'orientation, ledit Conseil devait être renouvelé fin 2021 pour une nouvelle olympiade. Ce qui a été fait par le Comité directeur fin décembre. Les quatre membres sortants ont été reconduits dans leurs fonctions. A ceux-ci, s'ajoutent deux nouveaux membres nommés au même moment, à savoir Michel Ediar et Sandrine Taisson. Jean-Paul TERS a été reconduit comme Président. Les quatre membres sortants renouvelés remercient les membres du Comité directeur pour leur confiance.

Activités 2021

A la suite de l'assemblée générale électorale du 20 mars 2021, le CNE a pris connaissance de toutes les déclarations des intérêts de tous les nouveaux membres du comité directeur ainsi que celles des membres des différentes commissions statutaires, établies conformément à notre charte. Ces déclarations n'appellent pas de commentaire. Elles seront conservées au siège de la fédération.

Toutefois le Conseil national de l'Ethique n'a pas effectué la même démarche avec les Ligues et les Comités départementaux. Pourtant, il serait sans doute utile qu'un suivi soit aussi réalisé à ces niveaux. Le Conseil national de l'Ethique exprime le souhait qu'un correspondant (unique pour une ligue et les comités départementaux) soit désigné, avec pour mission le contrôle de toutes les déclarations des membres élus des ligues et des comités départementaux. Ce correspondant devrait rendre compte de sa mission au Conseil national de l'Ethique à chaque nouvelle élection.

Ces déclarations seraient archivées au secrétariat de la Ligue.

Le Conseil national de l'Ethique n'a constaté en 2021 aucun non-respect à notre charte d'éthique.

Il n'a eu besoin de saisir aucune des commissions disciplinaires.

Il n'a pas eu à traiter de problème de fond.

Il n'a été saisi ni par une instance sportive, ni par un(e) licencié(e).

Le 10 décembre dernier, il a simplement donné un avis juridique au Comité directeur sur une interprétation erronée de sa décision en date du 31 octobre 2019.

De ce fait, et aussi à cause de la crise sanitaire de la COVID, contrairement à notre règlement intérieur, il ne s'est pas réuni en 2021 au siège de la fédération. Cette réunion annuelle (a minima) est reportée à 2022, si la situation le permet à nouveau.





La situation générale de la FFCO est donc positive pour le moment.

Pour autant, tout n'est pas parfait, sur un point bien précis, concernant, en particulier, les instances régionales et départementales. L'article 2.3 de la charte nous demande de favoriser la pratique féminine ainsi que l'égalité de présence des femmes et des hommes aux fonctions dirigeantes.

Un simple sondage effectué après les dernières élections révèle que cette égalité de présence n'est pas respectée au niveau régional et départemental.

Le Comité directeur (national) respecte depuis longtemps cette règle. Le Conseil national de l'Ethique est bien conscient de la difficulté pour les instances déconcentrées de trouver des femmes qui seraient volontaires et disponibles pour s'impliquer dans des fonctions dirigeantes. Pourtant, aujourd'hui, ces instances doivent s'investir encore davantage pour réaliser cet objectif.

Composition de la commission

Michel CHARIAU, Marie-France CHARLES, Pierre DURIEUX, Michel EDIAR, Sandrine TAISSON



COMMISSION PRATIQUES SPORTIVES

Nelly DEVILLE, Présidente

Cette année 2021 qui a commencé fin mars et dont la pratique n'a redémarré qu'en juin a été très active surtout pour la commission pédestre (avec de nombreuses visioconférences) et la commission calendrier qui a beaucoup couru après les dossiers et les experts...

Afin de répondre au plan sportif fédéral, de nombreuses discussions et réflexions ont ciblé essentiellement :

- le développement de l'activité, en particulier des courses urbaines et des courses de proximité
- de nouveaux modes de qualifications aux championnats de France individuels
- l'ouverture aux jeunes et aux vétérans du championnat de France de Sprint
- la clarification de certaines phrases du règlement des compétitions, en particulier sur la labellisation d'une course au classement national et sur l'usage des titres de participation.
- la dissociation du classement national et des redevances
- une proposition d'évolution du calcul du CN
- les courses à étapes (en dehors de O'France) gérées régionalement

SOUS-COMMISSION CO A PIED

Pierrick MERINO, responsable

La sous-commission de Course d'Orientation pédestre a vocation à proposer aux dirigeants fédéraux des idées sur le développement de la discipline en particulier en proposant des évolutions dans les domaines de l'organisation et du règlement des compétitions.

La sous-commission s'est réunie à plusieurs reprises en visio-conférence, parfois avec les sous-commissions classement et calendrier.

Conformément aux ambitions du projet fédéral, le sujet complexe des qualifications aux championnats de France pédestres individuels a été revu, dans un objectif d'harmonisation et de simplification.

Un certain nombre de points du règlement des compétitions ont par ailleurs été repris et sont à retrouver dans le document « Quoi de neuf dans le RC 2022 », tels que par exemple, davantage de souplesse pour les échelles d'impression de cartes pour certaines catégories.

Les modalités d'évaluations des critères du Championnat de France des Clubs ont été également légèrement revus pour plus de cohérence.

Un format de courses à étapes régionales, à dissocier d'O'France a également été créé ce qui correspond à une demande de plusieurs ligues

D'autres points de réflexion sont également au programme de l'année à venir. N'hésitez pas à faire remonter officiellement vos remarques sur le RC au secrétariat fédéral qui le retransmet à la commission pour alimenter nos réflexions.

Composition de la sous-commission

Nelly DEVILLE - Alain ANTOINE, Yannick BEAUVIR, Benjamin CLEMENT-AGONI, Pierre DELENNE, Fabrice LAPERGUE, Sylvie MARCHESIN, Patrick ROBIN et Simon LEROY (CTS)



SOUS-COMMISSION CO A VTT

Dominique ETIENNE, responsable

La sous-commission de Course d'Orientation à VTT composée de 7 membres, a un rôle moteur dans l'attractivité de la discipline. Elle propose aux dirigeants fédéraux des idées sur son développement, en particulier sur le calendrier national, sur l'organisation des compétitions et sur les règles spécifiques. Elle contribue à la visibilité de la discipline au sein de notre fédération, comme à l'extérieur ainsi que la répartition de la pratique sur le territoire, sont ses priorités.

Règlement spécifique

La saison 2021 a vu l'attribution des titres de Champion de France sur le format sprint comme pour les autres formats et une différenciation sur les niveaux technique et physique/ pilotage. En 2022, les échelles de carte pourront être agrandies à partir des catégories D/H60.

Compétitions

- **Nationales** : malgré une saison débutée en juin, les six Championnats de France ont pu se dérouler et douze courses inscrites au classement national ont permis de maintenir une activité compétitive au sein des Ligues. Pour 2022, les six Championnats sont programmés dans 3 zones différentes (SE, NO et NE) ainsi que trois WK de Nationales (SE, SO et NO).
- **Internationales** : la France reste une nation forte de la CO à VTT avec deux médailles d'argent aux Championnats du Monde junior : Lilou Pauly sur le sprint et Albin Demaret Joly sur la Mass Start. Aux Championnats d'Europe, excellent niveau de performance chez les jeunes : le titre pour le relais masculin et le bronze pour les féminines, en individuel l'argent pour Margaux Leclerc sur le sprint et le bronze pour Augustin Leclère sur la Longue Distance. La sous-commission remercie André HERMET pour sa collaboration à nos travaux et le félicite pour les résultats obtenus avec le groupe France.

Perspectives

- Proposer l'obligation de mettre en place des bases programmées pour le pointage à distance sur toutes les compétitions nationales.
- Trouver des référents dans chaque Ligue.
- Favoriser la mise en place des nouvelles normes cartographiques « ISMTBOM 2022 » et les rendre obligatoires pour les courses nationales dès 2022.
- Attirer des jeunes non licenciés.
- Motiver les experts.

Composition de la sous-commission

Nelly DEVILLE - Michel DENAIX, François LORANG, Nicolas PINSARD, Alain POURRE et André HERMET (CTS)



SOUS-COMMISSION CO A SKI

Michel DENAIX, responsable

Bilan de la spécialité de la dernière saison Hiver 2021

Deux dossiers de Championnats de France

- Par O'Jura ; Sprint, MD et poursuite. Courses inscrites au Ski'O-tour, Nationales Suisse dont 2 étaient prévues.
- Par Valence Sport Orientation ; LD et Mass-Start.

Quelques initiatives locales.

Organisation des championnats

Malgré un enneigement suffisant et une préparation active jusqu'au dernier moment les conditions sanitaires en vigueur n'ont pas permis d'avoir les autorisations d'organisation. La compétition du Jura pense au report pour 2023, à nouveau au calendrier du Ski'O-tour ; celle du Vercors est annulée par le VSO sans report.

Course de proximité

En Isère 3 journées avec des parcours temporaire d'orientation, ont été mises en place. Animations gratuites réalisées à l'initiative du club Orient'Alp.

Universiades 2021

Le report de l'édition était prévu en décembre 2021. La manifestation a été annulée.

La Fédération n'avait pas prévu d'envoyer une délégation.

JMMH 2021 en Allemagne (Jeux Mondiaux Militaire Hiver)

Le report de l'édition 2021 prévu en mars 2022 a été annulé. L'équipe de France Militaire avait remporté des médailles lors des 3 premières éditions.

Règlement des compétitions

Pas de modifications demandées.

Avenir

Deux dossiers d'organisation pour la saison 2022, une dans le Vercors Drômois avec le CROCO et une dans le Chablais avec Bol d'Air ; renouvellement des animations par le club d'Orient'Alp. Des pistes pour 2023, Jura avec le Ski'O-tour, Savoie la Plagne...

Mise en place d'une formation de traceur en décembre 2021 afin de préparer dans de bonnes conditions les épreuves de 2022.

Création d'un ELO à Ski à Champagny en Vanoise (CDCO73). Inauguration février 2022.

De nombreux parcours temporaires d'orientation à ski ont été mis en place dans les stations, souvent en liaison avec les ESF ou les écoles locales (Ancelle, Autrans, Chapelle d'Abondance, etc.)

Aide de la cellule communication de la FFCO pour la diffusion des actions et annonces.

Rappel des demandes qui sont toujours d'actualité (voir CR réunion mars 2019) : Peut-il y avoir des évolutions sur les trois demandes principales, à savoir une aide d'un cadre technique (nous sommes bien conscient de la difficulté de ce point avec leur diminution au sein de la fédération et les tâches affectées à chacun d'eux), une présence française aux championnats du monde et une ligne budgétaire de fonctionnement et/ou compétition.

Nous avons intégré dans nos annonces de courses, que les compétitions nationales organisées en France pourraient servir de sélection dans les catégories H/D seniors pour une éventuelle participation à des épreuves internationales. De telles sélections sont considérées comme incontournables par la DTN.

Composition de la sous-commission

Nelly DEVILLE - Laurent ASTRADE, Charlotte BOUCHET, Michel DENAIX, Christina FRITZ, Rudy GOUY, Aurore IVALDI, François JANOD, Thomas PARDOEN et Joël POULAIN



SOUS-COMMISSION RAID ORIENTATION

Mireille SAVORNIN, responsable

La sous-commission fait le point sur la désignation des arbitres, délégués et contrôleurs pour les épreuves de raids faisant partie de la coupe de France des raids, puis la validation des épreuves.

Elle veille aux bilans et à la diffusion des informations, des résultats des épreuves.

Suite au confinement survenu en mars 2020 nous n'avons plus organisé de réunion en présentiel ce qui ne facilite pas les échanges.

En 2021 ont eu lieu le

- Raid O Bivwak 22-23 Mai 2021 reporté en juin 2021 (confinement)
- Raid de la Blanche, 11/12/ septembre 2021

Quant au Raid Bombis décision du 23 avril 2021 : annulation compte tenu des incertitudes liées à la pandémie (reprises activités, conditions de pratique, autorisation de déplacement, ...) et de l'ampleur des travaux de cartographie restants.

La sous-commission s'est réunie le samedi 20 novembre 2021 en visio pour faire le point 2021 et préparer la saison 2022. Sont prévus en 2022 :

- Raid O Bivwak 4/5 juin 2022
- Raid Bombis : il n'aura pas lieu en 2022, les championnats de France LD étant en concurrence sur la date.
- Raid de la Blanche, 10/11/ septembre 2022

La nouveauté pour 2022 est le changement de prise en charge des arbitres, délégués et contrôleurs, ainsi que le calcul de la redevance fédérale.

Pour les autres points nous n'avons rien changé au règlement des raids.

En Nouvelle Calédonie, le club « Convergence » avait comme projet de poursuivre l'organisation de raids identiques aux nôtres mais à ce jour pas de nouvelles : à relancer.

En conclusion, le confinement continue de perturber les diverses organisations ; le budget des raids est conséquent et on doit attendre les dernières mesures sanitaires pour réagir.

La responsable de la commission souligne que les responsables doivent également faire un effort pour retourner les informations demandées.

Laura CARRA et moi-même communiquons assez régulièrement.

Nous regrettons le départ de Christine RAUCOULES qui a choisi de laisser sa place pour des raisons personnelles.

Merci à elle pour tout le travail accompli.

Composition de la sous-commission

Nelly DEVILLE - Jacques AMIOT, Laure CARRA, André COLLOMB, Bernard DAHY, Georges DELI, Bruno HABERKORN, Bernard LOYAU, Bernard MORTELLIER et Valérie POURRE



SOUS-COMMISSION CALENDRIER

Sylvie MARCHESIN et Benjamin CLEMENT-AGONI, responsables

Au sein de la Commission Pratiques Sportives, la sous-commission Calendrier pilote l'élaboration du calendrier national. Elle est chargée de fixer les dates du calendrier, de lancer les appels à candidatures, d'assurer le suivi administratif des dossiers de candidatures pour les compétitions nationales (groupes B1 et C1) et de désigner les experts nationaux (en lien avec la Commission Juges Arbitres) et les experts stagiaires (en lien avec la Commission Formation).

Après la saison blanche que nous avons connue en 2020, année durant laquelle nous n'avons pas pu organiser le moindre Championnat de France, la crise sanitaire a de nouveau fortement perturbé le calendrier des compétitions en 2021. Elle nous a en effet contraints à annuler tous les Championnats de France prévus lors du 1^{er} semestre (qui pour certains étaient déjà des reports de 2020).

3 organisateurs de compétitions annulées en 2020 puis en 2021 n'ont pas souhaité reporter leurs organisations une 2^{ème} fois :

- Le club SCAPA Nancy, organisateur des Nationales Nord-Est prévues les 27 et 28 mars 2021.
- Les Comités Départementaux de la Loire et de l'Allier, organisateurs du Championnat de France de Relais-Sprint, du Championnat de France de Moyenne Distance et du Championnat de France des Clubs prévus du 13 au 16 mai 2021.
- Les clubs Tout Azimut Fameck et Sports Orientation Lunéville, organisateurs du Championnat de France de Longue Distance et du Championnat de France de Relais de catégories prévus les 12 et 13 juin 2021.

Nous imaginons leur immense déception et nous les remercions pour tout le travail accompli !

Soucieux de conserver dans notre calendrier 2021 des Championnats de France, nous avons proposé aux organisateurs des compétitions prévues au second semestre de reprendre l'organisation de ces Championnats :

- Le Comité Départemental de la Savoie a repris l'organisation du Championnat de France de Relais de catégories et du Championnat de France de Moyenne Distance les 29 juillet et 1^{er} août 2021.
- Le club Brive Corrèze CO a repris l'organisation du Championnat de France de Relais-Sprint et du Championnat de France de Longue Distance les 4 et 5 septembre 2021.

Un grand merci à eux !

Il avait également été proposé aux Comités Départementaux de l'Aude et de l'Hérault de transformer le Critérium National des Equipes en Championnat de France des Clubs, mais l'organisation du CNE (lui-même reporté de 2020) étant déjà très avancée au moment où nous avons contacté les organisateurs, ces derniers n'ont pas souhaité donné suite.

Suite à l'Assemblée Générale électorale de mars 2021, la sous-commission Calendrier a organisé le 9 avril une réunion de la Commission Pratiques Sportives pour préparer le calendrier 2023 et discuter de pistes d'évolutions du calendrier national, dans le cadre du projet fédéral 2021-2024.

Ces évolutions ont été adoptées par le Comité directeur et certaines sont d'ores et déjà en application :

Pour les Nationales :

- Suppression de la rotation géographique des Nationales et des dates imposées afin de laisser plus de libertés aux organisateurs. Seule contrainte : intervalle minimum de 2 semaines (3 semaines optimum) entre un week-end de Nationales et un week-end de Championnats de France. Les Nationales peuvent donc théoriquement être réparties sur toute l'année (printemps, été, automne). Il n'y a pas nécessairement 4 Nationales par an.
- Publication sur le site fédéral d'un état des candidatures reçues (pour que les candidats potentiels puissent consulter les candidatures déjà reçues, ce qui évite les doublons).



Courses à étapes :

- O'France est désormais la seule course à étapes nationale relevant de la responsabilité de la FFCO (groupe C1).
- À partir de 2022, les autres courses à étapes deviennent des courses à étapes régionales relevant de la responsabilité des Ligues (groupe D2).

Réflexions à mener en 2022 :

- Avec la Commission Jeunes : création d'un événement national exclusivement réservé aux jeunes : 1 week-end « Jeunes » fin juin (même week-end dans toutes les Ligues) + 1 compétition réservée aux jeunes lors du week-end de Championnats de France en août.
- Avec la Commission Développement Durable : prendre davantage en compte le développement durable dans le calendrier des compétitions.

Comme tous les ans, nous tenons à remercier Nathalie MATTON pour son suivi rigoureux des dossiers.

SOUS-COMMISSION CLASSEMENT

Fabrice LAPERGUE, responsable

Au niveau de la gestion du courant, la commission a reçu de nombreux messages sur la remontée des résultats de courses suite à la reprise post crise sanitaire. Le manque de courses ayant impacté à la baisse les points CN des coureurs, il y a eu de nombreux cas de blocage à cause de la règle des +3000 points où un arbitre doit passer par la commission pour importer les résultats. Devant la multiplication des blocages, nous avons décidé de rendre autonome les arbitres sur cette règle et les autres cas de blocage et de juste faire envoyer un message à la commission afin qu'elle puisse agir à posteriori.

Par rapport à la gestion de la stabilité du système, nous sommes restés sur une période glissée de 365 jours en gelant les périodes sans course. Après une première période du 16/03/2020 inclus au 16/08/2020 exclu (153 jours), une seconde période du 1/11/2020 inclus au 1/06/2021 exclu (212 jours) a été ajoutée. Ainsi 365 jours ont été gelés, permettant la prise en compte des courses 2 ans en arrière. Cette mécanique de gel de période permet de sortir progressivement des effets du manque de course et tout sera revenu à la normale au 01/06/2022 avec 365 jours continus.

Toujours par rapport à la stabilité du système, la commission a été alertée sur des résultats de courses aberrants. D'octobre à décembre 2021, la commission a donc étudié ces problèmes de calcul et a constaté une défaillance des règles de calcul de la valeur de course dans certains cas particulier. Cette défaillance pouvait aller jusqu'à n'attribuer aucun point sur un circuit avec plusieurs dizaines de coureurs classés. Après l'étude de ces cas et la réalisation de simulations, la commission a établi une proposition de correction de ces règles avec un recalcul sur les 2 dernières années. Cette proposition est sans changement de la formule elle-même, tout en se laissant cette possibilité dans un second temps. Cette proposition a été soumise au vote du Comité directeur en janvier 2022.

Composition de la sous-commission

Nelly DEVILLE - Valérie BERGER-CAPBERN, Xavier BREGNAC, Pierre DELENNE, Nelly DEVILLE, Pierrick MERINO, Patrick ROBIN, Jean-Philippe STEFANINI et Gaël UTARD



COMMISSION COMMUNICATION

Vincent FREY, Président

L'activité de la communication fédérale a connu une nouvelle dynamique en 2021 avec en point d'orgue la diffusion en direct de compétitions de course d'orientation à la télévision française.

Ceci a été possible grâce au travail tout au long de l'année d'un chargé de communication : Robin DEVRIEUX de janvier à fin octobre, et Audrey DUQUENNE depuis la mi-novembre.

La stratégie de communication menée en 2021 par la fédération a permis :

- De diffuser en direct sur TV 8 Mont Blanc les championnats de France de Moyenne Distance à La Plagne et de Sprint à Béziers
 - 4h de direct par course
 - 5000 à 8000 spectateurs devant leur télé ou sur internet
- De diffuser en direct sur TV 8 Mont Blanc quatre courses des Championnats du Monde en République Tchèque
 - 13h de direct
 - entre 3000 et 6000 spectateurs devant leur télé ou sur internet
- De faire paraître des reportages ou interviews dans la presse nationale et régionale
- D'accroître la présence de la FFCO sur les réseaux sociaux à travers ses comptes Facebook, Instagram, Twitter, Youtube et LinkedIn :
 - mise en place de campagnes #unprintempsdebalises, "C'est trop bon de faire du sport en club"
 - réalisation de vidéos promotionnelles à destination du grand public
 - réalisation de vidéos à destination des clubs - "Votre club c'est vous !" (partage d'expérience)
 - suivi des équipes de France (stages, présentation des équipes, compétitions internationales, interviews, ...)
 - promotion des compétitions nationales
- De mettre en avant la course d'orientation lors du Salon des Maires (stand et conférence)
- D'éditer 3 numéros du magazine fédéral « COMag »
- D'éditer 10 « LettreOClubs »
- D'éditer 3 « LettreOLicenciés » - nouvelle lettre d'information à destination des licenciés
- D'éditer le n° 10 du « Bulletin de Liaison des Experts »

Composition de la commission

Sylvine BROUTÉ, Chantal BURBAUD, Bernard DAHY, Céline DODIN, Daniel POËDRAS, Jean-Philippe STEFANINI, Jean-Claude RAGACHE



COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Dominique ETIENNE, Président

1. Bilan 2021

Contexte

Développement durable = aspect qui va devenir de plus en plus important, en général, et en particulier pour notre Fédération.

Un point vital pour la CO sera de préserver l'accès à ses terrains de pratique, tout en respectant les contraintes liées à la biodiversité.

Réunion de lancement le 11 Octobre.

- 2 objectifs généraux :
 - assurer la contribution de la FFCO aux enjeux de préservation de l'environnement et de la biodiversité ;
 - assurer une prise en compte pertinente des contraintes environnementales sur la course d'orientation, en particulier éviter toute contrainte injustifiée pour les organisateurs, et pour l'accès aux terrains de pratique.
- 10 axes de travail définis.

2^{ème} Réunion : 1^{er} Décembre: définition d'un 1^{er} plan d'actions (cf ci-après)

+ Demande d'un référent par Ligue pour faire remonter les problématiques locales, et pour décliner localement les actions.

Résultats et faits marquants Développement Durable 2021

- **Charte Développement Durable des Organisateurs d'évènements sportifs V2 (MdS /WWF)**
 - Recommandation de la Commission DD en faveur d'une signature de la charte par la FFCO.
 - Signature de la Charte par le Président de la FFCO en Déc.21, avec inscription de 10 évènements, les 7 championnats de France, la Nationale NO pédestre, le raid O'Bivwak et les 3 Jours de Pâques.
- **Enquête IOF sur les impacts sur la CO des aspects environnementaux**
 - Réponse FFCO préparée par la Commission DD.
- **Déploiement de la licence dématérialisée pour 2022**
- **Suppression des justificatifs papiers pour les remboursements des bénévoles**

Remarque : malgré l'importance reconnue du sujet Développement Durable

- la Commission manque encore de participants pour faire avancer efficacement les actions identifiées ;
- et les retours des Ligues sont encore trop peu nombreux.

Composition de la commission

Patrick CAPBERN (coordonnateur), Valérie BERGER-CAPBERN, Bernard DAHY, Céline DODIN, Christophe GOUTAUDIER



2. Perspectives et Objectifs Développement Durable 2022

1^{er} plan d'actions 2022 défini sur 8 axes de travail

Axe	Action	Objectif	Resp.	Avancement, commentaires	Statut
Organisation éco-durable des compétitions	1- Voir Check-list du Délégué National (à mettre à jour)	31/03/2022	Patrick, Bernard	En liaison avec la Commission Arbitrage. Le guide arbitral rédigé par la commission arbitrage a été mis à jour fin 2020. L'annexe "Délégué" dans les § 16 et 17 traite du DD	En cours
Formation/sensibilisation aux enjeux environnementaux, Communication interne	2- En particulier vers les jeunes (écoles de CO), 2.1 formation ANIM à compléter par des aspects environnementaux	à définir	Valérie avec DTN	DTN et Resp. commission formation contactés; refonte formations en cours --> en attente.	en attente
	2- En particulier vers les jeunes (écoles de CO), formation ANIM à compléter par des aspects environnementaux 2-2 Préparer un support d'information à l'usage des Ecoles de CO	31/03/2022	Dominique	en liaison avec la Commission Jeunes	A lancer
	12- Définir et lancer un concours DD pour les Ecoles de CO	30/06/2022	Valérie, Dominique	en liaison avec la Commission Jeunes	A lancer
Accès aux terrains de pratique et études d'impact	3- Etude d'impact O'France 2021 du Lycée agricole de Lons: article O'Mag à demander à la Ligue Bourgogne-Franche-Comté (V.Palcau & P.Vidiera), y compris sur la démarche initiale auprès des étudiants	31/12/2021	Valérie	Demande faite, pas de réponse, à relancer.	En cours
	4- Collecter auprès des Ligues les cas les plus critiques d'accès aux forêts et comment ils ont été traités	31/01/2022	Patrick	eml envoyé début Déc.2021. Rappel le 24/1. CD81: dossier en cours de constitution Pas d'autres retours Ligues	En cours
Transports et Calendriers	5- Avantager co-voiturage & minibus : 5.1. Collecter auprès des ligues les bonnes pratiques	15/01/2022	Patrick	eml envoyé début Déc.2021. Rappel le 24/1, pour réponse pour fin Janvier. Pas de retours Ligues	En cours, en retard
	5- Avantager co-voiturage & minibus : 5.2 Elaborer des propositions d'amélioration	31/03/2022	Patrick + x		
	6- Réflexion sur calendrier national pour minimiser les déplacements	31/03/2022	Comm. Calendrier	via Valérie & Dominique Dans le cadre des réflexions sur calendrier 2024. Grouper 2 WE actuels?	En cours
	10- Elaborer des recommandations pour les calendriers Ligues	31/03/2022	Patrick, Christophe	Compétitions plus locales (Départementales, cf Ligues GE et OC), groupement de courses sur un WE,.. Regarder les calendriers ligues actuels.	A lancer
Matériels et équipements éco-durables	7- Encourager les bourses aux occasions (bourses permanentes, clubs,...): 7.1. Retour d'expérience auprès des Ligues sur CNE, Nat.NE 2019, ou autres évènements hors CO	28/02/2022	Christophe, Dominique	CNE: tout a capoté du côté de la bourse aux vêtements, en raison d'une communication ratée --> pas de bilan de ce côté. Nat.NE 2019: n'a pas bien marché, mais application au club avec succès;	En cours
	7- Encourager les bourses aux occasions (bourses permanentes, clubs,...): 7.2. Faire une proposition de bonnes pratiques	31/03/2022	Christophe, Dominique	Champ. FFSU mai 2022 comme banc d'essai.	A lancer
Utilisation plus consciente d'internet, des réseaux sociaux et messagerie	8- Identifier et encourager les bonnes pratiques pour le numérique	?	Comm. Numérique	via Valérie: contact pris avec la Comm. Numérique.	En cours
Partenariats	9- partenariat MAIF sur ramassage déchets et recyclage : 9.1 évaluation des actions passées (O'Bivwak, NatSO, CF Sprint) ou à l'occasion d'autres courses	15/02/2022	Christophe, Bernard	O'Bivwak: pas encore de retour Nat.SO: réponse en attente CF Sprint: rien de fait	En cours
	9- partenariat MAIF sur ramassage déchets et recyclage : 9.2 A venir : Pâques en Alsace, Nat XX, + WOD (3 evts): leur rappeler les objectifs, communiquer les bilans passés	31/03/2022	Christophe, Bernard	Communication bilans: via O'Mag	A lancer
Fonctionnement interne FFCO	11. Vérifier (avec BNF) si l'envoi des cartes papier à la FFCO peut être évité pour les déclarations de cartes	30/04/2022	Comm. Carto	via Valérie	A lancer



COMMISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Daniel POËDRAS, Président

La commission a débuté une réflexion sur le développement territorial au 2^e semestre 2021 en s'appuyant sur un travail initial de Thierry Vermeersch. Son but est de faciliter la création et la pérennisation de nouveaux clubs et obtenir une augmentation des licenciés. L'objectif cible est de 300 clubs et l'atteinte d'un seuil minimal de licenciés (estimé à 25) pour pérenniser le club dans la durée.

Une première réunion en décembre a permis d'identifier diverses actions à mener.

Etat des lieux des clubs début 2022

- **Audit sur les petits clubs** : composition, activités, compétences, difficultés identifiées
- **Analyse qualitative et quantitative des sections CO des clubs omnisports** : fonctionnement des anciennes et montée en puissance des nouvelles créations
- **Analyse du fonctionnement des grands clubs** : forces et impacts local et territorial
- **Identifier les zones lacunaires en CO** : typologie des lacunes et des difficultés directes et indirectes.

Identification d'axes de développement

• **Au niveau régional**

Existence d'une politique de la ligue en la matière. Identification de ressources humaines disponibles dans différents domaines. Création et mise en œuvre d'un réseau de personnes qualifiées

• **Au niveau départemental**

Existence d'un plan de développement sur les différents bassins d'importance du département. Plan de coordination départemental des ressources existantes dans les clubs. Identifications des zones lacunaires en CO possédant un potentiel réel en lieux de pratique tout public et densité de la population « jeune » pouvant être captée.

Cartographie des structures multisports existantes qui pourraient ouvrir une section CO. Plan d'accompagnement pouvant être proposé.

Création d'un réseau de responsables sport et loisir des communes et communauté d'agglomération. Audit de leur besoin dans le domaine sport nature.

Développement des contacts avec les structures sport nature de tout type pour établir un partenariat local.

Développement en liaison avec la ligue et les services communaux ou départementaux de parcours permanents ou semi permanents de loisir.

Définition du travail en amont à réaliser avant la création d'un nouveau club.

Plan de communication

Un plan de communications est proposé pour sensibiliser toutes les structures de la fédération afin d'identifier l'ensemble des paramètres liés au développement territorial et susciter des personnes intéressées à s'investir dans le travail de la commission.

Premier quadrimestre 2022

- Envoyer un courrier ciblé aux clubs dynamiques en 2021 pour identifier les raisons principales de leur développement, lister leurs bonnes pratiques, les réussites et les difficultés des jeunes clubs.
- Solliciter les responsables de gros clubs (+ de 80 licenciés) qui pourraient envisager de parrainer un jeune club voisin, créer une antenne délocalisée à un nouvel endroit de leur département ou développer un autre axe territorial.
- Ecrire aux petits clubs (- de 25 licenciés) pour identifier ceux qui sont motivés pour se développer, comprendre leurs difficultés, échanger sur les bonnes pratiques pour rayonner sur une aire géographique précise.



- Ecrire aux ligues pour connaître celles qui ont procédé à une analyse du développement territorial sur leur territoire, qui possèdent déjà un référent sur le sujet ou sont volontaires pour initier une telle démarche.
- Utiliser « La LettreOClubs » pour lancer un sondage auprès de tous les clubs sur leur situation locale de pratique et les zones de développement territorial qui les intéresseraient.
- présenter dans « La LettreOClubs » un bilan de l'évolution des clubs sur 2 ans et leur situation début 2022.
- Rédiger un article de plusieurs pages pour « COMag » sur le développement territorial pour sensibiliser l'ensemble des licenciés et inciter à faire remonter des idées ou pistes intéressantes.
- Rédiger une synthèse de toutes les actions listées dans « La LettreOLicenciés ».

Ensemble de l'année 2022

- Rédiger une page ou un article dans chaque COMag présentant les données collectées à travers les actions du plan de communication.
- Utiliser le carrousel du site FFCO ou la page facebook pour mettre en avant 2 à 3 sujets tout public touchant au développement territorial.
- Réfléchir aux différents vecteurs, médias en particulier, de promotion du « sport nature » pour attirer le public des non licenciés vers les activités de course d'orientation.

Composition de la commission

Thierry Vermeersch (co-animateur), Valérie BERGER-CAPBERN, Bernard DAHY



COMMISSION ÉQUIPEMENTS ET CARTOGRAPHIE

Pierre DELENNE, Président

En 2021 (et début 2022), la commission s'est réunie (en visio) 3 fois.

Activités

- **Contact et réunion avec le groupe Rossignol (société Outdoor expériences)** qui souhaite élargir son concept de « Station Trail » à la CO et plus particulièrement aux PPO.

- **Contacts et réunion avec les concepteurs de l'application « parcoursorientation ».**

A la demande de la commission, un message d'information et les liens de téléchargement présents sur l'application ont été modifiés. La commission a donc proposé à la fédération de faire la promotion de cette application (LOC, retransmission TV, COmag)

PARCOURS ORIENTATION.FR

ACCUEIL COMMENT ÇA MARCHE TROUVER UN LIEU DIVERS

- **Intégration de la CO dans le dispositif « Suricate »** de signalement des problèmes sur les équipements de sport et de loisirs de pleine nature

La commission propose la promotion de l'application Suricate auprès de toutes ses structures (et membres associés) et propose donc d'encourager l'insertion d'un bandeau de ce type sur tous les documents relatifs aux PPO (panneaux, cartes, dépliants, sites internet ...). Article dans la LOC.



La commission a demandé au Pôle Ressource National des sports de Nature de réaliser une affiche spécifique CO. Celle-ci est aujourd'hui disponible et vient d'être distribuée aux clubs et ligues.

- **Echanges avec la ligue AURA en pointe en termes de politique de développement des PPO et ESO** (appelés Espace

Loisir Orientation en AURA) avec des agents de développement et une politique de conventionnement avec les collectivités locales en matière d'implantation et d'entretien de ces ELO.

Faut-il relancer la marque ESO ? (nouveau logo, nouveau cahier des charges, ..) ou bien prolonger la démarche ELO au niveau national ? Et comment intégrer le « passif » des équipements existants ? (réflexion en cours)



- **Participation aux procédures et au choix des cartographes pour les projets cartographiques financés ou co-financés par la fédération (budget Haut Niveau).** A cette occasion, des documents types ont été élaborés ou modifiés et sont aujourd'hui disponibles pour toutes nos structures (Appel d'offre cartographie, contrat cartographe, modèle de convention entre structures)



- **Site internet fédéral (portail cartographique).**

Des propositions ont été faites et mises en œuvre pour améliorer l'utilisation des données exportées à partir du site (données Echelle, Surface). D'autres sont en cours d'évaluation pour une amélioration plus approfondie des données saisies et disponibles à l'export.

- **PPO : Création d'un sous-domaine du site fcorientation.fr « ppo.orientation.fr » avec une adresse internet pérenne qui pourrait être intégré au QRcode à mettre sur les panneaux ou (et) bornes PPO.** Cela permettrait une redirection vers un site internet des usagers du PPO. Cela pourrait même à terme et en développant l'application, permettre de connaître la fréquentation de l'équipement, de chaque poste. Une information qui nous intéresse beaucoup (et intéresse beaucoup les collectivités qui financent les équipements). Des informations patrimoniales, environnementales, pourraient aussi être associées à cette adresse URL.

Statistiques 2021 sur les données extraites du site [Cartothèque fédérale](#)

Année 2021

Nb de cartes saisies	Nb Départements	Surface km2	Remarques
603 dont 60 PPO	71	1020	70 sans infos de surface (emprise non saisie) Manque info Ligue

Type de carte	N	Surface
Nouvelle carte	452	798,2
Reprise	132	210,7
Extrait	14	10,7
absence infos	5	

Discipline	N	Surface
CO à pied	482	546,6
CO à VTT	28	365,4
CO Raid et Rand'O	5	56,1
CO Sprint	76	47,6
Sans infos	12	

Il apparaît que la surface totale cartographiée en 2021 est sans doute exagérée (certaines surfaces étant comptées plusieurs fois (extraits, cartes VTT ou Rando sur la même zone,)

A noter 70 cartes sans infos de surface (emprise de carte non saisie)

Composition de la commission

Bernard DAHY, Fabrice LAPERGUE, Daniel POËDRAS, Jean Claude RAGACHE, Jean-Philippe STEFANINI
Marie-Violaine PALCAU, DTN, a participé aux échanges de la commission



COMMISSION FINANCES

Valérie BERGER-CAPBERN, Présidente

L'activité principale de la commission finances, outre la gestion financière courante de la Fédération, est de suivre l'exécution du budget de l'exercice en cours, de préparer le bilan financier et le budget prévisionnel.

Courant 2021, un groupe de travail de 7 personnes a été constitué pour travailler sur une révision du fonctionnement des redevances des courses. Il était constitué de Nelly DEVILLE, Pierrick MERINO, Benjamin CLEMENT-AGONI, Vincent FREY, Fabrice LAPERGUE, Pierre DELENNE et Valérie BERGER-CAPBERN. 3 réunions ont eu lieu d'avril à juin, avec beaucoup d'échanges de mails. La proposition de ce groupe de travail a été validée en Comité Directeur, présentée aux Ligues lors de la Conférence des Présidents de Ligues des 6 et 7 novembre 2021, puis adoptée en Assemblée Générale extraordinaire le 28 novembre 2021.

Cette proposition repose sur quelques principes de base, validés au niveau du groupe :

- déconnexion de la redevance par rapport au fait que la course soit au CN,
- logique du tarif des Pass' conservée avec les taux existants (d'où la proposition à valider en AG),
- principe des redevances est aligné par rapport aux nombres de participants classés entre les Championnats de France, les Nationales, le CNE, O'France, les courses régionales, avec un socle fixe variable en fonction du type de compétition,
- pas de redevance pour les courses ayant moins de 100 participants classés,
- montant de la redevance progressif sur le même principe que les impôts (par tranche de coureurs chronométrés). Statistiquement, plus le nombre de participants est élevé, plus le bénéfice est grand et plus le risque est grand (impact sur l'assurance), donc plus la redevance est élevée,
- les courses à étapes sont considérées comme des courses normales (on considère une course par étape) : la redevance est calculée par étape, le Pass'Event est valable pour toutes les étapes. Pour O'France, une étape est considérée comme une Nationale ou un Championnat de France.

Côté modèle opératoire, notre idée était de récupérer le nombre de chronométrés, ainsi que le nombre de Pass' sur un fichier commun. Ce changement de mode de fonctionnement s'est avéré incompatible pour certains types de courses (par équipes par exemple) et avec le fonctionnement de certaines ligues. Une simplification pour la saisie du nombre de chronométrés et un retour en arrière sur le fonctionnement des Pass' a donc été proposé en février 2022.

La commission a par ailleurs travaillé sur

- le memento de facturation : nouvelle version pour améliorer le traitement des appels d'offre,
- le règlement financier : pour intégrer un certain nombre de simplifications (plus besoin de justificatifs originaux pour les fiches de frais, simplification des tarifs des relais, un seul tarif jeune imposé pour les courses à la place de deux) et la décision d'Assemblée Générale sur le changement de fonctionnement des redevances,
- le memento administratif : pour la suppression des 10 % de remise sur première licence suite à Pass'. Suite à analyse chiffrée précise, ce processus est très lourd en tâches administratives et très peu utilisé,
- la gestion de la subvention CNOSF à l'international et du partenariat MAIF.

À noter l'activité importante de la commission PSF qui, avec l'aide de Rémi GARDIN :

- prépare la campagne de subvention (retour d'expérience de l'année précédente, validation des révisions de la note de cadrage),
- après vérification administrative par le secrétariat, traite par binôme les demandes de subventions sur une ou plusieurs ligues,
- participe à la finalisation pour coller au budget total.

La commission est constituée de Daniel POEDRAS, Joël LE COZ, Dominique BRET, Nelly DEVILLE, Jean-Pierre CALANDOT, Bernard DAHY, Rémi GARDIN (représentant de la DTN), Yves BOEHM, Joël POULAIN, Sylvine BROUTE, Vincent FREY, Jean-Paul TERS (président du Conseil National de l'éthique), Dominique ETIENNE, Valérie BERGER-CAPBERN (responsable de la commission PSF).



Les objectifs de la commission pour 2022 sont :

- de mettre en œuvre un modèle opératoire optimisé pour le calcul des redevances des courses,
- de simplifier la gestion des Pass' en travaillant étroitement avec les ligues. Il faudra évaluer les avantages et inconvénients de traiter les Pass' au trimestre par rapport à les traiter au fil de l'eau, et envisager une solution informatique efficace (simple et modulable pour être adaptée au besoin),
- de tester et éventuellement adopter un outil plus performant de gestion comptable,
- de tester et éventuellement adopter un outil de « certification conforme » des justificatifs de l'équipe DTN,
- de travailler sur des modèles de documents financiers (compte de résultat, bilan) à mettre à disposition de tous les clubs, Comité Départementaux, Ligues.

Nous remercions Nathalie, Laureen et surtout Valérie Schvartz, notre comptable, qui ont apporté leur support et se sont adaptées au nouveau binôme de trésoriers.

ANNEXE : Liste des contrats d'un montant supérieur à 6 000 € passés en 2021

Ces contrats sont présentés pour information à l'Assemblée Générale, conformément à l'article 13 des statuts et à l'article 7.9.1 du règlement financier.

Jeunes

O'CAMP : contrat d'hébergement : 8 396,50 €

Communication

DEVRIEUX Robin : contrat de prestation de communication (avril à octobre 2021) : 16 800,00 €
TV8 MONT-BLANC : captation et diffusion TV du Championnat de France de Moyenne Distance : 6 000,00 €
TV8 MONT-BLANC : captation et diffusion TV du Championnat de France de Sprint : 6 000,00 €
KISIS : contrat de maintenance du site web FFCO : 6 000,00 €
Salon des Maires : 9 768,00 €

Haut-niveau

Déplacement avion EYOC : 10 600,23 €
Hébergement WMTBOC Finlande : 11 304,00 €
Hébergement Stage 3 Groupe France -18 ans : 6 557,88 €
NONAME : contrat équipementier équipes de France : 21 610,38 €

Composition de la commission

Benjamin CLEMENT-AGONI, Rémi BAUDOT, Bernard DAHY



COMMISSION HAUT NIVEAU

Céline DODIN, Présidente

Même s'il y a un élu du Comité directeur responsable du Haut-Niveau, il n'existe pas vraiment de commission au sens classique : la politique HN est pilotée par la Directrice Technique Nationale (DTN) que le ministère a placé à nos côtés et les grands axes – financiers entre autres – relèvent de décisions du Comité directeur.

Cette année a encore été perturbée par la crise sanitaire, le programme Haut-Niveau s'est adapté en conséquence toute l'année. Heureusement, beaucoup d'événements ont pu finalement avoir lieu, les athlètes ont pu se relancer après l'année quasi blanche de grands événements internationaux de 2020. La mission de la commission sur les sélections est de garantir l'équité, l'impartialité, les valeurs éthiques, mais il est également important de porter une attention particulière aux équipes féminines.

La commission a travaillé comme chaque année en transverse avec la commission jeune notamment sur l'accession Haut-Niveau et les cahiers des charges RDE (Réseaux de développement des espoirs).

Par ailleurs, un nouveau partenariat de 4 ans a été signé avec le CNSD (Centre National des Sports de la Défense).

Composition de la commission

Marie-Violaine PALCAU (DTN), Catherine CHALOPIN (Médecin fédéral), Valérie BERGER-CAPBERN, Rémi BAUDOT, Joël POULAIN



COMMISSION JEUNES

Yves BOEHM, Président

1 - RAPPORT D'ACTIVITE

1.1 - rappel objectif et cadre du projet fédéral 2017-2021

L'objectif premier de la commission est d'augmenter le nombre de pratiquants/licenciés et d'améliorer leur pratique.

Cadre du projet de l'olympiade envers les jeunes :

- Mettre en place une stratégie de recrutement des plus jeunes (8 à 11 ans).
- Développer et structurer les écoles de CO et en améliorer les critères et le contrôle de labellisation.
- Aider la formation des animateurs, en particulier les jeunes, et mutualiser les pratiques des écoles de CO.
- Pérenniser le passage des balises.
- Pérenniser le challenge national des écoles de CO.
- Pérenniser les séjours O'camp.
- Favoriser la mise en place de conventions entre clubs et établissements scolaires.
- Favoriser les RDE.

Le premier semestre 2021 a été impactée par la COVID et cette situation n'a pas permis de remplir pleinement l'objectif fédéral.

1.2 - Le passage de balises

L'action de la commission dans ce domaine est de fournir le questionnaire et de faire un soutien technique si nécessaire auprès des présidents de ligues et des moniteurs référents pour la partie administrative du passage de balise. La commission gère aussi les demandes de balises orange et violette dont l'obtention se fait sur la réalisation de 3 courses au CN.

Nous avons eu sur l'année 2021 15 passages de balises de couleur. Nous avons également attribué un nombre conséquent de balises orange et violette. Nous sommes prêts pour 2022, avec de beaux questionnaires réalisés bénévolement par Jean Louis BLEIN (Occitanie) et Monique THIEBAULT (Nouvelle-Aquitaine).

Tableau de progression :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb balise passées	73	160	137	330	379	454	616	467	570	494	925*	145	326

(*) : Chiffres de 925 important car il prend en compte un rattrapage en base de balises obtenues en 2018.

A fin 2019, environ 1150 jeunes licenciés sont détenteurs d'une balise verte à violette. A cause du COVID, nous sommes à fin 2020 à 944 jeunes licenciés détenteurs d'une balise verte à violette sur 3047 jeunes licenciés.

En 2021 légère reprise à **953** jeunes licenciés détenteurs d'une balise verte à violette sur **3208** jeunes licenciés.

1.3 - Les écoles de CO

Le nombre d'écoles de CO déclarées est stable. Certaines écoles n'atteignent pas la taille critique pour assurer leur pérennisation. En raison de la covid la labellisation 2019/2020 a été reconduite en tant que labellisation 2020/2021. A partir d'avril 2021 le fonctionnement des écoles de CO a pu reprendre malgré les contraintes sanitaires.

Pour la labellisation 2021/2022 en accord avec Rémi GARDIN la commission « jeunes » a dérogé au niveau du critère du moniteur et a pris en compte les moniteurs en cours de formation en cas d'absence de moniteur certifié dans le club.

En raison d'une saison perturbée par la COVID, 16 écoles ont vu leur labellisation dégradée et 5 écoles ont vu leur labellisation améliorée.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb écoles de CO	43	65	80	86	83	83	86	90	94	94	95	90	90

Les participations aux compétitions régionales et nationales en individuel ou en relais, aux RDE, aux passages de balises, aux challenges des écoles, aux stages sont à privilégier pour motiver nos jeunes et permettre aux écoles de retrouver leur niveau de labellisation de 2019.

Nous avons un objectif sur la visibilité de notre action commune vis-à-vis des scolaires. Cela se traduit par une convention. Sur 2019, le nombre de conventions déclarées dans les dossiers de déclaration d'écoles de CO est de 65. Sur 2020 elle est de 54 (baisse due sans doute au COVID). Sur 2021 le nombre de conventions déclarées de 65 est revenu au niveau de 2019.

Pour aider les encadrants, nous avons mis à disposition sur le site un nouvel outil d'évaluation des compétences fin 2019 : le suivi personnel. La COVID ne nous a pas permis d'avoir un retour pertinent sur son utilisation, mais nous avons quand même fait un sondage auprès des clubs sur le sujet, ainsi que sur l'intérêt de mutualiser des simulations avec carte.

1.4 - O'camp

Après l'édition 2020 qui a été annulée pour raison de COVID, l'édition 2021 a bien eu lieu à la Chapelle-en-Vercors dans la Drôme. La fréquentation était de 15 jeunes pour chacune des deux périodes de stage. L'équipe d'animation et les jeunes ont apprécié le stage et ont trouvé super le raid sur 2 jours.

Le temps était mitigé certains jours et l'équipe d'animation a été réactive pour proposer d'autres activités.

Elea a confirmé à la commission « jeunes » qu'elle ne continue pas O'Camp. Nous adressons nos remerciements à Elea pour son engagement au service de la course d'orientation.

La Fédération a lancé un appel d'offre pour les 2 stages d'été 2022. Nous n'avons eu qu'une réponse. O'camp 2022 sera donc à Valmeinier en Savoie.

1.5 - RDE

Les RDE ont été touchés par la COVID sur 2020 (que 4 prévus dont 1 annulé) et sur 2021 (3 prévus – 2 réalisés et 1 annulé). Le nombre de jeunes ayant participé aux RDE en 2021 est de 97.

En 2021 la FFCO a maintenu une aide de 10 Euros par jeunes à chaque RDE, pour l'organisateur, à répercuter sur le prix d'inscription qui prend en compte l'hébergement. Cette aide se poursuit jusqu'au mois de mars 2022.

Dans le cadre du projet fédéral 2021-2024, un nouveau dispositif est mis en œuvre en 2022 pour répondre aux objectifs définis par la Direction technique nationale. La plus grosse évolution est la détection et le suivi personnalisé des meilleurs jeunes de 13 à 18 ans au sein de chaque ligue. Ce groupe de jeunes formera le groupe ligue « performance » (qui sera différent du groupe ligue). Le suivi de ces jeunes sera utilisé par la Direction Technique Nationale.

Les RDE passent d'un réseau de développement des espoirs à un réseau de détection des espoirs. Rémi GARDIN a rédigé le cahier des charges qui détaille les modalités de déploiement et de mise en œuvre des RDE, ainsi que les modalités et outils mis à disposition pour la détection.

Au travers de ce dispositif, chaque ligue contribue à la formation sportive des jeunes qui seront pour certains les élites de demain.

En ce qui concerne les dispositions financières : la FFCO assure la prise en charge financière du prestataire DTN mobilisé. Les autres modalités financières sont définies par la structure organisatrice. Une demande de subvention PSF pourra être réalisée en ce sens.

1.6 - Le challenge national des écoles de CO

L'aide de la FFCO a été maintenue à 1 000 Euros par zone, plus une aide de 15 Euros par jeunes participants. A titre expérimental, il est autorisé de faire un challenge par ligue sur demande de la ligue à la fédération. L'objectif est que dans la même zone, l'aide sera de 2 fois 1 000 Euros.



En 2021 deux épreuves ont eu lieu 1 challenge des écoles organisé par LE GO78 Guyancourt et 1 challenge par le BROS SOUSTONS.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb de challenges	3	3	2	3	3	2	0	2
Nb de jeunes	234	245	149	219	188	100	0	132

1.7 - Communication

Réunions commission jeunes

Sur l'année 2021 la commission jeunes s'est réunie 4 fois en visioconférence, 1 réunion en date du 25 février 2021 avec la commission sous la responsabilité de Valérie et 3 réunions de la commission issue de la nouvelle équipe fédérale sous la responsabilité d'Yves en date du 27 avril 2021, du 30 juin 2021 et du 5 octobre 2021.

WOD (World Orienteering Day)

Suivi du nombre de participants depuis la première édition en 2016 :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb participants France	1765	3362	7384	5369	Annulé	1504
Nb participants Monde	250000	288675	358735	398712		135971
% France/monde	0,7%	1,2%	2,1%	1,3%		1,1%

L'opération WOD est soutenue par la FFCO avec subvention et attribution de 6 récompenses sous forme de bon d'achats matériel à Orient Sport. Pour la promotion de cette manifestation des articles sont édités régulièrement dans le COMag.

Du fait de la COVID, le WOD a été annulé en 2020.

Pour l'édition 2021 le WOD a été reporté du mois de mai au mois de septembre 2021. Il y a eu 1504 participants en France et 135 971 à travers le monde. Malgré une fréquentation en baisse pour raison de COVID la commission jeunes a tenu à attribuer 6 récompenses sous forme de bon d'achats à Orient Sport.

1.8 - Conventions

- La convention avec l'UNSS a été signée pour l'olympiade 2021-2024 en date du 29 octobre 2021.
- La convention avec l'UGSEL a été revalidée pour la période 2019 à 2024 en date du 4 mars 2020.
- La convention avec FFSU : renouvelable par tacite reconduction. L'avenant relatif au championnat du monde universitaire en cours de signature.
- La convention avec l'USEP : renouvelable par tacite reconduction. La convention date de 2014. Aucun avenant annuel précisant les priorités opérationnelles et les moyens mis en œuvre ne s'applique. Depuis le début de l'olympiade, l'USEP n'a pas répondu aux sollicitations de la FFCO pour une réunion de travail.

1.9 - Promotion de la formation des jeunes

La FFCO a décidé en 2018 de récompenser les jeunes diplômés « animateur » ou « traceur » (support PC métal personnalisé FFCO). L'opération a été renouvelée en 2019 (12 jeunes concernés sur 9 clubs différents), et en 2020 (sur la promo 2019 : 9 jeunes sur 7 clubs). En raison de la covid il n'y a pas eu de récompenses en 2021 sur la promo 2020. En 2022 l'opération de récompenses sera à réactiver.

Nota : les jeunes ne peuvent faire valoir leur diplôme qu'à leurs 16 ans révolus.



1.10 - Basculement licences gratuites UNSS en licences payantes

Statistiques du nombre de licences UNSS qui ont basculé licences « normales » après la première année :

- 2/3 de renouvellement en 2017,
- 1/2 en 2018,
- 58 % en 2019 (37 sur 64),
- 45 % en 2020 (58/129) à noter que si on enlève 1 club (32 sur 83) on est à 57 %
- 53% en 2021 (43/83)

1.11 - Résultats des indicateurs du projet fédéral sportif au 31 décembre 2021

Liste des indicateurs	Nb au 31/12/20	Nb au 31/12/21	2021	
			Objectif	Réel
% d'augmentation de licenciés jeunes	3208	3050	2,5%	-5%
% de turnover à 2 ans des licenciés jeunes			47,5%	48,9%
% d'augmentation de jeunes classés au niveau national	1286	1098	2%	-15%
nombre de stages ligue de perfectionnement ayant profité du support FFCO (DTN ou prestataire) national		0	3	0
nombre de jeunes concernés		0	60	0
nombre de week-ends RDE sur la France		2	6	2
nombre de ligues		2	5	2
nombre de jeunes en moyenne par week-end		?	40	?

- Nombre d'écoles de CO par rapport au nombre de clubs en 2021 : 90/193 soit 47 %
- Nombre de premières licences en provenance du monde scolaire en 2021 : 82 licences
- Nombre de jours de stages/nombre de jeunes de pré-accès à la compétition par ligue en 2021 : indicateur à mettre en place en 2022

En raison de l'impact de la pandémie sur le renouvellement des licences, sur le fonctionnement des écoles de CO et sur la participation aux compétitions nationales, les objectifs n'ont pas pu être atteints et sont en retrait par rapport à l'année 2020.

2 - PROJETS POUR 2022 – nouvelle olympiade

2.1 Développement auprès des Jeunes

Le projet 2022 concernant la commission jeunes est intégré dans le projet de développement fédéral 2021-2024 (axe stratégique 1)

2.2 Suivi du projet

A partir des objectifs définis dans la partie « développement auprès des jeunes » du projet développement fédéral 2021 à 2025, la commission jeunes a défini une méthodologie de suivi du projet fédéral lors de la réunion du 26 janvier 2022.

- En face de chaque objectif élaboration de la liste des actions
- Pour chaque action désignation d'un responsable et d'un délai de réalisation
- A chaque réunion suivi de des actions et mise en place d'actions complémentaires.
- Bilan de fin d'année et suivi des indicateurs

Indicateurs d'évaluation

	2021	2022	2023	2024
% d'augmentation de licenciés jeunes	2,5%	5%	5%	5%
% de turnover à 2 ans des licenciés jeunes	47,5%	45%	42,5%	40%
% d'augmentation de jeunes classés au niveau national	2%	2%	2%	2%
nombre de stages ligue de perfectionnement ayant profité du support FFCO (DTN ou prestataire) national	3	5	6	7
nombre de jeunes concernés	60	100	120	140
nombre de week-ends RDE sur la France	6	8	12	12
nombre de ligues	5	8	10	12
nombre de jeunes en moyenne par week-end	40	45	50	50

- Nombre d'écoles de CO par rapport au nombre de clubs
- Nombre de premières licences en provenance du monde scolaire
- Nombre de jours de stages/nombre de jeunes de pré-access à la compétition par ligue »

Composition de la commission

Valérie BERGER-CAPBERN, Sylvine BROUTÉ, Chantal BURBAUD, Dominique ETIENNE, Joël LE COZ, Eléa BLANC-TRANCHANT (O'camp), Nicolas HAYER, Céline LEMERCIER, Mickaël PARZYCH Pierrick MERINO, Rémi GARDIN (CTS)

COMMISSION NUMERIQUE

Fabrice LAPERGUE, Président

Cette commission est nouvelle et doit permettre à la fédération de s'engager vers une transformation numérique nécessaire à notre époque. Elle a donc à sa charge la gestion courante du numérique pour les membres du Comité directeur, des présidents de ligues et comités, des membres de commissions, de la DTN et des salariés. Elle a aussi la gestion de la maintenance évolutive du site internet actuel et de son futur.

Au niveau de la gestion du courant, la commission a proposé et mis en place une migration de toutes les boîtes de messagerie fédérales vers la solution Microsoft 365. Ceci a permis une meilleure sécurisation des presque 200 boîtes de messagerie et une augmentation significative des espaces de stockage de chacune. Ceci a aussi permis la création d'un espace de travail collaboratif et d'échanges sous Teams grâce à la création d'équipes et de canaux dédiés pour les commissions, le Comité directeur, la DTN et les ligues.

Par rapport à la gestion du site internet actuel, la commission a décidé la mise en place d'une maintenance évolutive permettant d'aller au-delà de simples corrections. Cette prestation a été confiée à la société Kisis, prestataire de longue date et créateur du site internet actuel. La gestion de la prestation se fait sous la forme de demandes de correction ou d'évolution reçues des autres commissions ou du secrétariat général. En 2021, cela aura permis notamment de mettre la fédération en conformité par rapport au code du sport avec les changements sur l'honorabilité, mais aussi quelques changements sur la cartothèque, l'importation des résultats de courses, les opérations comptables, l'agenda des formations, entraînements et courses et enfin sur la dématérialisation des licences sous la forme d'un pdf téléchargeable directement par les licenciés ayant donné une adresse de messagerie ou par les responsables de club pour ceux sans adresse de messagerie.

Par rapport à la gestion du site internet futur, la commission a été saisie pour proposer un calendrier suite à l'échec du projet confié à la société Sevanova, acté en 2019. L'année 2021 aura permis de commencer l'étude de ce dossier avec la recherche de partenaire. Des réunions de prise de contact et de présentations des prestations de Dokeop, Joinly et HelloAsso ont ainsi été réalisées. Notre démarche devrait aboutir au dépôt d'un dossier de demande d'aides à la transformation numérique du sport en 2022.

Composition de la commission

Rémi BAUDOT, Vincent FREY, Daniel PÖEDRAS et Yann RICHARD



COMMISSION PARTENARIATS

Bernard DAHY, Président

MAIF

Dès 2020 Jean-Philippe STEFANINI avait pris des contacts avec l'assureur de la Fédération pour essayer d'avoir un partenariat. Un accord avait été passé pour la saison allant du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021.

Malheureusement la pandémie a coupé court à ce partenariat. En effet le principe était de faire connaître la MAIF par le biais du dispositif « Sport Planète ».

La MAIF prend sa part pour développer un cercle d'actions vertueux autour de trois axes. La FFCO avec la MAIF souhaitent s'investir sur l'axe « aider les organisations sportives à piloter leur éco-responsabilité ».

La MAIF propose des rendez-vous Sport Planète sur l'ensemble du territoire pour que chacun puisse, à sa mesure, passer à l'action.

La reprise des négociations ont permis de renouveler cette expérience du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022.

En 2021, trois manifestations d'ampleur nationale ont été retenues : le festival d'orientation O'Bivwak, le Championnat de France de Relais-sprint en Corrèze et le Championnat de France de Sprint à Béziers.

Les axes du cahier des charges :

- Les transports et le covoiturage.
- La gestion des déchets.
- La gestion des repas.
- La gestion des énergies.
- Si possible, la mise en place de ressourcerie.

Banque Crédit Mutuel

Nous avons eu, le Président et moi, plusieurs entretiens avec notre banque, le Crédit Mutuel.

Les négociations n'ont pas abouti. Nous allons entreprendre une recherche d'une Banque susceptible de pouvoir nous apporter un véritable partenariat à la hauteur d'une Fédération délégataire.

D'autres contacts sont en cours, GRT Gaz, des fournisseurs de pellets, des transformateurs du bois, des sociétés de valorisation des déchets...

Il serait bien que d'autres personnes intègrent cette commission afin de pouvoir échanger et travailler plus efficacement.

Composition de la commission

Vincent FREY, Joël LE COZ



COMMISSION MIXTE NATIONALE FFSU-FFCO

Dominique BRET, représentante FFCO

La commission mixte nationale s'est réunie à 3 reprises en visioconférence : 10 février, 17 juin, 23 septembre. La collaboration entre les deux fédérations, au sein de la CNM, est fructueuse. L'activité universitaire en 2021 est restée limitée, la pratique et les compétitions ayant été impossible tout le premier semestre.

Les différentes réunions ont permis d'aborder les points suivants :

- les élections au sein de chaque fédération et les nouvelles orientations des politiques de chacune ;
- les conditions difficiles pour maintenir un intérêt pour la CO en raison de la pandémie ; les activités dérivées et les modalités d'organisation mises en place (simulations, QR code, navitabi...) au regard des contraintes différentes entre Ministère des Sports et Ministère de l'Enseignement Supérieur ; des idées pour encourager la reprise ;
- le développement restreint de la CO dans le milieu universitaire (4-5 académies réellement impliquées) par méconnaissance des possibilités, manque d'enseignants compétents dans la CO ;
- la révision du règlement FFSU ;
- les championnats nationaux FFSU 2022 ; les compétitions internationales à venir – EUSA, World Games, FISU – : compatibilité avec le calendrier IOF, modalités de qualifications... ;
- le développement au niveau régional : conventions entre ligues CO et ligues universitaires, ouverture des compétitions régionales FFCO, recherche de référents dans chaque région, ouverture des compétitions régionales FFCO avec définition d'épreuves fédérales qualificatives pour le championnat FFSU.

La commission souhaite qu'une information soit faite lors de la réunion des Présidents de Ligue et envisage de publier un article sur la CO universitaire lors d'un prochain COmag.

Composition de la commission

Joël POULAIN, Simon LEROY (CTS)



COMMISSION MIXTE NATIONALE UNSS-FFCO

Yves BOEHM, représentant FFCO

1 - CONVENTION

Une réunion de travail avec l'UNSS s'est tenue en visioconférence le 20 octobre 2021 pour avancer sur le projet de convention UNSS-FFCO. Les participants ont convenu d'un certain nombre de modifications qui ne mettent pas en cause le principe même de la coopération.

Participants :

UNSS Nathalie CONSTANTINI Directrice nationale - Françoise BARTHELEMY Directrice nationale adjointe

FFCO Jean-Philippe STEFANINI Président - Yves BOEHM Responsable commission jeunes

Suite à cette réunion, la convention entre la FFCO et l'UNSS a été signée en date du 29 octobre 2021 par le président de la FFCO Jean-Philippe STEFANINI et la Directrice nationale de l'UNSS Nathalie CONSTANTINI. La présente convention a été conclue pour la durée de l'olympiade.

2 – COMMISSION NATIONALE MIXTE

Lors de la réunion du 20 octobre 2021 une proposition de réunion en présentiel de la CMN a été actée (pour la semaine du 15 au 18 novembre sauf le mercredi).

La Commission mixte nationale de course d'orientation s'est réunie le lundi 15 novembre 2021 (9h30 - 16h00) au siège de la FFCO

Membres présents :

Victor POULAIN - DNA de l'UNSS en charge de la CO

Bruno GANDILHON - Délégué technique UNSS

Yves BOEHM - membre FFCO

Céline LEMERCIER - membre FFCO

Christine RAUCOULES - membre FFCO

Guillaume ROCHE - membre UNSS (profil GEC - traçage)

Olivier GUENIN - membre UNSS (profil JO)

Cindy BECU - membre UNSS (profil JO)

Marie VUILLEMARD - membre UNSS (profil sport partagé)

Membre excusée : Virginie MINOT - membre UNSS (profil traçage)

Les sujets suivants ont été abordés :

- Plan de reprise, actualités et perspectives 2021-2022
- Championnats de France 2022
- Gymnasiade Normandie 2022
- Récente convention entre l'UNSS et la FFCO
- Actualisation du cahier des charges du CF et règlement du CF
- Document « Je suis jeune coach - jeune capitaine en course d'orientation »

Le compte-rendu a été rédigé par Victor POULAIN - DNA de l'UNSS en charge de la CO. Yves BOEHM a fait suivre ce compte-rendu à Marie Violaine PALCAU et à Jean-Philippe STEFANINI.

Depuis cette réunion il y eu des échanges entre les membres et entre les instances de l'UNSS et de la fédération pour les Championnats de France 2022 et la Gymnasiade Normandie 2022.

Composition de la commission

Céline LEMERCIER, Christine RAUCOULES



RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Marie-Violaine PALCAU, Directrice technique nationale

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

SOMMAIRE

- I. ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE
- II. LE CONTRAT DE DEVELOPPEMENT
- III. LE HAUT NIVEAU CO A PIED
 1. La reconnaissance de haut niveau
 2. Le projet de performance fédéral 2022-2024
 3. L'évolution des calendriers d'entrée en pôle et d'inscription en liste ministérielle
 4. Le contrat de performance 2021
 5. Le soutien aux SHN
 6. Préservation de la santé des sportifs de haut niveau
- IV. BILAN DU GROUPE FRANCE CO A VTT
- V. L'EMPLOYABILITE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

I. ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

1. Les CTS

Depuis 2020, les fédérations ne disposent plus d'un plafond d'emplois de CTS, plafond qui était défini par la direction des sports (DS) et formalisé dans une convention cadre.

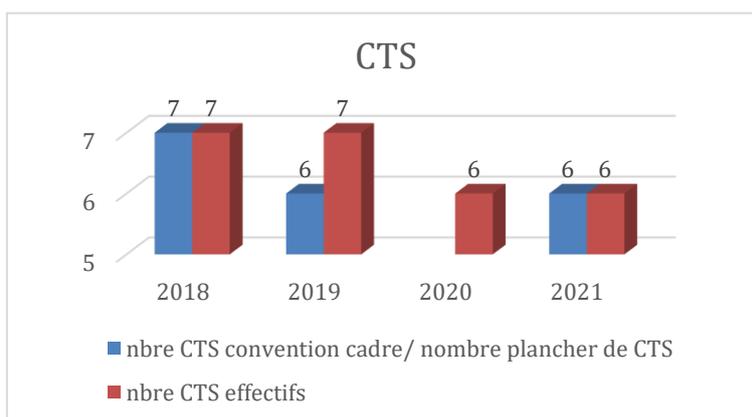
En 2021, le nombre de CTS placés auprès de la fédération est resté à 6 en 2021 et correspond au nombre plancher de CTS établi à la date du 31/12/2021 et au 1/01/2022. Ce nombre plancher apporte une garantie sur le nombre de CTS placés auprès de la fédération tout en permettant un éventuel redéploiement selon les besoins.

En effet, chaque poste devenu vacant peut être redéployé sur la base d'une analyse des besoins de recrutement. L'objectif de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et la direction des sports est de définir une méthode d'analyse des projets fédéraux afin d'objectiver au mieux la répartition des CTS au regard de la déclinaison des politiques publiques. Cette gestion RH doit tenir compte du plafond d'emplois ministériels fixés au 31/12/2021 et au 1/01/2022 et de la priorité donnée aux fédérations olympiques dans la perspective des JOP 2024.

Le bilan de cette évaluation des projets fédéraux et de l'attribution du nombre plancher de CTS pour 2022-2024 doit être transmis par la DS début 2022.

Le nombre plancher d'entraîneur national (EN) sous contrats de haut niveau est fixé par l'ANS sur la base de l'existant et du contexte du haut niveau au sein de la fédération.

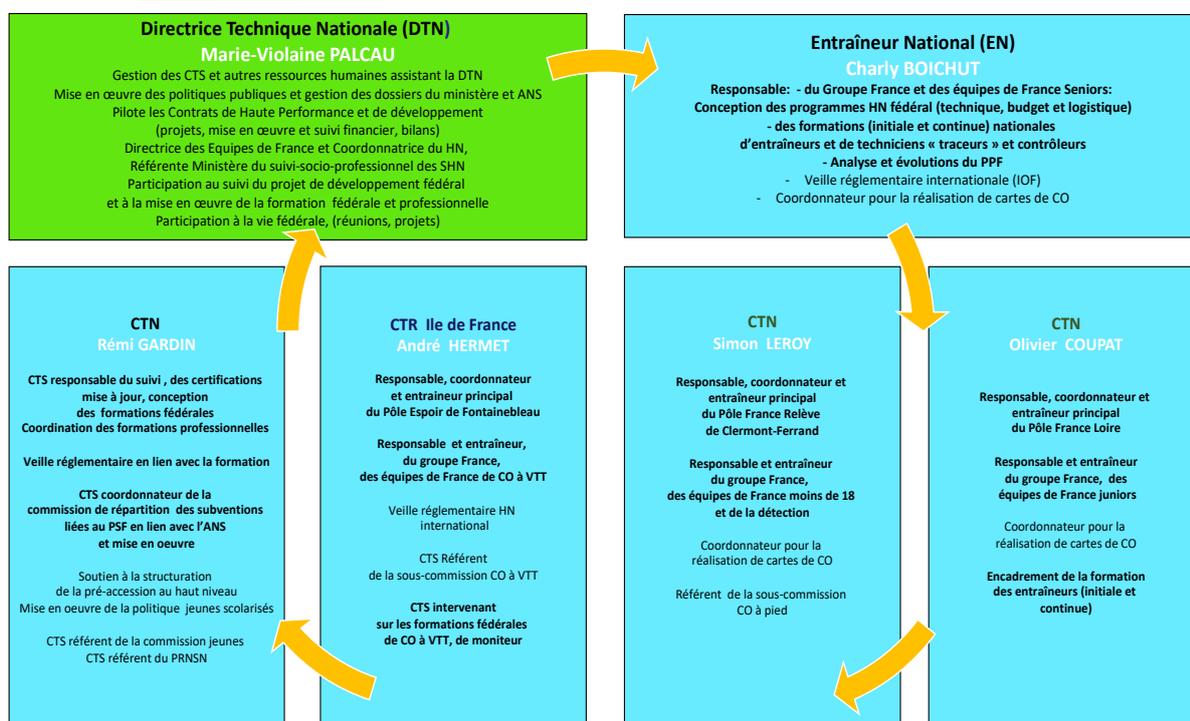
La FFCO bénéficie donc toujours parmi ses 6 CTS, d'un DTN et d'un EN.



2. Organigramme général de la DTN

Avec une discipline reconnue de haut niveau, la mise en œuvre et le suivi du projet de performance fédéral, les sélections des équipes de France en CO à pied et CO à VTT, la programmation annuelle et mise en œuvre de tous stages et compétitions des 3 catégories dans les 2 disciplines compétitives au niveau international, la gestion et la mise à jour de la stratégie de formation fédérale, la gestion des 2 formations professionnelles encore en cours en 2021, le suivi financier du contrat de développement et du contrat de haute performance, la gestion des subventions de l'ANS dans le cadre de la subvention PSF, et les bilans annuels, les relations interfédérales, l'ANS et la direction des sports, le suivi de la vie fédérale (commissions, BD, CD et AG), ainsi que la poursuite de la gestion en 2021 de la crise sanitaire, tant pour la pratique des licenciés que du haut niveau, la Direction Technique Nationale a atteint la limite de ses capacités de gestion des missions qui lui sont confiées dans le cadre de la mise en œuvre des politiques ministérielles.

Organigramme de la DTN - 2021



3. Bilan des activités des CTS, par action

La crise sanitaire aura encore engendré en 2021 du travail supplémentaire conséquent pour la Direction Technique Nationale. Les annulations des compétitions nationales et internationales au premier semestre ont nécessité une réorganisation logistique et technique des sélections et des stages. La mise en œuvre des mesures sanitaires en perpétuelles évolutions au fur et à mesure de la pandémie a été une surcharge non négligeable de travail.

➤ Rémi GARDIN, Conseiller Technique National (CTN)

Missions Principales :

- Chargé du pilotage, de la mise en œuvre et du suivi des projets de développement fédéral
- Chargé du pilotage des formations

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

- Participation à la vie fédérale :
 - Coordination technique de la commission fédérale en charge du Projet Sportif Fédéral (PSF)
 - Membre actif des commissions jeunes et formation
 - Mise en œuvre et suivi de la campagne de subvention PSF 2021 : accompagnement des personnes chargées de l'instruction des dossiers, aide aux ligues/comités/clubs, relations en tant que référent avec l'Agence Nationale du Sport.
 - Participation à l'organisation et intervention lors du séminaire des présidents de ligues.
 - Participation à la révision du guide de mise en place des circuits de couleur suite aux modifications du règlement des compétitions et à la typologie des licences délivrées.
 - Elaboration du plan fédéral « Ethique et intégrité »
- Soutien à la structuration de la pré-accession au haut-niveau :
 - Coordination et réalisation d'un cahier des charges RDE/groupe ligue « performance » en cohérence avec le projet fédéral et les directives de l'Agence Nationale du Sport.
- Mise en œuvre de la politique en faveur du milieu scolaire :
 - Participation au suivi de la convention FFCO/C3D STAPS, notamment en participant au séminaire annuel de la C3D STAPS et en déclinant les dispositions prévues dans les facultés demandeuses.
 - Suivi et accompagnement des sections sportives scolaires souhaitant devenir sections d'excellence sportive
- Mise en œuvre des politiques en faveur du développement des sports de nature :
 - Participation à un séminaire national organisé par le Pôle Ressources National des Sports de Nature
 - Réalisation d'une formation d'initiation CO auprès de la FF Handisport (organiseurs de raids handisports)
- Pour la DRDJSCS de rattachement administratif : Participation au séminaire et réunions des CTS de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes
- Pour le Ministère des sports :
 - CTS référent du PRNSN et participation à ses regroupements thématiques
 - CTS référent au sein de la DTN sur la thématique « éthique et intégrité » (notamment sur les violences sexuelles)

ACTION 4 : Promotion des métiers du sport

- Formation fédérale :
 - Suivi des formations et des certifications des formations fédérales régionales et nationales (formation initiale, VAE, suivi des actions des diplômés, recensement des besoins en formation de niveau national)
 - Coordination avec la commission calendrier pour les experts stagiaires (évaluation)
 - Aide et accompagnement des responsables commission formation des ligues
 - Conception et mise à jour des documents officiels relatifs à la formation fédérale
 - Mise à jour des contenus de formation pour les formations régionales
 - Réalisation d'une formation de formateurs « Animateur » et d'une formation de formateurs « TR/CCR »
 - Travail engagé sur la refonte partielle de la formation fédérale
 - Coordination du projet de formation fédérale « cartographie de proximité » en lien avec les ligues et le prestataire concerné.
 - Préparation partielle et participation au séminaire TN/CCN
 - Préparation, coordination et réalisation du séminaire des moniteurs avec les CTS en charge du haut niveau.

- Formation professionnelle :
 - Coordination pédagogique des CQP Animateur de CO et cartographe de cartes de CO (notamment suivi des stagiaires et formateurs, certifications, relation avec le CNSNMM de Prémanon et CREPS de Vichy)
 - Mise à jour des contenus de formation du CQP Animateur de CO
 - Mise en place d'un projet de session de formation CQP Animateur de CO allégé pour les accompagnateurs en montagne et les moniteurs de ski nordique, en partenariat avec le CNSNMM de Prémanon.
 - Etude et accompagnement des candidats inscrits au CQP Animateur dans le cadre de la VAE.
 - Participation aux différents séminaires de la branche professionnelle du sport (OC Sport/CPNEF) relatif aux modifications législatives dans le cadre de la mise en œuvre des CQP.
 - Réalisation des démarches permettant de pouvoir envisager un maintien d'une filière de formation professionnelle dans le champ de l'encadrement spécifique de la CO.

➤ **André HERMET**, Conseiller Technique Régional (CTR), Ile de France.

Missions principales :

- Entraîneur et coordonnateur du pôle espoir de fontainebleau (suivi et entraînement sportif, suivi médical et scolaire, relation avec les parents et la structure d'accueil du pôle)
- Entraîneur et coordonnateur des équipes de France de CO à VTT ^[1]_{SEP}
- Conseiller technique auprès de la présidente de la LIFCO ^[1]_{SEP}

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

- Vie fédérale
 - Participation à l'assemblée générale de la FFCO, en visioconférence.
 - Référent CO VTT : la commission CO VTT n'a pas pu se réunir mais néanmoins a pu échanger et travailler en visio sur les projets et report d'organisations 2021 en 2022 dû au COVID
 - Participation au séminaire des CTS avec le DTN en présentiel.
 - Réunions thématiques des CTS selon les besoins dû à l'évolution de la situation Covid (formation, stage ...)
- DRDJSCS de rattachement administratif :
 - Participation au colloque annuel des CTR de la DRJSCS d'Ile de France en présentiel mi-octobre.
 - Participation à une réunion à la DRJSCS d'Ile de France concernant la future gestion des subventions PSF gérée par l'ANS.
- Ligue Ile de France
 - Participation aux assemblées générales de la LIFCO et du CDCO77 en présentiel et aux Comités Directeurs de la LIFCO (non invité sur les autres comités départementaux franciliens sauf du 77).
 - En tant que CTR, accompagnement de la présidente de ligue sur le sujet de la promotion de la CO en Ile de France et du développement (baisse du nombre des licenciés et des organisations de courses régionales depuis 2 ans).
 - Présence sur le stage groupe jeune LIFCO en décembre (1 journée sur les 3)
- CD77
 - 1 réunion du comité directeur sur les sujets en lien avec le Pôle espoir : Haut-niveau, contrat d'objectifs du conseil départemental 77.
 - Aucune réunion annuelle CDESI organisée en 2021 par le Conseil Départemental du 77.



ACTION 2 : développement du haut niveau

- EQUIPE de France COVTT
 - Organisation et encadrement des actions suivantes :
 - Cause crise sanitaire les annulations ou modifications du calendrier fédéral n'ont pas permis d'effectuer les courses de sélections : 4 week-ends de sélection sur les courses fédérales d'avril à août 2021.
Cependant toutes ses annulations ou reports de dates ont donné lieu en amont à la multiplication d'actions administratives (réservations, reports, annulations, nouvelles réservations, demandes de remboursement...)
 - Suivi des sportifs du groupe COVTT via messages et contacts téléphoniques et propositions d'exercices de simulation entre février et juin.
 - 2 week-end de regroupement haut niveau en CO à VTT de 3 et 4 jours ont pu avoir lieu en avril en Ardèche et en mai 2021 à Orléans. Ils ont servi de course de sélection pour les championnats du monde senior, junior et du championnat d'Europe des moins de 18 ans à Abrantes (Portugal)
 - Encadrement championnats du monde junior senior à Kuortane (Finlande)
 - Encadrement stage junior Moins de 18 à Pilsen (République Tchèque)
 - Encadrement championnats d'Europe senior, junior, et moins de 18 à Abrantes (Portugal)
 - Constitution du groupe France 2022 selon les résultats des différents championnats.
- POLE ESPOIR de Fontainebleau
 - Coordination de Pôle : effectue la gestion administrative et financière du Pôle, la coordination avec les différents interlocuteurs à la pratique sportive des sportifs du Pôle (service médical et SMR au CNSD, récupération), le suivi scolaire des sportifs du pôle, ainsi que la gestion et le suivi de la vie des internes. Au niveau de la gestion administrative, en plus des réunions de préparation de la rentrée (en mai puis en septembre concernant les horaires aménagés), s'est ajouté en 2021, la gestion de la crise sanitaire sur quelques mois avec quelques réunions avec le CNSD et la société « Accueil Partenaires ».
 - Entraînement au pôle : assure la préparation et l'encadrement des entraînements du pôle durant l'année scolaire. A partir de la rentrée de septembre 2021, les entraînements ont été effectués sans restriction dans le respect des règles sanitaires sauf sur certaines périodes à pour l'accès à la piscine et sauna.
- Actions internationales IOF
 - En tant que « Senior Event Advisor MTBO » (Conseiller International Principal en CO à VTT), reconduction de mon action commencée en 2020 pour un report en 2023. La visite terrain et les circuits des championnats d'Europe élites, juniors et jeunes ayant été effectuée à Faro (Portugal).
 - L'annulation des Championnats d'Europe en août 2021 en Russie pour toutes les catégories Senior, junior et moins de 18 ont été reportés en octobre 2021 à Abrantes au Portugal à la place de la coupe du monde initialement prévu.

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport

- Formation fédérale
 - Annulation de la formation de niveau national COVTT et du séminaire national TN et CCN CO VTT en janvier 2021 (reporté en janvier 2022)
 - Encadrement prévu (avec la préparation en partie effectuée) des formations suivantes finalement :
 - 1 week-end de séminaire de moniteurs en octobre 2021,
 - 2 week-ends de formations régionales de CO à VTT en Nouvelle Aquitaine (Ronce-les-bains) en septembre et en Normandie (Rouen) en novembre.

- Participation au séminaire des traceurs et contrôleurs des circuits nationaux à Paris, en décembre 2021.
 - Formation professionnelle
 - A la demande de la DRDJSCS, intervention sur la formation BPJEPS Activités de pleine nature, durant 6 jours.
- **Simon LEROY**, Conseiller Technique National (CTN)

Missions principales :

- Responsable et entraîneur principal du pôle France Jeunes de Clermont-Ferrand,
- Entraîneur responsable du groupe France et des équipes de France – de 18.

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

- Membre de la CMN FFCO - FFSportU – Participation aux 2 CMN en visio-conférence.
- Membre de la sous- commission pratique sportive CO à pied (environ 5 réunions en visio conférence)
- Présence aux séminaires et réunions thématiques des CTS de la FFCO.
- Coordination avec les structures locales FFCO et les cartographes pour la réalisation de plusieurs projets cartographiques : mise à jour de la carte d'Aydat

ACTION 2 : développement du haut niveau

- Coordination de Pôle : effectue la gestion administrative et financière du Pôle, le suivi universitaire des sportifs du pôle.
- Détection GF-18 :
 - Préparation des journées de sélections, organisation logistique et technique et encadrement.
- Direction des équipes de France Jeunes : prépare la saison 2021 du GF-18 et coordonne l'ensemble du travail avec les entraîneurs et médecins du groupe France.
 - 3 stages en 2021 + EYOC en Lituanie
- Organisation et logistique du pôle et du GF-18 : préparation des stages, des samedis d'entraînements pôle et des séances quotidiennes
- Entraînement et coaching des SHN : Programmation et transmission des plans d'entraînements individualisés aux sportifs – mise en place des séances – coaching – suivi et entretiens individualisés réguliers – proposition de programmes, d'exercices et de simulations lors du confinement - échanges avec le staff – analyses des entraînements et compétitions.
 - Activité quotidienne au pôle France Jeune du 1^{er} septembre à mi-juillet.
 - Actions dans le cadre du GF-18 :
 - Stage n°2 dans le Bugey (3 au 7 juillet)
 - Stage n°3 à Gerardmer (5 au 9 août)
 - Sélections du 17 au 19 juillet (O France)
 - Sélections du Groupe France -18 2022, les 26 et 27 octobre 2021
 - EYOC du 18 au 23 Août
 - Actions dans le cadre du groupe junior : JWOC 2021 en Turquie du 4 au 11 août (encadrement junior non disponible à ces dates)

ACTION 3 : Prévention par le sport et protection des sportifs

- Assure la coordination pour des interventions en réunion pôle, en matière de prévention contre le dopage et des conduites addictives.



ACTION 4 : Promotions des métiers du sport

- Participe à la formation continue des encadrants (moniteurs, entraîneurs) des jeunes sportifs du GF-18 par des échanges suite aux bilans de stage, au suivi de l'entraînement régulier et d'une réunion d'échange dans le cadre des journées de détection.
- Préparation et intervention lors du premier séminaire des moniteurs, les octobre 2021

➤ **Olivier COUPAT**, Conseiller Technique National (CTN)

Missions principales :

- Responsable et entraîneur principal du pôle France Loire
- Responsable et entraîneur du groupe France et des équipes de France junior

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

- Participation aux séminaires et réunions thématiques des CTS de la FFCO.
- Participation à 1 séminaire des CTS AURA à Chamonix.
- Organisation de manifestations sportives :
 - 3 week-ends pour l'organisation ou la supervision de courses de sélection.
- Coordination et suivi de 2 réalisations cartographiques dans le cadre du contrat de développement (carte forêt près d'Ambérieu et mise à jour d'une carte de sprint pour des sélections dans la Loire).
Et dans le cadre du pôle, de nombreuses mises à jour aux nouvelles spécifications ISSprOM 2019.

ACTION 2 : développement du haut niveau

- Direction et entraîneur du Pôle France Loire :
 - Gestion administrative et financière du pôle.
Avec la pandémie, les relations avec les collectivités territoriales se sont compliquées du fait du télétravail.
 - Coordination des différents intervenants du pôle pour une bonne organisation des entraînements : avec le préparateur physique qui a changé en fin d'année, le poseur pour aider à la mise en place des entraînements, ainsi qu'avec l'INSA, établissement d'études des SHN du pôle.
 - Suivi individualisé des sportifs (entretiens, coaching, programme personnalisé...)
 - Gestion de la programmation des entraînements du pôle France, préparation des entraînements techniques et encadrement des entraînements.
- Organisation, préparation et encadrement du stage commun des pôles France de 7 jours, qui a eu lieu près de Sisteron en janvier 2021.
 - Du fait de la pandémie COVID 19 toutes les compétitions nationales et internationales junior ont été annulées au printemps 2021. De ce fait, nouvelle planification durant cette période avec deux stages un en Lozère et l'autre à Font Romeu.
- Direction de l'équipe de France junior
 - Assure la programmation annuelle et établit le budget annuel prévisionnel
 - Coordonne les contrats d'objectifs personnalisés avec les sportifs du groupe France junior dont il assure le suivi individualisé.
 - Assure l'organisation, la gestion logistique et technique et l'encadrement des stages et compétitions des équipes de France juniors.
 - Avec la pandémie, annulation de 2 compétitions internationales au printemps 2021 (JEC et EYJOC).
 - Avec l'annulation des compétitions nationales support des sélections juniors, ré-organisation du programme de sélection et de stage et mise en place avec l'équipe DTN de 2 week-ends de sélection au printemps et d'une 3^{ème} phase de sélection début juillet 2021.
 - Ont pu avoir lieu :
 - un stage pour l'ensemble du groupe junior du 2 au 6 juin 2021



- le stage de préparation pour les sélectionnés aux JWOC du 16 au 22 août 2021 en France
- un stage de préparation finale de 4 jours en Turquie, en amont des JWOC.
- Formation professionnelle
 - Participation à une formation en ligne concernant « la puissance en musculation ».

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport

- Préparation thématique et présentation lors du 1er séminaire des moniteurs (prévu en novembre 2020 et reporté en octobre 2021).

➤ **Charly BOICHUT**, Entraîneur national (EN)

Missions principales :

- Responsable des équipes de France Senior et du groupe France senior
- Entraîneur national expert en matière de haute performance au sein de l'IOF et de la FFCO, notamment du PPF (diagnostics, analyses, propositions d'évolutions).

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

- Veille réglementaire en lien avec les réflexions et évolutions de l'IOF
 - Conseils et expertise relatifs au « système de compétitions », à la réglementation, à la cartographie (spécifications cartographiques).
 - Fait partie du groupe des entraîneurs internationaux consultés par l'IOF et participe activement aux consultations et réunions.
- Participation au séminaire de 2 jours des CTS de la FFCO et aux réunions HN de la DTN.

ACTION 2 : développement du haut niveau

- Assure la programmation annuelle et établit le budget annuel prévisionnel.
- Assure l'organisation et la gestion (logistique et administrative) des sélections, stages et compétitions des équipes de France seniors.
- Assure la préparation technique des sélections seniors, des entraînements, l'encadrement et l'analyse des stages et compétitions seniors :
 - Week-end haut niveau n°3 dans le Haut-Rhin, 3 jours du 29 au 31 janvier.
 - Stage n°1 en République Tchèque, (préparation uniquement, annulé).
 - Stage n°1bis à Fontainebleau, 5 jours du 24 au 28 mars.
 - Sélections n°1 dans la Loire, 2 jours les 3 et 4 avril.
 - Stage n°1ter en République Tchèque, 8 jours du 15 au 22 avril.
 - Stage n°2 urbain au Danemark, (préparation uniquement, annulé).
 - Stage n°2bis urbain à Clermont-Ferrand, 3 jours du 30 avril au 2 mai.
 - Stage n°2ter urbain en Suisse, 2 jours les 5 et 6 mai.
 - Championnat d'Europe en Suisse, 6 jours du 11 au 16 mai.
 - Stage n°3 en République Tchèque, 9 jours du 3 au 11 juin.
 - Stage n°4 dans le Haut-Rhin, 2 jours les 19 et 20 juin.
 - Championnat du Monde en République Tchèque, 11 jours du 30 juin au 10 juillet.
 - Présence sur la Nationale SE et CFMD en Savoie (courses de sélection), 2 jours les 31 juillet et 1^{er} août.
 - Manches de Coupe du Monde en Suède, 8 jours du 9 au 16 août.
 - Eurometing en Suisse, 3 jours du 24 au 26 septembre.



- Manches de Coupe du Monde en Italie, 8 jours du 27 septembre au 4 octobre.
- Stage n°5 au Danemark, 7 jours du 19 au 25 octobre.
- Week-end haut niveau n°1 dans le Larzac, 3 jours du 27 au 29 novembre.
- Week-end haut niveau n°2 à Fontainebleau, 3 jours du 10 au 12 décembre.
(Total de 85 jours en déplacement)
- Réalise les contrats d'objectifs personnalisés avec les sportifs du groupe France Senior.
- Assure le suivi individualisé de l'entraînement des sportifs hors pôle.

ACTION 3 : Prévention par le sport et protection des sportifs

- En collaboration avec le médecin fédéral et le DTN, veille pour la lutte contre le dopage et contre les conduites addictives.
- Dans le cadre du programme anti-dopage de la fédération internationale, assure la transmission des informations de l'équipe de France pour chaque regroupement (stages et compétitions).
- Dans le contexte pandémique actuel, s'assure du respect par l'ensemble des membres de l'équipe de France des différents protocoles sanitaires en vigueur : lors des trajets (y compris internationaux), sur place (hébergements...), pour pouvoir accéder aux séances et compétitions. Assure les démarches administratives, et facilite l'accès aux tests, pour l'ensemble de la délégation.

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport

- Met à jour annuellement la formation des traceurs nationaux.
- A animé en visioconférence une formation individuelle de Traceur National, les 4 et 5 janvier 2021.
- A préparé et encadré la formation nationale des Traceurs Nationaux, à Fontainebleau, les 18 et 19 septembre 2021.
- A préparé une partie des contenus et partiellement animé le séminaire des TN et CCN, à Paris, les 4 et 5 décembre 2021.
- A créé des sujets pour l'oral d'analyse vidéo dans le cadre du concours du professorat de sport (un candidat présentait l'option course d'orientation). Travail réalisé au-delà et en plus des missions prévues.

➤ **Marie-Violaine PALCAU**, Directrice technique nationale (DTN).

ACTION 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

- Manage les CTS : organise et anime la direction technique nationale :
 - Répartit et ajuste les missions des CTS, effectue le suivi régulier des actions dont ils ont la charge, organise selon les besoins, les réunions de travail, dont le séminaire annuel des CTS, qui a eu lieu les 18 et 19 janvier à Saint-Etienne.
 - Assure le suivi fonctionnel des CTS (Congés, CET, Ordre de missions) en lien avec les supérieurs hiérarchiques dont ils dépendent.
- A effectué fin du premier trimestre 2021 le bilan annuel des contrats de performance et de développement, puis les a intégré au portail des fédérations sportives (PFS) (bilan de la vie fédérale, bilan des indicateurs et bilan par action et financier des deux contrats).
- Après les élections fédérales, fin mars 2021, a contribué à la finalisation du Projet fédéral, puis à travaillé à la réalisation du contrat de développement 2021-2024 (description des actions, objectifs, budget prévisionnel et indicateurs).
- Participe aux réunions initiées par l'ANS dans le cadre du contrat de développement.
- Coordonne avec les élus, les appels à projet de l'ANS, les sollicitations d'enquêtes du ministère et coordonne avec les CTS et élus les enquêtes émanant de l'IOF.
- A piloté et réalisé en lien avec les élus,

- le dossier argumenté de demande de la reconnaissance de haut niveau (pour la CO à pied)
- la première partie du dossier de demande de délégation (pour les 3 disciplines)
- A travaillé, dans le cadre des relations interfédérales, à la convention avec la FFH (plusieurs réunions de travail), avec la FFSportU, l'UNSS, (en vue des compétitions internationales) et à plusieurs réunions de travail avec la direction des sports concernant une convention interfédérale avec l'ONF nationale.
- Veille à la mise à jour sur le site FFCO, des informations répondant aux priorités et instructions ministérielles.
- Participation à la vie fédérale :
 - Présente à tous les BD, CD et à une AG,
 - Participation au séminaire des présidents de ligue,
 - Participation à plusieurs réunions des commissions juges-arbitres, formation, haut-niveau, handisport, équipements sportifs
 - Est en contact autant que de besoin avec le président et la secrétaire générale.
 - Effectue la relecture des documents fédéraux et comptes rendus, concernant les activités de la DTN.
 - Assure tout au long de l'année, le suivi budgétaire (valide les demandes de mises en paiement, les devis et factures) des contrats de performance et de développement en lien avec le secrétariat fédéral et la comptable.
- Participe aux réunions de DTN et des établissements publiques (en présence et à distance) initiées par la direction des sports et aux réunions d'informations et de formations qui concerne la gestion administrative via les différentes plateformes informatiques : pour la gestion des CTS, CTS-Web ; et pour les documents officiels de la fédération répondant aux obligations législatives du code du sport, le PFS – Portail des fédérations sportives.

ACTION 2 : développement du haut niveau

- A travaillé à la préparation jusqu'à la finalisation du nouveau contrat de performance début 2021, afin de répondre aux nouvelles directives stratégiques de l'Agence Nationale du Sport (ANS). A participé aux réunions associées.
- A piloté le travail d'analyse du futur PPF, dont la finalisation a été décalée par l'ANS à juin 2022.
- A ébauché le contrat de performance (objectifs, actions, indicateurs et partie financière), fin 2021.
- Est la référente du haut niveau et du suivi socio professionnel des SHN. Est en relation avec les référents régionaux en fonction des besoins. Effectue le suivi des aménagements des études et de travail des SHN en lien avec les sportifs et les établissements concernés et transmet les informations des différents dispositifs d'aide aux SHN (aides personnalisées, retraite), établit les convocations et justificatifs d'absences des sportifs en liste fédérale haut niveau, notamment hors pôles.
- Pilote et coordonne l'ensemble des actions du haut niveau avec les CTS entraîneurs et l'élue responsable du haut niveau en CO à pied et CO à VTT (valide la définition des objectifs, programmes et critères de sélection, la constitution des listes ministérielles, les dossiers des aides personnalisées, assure le suivi de la détection, valide toutes les sélections et réalise l'intégralité des documents du haut niveau (règlement HN, annexes annuelles, listes ministérielles et groupes France, convocations aux sélections, courrier aux SHN).
- Cause crise sanitaire, les réunions de travail avec les CTS en charge du haut niveau se sont multipliées du fait des modifications de programme notamment au cours du premier semestre.
- A animé les réunions haut niveau avec les sportifs de haut niveau en CO à pied, Juniors et Seniors et en CO à VTT.
- A été présente sur toutes les sélections et la sélection nationale du GF-18 en CO à pied.
- A participé à l'encadrement des 2 WEHN de début de saison fin 2021.
- Coordonne la mise en ligne sur le site fédéral des informations concernant le haut niveau avec l'assistante de direction de la fédération.



- Effectue les sélections des membres des pôles (espoir, France relève et France) en lien avec les CTS responsables et effectue le suivi et un bilan annuel de fonctionnement des pôles.
- Participe aux réunions initiées par l'ANS dans le cadre de la haute performance pour la gestion du haut niveau et des SHN, (mise en listes ministérielles, membres des pôles, gestion des aides personnalisées), formation continue concernant le PSQS – Portail de suivi quotidien du sportif ; participation au séminaire Sport Data Hub à l'INSEP.

ACTION 3 : Prévention par le sport et protection des sportifs

- A participé activement avec le médecin fédéral en charge du dossier des préconisations sanitaires liées à pandémie, à la veille juridique, à la transmission des documents ministériels ainsi qu'à la rédaction et mises à jour des documents fédéraux. La mise à jour quasi mensuelle a été faite pour la pratique de tous les licenciés et pour celle des SHN et du haut niveau.
- En coordination avec le médecin coordonnateur, s'assure de la bonne réalisation de la surveillance médicale réglementaire des sportifs en liste ministérielle et fédérale.
- Travaille avec le médecin fédéral à la mise à jour des textes officiels de la fédération concernant les modifications réglementaires liées à la santé des licenciés et des SHN (SMR).
- A commencé à travailler au renouvellement du plan antidopage avec la commission médicale.
- Met en œuvre avec le médecin fédéral, les actions de prévention du plan anti-dopage.
A ce titre, a réalisé fin 2021, la formation anti-dopage de l'AFLD (3 jours et demi) et est agréée éducatrice anti-dopage de l'AFLD pour 2 ans.
- A la demande de l'AFLD, a transmis (fin 2021) le calendrier des compétitions fédérales (en lien avec le secrétariat fédéral), ainsi que les compétitions internationales et stages haut niveau. Les lieux des hébergements sont mis à jour au fur et à mesures des réservations.

ACTION 4 : Promotions des métiers du sport

Formation fédérale :

- Supervise le fonctionnement de la formation fédérale et travaille régulièrement en collaboration avec le CTS responsable de la formation.
- A participé aux 2 séminaires nationaux de formation continue du dernier trimestre 2021 (moniteurs et experts)
- Participe aux réunions de gestion courante de la commission formation et au réunion de travail concernant la restructuration de l'architecture fédérale de formation.

Formation professionnelle :

- Participe aux différents séminaires de la branche professionnelle du sport (OC Sport/CPNEF) relatif aux modifications législatives dans le cadre de la mise en œuvre des CQP.
- A conduit les entretiens d'évaluation du CQP cartographe de cartes de course d'orientation et a été jury d'examens du CQP animateur de CO, Les 11 et 12 octobre 2021 à Prémanon.
- A provoqué une réunion avec le bureau de la direction des sports concernant la formation professionnelle afin de partager les problématiques liés aux critères imposés par France Compétences.



II. LE CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

1. Le cadre du contrat de développement

L'Agence nationale du Sport (ANS) a repris en 2020 le suivi et la gestion des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) précédemment gérées par le ministère des Sports et à présent intitulées « contrats de développement ». L'année 2021 marque l'ouverture d'une nouvelle période de contractualisation pluriannuelle entre l'ANS et la fédération sur l'olympiade 2021-2024.

La philosophie générale des contrats de développement laisse une grande marge de manœuvre aux fédérations avec un centrage sur leur propre stratégie de développement. C'est aux fédérations d'identifier les priorités qu'elles souhaitent voir financer dans les contrats de développement.

Cependant, chaque fédération doit porter une attention particulière sur les points suivants, sans que tous ces points soient pris en compte dans le contrat de développement. Ils peuvent également apparaître dans le projet de développement fédéral.

- L'adéquation entre les contrats de développement et les orientations ministérielles fixées à l'agence du sport, dans le cadre de la convention État - ANS.
 - **L' inclusion de publics cibles** (jeunes filles et femmes, personnes en situation de handicap, jeunes scolarisés, seniors,...) dans les actions portées par chaque fédération : les fédérations dont le taux de féminisation des licences est inférieur à 50% devront proposer des actions, avec des indicateurs associés, ayant pour objectif d'augmenter significativement le nombre de pratiquantes féminines d'ici 2024.
 - **La conquête de nouveaux espaces de pratiques** : une attention particulière devra notamment être portée sur les actions menées au sein des territoires carencés (quartiers de la politique de la ville et zones de revitalisation rurale)
 - **L'émergence de nouvelles pratiques** pour de nouveaux publics : les fédérations devront démontrer leur capacité à fédérer de nouvelles formes de pratiques ou à adapter les pratiques traditionnelles aux nouvelles demandes sociales exprimées, notamment en faveur d'un sport loisir, éducatif et ludique. Cet objectif doit s'inscrire dans une volonté d'accueillir et d'augmenter l'offre de services à de nouveaux adhérents, tout en contribuant à la réduction des inégalités d'accès de publics éloignés d'une pratique régulière du sport ;
 - la **promotion du sport dans le respect du « pacte républicain »** dans le sport, en s'assurant que les moyens attribués aux fédérations sportives soient employés dans le respect des principes et des valeurs de la République (respect de la dignité de la personne humaine, le principe d'égalité...).
- La cohérence entre le contrat de développement et son projet sportif fédéral (PSF)
 - Le contrat de développement doit identifier les orientations stratégiques nationales prioritaires et des plans d'action adéquats pilotés par la fédération.
 - Les PSF doit refléter la mise en œuvre du contrat de développement et ses actions prioritaires à chaque échelon territorial (clubs, comités départementaux et ligues régionales).
- La professionnalisation des acteurs du réseau fédéral
- La lutte contre toutes formes de discriminations et les violences dans le sport
- La transformation numérique
- Des actions partenariales interfédérales

Le bilan du contrat de développement se fait annuellement à partir des objectifs, actions effectuées ou non et argumentées, des indicateurs et budgets réalisés.



En novembre 2021, l'ANS a produit de nouvelles modalités de calculs des fonds dédiés applicables dès 2021 et pour l'olympiade, en cas de non utilisation des subventions attribuées.

Il est donc important que les actions de développement du contrat développement, tout comme celles du haut niveau, soient mis en œuvre et dans les budgets impartis.

Les bilans par plan d'actions sont complétés par le DTN et transmis via le portail internet des fédérations (PFS).

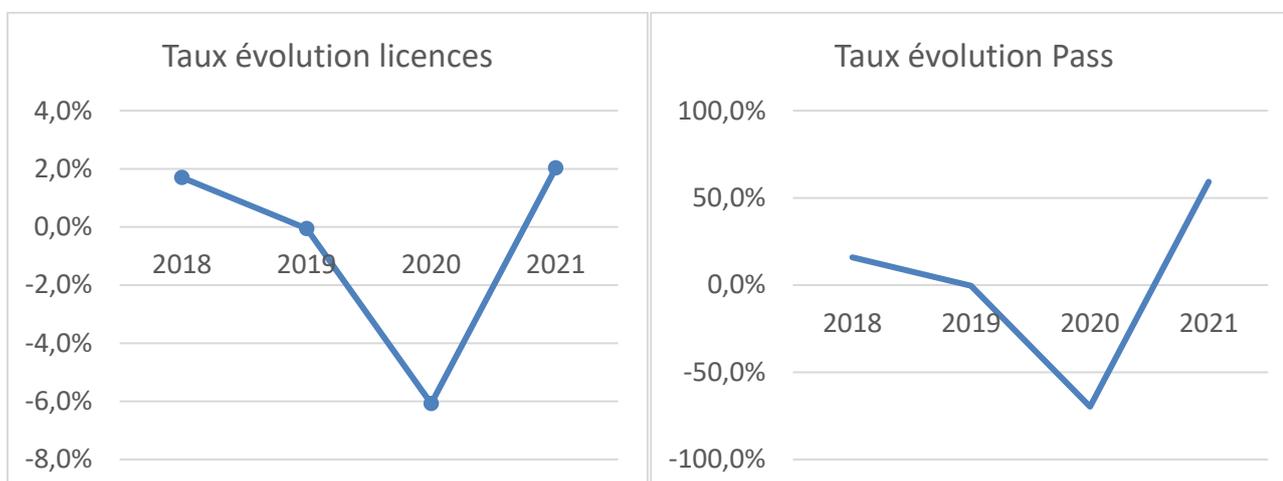
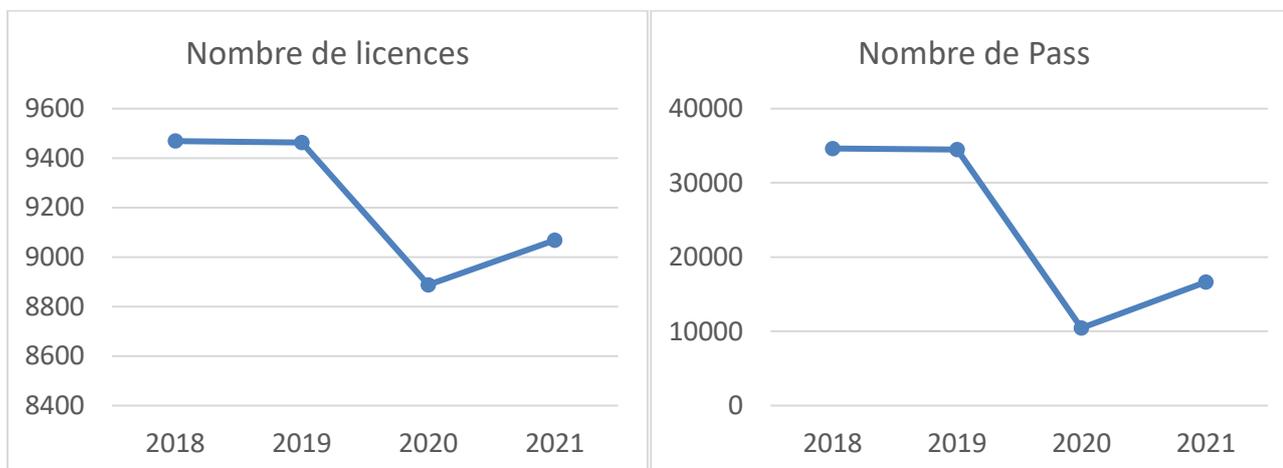
2. Les indicateurs généraux de développement

Le projet dont les objectifs et les plans d'actions ont été partagés avec le ministère ont pour but majeur, le développement de la pratique de la course d'orientation sur le territoire français et l'augmentation du nombre de pratiquants. Toute action dite de développement doit pouvoir être quantifiée grâce aux licences et aux nombres de titres de participation délivrés, les « Pass ».

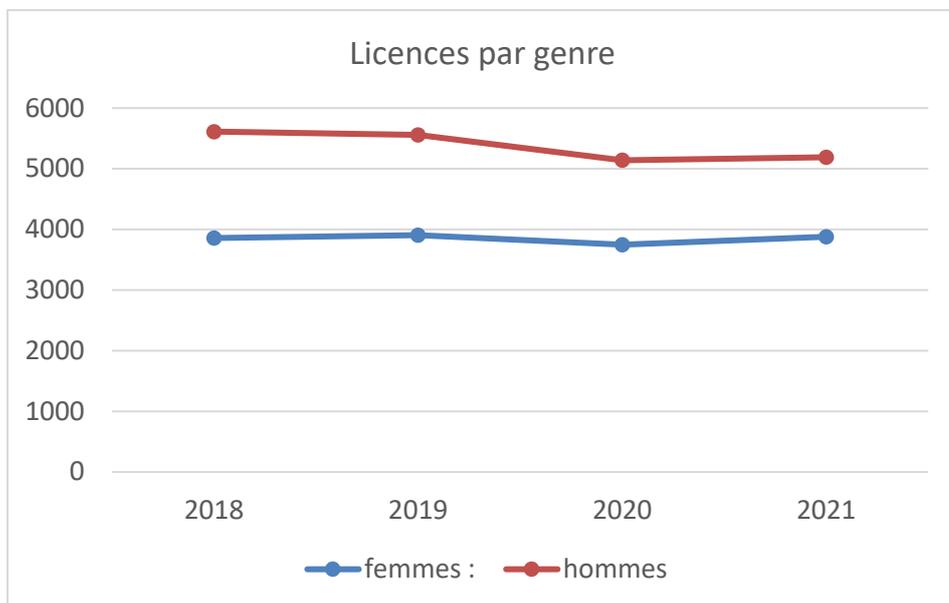
• Le nombre de licenciés

Le nombre de licenciés remonte à 9068 au 31 décembre 2021 avec un premier semestre 2021 sans compétition. La reprise d'une activité compétitive au second semestre a sans doute favorisé la prise de licences. Il est à noter que le mois d'octobre 2021 a enregistré la prise de licence la plus importante pour ce mois-ci. La reprise de l'activité au sein des clubs avec la rentrée scolaire et la reprise des compétitions locales a sans doute favorisé cette reprise de licences. La hausse globale en 2021 est de 2%, certes après la baisse de 6% en 2020, mais supérieure à l'évolution des années antérieures.

• **Les titres de participation** : le nombre de pratiquants occasionnels déclarés par les structures fédérales en 2021 est reparti également à la hausse avec une augmentation quasi en parallèle à celles des licences.

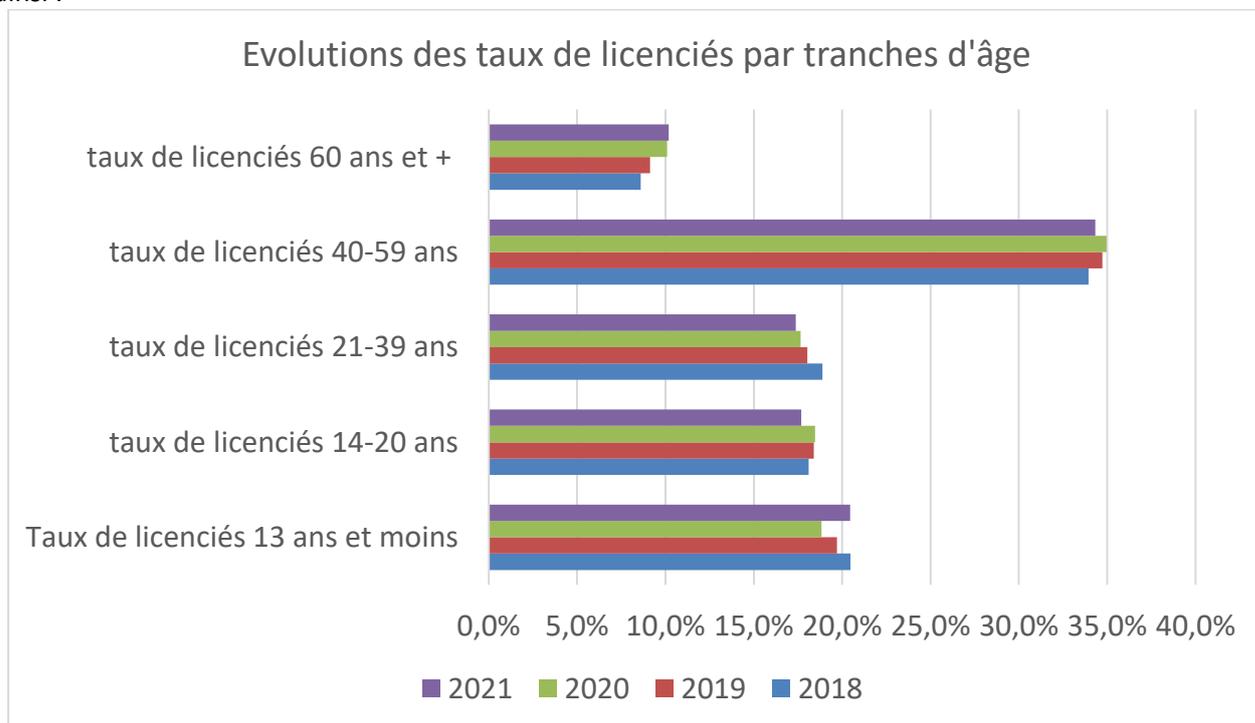


- **Le taux de licences féminines** : la FFCO poursuit sa progression régulière annuelle en moyenne entre 0,6 et 0,9 % de féminine par an avec 42,8% de femmes licenciées en 2021.



- **Taux de licenciés par tranches d'âges**

En 2021, avec la reprise des activités sportives et compétitives à mi-année, la population des licenciés de la fédération se répartit ainsi :



Si la FFCO a gagné 2% de ses licenciés en 2021, c'est essentiellement grâce à la reprise des licences des jeunes de 13 ans et moins et au maintien des taux de licenciés de l'ensemble des masters. Sans pouvoir parler de vrai décrochage pour les 14-20 ans, c'est la seule tranche d'âge qui a perdu quelques licenciés supplémentaires. Cette tranche d'âge repérée par le ministère chargé des sports comme l'âge du décrochage de la pratique des activités physiques et sportives, il convient de rester vigilant et de proposer au sein des clubs des formes d'activités motivantes pour ces jeunes.

- **Nombres de personnes en situation de handicap licenciées (déclarées).**

Sur l'olympiade précédente, le nombre de personnes en situation de handicap se situait en moyenne entre 7 et 8. En 2021, ce sont 17 personnes recensées accueillies dans 10 clubs, soit, 3 clubs de plus qu'en 2020.

La convention FFH – FFCO signée fin 2021 a comme objectif principal le développement de la pratique de la course d'orientation grâce à une mutualisation des compétences techniques coté FFCO et des compétences concernant les différents handicaps côté FFH, permettant ainsi l'accueil des personnes en situation de handicap en course d'orientation.

- Les structures fédérales

	2018	2019	2020	2021
Nombres de clubs affiliés	208	204	206	201
Comités départementales affiliés	60	59	60	60
Ligues affiliées	12	12	12	13
Membres associés	14	17		15

A noter :

- la baisse de 5 clubs affiliés en 2021, alors que le nombre de club a oscillé à + ou – 2 sur l'olympiade précédente.
- et la création en 2021 d'une 13ème ligue, la ligue calédonienne qui comprend 4 clubs affiliés.

3. Présentation du contrat de développement 2021-2024 et bilan des actions pour 2021

Le contrat de développement 2021-2024 signé avec l'ANS, comprend les 3 projets ci-dessous issus du projet de développement fédéral pour un budget annuel de 50 000 € auquel s'ajoute 30 000 € de soutien financier au le déploiement du Projet Sportif Fédéral et à la campagne de subventions dédiées aux structures fédérales.

3.1 Projet 1 – Équipements sportifs

Action ministérielle 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre

Plan d'action : Développement des équipements sportifs de loisir et de la cartographie mutualisée. Contrôle et valorisation de la cartographie sur de nouveaux territoires.

Description du projet :

Action 1 : Promotion des Espaces Sport Orientation (ESO), parcours permanents d'orientation (PPO) de loisir pour un développement sur tout le territoire.

Action 2 : Pilotage au niveau fédéral de projets annuels de réalisation de cartes mutualisées pour la pratique compétitive. Contrôle et valorisation au niveau fédéral de la cartographie réalisée par l'ensemble des structures via des outils numériques.

Description des actions :

Action 1. Promotion des "ESO", "PPO" par la fédération auprès des collectivités territoriales via le salon des maires (afin de les développer sur tous les territoires (départements), notamment ceux déficitaires).

Action 2. Développement de la cartographie sur de nouveaux territoires : pilotage par la DTN de projets de cartographie technique pour une pratique compétitive de qualité. (Choix de zones nouvelles ou à mettre à jour à cartographier aux



spécifications IOF en vigueur (normes), choix des cartographes, suivi et contrôle de la réalisation cartographique. Rédaction des conventions d'utilisation des cartes avec les structures locales).

Se doter des outils numériques pour un contrôle des cartes au niveau national. (pour un meilleur suivi de la qualité cartographique (aux spécifications IOF). Suivi au niveau fédéral de la déclaration des cartes réalisées sur l'ensemble du territoire (via des outils numériques -logiciels spécifiques et site Web fédéral).

Objectifs :

Action 1. Promouvoir les espaces d'orientation de loisir (ESO,PPO) pour les développer sur le territoire national en vue d'attirer de nouveaux publics.

Action 2. Conquérir de nouveaux espaces techniques avec une cartographie de qualité. Contrôler la qualité de la cartographie de niveau national. Recenser et valoriser les cartes de CO pour une utilisation mutualisée.

Public visé : tout public, mixte

Localisation :

Action 1 et action 2: En zone rurale (ZRR), bourgs et villages et espaces naturels; en zone urbaine (centre-ville, parcs, quartiers politique de la ville). Contrôle des cartes de niveau national et recensement des cartes de CO sur l'ensemble du territoire français et ultramarin (principalement en Nouvelle -Calédonie).

Moyens mis en œuvre :

Outils : utilisation du site web fédéral, mise à jour/développement du module de recensement des cartes, support API Géoportail de l'IGN, logiciel spécifique de cartographie (OCAD),

Démarches : Promotion des ESO, PPO via le Salon des maires ; communication avec les structures fédérales par mail, via la "lettre aux clubs", le site web fédéral ; appel d'offre auprès de cartographes professionnels.

Calendrier : mise en œuvre du projet et des actions tout au long de l'année.

Bilan :

La promotion des parcours permanents d'orientation a été faite comme prévu avec la présence de la Fédération au Salon des Maires pour présenter le concept des Espaces d'Orientation au service du développement des territoires. Cette première participation a permis de conforter l'intérêt de certains territoires pour ce type d'infrastructures.

La commission équipement sportif a sollicité une réunion et un début de réflexion avec la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, ligue pilote dans le développement des parcours permanents d'orientation concernant la stratégie de relance au niveau national de ce type d'équipement sportif de course d'orientation (Cahier des charges, nom ou label, logo).

Le projet doit se poursuivre en 2022, afin que la fédération puisse produire un cahier des charges, un guide pour permettre la généralisation de la mise en place de ces équipements sportifs dans une plus grande proportion et sur tout le territoire.

La crise sanitaire n'a pas impacté la cartographie et la mise en place de ses parcours permanents. 58 PPO ont été créés dans 26 départements en 2021, soit dans 27% d'entre eux.

Le second projet de développement cartographique sur des terrains adaptés à la pratique de haut niveau aux spécifications cartographiques en vigueur a été mis en œuvre, piloté par la Direction technique nationale (DTN) en coordination avec les structures locales concernées. Les documents types, appels d'offre cartographique, contrat cartographe-structure et convention d'usage entre structures partenaires ont été mis à jour ou nouvellement rédigés par la DTN et la commission équipements sportifs.

En revanche, la gestion administrative des conventions entre la FFCO et les structures partenaires des cartes réalisées n'est pas encore mise en place.



En 2021, les projets cartographiques suivants ont été réalisés :

Projets cartographiques 2021	Spécifications	Usages HN	Structures partenaires propriétaires
MAJ Annonay puis Pelussin	ISSprOM 2019	Sélections	Bruno Mercier/CDCO42
Saint Haon Le chatel	ISSprOM 2019	Sélections	CDCO42
Aydat	ISOM	pôles + WEHN + stages GF	CDCO63
MAJ Colmar	ISSprOM 2019	Sélections	CO Colmar
Ambérieu	ISOM	pôles + WEHN	CDCO01 - Maitre d'œuvre
MAJ Fuveau, St-Maximin-La-Sainte-Baume, Hyères, Bormes-les-Mimosas, La Valette-du-Var, Cuers, Pierrefeu-du-Var	ISSprOM 2019	Stages + WEHN	CDCO13 et 83
Mazaugues	ISOM	Stages + WEHN	CDCO83
Contrôle carto Mazaugues			
MAJ Clermont Centre	ISSprOM 2019	pôles + WEHN	CDCO63

Grâce au travail de la commission équipements sportifs, des améliorations informatiques ont été apportées et les données du portail cartographiques sont plus facilement exploitables. Cette exploitation des données est rendue possible aussi grâce à l'enregistrement et le suivi régulier des données fiables de la part des référents cartographiques des structures territoriales.

En 2021, les données enregistrées sont les suivantes : l'ensemble de la cartographie répertoriée pour la pratique de la CO (totalité des cartes enregistrées non obsolètes, sans compter les reprises de cartes) représente 16 578 km². En 2021, 754 km² ont été nouvellement cartographiés, soit 4,5% de la superficie totale des cartes de CO utilisables.

Indicateurs :

Action n°	Objectifs opérationnels	Indicateurs associés à l'objectif	Valeurs de référence	Valeurs cibles 2021	Réalisé 2021
Action 1	Promouvoir les espaces d'orientation de loisir pour les développer sur tout le territoire	Nombre de nouveaux ESO/PPO	2019 : 54, 2020 : 42	40	58
		Nombre de départements ayant de nouveaux PPO	2019 : 16 ; 2020 : 20 (20% de départements/96+Nelle Calédonie)	27% (26)	27% (26)
Action 2	Conquérir de nouveaux espaces cartographiés	% de superficie nouvellement cartographiés	2019 +3,9% ; 2020 +3,6%	3,50%	4,5%

3.2 Projet 2 - Formation

Le plan de formation fédéral est un levier majeur de structuration de la fédération. Il se décline en 2 niveaux, national et régional, qui comprennent respectivement les formations initiales des bénévoles et les formations continues associées, dispensées sous forme de séminaires.

Plan d'action : faciliter l'accès aux formations initiales de niveau national avec une attention particulière pour une féminisation accrue ; mettre à jour par la formation continue, l'expertise des bénévoles formés pour maintenir la qualité de la pratique compétitive et faire évoluer les compétences pour répondre aux nouvelles formes de pratiques émergentes, en toute sécurité.

Description du projet :

Action 3. Restructurer l'architecture de la formation initiale pour répondre aux nouveaux besoins en formation et optimiser le temps de formation, afin d'en faciliter l'accès. Créer une formation pour les organisateurs et un complément (de formation) pour la filière des éducateurs en sport-santé (pour accueillir de nouveaux pratiquants). Créer puis mettre en œuvre les formations de formateurs associées. Faciliter l'accès en proposant une partie des contenus pédagogiques en distanciel. Communiquer spécifiquement en direction du public féminin (pour accroître leur accès aux formations de niveau national).

Action 4 : créer puis mettre en œuvre une nouvelle formation continue de niveau national des moniteurs, en alternance avec celle des entraîneurs et relancer les séminaires des diplômés experts nationaux au regard des évolutions des disciplines. Sensibiliser et former ainsi plus régulièrement aux différentes thématiques des politiques ministérielles (particulièrement la lutte contre les violences et la discrimination).

Objectifs :

Action 3 : Favoriser l'accès aux formations initiales de niveau national et communiquer plus spécifiquement auprès des femmes afin d'accroître la féminisation du secteur formation et expertise de la FFCO.

Action 4 : Renforcer l'expertise des diplômés par des séminaires de formation continue pour une pratique de qualité et équitable favorisant la fidélisation des licenciés et transmettre ainsi régulièrement les orientations politiques ministérielles.

Public visé : tout public mixte avec un focus sur les féminines

Localisation : sur le territoire national

Moyens mis en œuvre :

Outils : communication via la "Lettre O clubs", le site web fédéral rubrique "formation" et selon le type d'informations, envoi par mail par le secrétariat fédéral directement aux structures FFCO ou aux licenciés concernés.

Démarche : réorganiser l'architecture de formation, créer les contenus et support des nouvelles formations, former les formateurs puis communiquer sur le calendrier et de manière ciblée aux différents publics.

Calendrier : des formations fédérales nationales réparties en tenant compte de la saison sportive, communication du calendrier suffisamment à l'avance.

Bilan :

Concernant l'action n°3, les formations de niveau national, nécessairement en présentiel pour les parties pédagogiques et de pratiques techniques n'ont pu reprendre qu'au cours du deuxième semestre de l'année. Avec la reprise du calendrier des compétitions, une seule formation de niveau national a pu être proposée : la formation de traceur national, encadré par 2 CTS, Charly BOICHUT et André HERMET prévu en janvier 2021 a été décalée les 19 et 20 septembre 2021. Les deux formations de moniteurs (sur 2 week-ends) encadrés par Rémi Gardin (CTS) et un diplômé entraîneur fédéral, ainsi que la formation et le séminaire annuel TN et CCN en CO à VTT encadré par André Hermet (CTS) ont été décalées à janvier 2022.

La commission formation restreinte en présence de la présidente de la commission, du CTN en charge de la formation et du DTN a entamé le travail de restructuration de la formation pour optimiser le temps de formation, diversifier les temps de formation tout en renforçant les aspects plus pédagogiques pour en faciliter l'accès et s'adapter à la montée en compétences des stagiaires. Le contenu du module d'entrée en formation, concernant la « maîtrise de l'activité » a été défini et a débuté le travail du contenu des formations de la filière des éducateurs.

Concernant l'action n°4, le premier séminaire des moniteurs prévu par la DTN en 2020 a pu avoir lieu en octobre 2021. L'objectif de ce séminaire était double :

- permettre à la Direction Technique Nationale (DTN) de pouvoir aborder des thématiques fondamentales pour guider et conseiller les moniteurs, acteurs essentiels du développement de la performance chez les jeunes orienteurs.
- Permettre aux moniteurs de pouvoir échanger avec les membres de l'encadrement des groupes fédéraux.

Les différentes thématiques abordées lors de ce séminaire étaient majoritairement issues de constats réalisés par l'encadrement des différents groupes fédéraux, principalement les groupes -18 ans et juniors : planification et suivi de l'entraînement, présentation des directives nationales d'entraînement, du développement des capacités mentales, rappels techniques pour des bases fondamentales et communes (méthode POP, utilisation de la boussole pouce, routines technico-tactiques en forêt et sprint urbain).

L'indicateur correspondant n'est pas calculable actuellement. Si la FFCO recense les diplômes délivrés, la donnée de l'activité des moniteurs n'est pas remontée des ligues. Cet indicateur est à mettre en place.

Concernant le séminaire des traceurs et contrôleurs des circuits nationaux, reporté également de 2020, il a pu avoir lieu début décembre 2021. Ce séminaire a été piloté par la DTN et encadré conjointement avec la commission des juges-arbitres. Les thématiques abordées ont été les suivantes : respect de l'ISOM 2017 et nouveautés ISSprOM 2019, principes du tracés du Relais sprint, analyses de quelques courses nationales de 2021, choix et définitions des postes, sécurité dans le traçage, préconisations fédérales concernant le prébalisage, RK et les coefficients de comparaison, points à prendre en compte en cas de retransmissions, rappel du rôle et du positionnement du CCN par rapport au stagiaire TN, nouveauté du règlement des compétitions n+1.

Les objectifs de participation pour ce séminaire reporté sont atteints et les retours positifs concernant les contenus présentés.

Concernant la formation des femmes, les indicateurs reflètent l'état existant et confirment la progression de la participation aux formations des femmes, y compris sans incitation ou communication faite au niveau fédéral, mais très certainement davantage au niveau local.

Le turnover (ou taux d'abandon) des licenciés à 2 ans en 2021, est nettement inférieur aux taux précédents. Avec la baisse du nombre de licences (entre 2019 et 2021), les licenciés en 2021 sont majoritairement des orienteurs « fidèles » à la pratique de la CO et n'est pas lié à la mise en œuvre des nouvelles formations.

Indicateurs :

Action n°	Objectifs opérationnels	Indicateurs associés à l'objectif	Valeurs de référence	Valeurs cibles	Réalisé
				2021	2021
Action 3	Favoriser l'accès aux formations nationales, en particulier pour les femmes	% d'entrée en formation de niveau national / nombre de diplômés actifs	8%	9%	9,1%
		% de femmes diplômées de niveau national / nombre de diplômés actifs	2019 : 14%	15%	21,4%



Action 4	Maintenir l'expertise des diplômés pour une pratique de qualité	% de recyclés / nombre de diplômés actifs	27%	28%	29,2%
		Turnover des licenciés à 2 ans	2019 : 54% 2020 : 57%	54%	41,2%

3.3 Projet 3 – Projet jeunes et pré-accession haut niveau

Plan d'action : Promouvoir et diversifier les différents évènements et formes de pratiques exclusivement réservés aux jeunes. Coordonner au niveau national, le réseau de détection des espoirs, pré-accession territorial au haut niveau et accompagner selon les besoins des territoires, les stages de perfectionnement des ligues.

Description du projet :

Action 1 : élargir l'offre de pratique pour les jeunes : créer un évènement national réservé aux jeunes, promouvoir la journée mondiale de l'orientation, valoriser l'obtention des balises de couleur chez les jeunes et soutenir le passage des balises de couleur (questionnaire national...), accompagner la création de nouvelles écoles de CO.

Action 2 : Coordination nationale du réseau de détection des meilleurs jeunes au sein des ligues correspondant à la pré-accession territorial au haut niveau. Soutenir l'organisation de week-ends de détection des espoirs (RDE). Et selon les besoins des ligues, soutien technique et/ou pédagogique à l'organisation de stages de perfectionnement et de préparation à la compétition pour les jeunes détectés.

Objectifs :

Action 5 : Attirer et fidéliser davantage de jeunes scolarisés grâce à une offre de pratique diversifiée et spécifique.

Action 6 : Favoriser et élargir, sur l'ensemble du territoire, au niveau ligue, la détection pour la pré-accession au haut niveau des jeunes orienteurs et les stages de perfectionnement.

Public visé : jeunes scolarisés, mixte.

Localisation : sur le territoire national, en zone urbaine et rurale.

Moyens mis en œuvre :

Outils:

Action 5: utilisation de divers support de communication: réseaux sociaux, site web fédéral, "lettre O' clubs"

Action 6: questionnaire concernant les besoins des ligues en matière de stages de perfectionnement à la compétitions des jeunes et de détection territorial pour la pré-accession au haut niveau

Démarche :

Action 5 : communiquer suffisamment et en amont des actions pour une mise en œuvre réalisable.

Action 6 : à partir de l'état des lieux, établir les cahiers des charges du réseau de détection territoriale (niveau ligue), et des stages de perfectionnement, et coordonner la mise en œuvre avec les ligues.

Calendrier : actions réparties sur l'année

Bilan :

Le premier semestre 2021 a été encore impactée par la crise sanitaire lié au Covid-19. En effet, les compétitions ont pu reprendre au cours du second trimestre mais l'absence de visibilité à moyen terme nécessaire à la préparation des évènements tels que les stages ou des entraînements de jeunes, ainsi que les mesures sanitaires associées n'ont pas permis la mise en place des actions du projet de pré-accession au haut niveau.

La pratique au sein même des clubs a pu reprendre quasi normalement malgré les contraintes sanitaires sur l'année 2021. Les écoles de CO ont donc pu reprendre leurs activités régulières. Et 2 challenges des écoles de CO ont pu avoir lieu en 2021. La reprise régulière dans les clubs a sans doute favorisé la reprise de licences des jeunes, après l'année 2020 (et une baisse de – 8% de licenciés jeunes). Le taux de licences des jeunes est nettement supérieur à la moyenne nationale (2%) et atteint + 5% en 2021.

Le turnover à 2 ans est de 49%. Une reprise de l'activité de course d'orientation des jeunes sur une année entière semble nécessaire pour pouvoir en faire une analyse plus objective.

En revanche, les regroupements des jeunes par ligues et inter-ligues durant les périodes hivernales n'ont pas pu reprendre sur le territoire national. Un week-end de regroupement de jeunes RDE prévu début 2021 a dû être annulé cause crise sanitaire. Seul a eu lieu un week-end RDE fin 2021.

La mise en œuvre des groupes ligues « performance » piloté par la DTN, est reportée à début 2022.

Indicateurs :

Action n°	Objectifs opérationnels	Indicateurs associés à l'objectif	Valeurs de référence	Valeurs cibles	Réalisé
				2021	2021
Action 5	Attirer et fidéliser les jeunes grâce à une offre de pratique diversifiée	% d'augmentation de licenciés jeunes	2018 : +2,7% 2019: -1,3% 2020: -8,2%	2,5%	5,2%
		% d'augmentation de jeunes classés au niveau national	2019 : 51%	2%	-15%
		Turnover à 2 ans	50%	47,5%	48,9%
Action 6	Favoriser et élargir les stages de perfectionnements	Nombre de stages ligue de perfectionnement supportés techniquement par la FFCO	0	3	0
		Nombres de jeunes concernés	0	60	0
	Coordonner le réseau de détection du niveau territorial	Nombre de week-ends RDE organisés (mutualisations ligues possible)	2019 : 5 2020 : 7	6	1
		Nbre de ligues concernées	2019 : 4 2020 : 5	5	1
		Nombre moyen de jeunes par week-end RDE	2019 : 38 2020 : 43	40	26

3.4 Projet 4 - Gestion PSF

Plan d'action :

Accompagnement au déploiement du projet sportif fédéral

Description du projet : organisation, suivi et gestion opérationnelle de la campagne de subvention PSF en lien avec l'ANS.

Gestion opérationnelle du projet :

- Détermination des orientations fédérales prioritaires, rédaction de la note de cadrage des critères d'éligibilités et documents annexes,
- Instruction administrative par le personnel fédéral,
- Instruction technique : analyse des projets de demandes ainsi que des avis des comités départementaux et ligues, et attribution des montants de subvention par les membres de la commission fédérale PSF, répartis en binômes, en lien avec le CTS coordonnateur.



- Procédure de transmission à l'ANS assuré par le CTS coordonnateur.
- Définir les modalités d'évaluation annuelles des projets de toutes les structures fédérales subventionnées.

Objectifs :

Gérer l'attribution des subventions de manière équitable et transparentes, en respectant les critères définis et partagés au préalable.

- Mesurer l'impact du projet sportif fédéral au regard des objectifs fixés et validés.

Public concerné : tout public mixte

Localisation : sur tout le territoire métropolitain

Moyens mis en œuvre :

Outils et démarche : En complément de la consultation des plateformes "Le Compte-Asso" et "Osiris", nombreuses réunions (en présentiel ou par visio principalement) de la commission dédiée ; matériel informatique et applications pour réunions virtuelles et partage des documents nécessaires aux instructions des dossiers ; calendrier de la campagne de demande de subventions et bilan de l'année n-1,

Calendrier : essentiellement de mars à fin juin.

Bilan :

Ce dossier est mis en œuvre et suivi par Rémi Gardin (CTS) en collaboration avec la commission dédiée constituée d'élus du Comité directeur. Le bilan de la campagne de subvention du PSF 2021 a été transmis directement à l'ANS et présenté lors du séminaire des présidents de ligue en novembre 2021



III. LE HAUT NIVEAU CO à pied

1. La reconnaissance de haut niveau

Dans un contexte caractérisé par la mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport avec la création de l'Agence Nationale du Sport et le report des jeux olympiques de Tokyo en 2021, La reconnaissance de haut niveau de la discipline course d'orientation à pied a été reconduite par le ministère des sports jusque fin 2021.

L'instruction pour la demande de reconnaissance de haut niveau des disciplines par les fédérations pour la période 2022-2024 a été publiée en décembre 2020.

Les critères de reconnaissance de haut niveau d'une discipline sont les suivants :

- un principe d'universalité : l'inscription au programme olympique ou un nombre moyen de nations engagées sur les championnats du monde lors des 4 dernières années. Au moins 30 nations ou si le nombre de nations se situe entre 15 et 29, la nation doit être en moyenne dans le top 4 mondial, sur les 4 dernières années.
- la terminologie de la discipline ou spécialité doit s'appuyer sur la nomenclature de la fédération internationale et être en cohérence avec la réalité de la pratique.

Le dossier de demande de la reconnaissance de haut niveau pour la discipline sportive « Course d'orientation à pied » a été constitué par le DTN, présentés aux élus début 2021 pour transmission et étude par l'ANS au cours du premier trimestre 2021.

La FFCO a reçu en avril 2021, un avis favorable de l'ANS, spécifiant, la CO à pied comme discipline et spécialité, et classer cette reconnaissance au niveau 2 (non olympique).

En effet toutes les disciplines et spécialités reconnues de haut niveau doivent intégrer le projet de performance fédéral. Ce niveau 2 renvoie aux critères de performance de mises en listes ministérielles des sportifs de haut niveau dont il faudra tenir compte dans la rédaction du futur PPF 2022-2024.

L'Arrêté du 25 novembre 2021 relatif à la reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives, dont la course d'orientation pour la discipline CO à pied, a été publié au journal officiel du 12 décembre 2021. Cette reconnaissance de haut niveau est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

2. Le projet de performance fédéral 2022-2024

2.1 Evolution du calendrier

Initialement prévu pour une finalisation fin 2021, le projet de performance fédéral 2017-2021, d'abord prolongé jusqu'au 31 décembre 2021 suite au décalage des JO de Tokyo 2020 en 2021, est prorogé finalement jusqu'au 30/06/2022 pour cause de surcharge de calendrier et impossibilité d'échanger pour finaliser ces dossiers.

Les directives ont été établies par l'ANS et transmises courant 2021.

De ce fait, le PPF de la FFCO a été rédigé fin 2021 par le DTN en tenant compte à la fois de la réforme des championnats au sein de l'IOF et des critères de l'Agence. Le DTN est dans l'attente d'un premier entretien avec l'ANS, qui aura lieu au premier semestre 2022, afin de valider ou non l'adéquation avec la vision et les exigences de l'Agence.

Le PPF sera ensuite présenté et discuté dans ce cadre avec les élus de la FFCO.

2.2 La stratégie de l'ANS et son implication sur les critères de performance des SHN

Avec l'organisation des JOP de Paris, la France a pour ambition d'élever de manière significative son niveau de performance d'ici 2024 et de faire de la France, un pays fortement concurrentiel. L'ANS souhaite impulser de nouvelles stratégies pour maximiser les performances des athlètes français lors des grandes échéances sportives internationales. Pour autant l'agence souhaite associer à cette dynamique les fédérations reconnues de haut niveau en leur permettant d'élever aussi leur niveau de performance et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs sportifs de Paris 2024.

La stratégie de l'ANS est de soutenir davantage les meilleurs sportifs (et leurs entraîneurs) afin qu'ils puissent gagner en niveau de performance.



Les disciplines de haut niveau, étant positionnées dans la même dynamique, les niveaux de performance de mise en liste Elite et senior ont été largement rehaussés :

	Championnats du monde (WOC)	
Elite Places	Individuel 1	Relais 1
Senior Places	Individuel 2 - 8	Relais 2 - 4

Ces critères sont valables pour la prochaine campagne de mise en liste ministérielle, c'est-à-dire 2023.

La question des moyens pour y parvenir se pose pour la fédération, car la priorité est mise, légitimement, sur les disciplines olympiques et paralympiques en vue des JOP de Paris 2024.

3. L'évolution des calendriers d'entrée en pôle et d'inscription en liste ministérielle

3.1 Les évolutions des calendriers

A partir de 2021, la campagne d'inscription en pôle doit être faite entre juin et le 31 août, via le portail de suivi quotidien du sportif (PSQS). Le DTN pré-inscrit sur le PSQS, les sportifs sélectionnés pour entrer en pôle suite aux résultats des compétitions internationales qui ont lieu nécessairement avant la fin août. La gestion est en partie automatisée. Ces sportifs reçoivent alors un mail et un lien pour compléter leur dossier en ligne. Des relances peuvent être gérées automatiquement par le DTN, qui peut aussi valider les dossiers au fur et à mesure. C'est un gain de temps pour cette gestion.

Autre modification mise en œuvre en 2021 par le ministère des sports : la campagne de mise en liste ministérielle. Jusqu'en 2020 la période d'inscription en liste ministérielle courait du 1^{er} novembre n-1 au 31 octobre n. Désormais, la mise en liste ministérielle se fait sur l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre n, sur les résultats de l'année précédente n-1. La campagne d'inscription se fait de septembre jusqu'à mi-novembre. Il est à préciser que les sportifs en pôle déjà inscrits sur le PSQS et qui ont donc complété leur dossier ne reçoivent pas de mail pour la mise en liste ministérielle.

Ils ont connaissance de la proposition du DTN pour leur inscription en liste ministérielle, via la liste fédérale de haut niveau qui est désormais transmise au début du 4^{ème} trimestre après fin octobre, fin de de la saison sportive en CO. Tous les sportifs proposés pour intégrer un groupe France doivent renvoyer leur acceptation.

Ce décalage de validité des listes ministérielles eu aussi une incidence sur les examens à faire pour la surveillance médicale réglementaire, SMR qui doit être effectuée dans les 2 mois qui suit l'inscription en liste ministérielle. C'est pourquoi les dossiers médicaux n'ont pas été reçus début novembre 2021 mais début janvier 2022.

3.2 Les listes ministérielles 2021 et 2022

Même si les critères de performances pour la constitution des listes ministérielles sont établis dans le PPF 2017-2021 prorogé, afin de limiter le nombre de sportifs inscrits en liste ministérielle, l'ANS a réintroduit la notion de quota. Le DTN a signalé ce point peu cohérent avec la notion de performance à la direction des sports, qui est resté sans effet pour 2022.

Un second point a dû aussi être pris en compte dans la mise en liste pour 2022, c'est la reconnaissance dans Parcoursup du statut de sportif de haut niveau (sous-entendu inscrit en liste ministérielle) pour pouvoir bénéficier de la possibilité de choisir une orientation proche d'un pôle d'entraînement, hors de son académie.

La Direction technique nationale a donc été attentive lors de la mise en liste, aux bacheliers en 2022.

Cela explique l'augmentation du nombre des espoirs pour 2022 au détriment des collectifs nationaux.



	listes ministérielles			listes ministérielles des SHN					Total LM
	Espoirs	SCN	Total	Relève	Senior	Elite	Total SHN	% SHN	
2019	19	9	28	20	1	4	25	47%	53
2020	17	8	25	19	3	1	23	48%	48
2021	17+3	8	25	19	3	1	23	48%	51
2022	22	4	26	17	6	0	23	47%	49

4. Le contrat de performance 2021

4.1 Le cadre du contrat de performance

Le contrat annuel de performance 2021 est issu du Projet de performance fédéral validé pour 2017-2021 et en cohérence avec les orientations de l'ANS.

Le contrat engage la fédération à mettre en œuvre les plans d'action relatifs au développement du sport de haut niveau et de la haute performance. Il s'agit :

- d'établir une stratégie visant la haute performance par :
 - la préparation des élites aux championnats du monde pour progresser au rang mondial
 - la formation et la préparation de la relève (qui comprend en CO, à la fois les jeunes de 18 ans et moins et les juniors jusqu'à 20 ans)
- de favoriser l'insertion professionnelle et la reconversion des sportifs de haut niveau
- de garantir l'intégrité des sportifs et protéger leur santé.

4.2 Bilan du contrat de performance 2021, haut niveau CO à pied

L'analyse a été effectuée en tant compte des consignes transmises par l'ANS, la « méthode Orfèvre » à partir de la compétition de référence majeure en Course d'Orientation et l'objectif prioritaire de la fédération, les championnats du monde senior.

4.2.1 Indicateurs chiffrés

- **Rang de la France**

Le rang mondial est établi en fonction des médailles obtenues aux championnats du monde seniors. En l'absence de médaille, cas de la France en 2021, (comme en 2012) il est calculé à partir de l'indice POP correspondant au total des points des top 8 (8 points pour le 1^{er} et 1 point pour le 8^{ème}).

La France est 9^{ème} au rang mondial en 2021 avec une 4^{ème} place pour Lucas Basset et une 7^{ème} place pour Isia en MD, une 7^{ème} place en relais homme (avec Mathieu Perrin, Lucas Basset et Frédéric Tranchand) et une 8^{ème} place en relais mixte (avec Isia Basset, Maxime Rauturier, Lucas Basset et Cécile Calandry).

Rang mondial selon l'indice POP							
WOC 2021 tous formats							
Rang	Nations	Nbre top 8	%	Rang	Nations	Points top 8	%
1	SUI	16	22%	1	SWE	83	25%
2	SWE	13	18%	2	SUI	71	22%
3	NOR	12	17%	3	NOR	67	21%
4	CZE	6	8%	4	RUS	19	6%
5	FIN	5	7%	5	CZE	15	5%

6	FRA	4	6%	6	GBR	13	4%
6	GBR	4	6%	7	DEN	11	3%
8	RUS	3	4%	7	FIN	11	3%
9	DEN	2	3%	9	FRA	10	3%
9	POL	2	3%	10	UKR	9	3%
9	UKR	2	3%	11	NZL	6	2%
10	BEL	1	1%	12	BEL	5	2%
10	GER	1	1%	12	POL	5	2%
10	NZL	1	1%	14	GER	1	0%
						72	326

Rang mondial Médailles WOC 2021 tous formats				
1	SWE	7	1	0
2	NOR	1	4	0
3	SUI	1	2	4
4	RUS	0	2	0
5	DEN	0	0	1
5	UKR	0	0	1
5	NZL	0	0	1

En 2021 et depuis 2018, 3 nations, la Suède, la Suisse et la Norvège dominent clairement la discipline, que ce soit en termes de médailles qu'en points top 8. Elles représentent ainsi à elles trois, 60% des tops 8. Ensuite, 6 autres nations dont la France parviennent à rivaliser pour gagner quelques places d'honneur et parfois même quelques médailles. Ensuite on retrouve quelques nations qui grâce à des individuels vont chercher 1 ou 2 Top 8 dont une médaille possible.

Cette année la France se classe 9^{ème} mondiale, en queue de peloton des 9 meilleures nations « habituelles ».

- **Top 20 individuels français**

2018 : 6 (2 Sp / 3 MD / 1 LD) (2D / 4H)

2019 : 6 (pas de Sp / 4 MD / 1 LD) (1D / 4H)

2020: Néant

2021 : 8 (2 Sp / 4 MD / 2 LD) (5D / 3H)

4.2.2 Bilan du programme d'excellence 2021 (seniors)

Les objectifs fixés étaient d'atteindre une **présence régulière dans les places de finalistes (top 8)** avec au moins **une médaille**, de manière à obtenir un **top 8 au classement des nations**.

Et conjointement à ces résultats, obtenir les quotas maximums sur les compétitions de référence (championnats du monde) et maintenir les quotas coupes du monde.

L'objectif de médaille n'est pas atteint, de peu (4^{ème} en homme individuel pour Lucas), plus loin en relais (7^{ème} pour le relais hommes).

La densité des résultats est plus marquée cette année pour la France avec de belles performances des plus jeunes seniors, très prometteuses, chez les hommes comme chez les dames.

Il est à noter les progrès significatifs de l'équipe féminine au regard de leur place en relais (9^{ème} avec Cécile Calandry, Florence Hanauer et Isia Basset) et du nombre de top 20 (16^{ème} pour Cécile en MD, 18^{ème} place en LD pour Isia, 20^{ème} place en sprint pour Florence, et bien mieux, top 15 (13^{ème} place en Sprint pour Cécile) et top 8 obtenus (7^{ème} place pour Isia en MD). La France obtient ainsi le quota maximum de 3 D aux prochains WOC forêt.

Les blessures dans la préparation et en amont ont eu un impact sur les médailles potentielles et un meilleur classement en relais (Hommes et Mixte).

Concernant la préparation aux championnats du monde, l'état de forme était satisfaisant à très satisfaisant pour la plupart des orienteurs sauf ceux qui ont dû avoir un pic de forme dès les premières sélections de l'année, pour les championnats d'Europe.

Au niveau de la préparation technique et spécifique selon les formats de courses, la préparation a été globalement faite mais n'a pas été optimum dans la spécificité de chaque format avec le fonctionnement actuel et la gestion de tous les formats.

La préparation via les autres compétitions intermédiaires reste essentielle pour engranger de l'expérience chez les jeunes seniors (U23) et des autres coureurs pour permettre de maintenir les quotas sur les coupes du monde.

Pour les meilleurs orienteurs, leur laisser le temps de récupérer et de se préparer spécifiquement aux formats dans lesquels ils peuvent exceller.

Dans tous les cas, ne pas multiplier les objectifs dans l'année et laisser le temps de la préparation spécifiques.

Suite à l'analyse réalisée à partir des items proposés par l'ANS, il semble nécessaire :

- D'arrêter de trop investir sur des coureurs et sur des formats à la fois collectivement et individuellement n'offrant que peu de perspectives de réussite, sans les abandonner toutefois, mais en le faisant « a minima ».
A minima car collectivement, la confrontation est nécessaire aux meilleurs, même si la CO est un sport individuel, non chronométrique où seule la confrontation avec d'autres coureurs permet la comparaison des itinéraires et de leur efficacité.
De plus les différents formats de course ont certes leurs spécificités mais également des points communs et transversaux qui permettent de diversifier le travail de préparation et l'entraînement, les capacités d'adaptation étant une des clefs de la performance en CO.
- De commencer à :
 - Se détacher de la globalité, pour aller beaucoup plus loin dans ce qui est nécessaire et déterminant dans chaque situation, en considérant chaque coureur selon le format de course à préparer, sans oublier les temps collectifs, source d'émulation indispensables et de bons moments à passer en équipe qui justifient nombre d'efforts.
 - Selon la densité du programme et les plages libres laissées pour des cycles de travail complet, assumer des modalités de sélection encore plus protectrices pour ceux pouvant apporter des résultats significatifs afin de leur permettre de se préparer spécifiquement au mieux.
 - Réduire les tâches organisationnelles, logistiques dans la charge de travail de l'entraîneur national. Son temps de travail doit être davantage ciblé sur du coaching, sur l'analyse de la performance et son optimisation, avec chacun des orienteurs. Donc pour cela, faire davantage appel à des prestataires pour l'organisation des stages « clés en main », favoriser la collaboration avec d'autres nations dont l'effet sera double allègement des temps de préparation et confrontation au meilleur niveau mondial à l'entraînement.
 - Déléguer certaines tâches logistiques en amont et en stage, aux coureurs, à des prestataires (voir selon les budgets à des bénévoles sans compromettre la pérennité, mais en veillant à ce que l'économie du travail de l'EN ne soit pas perdue dans le travail de coordination.
- Continuer à :
 - Individualiser davantage les objectifs, les moyens, les parcours, en fonction des programmes annuels, y compris en se montrant plus interventionniste, mais en argumentant et démontrant les effets d'une préparation de plus en plus ciblée pour tenir compte du (fort) libre-arbitre des orienteurs.

- Travailler la technique pour renforcer encore les routines technico-tactique et s’y épanouir, y compris via des situations, challenges ciblant plus le plaisir que tel ou tel objectif de progression.
- Renforcer des actions communes en stages personnalisés, mais sans encadrement (cause ressources humaines et financières limitées).
- Transmettre l’héritage de la « génération dorée », dont l’esprit anime encore les réussites récentes, et qu’il ne faudrait pas perdre avec le départ des derniers à l’avoir côtoyée.

4.2.3 Bilan du programme relève (Juniors et Jeunes)

Concernant la relève, les 2 compétitions de référence sont les championnats d’Europe Jeunes pour les 18 ans et moins et les championnats du monde juniors pour les 20 ans et moins.

Cause Covid, l’organisation de la coupe d’Europe junior, qui devait avoir lieu courant du premier semestre de cette année 2021, a été annulée.

Donc en 2021, les U18 et U20 ont eu une seule compétition, après l’année blanche de 2020.

Mais l’effet positif a permis une préparation renforcée et plus dense en courses tests et jours de stages supplémentaires, notamment organisés par les 2 pôles France.

Concernant les JWOC, les 2 résultats de pointe et de l’équipe globale ont été excellents et les meilleurs de tous les temps avec une magnifique médaille d’or en LD pour Basile Basset et une très belle médaille de bronze en sprint pour Cécile Calandry. Concernant la densité des performances suivantes :

Respectivement chez les Hommes et les Dames,

Il faut noter : 4 résultats individuels dans le top 8 (et dont 3 dans le top 6) : 4^{ème} en sprint pour Julien Vuitton, 5^{ème} place en Sprint pour Quentin Andrieux, et 5^{ème} place en LD pour Antoine Becaert, 8^{ème} place en MD pour Cécile Calandry ; 25 tops 30 réalisés par 4 dames (10 tops 30) et les 6 hommes engagés (15 tops 30).

Concernant les EYOC, l’EYOC 2021 était une première compétition internationale de reprise suite à 2020, année blanche. Il faut noter la médaille de Bronze en sprint de Mathias Barros-Vallet. Pour le reste des performances, plusieurs points prioritaires ont été identifiés pour progresser à moyen terme.

En dehors de la performance de pointe de Mathias, le sprint est plutôt dans les standards habituels, excepté l’année 2017 qui avait été exceptionnelle. La densité semble même plus importante que d’habitude en termes de top 20 et 30, notamment chez les dames (3 D18 dans le top 20, c’est plus que sur les 5 dernières années cumulées). Les hommes ne sont pas du niveau habituel.

La longue distance manque de performances de pointe par rapport aux années précédentes (médailles et top 10). La densité dans les tops 20 et tops 30 est semblable à celle des autres années, mais il faut remarquer de meilleurs résultats chez les dames alors que les hommes en ont de moins bons.

Pour les relais, là aussi les filles ont mieux performé que lors des dernières années alors que les garçons sont en dessous, mais il faut aussi tenir compte de la génération précédente (2001) particulièrement bonne.

Les plus jeunes ont sans aucun doute subi davantage les effets de la crise sanitaire, qui a bouleversé la régularité des entraînements tant physiques que techniques. Et tactiquement, le manque de compétitions en 2020 et 2021 s’est fait ressentir par un manque de confiance, de maturité et d’expériences plus prononcées qu’à l’accoutumée.

Stratégiquement, un ensemble de points prioritaires chez les « Jeunes » a été identifié pour progresser à moyen terme.

Au regard des résultats de la Relève, Juniors et Jeunes, il nous semble malgré tout difficile de tirer des tendances structurelles plutôt que générationnelles, d’autant plus à la sortie d’une crise sanitaire sans précédent.

Mais il est indéniable que nous pouvons nous féliciter des progrès sensibles réalisés chez les dames, tout comme ceux de la génération des juniors hommes actuels qui passent en catégorie senior.

Suite à l’analyse réalisée, les éléments suivants ressortent :

Ce qu’il est nécessaire d’arrêter :

- Concernant la relève, principalement en junior, ne pas trop investir sur des coureurs qui n’offrent que peu de perspectives de réussite et dont le choix d’études ne permettra pas de respecter les quantités d’entraînement cible, physique et technique (CO), même si les performances initiales sont dans la cible.



Ce qu'il serait primordial de commencer à faire, mais qui reste dépendant du budget :

- Augmenter le nombre de jours de stages de préparation technique plus ciblée sur les compétitions à venir et ne pas se limiter à travailler la base des routines techniques. Les stages pour la relève sont nécessairement encadrés.
- S'appuyer également sur des prestataires pour pérenniser un suivi régulier des meilleurs sportifs hors structure (pour raison de choix d'études qui n'existent pas à proximité des deux pôles France) et être en relation plus fréquente avec leur entraîneur de club.
- Pour les jeunes, insister davantage sur le carnet d'analyse des courses et initier un travail préparatoire en simulation systématique des compétitions.

Ce qui est nécessaire de poursuivre :

- De la part des sportifs : remplir le carnet d'entraînement via le site dédié créé et mis à disposition par la FFCO pour un suivi quotidien et précis.
- Systématiser le travail de la simulation et de la cartographie en sprint et en longue distance incontournable à la performance à partir de la catégorie juniore. Mais faute de ressources humaines professionnelles, ce travail est à réaliser par les sportifs en autonomie.
- Pour être performant en junior et acquérir les routines de préparations aux compétitions seniors, cibler encore plus la préparation spécifique sur les terrains types des championnats.
- Conserver la stabilité du staff d'encadrement notamment paramédical.

4.2.4 Bilan du nombre de jours encadrés en stages et compétitions

La stratégie de préparation des équipes de France s'articule autour du dispositif des groupes France, des stages en équipes de France pour la préparation spécifique aux compétitions à venir complétée pour les seniors essentiellement, par des stages personnalisés, notamment avec la réforme des compétitions de l'IOF, selon les formats de course des championnats.

Le contrat de performance comprend la totalité des actions de préparation, les week-ends hivernaux des groupes France senior et junior, les stages fédéraux de préparation aux compétitions de référence (WOC, JWOC), et les stages personnalisés adaptés à la préparation individuelle des seniors qui viennent compléter la préparation fédérale. Les stages des 18 et moins sont des stages de formation et de préparation générale à la compétition de haut niveau pour les 20 sportifs du groupe France.

Seuls sont comptabilisés dans le tableau ci-dessous les stages fédéraux encadrés.

	Total 2019	Total 2020	Total 2021	Stages 2021	Compétitions 2021 Tests/sélections + international
Prog. Relève (18 et -)	26	15	31	20	5 + 6 = 11
Prog. Relève Juniors	47	28	44	30	7+7 = 14
Seniors	74	33	75	33	7+35 = 42
Total annuel CO à pied	147	76	150	83	67

Dans le cadre du partenariat avec le CNSD, plusieurs sportifs seniors ont eu l'opportunité de réaliser 9 jours de stages supplémentaires à Fontainebleau en préparation aux championnats du monde en République Tchèque.

Le niveau de préparation en 2021 a retrouvé un niveau « normal ». Le GF-18 a bénéficié du report d'un stage qui devait avoir lieu fin 2020 ce qui augmente le nombre de jours de stage.

De même pour les juniors, nous avons compenser l'annulation de la JEC avec un stage de préparation finale juste avant les JWOC.

4.2.5 Les structures permanentes d'entraînement

Le pôle France Loire à Saint Etienne-Lyon et le Pôle France Relève à Clermont-Ferrand font partie du Projet de performance fédéral d'excellence.

Ces 2 pôles France contribuent à la préparation quotidienne et très largement aux résultats obtenus par les équipes de France.

En 2021, parmi les 10 sportifs sélectionnés aux championnats du monde 100% ont été membres du pôle France Loire durant plusieurs années et 6, soit 60% en faisaient encore partie.

Concernant les juniors, sur les 12 sportifs sélectionnés, 8 soit 67% des sportifs font partie d'un des 2 pôles France.

Les 2 pôles France répondent à un cahier des charges. Le bilan de chacun des pôles est présenté sous cette forme, en annexe.

Le pôle espoir de Fontainebleau faisait partie dans le PPF 2017-2021 initial du programme d'accession au haut niveau. A ce titre il était financé en partie par l'état.

En 2021, l'ANS a établi officiellement 2 catégories pour classer les pôles espoirs, au regard notamment du nombre de sportifs inscrits en liste ministérielle « espoir », ceux de niveau national et les autres de niveau territorial.

Le pôle espoir de Fontainebleau a été classé légitimement en catégorie 2 de niveau territorial. Il est donc désormais considéré comme une structure de pré-accession au haut niveau et ne pourra plus faire partie du futur PPF d'accession au haut niveau. De fait, la structure d'entraînement va perdre son nom de pôle espoir.

Avec le transfert de la gestion des subventions PSF aux fédérations, et dès 2020, l'ANS avait déjà transféré le financement des pôles espoir de niveau territorial sur les budgets dédiés aux PSF.

Afin que les sportifs entrés au pôle puissent poursuivre sereinement leur double projet au moins jusqu'à l'obtention de leur BAC, la direction technique nationale travaille en concertation avec les élus au maintien d'une structure d'entraînement sur Fontainebleau.

5. Le soutien aux SHN

5.1 Les aides individualisées

Les aides personnalisées de l'ANS sont recentrées pour les SHN seniors et élites, sur l'aide sociale, et l'aide à la formation.

Les frais des stages individualisés qui viennent en complément des stages fédéraux font désormais partie des actions du contrat de performance, au même titre que les stages fédéraux. Il a fallu en 2021 organiser les règles et procédures de ce nouveau fonctionnement.

L'enveloppe totale de subventions de l'ANS au titre des seules aides personnalisées répondant aux critères ci-dessus a largement diminué en 2021, ne concernant que 4 seniors en 2021. Mais effectivement ces 4 SHN ont pu être aidés au moins aussi bien qu'en 2020, selon leur niveau de performance. N'étant plus étudiant, l'intégralité de l'enveloppe a été répartie en aides sociales.

Pour les SHN, une aide à l'insertion professionnelle, sous forme de contrat de travail aménagé, (CIP/CAE) peut être envisagé si l'entreprise accepte de libérer le SHN salarié un nombre de jours supplémentaires négociés. Une CIP est mise en œuvre si la maison de la performance régionale (ANS haute performance déconcentrée) dont dépend le SHN (région de sa licence) et la fédération accepte de financer chacune le manque à gagner pour le salarié et l'entreprise. Pour la CO, il n'y a pas eu de CIP en 2021.

5.2 Le dispositif de retraite des SHN

Au dernier trimestre 2021, les SHN âgés de plus de 20 ans, pour au moins un trimestre de l'année 2020 (n-1), ont reçu un dossier pour validation des droits à la retraite des SHN. Ce dossier complété correctement doit être renvoyé avant le 31 décembre 2021 à la CNAV qui gère désormais directement les demandes des SHN.



Le DTN en tant que référent du suivi socio-professionnel au sein de la FFCO est l'interlocuteur privilégié pour toute question concernant ce dossier. Mais n'ayant aucune visibilité sur l'état d'avancement des dossiers, le DTN n'a aucun moyen de pouvoir effectué un réel suivi de ce dispositif.

En 2021, 9 SHN était concerné par ce dispositif.

5.3 L'aménagement des études

Avec la mise à jour de L'instruction interministérielle du 5 novembre 2020 concernant les élèves, étudiants et personnels de l'enseignement scolaire et supérieur ayant une pratique d'excellence ou d'accession au haut niveau, les modalités d'accompagnement et d'aménagement de la scolarité susceptibles d'être proposées aux sportifs de haut niveau pour faciliter la réussite de leur double cursus (sport et formation) sont possible.

En 2021, avec une demi-année de compétitions seulement, il n'y a pas eu de problématique particulière concernant autorisations d'absence des sportifs en listes ministérielles ou sélectionnés en équipes de France.

En revanche, il existe toujours des difficultés dans les cursus d'études dans lesquels il n'y pas ou peu de sportifs de haut niveau d'obtenir des aménagements horaires

6. Préservation de la santé des sportifs de haut niveau

6.1 La surveillance médicale réglementaire

Le DTN travaille en étroite collaboration tout au long de l'année afin de s'assurer de la bonne santé des sportifs de haut niveau. En 2021, 88% des sportifs inscrits en liste ministérielle ont effectué la totalité des examens de la SMR. Les 4 sportifs qui ne les ont pas réalisés ont annoncé arrêter le haut niveau en début d'année 2021.

Se référer au rapport du médecin coordonnateur de la SMR.

6.2 La lutte contre le dopage

Fin 2021, L'AFLD a mis en place une formation pour la lutte contre le dopage en direction des dirigeants et encadrants des fédérations. Un CTS, le DTN, a effectué cette formation dans le but de mettre à jour ces connaissances et de faire une prévention plus complète et adaptée auprès de tous les sportifs de haut niveau de la liste fédérale. Cette formation sera mise en œuvre lors des regroupements (week-end haut-niveau) en CO à pied et CO à VTT, à partir du premier trimestre 2022.

Outre ces temps de formation en présentiel, des informations sont mises à jour annuellement dans le règlement haut niveau, notamment l'annexe 7, et régulièrement sur le site Web de la FFCO, rubrique éthique et intégrité, onglet prévention du dopage. S'y trouvent différents documents dont la liste des substances et méthodes interdites en vigueur ainsi que les liens des sites web de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) et de l'Agence Mondial Antidopage (AMA, WADA en Anglais).

Le plan antidopage pour l'olympiade est en cours de mise à jour. Le DTN participe aux travaux de la commission médicale, dont le projet est piloté par le médecin fédéral, référent pour la fédération de la lutte anti-dopage en collaboration avec le médecin élu.



IV. BILAN DU GROUPE FRANCE CO A VTT

Les critères pour la reconnaissance de haut niveau n'ayant pas changés depuis 2017, la CO à VTT ne peut toujours pas être reconnue discipline de haut niveau. En effet, les critères sont les suivants :

- au moins 30 nations en moyenne sur l'olympiade précédente sinon,
- être dans le top 4 des nations en moyenne sur l'olympiade.

Ce manque de reconnaissance de haut niveau avec la crise sanitaire a encore renforcé en 2020 les inégalités et les difficultés des CO VTTistes dans leur accès et possibilités d'entraînement.

Rang de la France et médailles en CO à VTT

2018	6 ^{ème} nation
2019	5 ^{ème} nation
2020	Néant
2021	8 ^{ème} nation*

Pas de médailles en 2021. Le classement a été effectué selon la méthode POP (points des Top 8). Ce rang mondial de la France a été obtenu avec la 4^{ème} place du relais hommes (Samson Deriaz, Baptiste Fuchs et Yoann Courtois). Aux championnats du monde juniors, il faut noter les 2 médailles d'argent de Lilou Pauly et Albin Demaret-Joly.

Avec les annulations des compétitions au printemps 2021 en France, les CO VTTistes se sont présentés aux championnats du monde juniors et seniors en Finlande en juin 2021, avec très peu d'entraînement de CO et de compétitions à leur actif. Seuls, 2 week-ends de regroupement haut niveau en CO à VTT de 3 et 4 jours ont pu avoir lieu en avril en Ardèche et en mai 2021 à Orléans. Ils ont permis d'effectuer 3 jours d'entraînement et 4 courses de sélection.

Le stage de début juillet en République Tchèque a pu avoir lieu pour les jeunes et juniors.

Le Portugal a bien voulu transformer la coupe du monde en championnat d'Europe ce qui a permis aux jeunes d'avoir une compétition internationale en 2021 et d'acquérir l'expérience des compétitions internationales. La France reste une nation formatrice.

Nombre de jours en groupe France CO à VTT (stages et compétitions)

	2021	2020	2019
COVTT	33 dont compétitions	2 (tests compétitions régionales)	46

L'organisation logistique est très contraignante et couteuse avec le transport des VTT. La solution qui limite les risques pour le matériel et la moins onéreuse a été en 2021 le transport des VTT en véhicule, mais elle engendre de la fatigue supplémentaire.

Cette gestion du groupe CO VTT a été rendue possible en 2021 grâce à Michel DENAIX, bénévole, qui apporte son aide précieuse et ses larges compétences en soutien à André HERMET, CTS.

V. L'EMPLOYABILITE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le dossier de la formation professionnelle est géré et suivi par Rémi Gardin (CTS) et le DTN.

Les fédérations ont pour mission de contribuer au déploiement des politiques dans le champ de la formation et de l'emploi.

La Direction technique nationale, a mis en œuvre dès 2024, le projet de création de 2 certificats de qualification professionnel, le CQP animateur de Course d'orientation et le CQP cartographe de carte de course d'orientation. Cette création a été longue (plusieurs années) mais a abouti à l'inscription au RNCP des 2 diplômes pour une durée de 5 ans. En 2021, les 2 CQP sont arrivés à échéances et la demande de renouvellement à France Compétences, unique autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage, n'est actuellement pas recevable car les 2 CQP rentrent pas dans les critères fixés par France Compétences.

Il faut reconnaître que les cohortes de personnes entrées en formation sont très faibles mais à l'instar du nombre de licenciés et pratiquants en CO. Les possibilités d'emplois sont effectivement limitées mais c'est bien pour cela, que le choix des CQP avait été fait.

La FFCO est loin d'être la seule dans ce cas, car plus de 500 diplômes de la branche professionnelle du sport ont été retoqués également.

La Direction technique nationale a déjà eu plusieurs entretiens avec l'organisme certificateur de la branche du sport (l'OCSport) qui est l'interlocuteur direct avec France Compétences, la direction des sports, mais qui pour les diplômes d'état du sport a les mêmes problématiques que les fédérations. Le ministère des sports a été alerté par les DTN de cet état de fait et de l'impasse dans laquelle bon nombre de fédérations se trouvent actuellement.

La fédération n'est donc plus en mesure, actuellement, de former professionnellement en pouvant faire financer ces formations et les faire reconnaître officiellement.

Historique des formations mises en place entre 2017 et 2021 et nombre de diplômés

Formation de 4 semaines + stages en situation

CQP animateur de CO

(diplôme obligatoire pour travailler contre rémunération car activité réglementée)

1^{ère} session 2017-2018 du CQP Animateur de CO :

Formation du 2/10/2017 au 15/12/2017

Examen final de la certification : 20/01/2018

Partenariat avec le CREPS de Vichy

Reportée faute de candidat

Report 1^{ère} session 2018_2019 du CQP Animateur de CO

Formation du 12/11/2018 au 25/01 2019

7 en formation - 1 VAE

Examen final de certification : 12-13/03/2019

Jury plénier : 24 avril 2019

8 diplômés

2^{ème} session 2019-2020 du CQP Animateur de CO

Formation du 30/09/2019 au 24/01/2020

Examen final de la certification : 9/03/2020

2 en formation - 1 VAE

Jury plénier : 15 septembre 2020

2 diplômés

3^{ème} session 2020-2021

Formation : du 14/09/2020 au 25/09/2020

Examen final de la certification : 2-3 novembre 2020

Reportée faute de candidat



Report 3^{ème} session 2021 du CQP Animateur de CO

Formation 24/04 /2021 au 4/06/2021

Certification :11-12 octobre 2021

5 en formation - 2 VAE

Jury Plénier : 11 janvier 2022

Au total de 20 candidats ont obtenu la Certification de qualification professionnelle d'animateur de course d'orientation.

CQP Cartographe de cartes de courses d'orientation

(diplôme créé pour l'acquisition de compétences, activité non réglementée)

1^{ère} session 2020 - 2021 du CQP cartographe

Formation du 16/11/2020 au 26/02/2021

Certification : les 22 et 23 /03/2021

Jury Plénier :

2 en formation – 3 VAE

2^{ème} session 2021 – 2022 du CQP cartographe

Formation du 27/09/2021 au 17/12/2021

Certification : entre le 10 et 14 janvier 2022

Aucun candidat – session annulée

5 candidats ont obtenu la Certification de qualification professionnelle de cartographe de cartes de course d'orientation.



BILAN SAISON 2020/2021 POLE FRANCE COURSE D'ORIENTATION LOIRE

	BILAN 2020 - 2021	PROSPECTIVE 2021-2022
EFFECTIF		
Nombre Total de licenciés et d'équipes & nombre de licenciés dans les différentes catégories	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au 1^{er} septembre 2020 : 1 athlète de -20ans intègre le Pôle France et 3 athlètes +20ans ont intégrés la structure. ▪ L'effectif du Pôle au 1er novembre 2020 est de 12 athlètes : 6 garçons et 6 filles ▪ Partenaires d'entraînement = 7 athlètes ▪ 2 athlètes quittent la structure après la fin de leurs années d'études ▪ 2 athlètes quittent la structure pour une année d'étude ERASMUS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au 1^{er} septembre 2021 : 1 athlète de -20ans intègre le Pôle France et 1 athlète +20ans ont intégrés la structure. ▪ L'effectif du Pôle au 1er septembre 2021 est de 11 athlètes : 5 garçons et 6 filles ▪ Partenaires d'entraînement = 5 athlètes ▪ 2 athlètes quittent la structure après la fin de leurs années d'études ▪ 1 athlète quitte la structure pour une année d'étude ERASMUS
Nombre de sportifs de haut niveau inscrits sur les listes du Ministère (Elite, seniors, jeunes et espoir)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au 1^{er} novembre 2020, sont inscrits sur les listes ministérielles : 1 sur liste sénior, 7 sur les listes relèves, 1 liste Espoir et 3 en collectif nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au 1^{er} novembre 2021, seront inscrits sur les listes ministérielles : 2 sur liste sénior, 6 sur les listes relèves, 1 liste Espoir et 2 en collectif nationaux
ENCADREMENT		
Nombre d'entraîneurs brevetés d'Etat et brevetés fédéraux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entraîneur principal : Professeur de sport - BEES 1^{er} et 2^{eme} degré. ▪ Préparateur physique : Master STAPS option entraînement. ▪ Entraîneur adjoint : Licence STAPS option entraînement, diplôme fédéraux moniteur et entraîneur en cours d'obtention 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Notre préparateur physique actuel Jonas Forot a été recruté par le « Centre National d'Entraînement de Ski Nordique » à Prémamanon dans le Jura. Notre collaboration s'arrêtera à la fin de cette saison 2021 (le 31/10/2021). ▪ La structure a déjà recruté son remplacement, mais avec un mode de fonctionnement un peu différent. Marian BASSET ancien athlète de haut niveau en course d'orientation et diplômé en musculation et haltérophilie interviendra sur l'encadrement des 2 séances de musculation hebdomadaire. La planification de la préparation physique annuelle et plus spécifiquement des séances à « haute intensités » et de musculation sera géré par Olivier COUPAT, entraîneur et coordonnateur principal de la structure.
INSTALLATION EQUIPEMENT		
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour régulière du carnet d'entraînement • Pour permettre l'optimisation du suivi physiologique, achat d'un deuxième appareil doseur de lactate. • Chantier de cartographie avec toujours la réalisation de cartes de sprints et la mise à jour de terrains à « haute valeur technique » (« La Pauze » + « La Croix Fayard » dans le Pilat). 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour régulière du carnet d'entraînement • Pour permettre l'optimisation des séances de musculation, achat d'un appareil qui permet de mesurer la vitesse de déplacement des charges (achat d'un appareil de mesure spécifique VITRUVÉ FIT) • Chantier de cartographie revu à la baisse avec uniquement mise à jour de cartes de sprints

BILAN SAISON 2020/2021 POLE FRANCE COURSE D'ORIENTATION LOIRE

ENTRAINEMENT	<p>Entre le 1er septembre 2020 et le 30 juin 2021 : Entraînements biquotidiens d'un volume total hebdomadaire oscillant entre 10h00 et 20h00, 4 WEHN équipe de France et 4 samedis des Pôles.</p> <p>1. Séances d'entraînement sur la région stéphanoise : évolution majeure de l'entraînement hebdomadaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Apport d'un préparateur physique spécialiste en athlétisme (Jonas Forot) pour l'élaboration de la planification annuelle et plus spécifiquement des séances de VMA et de musculation. De plus Jonas encadre les 2 séances par semaine sur le campus à Lyon. Une séance de VMA et 1 séance de musculation.• « Tests de terrains » sur tapis roulant pour chaque athlète. Tests permettant de déterminer les différentes zones d'intensités de l'entraînement.• Suivi de la variabilité cardiaque pour une meilleure individualisation de l'entraînement et la détection de la fatigue• L'entraînement du mercredi est programmé en forêt et de nuit. Il se déroule généralement sur des cartes récentes et de proximité (Pilat, Bugey ...).• L'entraînement du jeudi est principalement planifié pour les entraînements « alternatifs » (vélo de route, natation, ski de fond...), pour éviter les nombreux déplacements pour se rendre en forêt et la fatigue qu'ils induisent. De plus cela rentre aussi dans la philosophie d'entraînement du Pôle France de veiller à diversifier l'entraînement pour éviter les blessures liées à un excès d'entraînement en course à pied.• Entretiens individuels avec les entraîneurs du Pôle France.• Mise en ligne sur un site spécifique au « haut Niveau de la FFCO » (Basecamp) des programmes d'entraînement et des bilans des entraînements : liens LOGGATOR (GPS) et temps intermédiaires des entraînements pour l'analyse personnelle.• Mise en ligne des entraînements « sur carte » avec le suivi « LIVE GPS LOGGATOR » puis le logiciel d'analyse GPS 2DRerun. Il en est de même pour le logiciel d'analyse Winsplit.• Mise en place d'un contrat d'objectifs annuel entre chacun des athlètes et le staff de la structure.• Mise à jour avec de nouvelles fonctionnalités (calcul des charges d'entraînements) du carnet d'entraînement spécifique au Pôle France. Commande et réalisation par le Pôle France CO Loire	<ul style="list-style-type: none">▪ Poursuivre la mutualisation dans l'organisation des stages entre le Pôle France CO Loire et le Pôle France Jeune de Clermont-Ferrand : stage hivernal, autres stages en fonction des opportunités du calendrier et « samedis des pôles ». Continué à prendre en charge financièrement pour les athlètes du PFCO Loire les 4 WEHN équipe de France.▪ Planification de 2 stages lors de la préparation hivernale et pré-compétitions, le but : améliorer les conditions d'entraînement à une période où les conditions climatiques ne sont pas toujours favorables sur la région stéphanoise & lyonnaise et « casser » la routine de l'entraînement quotidien. Ces 2 stages de préparation en amont de la saison des compétitions sont des éléments majeurs avec une « importante plus-values » pour la préparation physique et technique des athlètes du Pôle France CO Loire.<ul style="list-style-type: none">- Stage au Portugal : stage axé sur la préparation des championnats du monde junior qui se dérouleront au Portugal en juillet 2022. Le but étant d'organiser ce stage sur les terrains similaires au futur championnat du monde junior.- Stage axé sur le travail physique uniquement et le format « sprint » (orientation en milieu urbain)▪ Notre préparateur physique actuel Jonas Forot a été recruté par le « Centre National d'Entraînement de Ski Nordique » à Prémamanon dans le Jura. Notre collaboration s'arrêtera à la fin de cette saison 2021 (le 31/10/2021). La structure a déjà recruté son remplacement, mais avec un mode de fonctionnement un peu différent. Marian BASSET ancien athlète de haut niveau en course d'orientation et diplômé en musculation et haltérophilie interviendra sur l'encadrement des 2 séances de musculation hebdomadaire. La planification de la préparation physique annuelle et plus spécifiquement des séances de VMA et musculation sera géré par Olivier COUPAT, entraîneur et coordonateur principal de la structure.▪ Poursuite et optimisation de la préparation physique en améliorant le suivi des séances de musculation grâce à l'utilisation d'un appareil qui permet de mesurer la vitesse de déplacement des charges (achat d'un appareil de mesure spécifique VITRUBE FIT)▪ Poursuite et optimisation de la préparation physique en améliorant le suivi physiologique des athlètes grâce à l'utilisation de la variabilité cardiaque, le dosage des lactates et le « testing ».
---------------------	---	---

BILAN SAISON 2020/2021 POLE FRANCE COURSE D'ORIENTATION LOIRE

	<p>2. Samedi des Pôles Frances en période de préparation hivernale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation des entraînements entre le Pôle France de Clermont-Ferrand et de la Loire sur 1 samedi par mois durant la période hivernale (Nov-dec-jan-fev-mar). 	Poursuite du contrat d'objectif annuels entre chacun des athlètes et le staff de la structure.
STAGES	<p>3. Stages Pôles Frances</p> <ul style="list-style-type: none"> • De septembre 2020 à juin 2021 la pandémie de COVID 19 était toujours bien présente avec pour conséquence l'annulation de toutes les compétitions sportives nationales jusqu'en mai 2021 inclus. Quelques compétitions internationales ont eu lieu mais uniquement pour les athlètes séniors. De ce fait nous avons modifié fortement notre programme de préparation de la saison 2021. Augmentation du nombre de stages. Déroulement des stages en France où nous avons moins de risque d'annulation du au contexte sanitaire et où nous avons l'autorisation de nous entraîner (tous les athlètes ont le statut de sportif de haut niveau) <ul style="list-style-type: none"> - Stage à Sisteron 6 jours en janvier - Stage à Boulouris 9 jours en février - Stage en Lozère 3 jours en avril - Stage altitude à Font Romeu 15 jours en juin 	
NIVEAU D'EVOLUTION ET RESULTATS - Résultat des athlètes au cours de la saison écoulée	RESULTATS 2020 - 2021	OBJECTIFS 2021-2022
Épreuves internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Médaille de bronze Cécile CALANDRY - Championnat du monde junior en Turquie format sprint • 7° place Isia BASSET – Championnat du monde sénior format médium distance • 5° place Antoine BECAERT – Championnat du monde junior format longue distance • 6° place relais dame avec 2 membres du PFCO Loire, Lucie LATASTE et Cécile CALANDRY – Championnat du monde junior format relais • 6° place relais avec 2 membres du PFCO Loire, isia BASSET et Cécile CALANDRY – Championnat d'Europe sénior format relais/sprint • 8° place Cécile CALANDRY – Championnat du monde junior format médium distance • 8° place relais avec 2 membres du PFCO Loire, isia BASSET et Cécile CALANDRY – Championnat du monde sénior format relais/sprint 	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif N°1 de la saison 2022 : les championnats du monde « sprint » qui se dérouleront au Danemark. <p>Objectif pour les juniors : les championnats du monde junior au Portugal.</p>

BILAN SAISON 2020/2021 POLE FRANCE COURSE D'ORIENTATION LOIRE

	<ul style="list-style-type: none"> • 13° place Cécile CALANDRY - Championnat du monde sénior format sprint • 15° place Mathieu PERRIN – Coupe du monde en Italie format longue distance • 15° place Antoine BECAERT – Championnat du monde junior format médium distance • 20° place Florence HANAUER - Championnat du monde sénior format sprint 	
--	---	--

FORMATION DES SPORTIFS

	BILAN 2020 - 2021	PROSPECTIVE 2021-2022
SUPPORTS DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Statuts des athlètes du Pôle France : <ul style="list-style-type: none"> - 9 étudiants avec aménagement du nombre d'années d'études à l'INSA Lyon. Cette école d'ingénieur propose une section sport de haut niveau qui permet de mener de front une carrière sportive et la préparation d'un diplôme d'ingénieur dans des conditions optimales. - Une athlète en master Master Aménagement durable du territoire LYON - 2 athlètes « semi professionnel » 	<ul style="list-style-type: none"> • Statuts des athlètes du Pôle France : <ul style="list-style-type: none"> - 9 étudiants avec aménagement du nombre d'années d'études à l'INSA Lyon. Cette école d'ingénieur propose une section sport de haut niveau qui permet de mener de front une carrière sportive et la préparation d'un diplôme d'ingénieur dans des conditions optimales. - Une athlète en master Master Aménagement durable du territoire LYON - 1 athlètes « semi professionnel »

SUIVI MEDICAL

	BILAN 2020 - 2021	PROSPECTIVE 2021-2022
SUIVI MEDICAL & PARAMEDICAL	<ul style="list-style-type: none"> • Le docteur Caroline Fer est coordinatrice du suivi médical et du suivi médical réglementaire au sein du Pôle France. Elle est secondée par le docteur Marion Despierre. Le suivi est effectué au sein du Centre de Médecine du sport de Lyon-Gerland. • Une psychologue et préparatrice à la performance Emilie Chamagne prend en charge le suivi des athlètes de la structure. • Une kinésithérapeute Emmanuelle ATTIA intègre aussi l'équipe paramédicale • L'équipe médicale et paramédicale fonctionne parfaitement avec un très bon suivi des soins. Chacun dans son rôle est très réactif dès qu'une blessure peut survenir. Un travail de prévention est aussi réalisé notamment avec la kinésithérapeute. • Réunion de tout le staff médical, paramédical & sportif au minimum 2 fois par an. De plus, fonctionnement au quotidien par le biais d'un groupe WhatsApp « staff PFCO Loire » 	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer dans le fonctionnement mis en place sur la saison 2021/2022 qui apporte entière satisfaction • Programmer des interventions sur les notions de sommeil et d'hydratation pour les athlètes de la structure.

BILAN SAISON 2020/2021 POLE FRANCE COURSE D'ORIENTATION LOIRE

SECTEUR ADMINISTRATIF

SUPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER	<ul style="list-style-type: none">• Sur le bilan financier 2020 n'apparaît pas en recette les subventions de la région AURA Saison 2019/2020 : En effet le dossier avec le récapitulatif et les factures de toutes les dépenses a bien été envoyé par voie postale, mais n'a jamais été réceptionné (erreur des services de la poste, document perdu au niveau de l'administration du Conseil régional du fait du télétravail des agents ?). La régularisation de ce solde sera effectuée à l'automne 2021.• De plus, pour l'année 2020 la Direction Régionale jeunesse et sports a stoppé les aides financières allouées habituellement pour aider au financement des kinésithérapeutes, préparateur à la performance, médecin etc.....	<ul style="list-style-type: none">▪ Cette saison 2022 nous allons gérer avec « économie » nos finances pour reconstituer un fond de « réserve » pour nous permettre de faire face à des dépenses non planifiées.
---	---	--

Rédacteur du document : COUPAT Olivier,

Fonction : Directeur du Pôle France Course d'Orientation de Saint Etienne

CAHIER DES CHARGES du POLE France RELEVÉ CLERMONT-FERRAND – BILAN 2021

Rubriques	Cahier des charges	Bilan 2021
Objectif de formation sportive ➤ Entraînement de haut niveau ➤ Préparation aux compétitions internationales	Entraînements quotidiens à biquotidiens Préparation annuelle aux CM juniors, compétitions intermédiaires coupes d'Europe (juniors) et coupes du monde et championnats d'Europe seniors et jeunes et tous les 2 ans CM universitaires (U25), CE universitaires.	Respecté. 1 champion du monde junior Pas de compétitions universitaires en 2021
Public concerné (âge – niveau de performance)	A partir post bac (17 ou 18 ans) jusqu'à fin du cursus d'études (DUT – Licence – Master) (23 ans et +) Sélections internationales jeunes et juniors et seniors ou très proche aux sélections du niveau de performance (quotas limités)	2 recrutements pour 4 départs en 2021.
Effectif minimal - maximal	Entre 6 et 12 sportifs	6 sportifs en 2021-2022 contre 8 l'an dernier
Effectif et qualifications encadrement sportif Encadrement médical/para médical, social	Encadrement sportif diplômé BEES, licence STAPS, mention entraînement, carte professionnelle : un CTS coordonnateur et entraîneur, préparateur physique, technicien poseur, préparateur mental (et psychologue) Médical : 1 médecin du sport, 1 kinésithérapeute, accès facilités à diététicien, podologue, dentiste, cardiologue – Diplômés	Cahier des charges respecté. Retour à la normale. Seule l'intervention dopage n'a pas eu lieu (pas d'intervenants trouvés)
Volume d'entraînement	Entre 12 et 24 heures par semaine – 46 semaines par an	Respecté, avec plus de stages et plus de préparation du fait du calendrier changé (pandémie)
Enseignement supérieur	IUT, université, école d'ingénieur polytechnique, classe prépa aménagée SIGMA, aménagements horaires, de la scolarité, tutorat.	Difficultés d'horaires avec les universités et la classe préparatoire SIGMA.
SMR	Conforme au code du sport - SMR édictée par la FFCO – 1 médecin du sport	OK
Formation citoyenne et lutte contre le dopage	Réalisée par FFCO	OK
Installations	Installations spécifiques : cartes de CO dans un rayon de 45 min (mutualisations cartes avec autres structures) - terrain naturel ou engazonné de proximité ou piste d'athlétisme Salle de musculation – salle ou bureau pour réunion, entretiens d'analyse technique	Rénovation de cartes forêt et sprint. Installations sportives toujours très bonnes
Hébergement - restauration	Autonome en appartement	Ok
Support juridique de la structure	Association Loi 1901, autonome, conventionnée avec la fédération	Ok
Budget prévisionnel annuel – coût par sportifs	En moyenne 45 000 € - 250 € / an	Cf budget

Bilan annuel du médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire* (SMR) – 2021

Médecin coordonnateur de la SMR (nom, prénom, courriel) :

DOCTEUR CATHERINE CHALOPIN
CATHERINE.CHALOPIN@FFCORIENTATION.FR

DOCUMENT OBLIGATOIRE

*Sportifs inscrits sur les listes ministérielles : SHN, Espoirs et collectifs nationaux

Rappel du contexte

Conformément à l'article R 231-4 du code du sport, l'instance dirigeante compétente de la fédération sportive désigne, un **médecin chargé de coordonner les examens requis dans le cadre de la surveillance médicale** des sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le projet de performance fédérale (espoirs et sportifs des collectifs nationaux).

Il a notamment la charge de **recevoir et d'analyser les résultats** (art R.231-9 du code du sport) de l'ensemble des examens pratiqués dans le cadre de cette surveillance médicale définie aux articles A 231-3 et A.231-4 du code du sport.

Il peut **établir**, le cas échéant, un **certificat de contre-indication à la participation aux compétitions sportives** au vu des résultats de cette surveillance médicale (art L.231-3 du code du sport).

Enfin il lui appartient de **dresser un bilan de l'action relative à la surveillance médicale** des sportifs de haut niveau et des sportifs reconnus dans le projet de performance fédéral.

Ce bilan annuel fait état des modalités de mise en oeuvre et de la synthèse des résultats collectifs de cette surveillance. Il est présenté par le médecin coordonnateur à chaque assemblée générale fédérale et adressé par la fédération au ministre chargé des sports (art R.231-10 du code du sport).

**Le présent document devra être déposé sur le PFS
onglet Porte-documents/Documents annuels/2021
item « 2-Indicateur RAP 4-1 Synthèse anonyme établie par le médecin
coordonnateur du SMR » avant le **15 mars 2022****

Si le médecin veut échanger avec le médecin du ministère des sports contact :
gilles.einsargueix@sports.gouv.fr

I-Observance de la SMR : indicateur 4.1*

Calculs automatiques

POPULATION suivie (1 novembre 2020-30 octobre 2021)	SHN	% de suivi	Collectif national	% de suivi	Espoirs	% de suivi	Autre population suivie (15 groupe- 18 et 15 groupe CO à VTT)	% de suivi
Nombre d'inscrits sur LM	23		8		20		0 (non LM 30)	
Nombre d'inscrits ayant satisfait à l'ensemble du bilan réglementaire	22	96%	7	88%	18	90%	30	100%
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait qu'à une partie du bilan réglementaire	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Absence de suivi	1	4%	1	13%	2	10%	0	0%

Commentaires :

Les 4 sportifs qui n'ont pas eu de surveillance médicale réglementaire ont tous les 4 arrêté leur carrière de haut-niveau au début de l'année 2021 pour raisons professionnelles ou d'études incompatibles avec la poursuite du haut-niveau.

II-Structuration

Le médecin coordonnateur est-il bénévole ou rémunéré ? rémunéré 33% d'ETP

La fédération a-t-elle mis en place un secrétariat médical dédié ? OUI NON
Si oui, indiquer si le poste est bénévole ou rémunéré ainsi que le % d'ETP :

La fédération est-elle dotée d'un logiciel de suivi médical ? OUI NON
Si oui, nom :

III-Contenu de la SMR

Précisez la nature et la périodicité des examens médicaux obligatoires fixés par la fédération pour chacune des catégories de sportifs.

La surveillance médicale réglementaire définie selon l'article 14 du règlement médical FFCO est organisée sur la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021.

« Les différentes populations de sportifs ont à effectuer :

1. Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant :

- a. Un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la société française de médecine de l'exercice et selon la fiche médicale de surveillance médicale réglementaire FFCO qui précise les problèmes spécifiques CO en particulier traumatisme oculaire, allergie, prévention des maladies transmises par les tiques, interrogatoire de dépistage de carence en fer, examen morphologique des membres inférieurs et colonne vertébrale
- b. Le questionnaire médico-sportif (fiche FFCO) renseignant sur les antécédents familiaux, personnels médicaux et traumatiques à apporter à la visite médicale, lors de la première inscription en liste ministérielle.
- c. Un bilan diététique et des conseils nutritionnels

- d. Un bilan psychologique visant à dépister les difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive

A la demande du médecin du sport et sous sa responsabilité, les bilans psychologique et diététique mentionnés au c) et d) pourront être effectués respectivement par un psychologue clinicien ou un diététicien.

- e. La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la Société française de médecine de l'exercice et du sport.

2. Un électrocardiogramme standardisé de repos avec compte rendu médical

3. **Les sportifs de haut niveau Relève et les sportifs Espoirs** devront effectuer à mi-saison une 2° visite médicale selon la fiche médicale de la SMR FFCO n° 2
4. A mi-saison, **les sportifs de haut niveau Elites et Seniors et les sportifs Collectifs Nationaux** seront soumis à un auto-questionnaire médical à renvoyer au médecin coordonnateur.
5. **Les sportifs** non-inscrits en liste ministérielle et **reconnus dans le projet de performance fédéral** (pôles, groupes France) seront soumis à la même surveillance médicale réglementaire que les SHN comme définie en n° 1 et 2, une fois par an. »

Ci-dessous les dates limites des différents bilans à faire :

Examens à faire	1 ^{ère} Inscription en liste SHN, liste Espoir, en groupe France -18 et CO VTT (entre le 1 ^{er} novembre et le 31/12/2020)	1 ^{er} bilan pour : sportifs inscrits en liste SHN (Elite, Senior, Relève), liste Espoir, Collectifs nationaux, et groupes France -18 et CO VTT (avant le 31/12/20)	2 ^{ème} bilan pour : sportifs en liste SHN Relève et liste Espoir (avant le 30/06/2021)	2 ^{ème} bilan pour : sportifs en liste SHN (Elite, Senior) et liste Collectifs Nationaux (avant le 30/06/21)
1° Examen médical sur Fiche FFCO comprenant enquête diététique et bilan psychologique	oui	oui		
Electrocardiogramme de repos (ECG) 1 par an	oui	oui	Oui si non fait au 1° bilan	Oui si non fait au 1° bilan
1° questionnaire de Forme SFMES	oui	oui		
2° questionnaire de Forme SFMES			oui	oui
Questionnaire de santé FFCO				oui
2° examen médical sur fiche FFCO			oui	

En fonction du bilan médical, le médecin examinateur demande les bilans ou examens complémentaires qu'il juge nécessaire.

IV-Anomalies détectées dans le cadre de la SMR

Est considéré comme anomalie, toute **pathologie** confirmée ayant nécessité un bilan complémentaire et/ou une prise en charge thérapeutique et/ou une contre indication temporaire ou définitive à la pratique sportive.

Sont exclues :

- les variations et les modifications non significatives ou « physiologiques » des paramètres cliniques, biologiques ou autres ;
- les pathologies survenues ou détectées préalablement à la réalisation des examens de la SMR.

Précisez par appareil (cardio, pneumo...) le nombre et le type de pathologies détectées :

Appareil cardiovasculaire :

Nombre et type de pathologies détectées : **0**

3 consultations spécialisées cardiologiques ont été effectuées dont 2 de contrôle ECG en période de pandémie de Covid 19 mais RAS.

Appareil Respiratoire :

Nombre et type de pathologies détectées : **2** asthmes déjà traités et retrouvés lors de la SMR.

Bilan psychologique :

Nombre et type de pathologies détectées : **2** asthénies post Covid.

Bilan diététique ou nutritionnel :

Nombre et type de pathologies détectées : **1** TCA suivi en cours.

Bilan digestif : 1 fissure anale.

Bilan ORL : Nombre et type de pathologies détectées: **0**

Bilan ophtalmologique : Nombre et type de pathologies détectées: : **1** dyschromatopsie (déjà connue)

Autres : Nombre et type de pathologies détectées: **1** thyroïdite de Hashimoto suivie et traitée depuis 9 ans

Précisez le nombre d'état de surentrainement détecté : **2**

IV-Contre-indications prononcées dans le cadre de la SMR

Il est rappelé que la non-réalisation de la SMR peut conduire à une sanction administrative ou disciplinaire fédérale. Cette absence s'apparente à « une contre-indication administrative », terme impropre qui doit être distingué d'une véritable contre-indication médicale prononcée à la découverte d'une pathologie.

Anomalie	Nombre de cas ayant donné lieu à une contre-indication temporaire	Nombre de cas ayant donné lieu à une contre-indication définitive
	0	0

V-Conclusions sur la mise en place de la SMR 2021

La mise en place de la Surveillance médicale réglementaire a dû s'adapter au contexte de pandémie à la Covid19 et aux règles sanitaires en vigueur en France mais aussi dans les différents pays où vivent certains de nos sportifs de haut-niveau et au règlement de l'IOF.

En plus des mesures barrières, de nombreux tests PCR (en plus de la vaccination dès qu'elle a été possible) ont été réalisés par les sportifs avant, pendant et après stages et compétitions. Ce dispositif renforcé de surveillance médicale réglementaire colligé dans « Le protocole sanitaire pour la pratique sportive de Haut-niveau » a régulièrement été mis à jour en fonction de l'évolution de l'épidémie et des textes de lois.

PARTIE 2



DOCUMENTS FINANCIERS



RAPPORT DE GESTION

Valérie BERGER-CAPBERN, Trésorière

Exercice financier du 01/01/2021 au 31/12/2021

1. EQUILIBRE RECETTES/DEPENSES
2. ANALYSE DES RECETTES
3. ANALYSE DES DEPENSES
4. ANALYSE DU BILAN
5. PERSPECTIVES 2022-2023

Annexe : affectation du résultat

1. EQUILIBRE RECETTES/DEPENSES

(document de référence : compte de résultat FFCO 2021)

Le résultat comptable 2021 est excédentaire de 1 340,73 €.

Bien entendu l'année 2021 est tout aussi atypique que l'année 2020 et cela se traduit dans les comptes de la FFCO, incomparables par rapport aux comptes 2020, un peu comparables à une année normale (2019).

L'annulation ou l'impossibilité d'organiser des courses ou des stages se traduit par :

- des redevances fédérales (redevances courses nationales et redevances courses CN) encore faibles ;
- une impossibilité de faire les dépenses liées au pré-access Haut-Niveau (RDE, stages ligues en 2021) ;
- baisse des dépenses liées aux stages de formation.

L'annulation ou l'impossibilité d'organiser des formations et des stages jeunes se traduit par :

- l'incapacité à mener à bien le projet fédéral prévu, d'où une impossibilité de dépenser la totalité des subventions de l'ANS affectées à ces projets, et en conséquence une réserve d'argent à dépenser sur 2022 (fonds dédiés reportés de 2020 : 12 231 € + fonds dédiés de 2021 : 13 671 €).

La prise en compte d'aides COVID :

- 82 864 € d'aide fédérale (remise de 50 % sur les redevances des courses au Classement National et remise de 100 % des affiliations des Ligues, CD et clubs) en dépense ;
- 4 151 € d'aide fédérale (Pass de mars à mai gratuits + aides aux 3 Jours de Bourgogne et Normandie O'Tour) en dépense ;
- 3 700 € de compensation de l'ANS en produit.

La clôture du litige SEVANOVA :

- 66 356 € remboursés par SEVANOVA moins 11 332 € de frais d'avocat.
En recette : comptabilisation d'une reprise de la provision pour risque constituée en 2019 pour 78 861 €, permettant "d'équilibrer" le compte de résultat.

À noter : les subventions publiques s'élèvent à 324 700 € de l'ANS + 504,67 € du CNOSF soit 325 204,67 €.

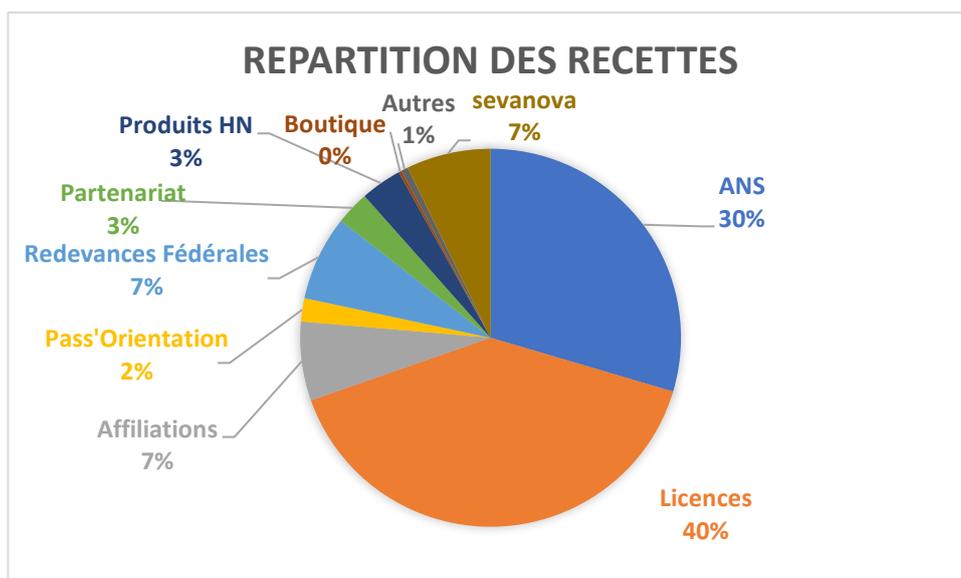
Les subventions représentent 29,5 % du montant total des produits (ressources) de la Fédération (1 098 686,27 €) ce qui est mieux qu'en 2020, mais pas encore du niveau de 2019 (38 % en 2020, 25 % en 2019).



2. ANALYSE DES RECETTES

(document de référence : compte de résultat FFCO 2021)

	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Variation/ Réalisé 2019
Recettes	1 098 686 €	905 905 €	1 089 025 €	0,9%
Subventions ANS + CNOSF	325 205 €	295 209 €	275 669 €	17,9%
Licences	439 785 €	427 512 €	446 840 €	-1,6%
Affiliations	74 100 €	75 943 €	73 726 €	0,5%
Pass'Orientation	21 986 €	14 132 €	45 564 €	-51,7%
Redevances Fédérales	79 710 €	38 139 €	149 059 €	-46,5%
Partenariat	31 434 €	8 064 €	8 064 €	289,8%
Produits HN	38 441 €	27 220 €	42 036 €	-8,6%
Boutique	2 805 €	559 €	5 772 €	-51,4%
Autres	6 359 €	19 127 €	42 295 €	-85%
Sevanova	78 861 €			



Bonne remontée par rapport à 2020. Les recettes 2021 sont de l'ordre de celles de 2019.

Par rapport à 2019, les 2 plus importantes baisses de ressources de la FFCO sont :

- Les redevances sur les compétitions
- Les Pass'

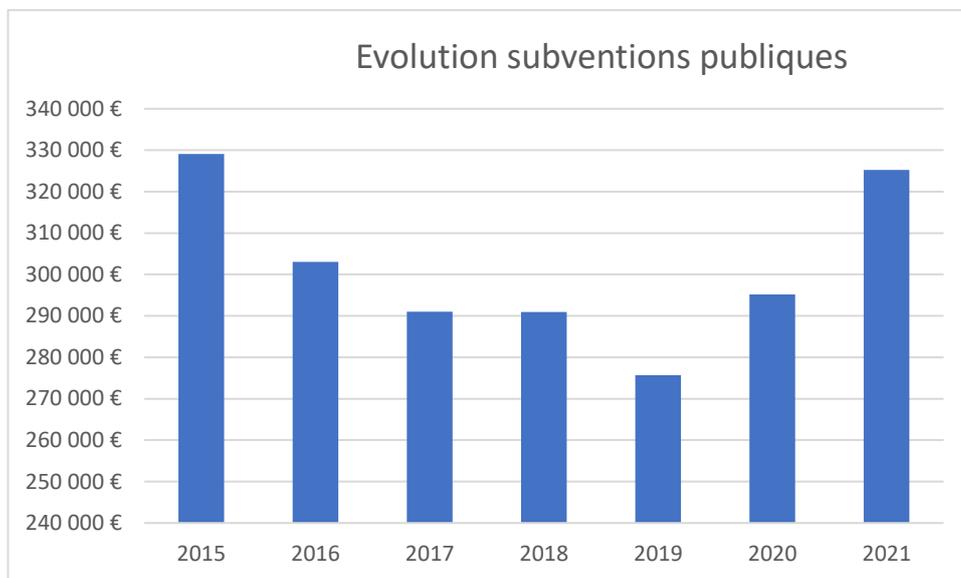
Du fait du COVID qui a limité le nombre de compétitions et le nombre de participants aux compétitions. Le revenu lié aux licences n'est pas encore du niveau de 2019, mais s'est bien amélioré par rapport à 2020.

La recette liée à SEVANOVA est considérée comme exceptionnelle.

Le partenariat a décollé cette année grâce aux partenariats liés à la retransmission des Championnats du Monde et au partenariat avec la MAIF (rendez-vous Sport Planète).

Les produits du Haut-Niveau (participation des athlètes) sont du même ordre qu'en 2019.

Subventions publiques (Agence Nationale du Sport (ANS) depuis 2020)



Les subventions de l'ANS concernant le haut-niveau et le développement sont de 315 000 €.

- pour le contrat de développement : la subvention annuelle de l'ANS est de 80 000 €, dont 50 000 € dédiés au projet fédéral + 30 000 € dédiés à la campagne de subvention PSF (Projet Sportif Fédéral) menée par la FFCO (20 000 € en 2020) correspondant à un transfert d'activité de l'Etat à la fédération.

Le montant de 80 000 € est validé jusqu'en 2024. Montant auquel s'ajoute ce qu'il n'avait pas été possible de dépenser en 2020 (sur des actions de développement : 15 790 €). Une part de cette subvention n'a pas pu être dépensée, d'où un nouveau fond dédié à reporter sur 2022 : 12 230 € de 2020 et 13 671 € de 2021.

- pour le contrat de performance : la subvention 2021 de l'ANS est de 235 000 € (dont 20 000 € d'aides personnalisées pour les sportifs de haut-niveau). Le montant est revalidé chaque année (le budget est fait avec l'hypothèse qu'il sera constant, ce qui n'est pas validé à ce jour pour 2022), il n'y avait pas de fond dédié de 2020. En 2021, du fait d'actions annulées cause COVID, il y a un fond dédié pour 2022 de 18 417 €.

À noter qu'en 2020, il était exceptionnellement possible d'utiliser les subventions pour couvrir 100 % des actions. En 2021, on est revenu sur le fonctionnement « normal », les subventions ne peuvent couvrir que 50 % de l'action, avec report possible sur un autre chapitre de dépense, si accord préalable de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Se sont ajoutées pour 2021 :

- une subvention exceptionnelle de 3 700 € au titre du fonds de compensation liée à la crise sanitaire ;
- une subvention de 6 000 € au titre du fonds de soutien à la production audiovisuelle (liée à la retransmission des Championnats du Monde et des Championnats de France).

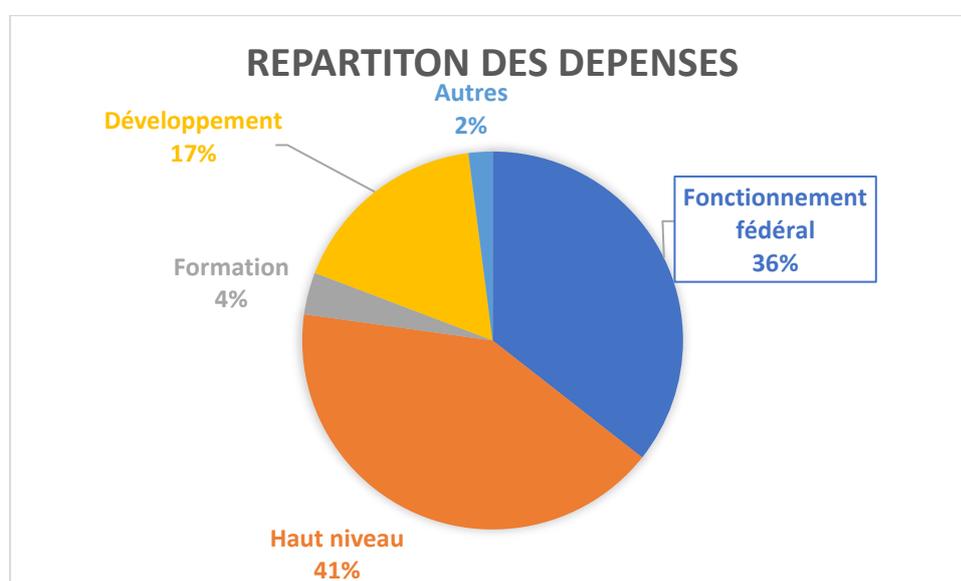
À noter que les tests Covid ont coûté plus de 16 000 € (16 228 € identifiés dans les lignes comptables), sans aides supplémentaires.

Pour ce qui est du CNOSF, peu de déplacement à l'international (un seul), donc peu de subvention (de 504,67 €).

3. ANALYSE DES DEPENSES

(document de référence : compte de résultat FFCO 2021)

	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Variation/ Réalisé 2019
Dépenses	1 097 345 €	688 669 €	1 128 963 €	-2,8%
Fonctionnement fédéral	390 962 €	298 364 €	381 781 €	2,4%
Haut-Niveau	456 410 €	252 450 €	425 421 €	7,3%
Formation	39 504 €	15 870 €	41 038 €	-3,7%
Développement	188 151 €	95 864 €	256 657 €	-26,7%
Autres	22 318 €	26 121 €	24 066 €	-7,3%



Fonctionnement fédéral

Le niveau de dépense se rapproche de celui de 2019 (-2,8 %). Les points notables sont :

- **Fonctionnement Comité directeur et bureau Directeur (A1C)** : niveau faible : 2 593 €. Il s'agit de l'ensemble des remboursements de frais des membres du Comité Directeur. Cette dépense est faible du fait de la tenue de la majorité des réunions en visioconférence (une seule réunion de Comité Directeur en présentiel fin août) et du faible nombre de déplacements des élus au siège de la FFCO.
- **Salaires** : il faut considérer 3 types de salarié(e)s à la FFCO : le médical (lié au Haut-Niveau), les 3 postes du secrétariat fédéral (responsable administrative, assistance généraliste et comptable), répartis sur plusieurs lignes analytiques en fonction de leur activité) et le nouveau poste de chargé de communication. La ligne « Salaires et charges » dans le chapitre « Fonctionnement fédéral » correspond à 83 % des 3 postes du secrétariat fédéral.
- **Affiliations** : Prise en compte exceptionnelle des remboursements des affiliations dans le fonctionnement fédéral (72 684 €).

Formation

Au vu de la règle des 50 % de l'ANS, la FFCO a engagé des ressources propres sur la formation (contrairement à l'année passée). Le CQP est déficitaire de 4 173 €. Il est hors subvention ANS.

Haut-Niveau

Même constat que sur la formation, contrairement à l'année passée, la FFCO a engagé des ressources propres sur le HN en 2021 pour 201 586 € soit 18,4 % du total des dépenses.

Pour rappel, en 2019, la FFCO avait financé les dépenses du HN à hauteur de 155 000 € sur ses fonds propres.

Développement

Baisse des dépenses sur ce poste qui s'explique principalement de 3 manières :

- en 2019, nous avons provisionné le risque de 78 861 € concernant SEVANOVA sur la communication ;
- encore peu d'actions chez les jeunes à cause du COVID ;
- moins de frais d'expertises sur les compétitions (du fait de l'annulation des Nationales et Championnats de France du 1^{er} semestre).

4. ANALYSE DU BILAN

(document de référence : bilan SOPRECA)

Pour terminer ce rapport 2021, vous trouverez les derniers indicateurs tirés du bilan. Il permet de visualiser des données importantes afin de se faire une idée de la qualité de la gestion de notre fédération :

Trésorerie :

Il s'agit des moyens financiers immédiatement disponibles.

Au 31 décembre 2021, elle s'élève à 860 500 €.

Créances clients : 15 944 €

C'est l'argent qui est dû à la fédération.

Dettes fournisseurs : 65 305 €

C'est l'argent que la fédération doit à ses prestataires ou fournisseurs, essentiellement constitué des factures non parvenues à la clôture de l'exercice 2021 mais rattachées à l'exercice.

Différence de 49 361 €, ce qui n'est pas un problème au vu de la trésorerie.

5. PERSPECTIVES 2022-2023

(document de référence : budget prévisionnel réactualisé 2022 et budget prévisionnel 2023)

Les perspectives 2022 et 2023 sont faites en supposant que la crise sanitaire sera finie mi 2022. Il est cependant difficile d'évaluer la reprise en termes de compétitions et de participation aux compétitions.

Evolutions de recettes significatives

- Subventions ANS :
 - Le contrat de développement et le contrat de performance sont signés jusqu'en 2024, concernant la formation, les jeunes, la structuration fédérale, la cartographie et le HN, ils nous fixent un objectif de dépenses et de recettes.
 - 80 000 € dans le cadre du contrat de développement (acquis chaque année jusqu'en 2024), dont 30 000 € dédiés à l'instruction de la campagne de subvention PSF.
 - 235 000 € dans le cadre du contrat de performance, subvention annuelle concernant le Haut-Niveau (idem 2021). Montant 2022 non validé à ce jour.
 - Répartition des fonds dédiés 2020 et 2021 sur 2022 et 2023 pour le contrat de développement (essentiellement sur les jeunes et la formation)
 - Utilisation des fonds dédiés du contrat de performance sur 2022.
- Subvention CNOSF : en fonction des déplacements IOF prévus (50 % des dépenses).
- Affiliations : la FFCO percevra la totalité du montant des affiliations pour l'année 2022. Prise en compte d'une augmentation de 3 % des recettes affiliations et licences. Prise en compte de l'évolution du Taux de Base (6,8 en 2022, 7,2 en 2023).
- Redevances : le changement de règles de fonctionnement des redevances sera évalué en cours d'année. Il n'y a plus de redevance spécifique pour les courses au CN en 2022. **Pas de redevances O'France budgétisées, ni en 2022, ni en 2023.** Pour les Pass, même niveau qu'en 2019 moins 2 000 Pass'évent car il n'y aura pas de O'France, ni en 2022, ni prévu en 2023.
- Formation : pas de CQP prévu, ni sur 2022, ni sur 2023 (suppression des CQP à faible participation par France Compétences).
- Partenariat : importance du partenariat MAIF au titre des événements pour la planète qui peut rapporter à la FFCO jusqu'à 15 000 €.

Evolutions de dépenses significatives

- Les dépenses concernant le contrat de développement et le contrat de performance doivent correspondre à ce qui a été agréé avec l'ANS, en général 200 % de la subvention. Il faut prendre en compte en plus les fonds dédiés, ce qui amènent à des sommes un peu plus élevées. **Augmentation de 5 % pour 2023 sur le budget Haut-Niveau.**
- Sur les frais statutaires ainsi que les salaires, une augmentation moyenne de 2 % par ans a été appliquée pour prendre en compte l'inflation.
- Pas de litige ni en cours, ni en prévision, on revient à une prévision de 2 000 € sur la ligne conseil juridique.
- O'camp : Plus de gestion complète par la FFCO, uniquement une subvention sur fond propre de 3000 €.



- Economie sur les frais des supports d'impression des licences de 3 000 € par an.
- Il est nécessaire d'envisager le **renouvellement du site fédéral** (8 000 € sur le cahier des charges en 2022, 6 500 € sur le lancement mi 2023 : correspondant à 6 mois d'amortissement sur 10 ans de 130 000 € d'investissement).
- Il est nécessaire de prévoir progressivement un équivalent temps plein en 2023 pour **couvrir le besoin DTN** (30 000 €).

Conclusion

Le budget réactualisé 2022 est équilibré et s'élève à 1 118 600 € en dépenses et 1 117 600 € en recettes.

Le budget prévisionnel 2023, du fait de l'absence de O'France en 2023, est déficitaire de 21 500 €.

Il faudra prendre sur les réserves pour permettre de renforcer les ressources DTN sur 2023.

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION

Proposition d'affectation du résultat 2021

Après prise en compte :

- de l'excédent de 1 340,73 € pour l'exercice clos le 31/12/2021 (dont 83 315,41 € de dépenses liées au projet associatif « mesures d'aides financières / conséquence crise sanitaire » conformément au vote n° 18 de l'Assemblée Générale du 21/11/2020 (résolution n° 15 relative au budget prévisionnel 2021) et d'un report à nouveau créditeur de 194 480,99 € ;

Formant un total affectable de 195 821,72 €.

Il est proposé :

- d'affecter 83 315,41 € en diminution du poste projet associatif « mesures d'aides financières / conséquence crise sanitaire » lequel passera de 93 000,00 € à 9 684,59 € créditeur ;
- de transférer le reliquat du projet associatif précédent soit 9 684,59 € au projet associatif « renouvellement site internet » lequel passera de 120 000,00 € à 129 684,59 € ;
- d'affecter 315,41 € au projet associatif « renouvellement site internet » lequel passera de 129 684,59 € à 130 000,00 € ;
- d'affecter le reliquat au report à nouveau créditeur soit 278 821,72 €.

Soit en synthèse :

	Origine	Augmentation	Diminution	Solde
Valeur du patrimoine	465 000,00			465 000,00
Autres réserves	100 000,00			100 000,00
Projet associatif "site Internet"	120 000,00	10 000,00		130 000,00
Projet associatif "aide Covid"	93 000,00		93 000,00	0
Report à nouveau	194 480,99	84 656,14	315,41	278 821,72
Résultat 31/12/2021	1 340,73		1 340,73	0
TOTAUX	973 821,72	94 656,14	94 656,14	973 821,72



COMPTE DE RESULTAT 2021

PRODUITS

CHARGES

		Prévisionnel 2021	Réactualisé 2021	Recette ANS (CD + CP)	Réalisé 2021	Prévisionnel 2021	Réactualisé 2021	Réalisé 2021
TOTAL		1 157 500,00 €	988 100,00 €	318 700,00 €	1 098 686,27 €	1 157 500,00 €	1 144 500,00 €	1 097 345,54 €
A - Fonctionnement fédéral		634 400,00 €	500 000,00 €	33 700,00 €	572 990,39 €	435 500,00 €	358 500,00 €	390 962,00 €
A1 Frais statutaires		25 400,00 €		30 000,00 €	33 413,90 €	133 000,00 €	108 000,00 €	88 078,83 €
A1A	Frais d'AG					7 000,00 €	1 000,00 €	2 376,80 €
A1B	Structuration fédérale	25 000,00 €		30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	25 000,00 €	29 368,21 €
A1C	Fonctionnement comité et bureau directeur	400,00 €				22 000,00 €	10 000,00 €	2 593,32 €
A1D	Fonctionnement DTN					12 000,00 €	10 000,00 €	4 821,90 €
A1E	Commissaire aux comptes et expert comptable					17 000,00 €	17 000,00 €	10 770,40 €
A1F	Adhésion IOF et CNOSF					9 000,00 €	9 000,00 €	10 726,00 €
A1G	Edition de CO mag (revue fédérale officielle)				3 413,90 €	36 000,00 €	36 000,00 €	27 422,20 €
A2 Fonctionnement général				3 700,00 €	3 700,00 €	41 500,00 €	44 500,00 €	47 696,89 €
A2A	Abonnements, documentation générale					1 000,00 €	1 000,00 €	
A2B	Matériel de bureau					1 500,00 €	1 000,00 €	3 048,87 €
A2C	Fourniture de bureau					2 000,00 €	1 000,00 €	1 076,91 €
A2D	Reprographie (location et usage dont entretien)					4 000,00 €	4 000,00 €	2 622,58 €
A2E	Assurance membres (MAIF)					32 000,00 €	30 000,00 €	25 464,85 €
A2F	Conseil juridique					1 000,00 €	7 500,00 €	11 332,30 €
A2G	Evenements exceptionnels			3 700,00 €	3 700,00 €			4 151,38 €
A3 Frais de siège		1 000,00 €			4,89 €	209 000,00 €	154 000,00 €	142 423,45 €
A3A	Salaires et charges	1 000,00 €			4,89 €	175 000,00 €	120 000,00 €	115 688,25 €
A3B	Indemnités des CTS					12 000,00 €	12 000,00 €	8 615,00 €
A3C	Local charges copropriété					2 000,00 €	2 000,00 €	2 164,45 €
A3D	Taxe foncière					3 500,00 €	3 500,00 €	3 481,00 €
A3E	Assurance locaux					1 000,00 €	1 000,00 €	857,85 €
A3F	Travaux et entretien des locaux					7 000,00 €	7 000,00 €	3 079,86 €
A3G	EDF-GDF					1 500,00 €	1 500,00 €	1 666,71 €
A3H	Affranchissement					1 500,00 €	1 500,00 €	679,22 €
A3I	Téléphonie et internet					5 500,00 €	5 500,00 €	6 191,11 €
A4 Licences affiliations		608 000,00 €	500 000,00 €		535 871,60 €	50 000,00 €	50 000,00 €	112 625,28 €
A4A	Affiliations + membres associés	76 000,00 €			74 099,85 €			72 684,60 €
A4B	Licences	485 000,00 €	460 000,00 €		439 785,94 €	50 000,00 €	50 000,00 €	39 940,68 €
A4C	Pass'O	47 000,00 €	40 000,00 €		21 985,81 €			
A5 Fonctionnement des commissions						2 000,00 €	2 000,00 €	137,55 €
A5A	Commission de discipline					1 000,00 €	1 000,00 €	137,55 €
A5B	Commission anti dopage					1 000,00 €	1 000,00 €	





COMPTE DE RESULTAT 2021

PRODUITS

Prévisionnel 2021	Réactualisé 2021	Recette ANS (CD + CP)	Réalisé 2021
-------------------	------------------	-----------------------	--------------

CHARGES

Prévisionnel 2021	Réactualisé 2021	Réalisé 2021
-------------------	------------------	--------------

B - Formation		28 300,00 €	26 500,00 €	18 000,00 €	25 919,00 €	47 000,00 €	44 000,00 €	39 503,68 €
B1 Formation fédérale Continue		8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	6 179,00 €	10 000,00 €	16 000,00 €	12 555,55 €
B1C	Séminaire éducateurs	3 000,00 €	3 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	1 000,00 €	6 000,00 €	3 100,54 €
B1D	Séminaire pôle technique des compétitions		5 000,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	1 000,00 €	10 000,00 €	9 455,01 €
B1E	Séminaire pôle administratif et logistique	5 000,00 €			-1 821,00 €	8 000,00 €		
B2 Formation fédérale Initiale		11 500,00 €	10 500,00 €	10 000,00 €	8 000,00 €	22 000,00 €	20 000,00 €	14 802,48 €
B2A	Educateurs	5 000,00 €	2 500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	7 000,00 €	2 000,00 €	275,63 €
B2B	Pôle technique des compétitions	4 000,00 €	5 000,00 €	5 500,00 €	4 500,00 €	12 000,00 €	10 500,00 €	12 811,30 €
B2C	Pôle administratif et logistique des compétitions	2 500,00 €	3 000,00 €	3 500,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €	7 500,00 €	1 715,55 €
B3 Autres formations						1 000,00 €	0,00 €	338,81 €
B3A	Contenus et matériels							
B3B	Collaborations diverses					1 000,00 €		338,81 €
B4 Formation professionnelle		8 800,00 €	8 000,00 €		11 740,00 €	14 000,00 €	8 000,00 €	11 806,84 €
B4A	CQP	8 000,00 €	8 000,00 €		11 740,00 €	8 000,00 €	6 000,00 €	11 013,14 €
B4B	CTS	800,00 €				3 000,00 €	1 000,00 €	463,70 €
B4C	Personnels FFCO					3 000,00 €	1 000,00 €	330,00 €

C - Haut niveau		266 000,00 €	267 900,00 €	235 000,00 €	254 824,00 €	449 000,00 €	509 500,00 €	456 410,09 €
C1 Filière		15 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	31 000,00 €	37 000,00 €	37 000,00 €
C1A	Pôle France Loire	8 000,00 €	11 600,00 €	11 600,00 €	11 600,00 €	15 000,00 €	18 600,00 €	18 600,00 €
C1B	Pôle espoir Fontainebleau					2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
C1C	Pôle France Relève Clermont	7 000,00 €	9 400,00 €	9 400,00 €	9 400,00 €	14 000,00 €	16 400,00 €	16 400,00 €
C2 Compétitions		66 500,00 €	68 000,00 €	68 000,00 €	58 795,00 €	135 000,00 €	166 800,00 €	139 490,33 €
C2A	Seniors pied	42 000,00 €	43 000,00 €	43 000,00 €	37 795,00 €	55 000,00 €	60 000,00 €	49 924,05 €
C2B	Juniors pied	13 500,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €	10 000,00 €	25 000,00 €	24 300,00 €	16 706,05 €
C2C	GF-18 pied	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €	15 000,00 €	17 500,00 €	20 547,05 €
C2D	CO VTT					40 000,00 €	65 000,00 €	52 313,18 €
C2E	CO Ski							
C3 Stages et week-end		125 500,00 €	138 000,00 €	105 100,00 €	134 909,00 €	166 500,00 €	207 200,00 €	187 871,34 €
C3A	Seniors pied	70 000,00 €	72 000,00 €	56 000,00 €	63 374,00 €	85 000,00 €	116 600,00 €	98 868,24 €
C3B	Juniors pied	25 000,00 €	28 500,00 €	20 000,00 €	30 385,00 €	30 000,00 €	31 700,00 €	30 408,31 €
C3C	GF-18 pied	25 000,00 €	35 000,00 €	29 100,00 €	37 664,00 €	30 000,00 €	48 900,00 €	51 054,40 €
C3D	CO VTT	4 000,00 €	2 500,00 €		3 486,00 €	20 000,00 €	10 000,00 €	7 540,39 €
C3E	Détection	1 500,00 €				1 500,00 €		
C4 Suivi médical		21 500,00 €	20 900,00 €	20 900,00 €	20 120,00 €	67 000,00 €	66 500,00 €	62 783,12 €
C4A	Suivi réglementaire des HN Elite	1 500,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 397,00 €	3 500,00 €	3 200,00 €	1 662,00 €
C4B	Suivi réglementaire autres (dont SE SCN)	1 000,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	3 500,00 €	6 600,00 €	2 967,62 €
C4C	Encadrement sanitaire des équipes de France	17 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	15 523,00 €	33 000,00 €	29 400,00 €	30 294,09 €
C4D	Coordination SMR	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	27 000,00 €	27 300,00 €	27 859,41 €
C5 Aide aux sportifs		37 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	48 500,00 €	31 500,00 €	29 198,50 €
C5A	Aides personnalisées	37 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	37 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
C5B	Aides fédérales					11 000,00 €	11 000,00 €	8 707,00 €
C5C	Cartes 12/25					500,00 €	500,00 €	491,50 €
C6 Coordination HN		500,00 €				1 000,00 €	500,00 €	66,80 €





COMPTE DE RESULTAT 2021

	PRODUITS				CHARGES		
	Prévisionnel 2021	Réactualisé 2021	Recette ANS (CD + CP)	Réalisé 2021	Prévisionnel 2021	Réactualisé 2021	Réalisé 2021
D - Développement et Promotion de l'activité	227 300,00 €	192 200,00 €	32 000,00 €	242 239,01 €	202 000,00 €	208 500,00 €	188 151,26 €
D1 Jeunes	34 500,00 €	34 500,00 €	14 000,00 €	21 035,00 €	48 000,00 €	48 000,00 €	28 753,72 €
D1A Projets Jeunes - CN des Ecoles de CO	8 000,00 €	8 000,00 €	6 000,00 €	8 090,00 €	16 000,00 €	12 000,00 €	12 210,89 €
D1B Projets Jeunes - RDE/SLE // Détection - Préparation compétitions 2022	7 500,00 €	7 500,00 €	8 000,00 €	150,00 €	12 000,00 €	16 000,00 €	650,00 €
D1C O Camp	19 000,00 €	19 000,00 €		12 795,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	15 892,83 €
D2 Santé					1 000,00 €	500,00 €	415,80 €
D3 Développement des clubs							
D4 Développement des raids							
D5 CO Ski							
D6 O Précision							
D7 Communication				86 860,88 €	31 000,00 €	51 000,00 €	72 205,45 €
D7A Frais divers (presse et médias)				6 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	21 800,78 €
D7B Site web				78 860,88 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 678,31 €
D7C Outils de communication				2 000,00 €	6 000,00 €	26 000,00 €	3 254,61 €
D7D Club France Investissement							
D7E Chargé de Communication							26 471,75 €
D8 Relations Clubs et extérieures				504,67 €	14 000,00 €	8 000,00 €	903,05 €
D8A Relations avec CD/Ligues/clubs					2 000,00 €	2 000,00 €	
D8B Relations internationales		2 000,00 €		504,67 €	10 000,00 €	5 000,00 €	503,07 €
D8C Relations avec fédérations affinitaires					1 000,00 €	500,00 €	399,98 €
D8D Relations avec autres institutions					1 000,00 €	500,00 €	
D9 Equipements sportifs	13 200,00 €	13 200,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	24 000,00 €	36 000,00 €	34 050,70 €
D9A Cartographie Développement	11 500,00 €	11 500,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	19 715,00 €
D9B Cartographie contrôle, valorisation	500,00 €	500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €	3 890,42 €
D9C Référencement	1 200,00 €	1 200,00 €			2 500,00 €		
D9D Développement PPO			6 500,00 €	6 500,00 €		13 000,00 €	10 445,28 €
D10 Événementiels	149 100,00 €	115 000,00 €		81 599,48 €	49 000,00 €	30 000,00 €	29 298,79 €
D10A Redevances groupe national	109 100,00 €	100 000,00 €		59 063,94 €	9 000,00 €	5 000,00 €	
D10B Redevances CN	40 000,00 €	15 000,00 €		20 646,74 €			10 179,43 €
D10C Expertises				1 888,80 €	25 000,00 €	15 000,00 €	15 301,19 €
D10D Evénements internationaux					5 000,00 €	2 000,00 €	843,18 €
D10E Récompenses					10 000,00 €	8 000,00 €	2 974,99 €
D11 Partenariats commerciaux	24 500,00 €	24 500,00 €		31 434,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	23 272,38 €
D11A Partenaire	14 500,00 €	14 500,00 €		11 870,00 €			162,00 €
D11B Partenaire équipementier CO pédestre	10 000,00 €	10 000,00 €		8 064,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	21 610,38 €
D11C Partenaire équipementier CO VTT							
D11D Autres partenaires				11 500,00 €			1 500,00 €
D12 Boutique	6 000,00 €	5 000,00 €		2 804,98 €	5 000,00 €	5 000,00 €	-748,63 €
D12A Matériel de poinçonnage électronique (vente)	1 000,00 €						
D12B Matériel d'organisation de course (location)	3 000,00 €	3 000,00 €		1 165,28 €	2 000,00 €	2 000,00 €	36,49 €
D12C Divers boutique	2 000,00 €	2 000,00 €		1 639,70 €	3 000,00 €	3 000,00 €	-785,12 €
E - Autres	1 500,00 €	1 500,00 €		2 713,87 €	24 000,00 €	24 000,00 €	22 318,51 €
E1 Amortissements					21 500,00 €	21 500,00 €	19 986,70 €
E1A Amortissement achat locaux					14 000,00 €	14 000,00 €	10 728,31 €
E1B Amortissement agencement et installation					5 000,00 €	5 000,00 €	6 258,35 €
E1C Amortissement équipements et matériels					2 500,00 €	2 500,00 €	3 000,04 €
E2 Autres	1 000,00 €	1 000,00 €		1 971,96 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 331,81 €
E3 Provisions pour risques							
E4 Fonds dédiés							
E5 Placements financiers	500,00 €	500,00 €		741,91 €			





BUDGET RÉACTUALISÉ 2022

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

PRODUITS

Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Réactualisé 2022	Prévisionnel 2023
--------------	-------------------	------------------	-------------------

CHARGES

Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Réactualisé 2022	Prévisionnel 2023
--------------	-------------------	------------------	-------------------

2021 1 340,73 €
 2022 -1 025,84 €
 2023 -21 483,92 €

TOTAL 1 098 686,27 € 1 151 000,00 € 1 117 558,99 € 1 154 414,53 €

1 097 345,54 € 1 151 000,00 € 1 118 584,84 € 1 175 898,45 €

A - Fonctionnement fédéral			572 990,39 €	605 000,00 €	641 450,08 €	696 840,27 €
A1	Frais statutaires		33 413,90 €		30 000,00 €	30 000,00 €
A1A	Frais d'AG					
A1B	Structuration fédérale	CD	30 000,00 €		30 000,00 €	30 000,00 €
A1C	Fonctionnement comité et bureau directeur					
A1D	Fonctionnement DTN					
A1E	Commissaire aux comptes et expert comptable					
A1F	Adhésion IOF et CNOSF					
A1G	Edition de CO mag (revue fédérale officielle)		3 413,90 €			
A2	Fonctionnement général		3 700,00 €			
A2A	Abonnements, documentation générale					
A2B	Matériel de bureau					
A2C	Fourniture de bureau					
A2D	Reprographie (location et usage dont entretien)					
A2E	Assurance membres (MAIF)					
A2F	Conseil juridique					
A2G	Evenements exceptionnels	FC	3 700,00 €			
A3	Frais de siège		4,89 €			
A3A	Salaires et charges		4,89 €			
A3B	Indemnités des CTS					
A3C	Local charges copropriété					
A3D	Taxe foncière					
A3E	Assurance locaux					
A3F	Travaux et entretien des locaux					
A3G	EDF-GDF					
A3H	Affranchissement					
A3I	Téléphonie et internet					
A4	Licences affiliations		535 871,60 €	605 000,00 €	611 450,08 €	666 840,27 €
A4A	Affiliations + membres associés		74 099,85 €	75 000,00 €	81 860,47 €	89 276,06 €
A4B	Licences		439 785,94 €	480 000,00 €	485 845,54 €	529 857,43 €
A4C	Pass'O		21 985,81 €	50 000,00 €	43 744,08 €	47 706,78 €
A5	Fonctionnement des commissions					
A5A	Commission de discipline					
A5B	Commission anti dopage					

			390 962,00 €	397 000,00 €	336 666,04 €	376 411,79 €
			88 078,83 €	113 000,00 €	110 881,90 €	112 379,54 €
			2 376,80 €	6 000,00 €	8 000,00 €	8 160,00 €
			29 368,21 €	15 000,00 €	29 955,57 €	30 554,69 €
			2 593,32 €	20 000,00 €	7 000,00 €	7 140,00 €
			4 821,90 €	10 000,00 €	8 000,00 €	8 160,00 €
			10 770,40 €	17 000,00 €	10 985,81 €	11 205,52 €
			10 726,00 €	9 000,00 €	10 940,52 €	11 159,33 €
			27 422,20 €	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
			47 696,89 €	38 000,00 €	37 388,47 €	39 005,83 €
			3 048,87 €	1 000,00 €	5 140,85 €	7 273,66 €
			1 076,91 €	1 000,00 €	1 598,45 €	510,00 €
			2 622,58 €	4 000,00 €	2 675,03 €	2 728,53 €
			25 464,85 €	30 000,00 €	25 974,15 €	26 493,63 €
			11 332,30 €	1 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
			4 151,38 €		0,00 €	0,00 €
			142 423,45 €	194 000,00 €	145 271,92 €	178 177,36 €
			115 688,25 €	160 000,00 €	118 002,02 €	150 362,06 €
			8 615,00 €	12 000,00 €	8 787,30 €	8 963,05 €
			2 164,45 €	2 000,00 €	2 207,74 €	2 251,89 €
			3 481,00 €	3 500,00 €	3 550,62 €	3 621,63 €
			857,85 €	1 000,00 €	875,01 €	892,51 €
			3 079,86 €	7 000,00 €	3 141,46 €	3 204,29 €
			1 666,71 €	1 500,00 €	1 700,04 €	1 734,05 €
			679,22 €	1 500,00 €	692,80 €	706,66 €
			6 191,11 €	5 500,00 €	6 314,93 €	6 441,23 €
			112 625,28 €	50 000,00 €	41 123,74 €	44 849,07 €
			72 684,60 €			
			39 940,68 €	50 000,00 €	41 123,74 €	44 849,07 €
			137,55 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
			137,55 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
				1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €





BUDGET RÉACTUALISÉ 2022 BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

PRODUITS

Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Réactualisé 2022	Prévisionnel 2023
--------------	-------------------	------------------	-------------------

CHARGES

Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Réactualisé 2022	Prévisionnel 2023
--------------	-------------------	------------------	-------------------

B - Formation			25 919,00 €	25 000,00 €	20 160,00 €	20 160,00 €	39 503,68 €	42 000,00 €	41 321,00 €	41 321,00 €
B1 Formation fédérale Continue			6 179,00 €		10 160,00 €	10 160,00 €	12 555,55 €		20 321,00 €	20 321,00 €
B1C	Séminaire éducateurs	CD	2 500,00 €				3 100,54 €			
B1D	Séminaire pôle technique des compétitions	CD	5 500,00 €				9 455,01 €			
B1E	séminaire pôle administratif et logistique	CD	-1 821,00 €							
B2 Formation fédérale Initiale			8 000,00 €		10 000,00 €	10 000,00 €	14 802,48 €		20 000,00 €	20 000,00 €
B2A	Educateurs	CD	1 000,00 €				275,63 €			
B2B	Pôle technique des compétitions	CD	4 500,00 €				12 811,30 €			
B2C	Pôle administratif et logistique des compétitions	CD	2 500,00 €				1 715,55 €			
B3 Autres formations							338,81 €		1 000,00 €	1 000,00 €
B3A	Contenus et matériels									
B3B	Collaborations diverses						338,81 €			
B4 Formation professionnelle			11 740,00 €				11 806,84 €			
B4A	CQP		6 840,00 €				11 013,14 €			
B4B	CTS		4 900,00 €				463,70 €			
B4C	Personnels FFCO						330,00 €			

C - Haut niveau			254 824,00 €	270 000,00 €	288 817,00 €	264 400,00 €	456 410,09 €	455 500,00 €	481 166,80 €	505 225,14 €
C1 Filière			21 000,00 €		21 000,00 €	21 000,00 €	37 000,00 €		35 000,00 €	
C1A	Pôle France Loire	CP	11 600,00 €		11 600,00 €	11 600,00 €	18 600,00 €		18 000,00 €	
C1B	Pôle espoir Fontainebleau						2 000,00 €		1 000,00 €	
C1C	Pôle France Relève Clermont	CP	9 400,00 €		9 400,00 €	9 400,00 €	16 400,00 €		16 000,00 €	
C2 Compétitions			58 795,00 €		84 500,00 €	68 000,00 €	139 490,33 €		172 200,00 €	
C2A	Seniors pied	CP	37 795,00 €		49 500,00 €	43 000,00 €	49 924,05 €		71 500,00 €	
C2B	Juniors pied	CP	10 000,00 €		18 000,00 €	14 000,00 €	16 706,05 €		23 900,00 €	
C2C	GF-18 pied	CP	11 000,00 €		17 000,00 €	11 000,00 €	20 547,05 €		17 800,00 €	
C2D	CO VTT						52 313,18 €		59 000,00 €	
C2E	CO Ski									
C3 Stages et week-end			134 909,00 €		141 637,00 €	134 500,00 €	187 871,34 €		174 300,00 €	
C3A	Seniors pied	CP	63 374,00 €		74 637,00 €	67 500,00 €	98 868,24 €		79 000,00 €	
C3B	Juniors pied	CP	30 385,00 €		28 000,00 €	28 000,00 €	30 408,31 €		32 800,00 €	
C3C	GF-18 pied	CP	37 664,00 €		35 100,00 €	35 100,00 €	51 054,40 €		40 500,00 €	
C3D	CO VTT		3 486,00 €		3 900,00 €	3 900,00 €	7 540,39 €		22 000,00 €	
C3E	Détection									
C4 Suivi médical			20 120,00 €		21 680,00 €	20 900,00 €	62 783,12 €		64 100,00 €	
C4A	Suivi réglementaire des HN Elite	CP	1 397,00 €		2 003,00 €	1 700,00 €	1 662,00 €		2 800,00 €	
C4B	Suivi réglementaire autres (dont SE SCN)	CP	1 200,00 €		1 200,00 €	1 200,00 €	2 967,62 €		5 600,00 €	
C4C	Encadrement sanitaire des équipes de France	CP	15 523,00 €		16 477,00 €	16 000,00 €	30 294,09 €		27 700,00 €	
C4D	Coordination SMR	CP	2 000,00 €		2 000,00 €	2 000,00 €	27 859,41 €		28 000,00 €	
C5 Aide aux sportifs			20 000,00 €		20 000,00 €	20 000,00 €	29 198,50 €		35 500,00 €	
C5A	Aides personnalisées	CP	20 000,00 €		20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €		20 000,00 €	
C5B	Aides fédérales						8 707,00 €		15 000,00 €	
C5C	Cartes 12/25						491,50 €		500,00 €	
C6 Coordination HN							66,80 €		66,80 €	





BUDGET RÉACTUALISÉ 2022

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

PRODUITS

Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Réactualisé 2022	Prévisionnel 2023
--------------	-------------------	------------------	-------------------

D - Développement et Promotion de l'activité		242 239,01 €	249 500,00 €	166 390,00 €	172 272,35 €
D1 Jeunes		21 035,00 €	55 500,00 €	24 790,00 €	24 790,00 €
D1A Projets Jeunes - CN des Ecoles de CO	CD	8 090,00 €	8 000,00 €	12 115,00 €	12 115,00 €
D1B Projets Jeunes - RDE/Détection/Préparation compétitions	CD	150,00 €	27 500,00 €	12 675,00 €	12 675,00 €
D1C O Camp		12 795,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D2 Santé					
D2A Développement des activités santé					
D3 Développement des clubs					
D4 Développement des raids					
D5 CO Ski					
D6 O Précision					
D7 Communication		86 860,88 €			
D7A Frais divers (presse et médias)	AV	6 000,00 €			
D7B Site web		78 860,88 €			
D7C Outils de communication		2 000,00 €			
D7D Club France Investissement					
D7E Chargé de Communication					
D8 Relations Clubs et extérieures		504,67 €	1 000,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
D8A Relations CD/Ligues/clubs en A1B					
D8B Relations internationales		504,67 €		1 600,00 €	1 600,00 €
D8C Relations avec fédérations affinitaires			1 000,00 €		
D8D Relations avec autres institutions					
D9 Equipements sportifs		18 000,00 €	13 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
D9A Cartographie Développement	CD	10 000,00 €		10 000,00 €	10 000,00 €
D9B Cartographie contrôle, valorisation	CD	1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €
D9C Référencement en D9B					
D9D Développement PPO	CD	6 500,00 €		6 500,00 €	6 500,00 €
D10 Evénementiels		81 599,48 €	150 000,00 €	100 000,00 €	100 882,35 €
D10A Redevances groupe national		59 063,94 €		53 000,00 €	51 117,65 €
D10B Redevances autres courses		20 646,74 €		47 000,00 €	49 764,71 €
D10C Expertises		1 888,80 €			
D10D Evénements internationaux					
D10E Récompenses					
D11 Partenariats commerciaux		31 434,00 €	25 000,00 €	20 000,00 €	25 000,00 €
D11A Partenaire		11 870,00 €		5 000,00 €	10 000,00 €
D11B Equipementier Equipes de France		8 064,00 €			
D11D Autres partenaires		11 500,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €
D12 Boutique		2 804,98 €	5 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
D12B Matériel d'organisation de course (location)		1 165,28 €		1 000,00 €	1 000,00 €
D12C Divers boutique		1 639,70 €		1 000,00 €	1 000,00 €

CHARGES

Réalisé 2021	Prévisionnel 2022	Réactualisé 2022	Prévisionnel 2023
--------------	-------------------	------------------	-------------------

	188 151,26 €	232 500,00 €	240 841,00 €	235 030,52 €
	28 753,72 €	70 000,00 €	46 465,00 €	46 465,00 €
	12 210,89 €	16 000,00 €	18 115,00 €	18 115,00 €
	650,00 €	34 000,00 €	25 350,00 €	25 350,00 €
	15 892,83 €	20 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	415,80 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	415,80 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	72 205,45 €	51 000,00 €	83 676,00 €	82 865,52 €
	21 800,78 €	5 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
	20 678,31 €	20 000,00 €	16 200,00 €	14 700,00 €
	3 254,61 €	26 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	26 471,75 €		34 476,00 €	35 165,52 €
	903,05 €	13 000,00 €	5 200,00 €	5 200,00 €
		2 000,00 €		
	503,07 €	10 000,00 €	3 200,00 €	3 200,00 €
	399,98 €	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
		500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	34 050,70 €	24 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
	19 715,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
	3 890,42 €	1 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
		2 500,00 €		
	10 445,28 €		13 000,00 €	13 000,00 €
	29 298,79 €	40 000,00 €	31 000,00 €	31 000,00 €
		8 000,00 €		
	10 179,43 €			
	15 301,19 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
	2 843,18 €	2 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
	974,99 €	10 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
	23 272,38 €	30 000,00 €	38 000,00 €	33 000,00 €
	162,00 €			
	21 610,38 €	30 000,00 €	35 000,00 €	30 000,00 €
	1 500,00 €		3 000,00 €	3 000,00 €
	-748,63 €	4 000,00 €		
	36,49 €	2 000,00 €		
	-785,12 €	2 000,00 €		

E - Autres		2 713,87 €	1 500,00 €	741,91 €	741,91 €
E1 Amortissements					
E1A Amortissement achat locaux					
E1B Amortissement agencement et installation					
E1C Amortissement équipements et matériels					
E2 Autres		1 971,96 €			
E3 Provisions pour risques					
E4 Fonds dédiés				répartis	répartis
E5 Placements financiers		741,91 €		741,91 €	741,91 €

	22 318,51 €	24 000,00 €	18 590,00 €	17 910,00 €
	19 986,70 €		16 590,00 €	15 910,00 €
	10 728,31 €		8 580,00 €	8 580,00 €
	6 258,35 €		5 010,00 €	4 330,00 €
	3 000,04 €		3 000,00 €	3 000,00 €
	2 331,81 €		2 000,00 €	2 000,00 €





FEDERATION FRANCAISE
DE COURSE D'ORIENTATION
(FFCO)

Siège social :

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Société d'Expertise Comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Paris
SARL au capital de 40 000 € - 502 510 860 RCS Paris

8 avenue Bertie Albrecht – 75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

A l'assemblée générale de la FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et associations, et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier fédéral et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le comité directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 8 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes
AUREALYS

Aymeric JANET

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	16 796	16 796		
Immobilisations incorporelles en cours				108 319
Immobilisations corporelles				
Terrains	47 670		47 670	47 670
Constructions	507 244	354 138	153 107	168 733
Autres immobilisations corporelles	83 813	65 160	18 652	19 596
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	338		338	338
Total I	655 860	436 094	219 767	344 656
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	3 400		3 400	2 306
Avances et acomptes versés sur commandes	15 669		15 669	9 777
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	15 944		15 944	11 273
Autres créances	6 802		6 802	8 407
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	860 500		860 500	773 764
Charges constatés d'avance	2 237		2 237	12 922
Total II	904 551		904 551	818 449
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 560 412	436 094	1 124 318	1 163 106
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	465 000	465 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité	313 000	220 000
Report à nouveau	194 481	70 245
Excédent ou déficit de l'exercice	1 341	217 236
Situation nette (sous-total)	973 822	972 481
Total I	973 822	972 481
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	44 319	15 791
Total II	44 319	15 791
PROVISIONS		
Provisions pour risques		79 554
Total III		79 554
DETTES		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	12 300	9 275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 305	63 565
Dettes fiscales et sociales	28 571	22 388
Autres dettes		51
Total IV	106 177	95 279
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 124 318	1 163 106

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	93 877
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	535 872	517 588
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	1 640	180
Ventes de prestations de services	75 024	37 194
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	325 205	313 003
Ressources liées à la générosité du public	34 179	9 211
Dont Dons manuels	8 115	754
Dont Mécénats	26 064	8 457
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	79 554	519
Utilisation des fonds dédiés	3 560	
Autres produits	79 246	38 160
Total I	1 134 279	915 853
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks	-1 094	-342
Autres achats et charges externes	643 681	341 478
Aides financières	4 747	
Impôts, taxes et versements assimilés	6 421	6 536
Salaires et traitements	159 865	135 443
Charges sociales	50 549	25 956
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	33 369	23 619
Dotations aux provisions		693
Reports en fonds dédiés	32 088	15 791
Autres charges	206 572	148 243
Total II	1 136 198	697 417
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 919	218 436
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	742	777
Différences positives de change	50	
Total III	792	777
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	792	777

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-1 127	219 213
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 552	
Total V	2 552	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		33
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 854
Total VI		1 887
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	2 552	-1 887
Impôts sur les bénéfices (VIII)	84	90
Total des produits (I+III+V)	1 137 623	916 631
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 136 282	699 394
EXCEDENT OU DEFICIT	1 341	217 236

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Féd. Franç. de Course d'Orientation

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 124 318 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 341 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/02/2022 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés, à la fois pour les colonnes 2021 et 2020, conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions :

En fonction des sous-ensembles immobiliers : 7 à 40 ans

* Agencements des constructions : 3 à 15 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans

* Matériel de bureau :

100% sur un exercice ou de 1 à 3 ans

* Matériel informatique :

100% sur un exercice ou de 1 à 3 ans

* Mobilier :

Mobilier : 3 à 6 ans

Matériels de courses : 1 à 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Actif immobilisé

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La crise sanitaire a continué à avoir un impact sur l'activité de la Fédération, en particulier les compétitions sportives prévues au premier semestre 2021 ont dû être annulées ou reportées. Cela s'est traduit par l'absence de redevances fédérales sur ces courses.

- Bien que tous les objectifs conventionnels ne soient pas atteints, les subventions publiques (Ministère des Sports, Agence Nationale du Sport) restent acquises à la Fédération, sauf pour une partie d'entre elles reportée en 2022 sous forme de fonds dédiés (soit 32.088 €).

- Des aides directes ont été accordées sous forme de réduction des taxes fédérales aux membres, selon le "projet associatif aides covid" voté en assemblée générale en mars 2021 (impact : 83.315 € de charges).

- La poursuite de l'activité n'est pas remise en cause.

Le litige avec la société SEVANOVA a été résolu au cours de l'exercice 2021 par accord transactionnel; la FFCO a été remboursée de l'intégralité des sommes versées ne correspondant à aucune prestation (impact 66.356 € de produits nets).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles	112 611		95 814	16 796
Immobilisations corporelles	634 433	4 294		638 727
Immobilisations financières	338			338
Total	747 381	4 294	95 814	655 860
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles	4 291	12 505		16 796
Immobilisations corporelles	398 433	20 864		419 298
Immobilisations financières				
Total	402 725	33 369		436 094
ACTIF NET				219 767

Immobilisations incorporelles

Les marques et logos sont amortis sur 5 ans; les logiciels 100% sur un exercice, 12 mois ou 3 ans

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 25 320 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	338		338
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 944	15 944	
Autres	6 802	6 802	
Charges constatées d'avance	2 237	2 237	
Total	25 320	24 982	338
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
DIVERS – PROD. A RECEVOIR	6 731
Total	6 731

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		10 735		10 735
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total		10 735		10 735
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		10 735		
Financières				
Exceptionnelles				

Les fichiers et codes sources (refonte du site Internet) cédés par SEVANOVA sont entrés dans le patrimoine immobilisé de la FFCO en 2021, mais leur potentiel d'utilisation est quasi nul; la VNC a donc été dépréciée à 100% à la clôture de l'exercice.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	465 000				465 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	220 000	93 000			313 000
Report à Nouveau	70 245	124 236			194 481
Excédent ou déficit de l'exercice	217 236	-217 236	1 341		1 341
Situation nette	972 481		1 341		973 822
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	972 481		1 341		973 822

Affectation du résultat 2020 : selon décision assemblée générale du 20 mars 2021

Le poste "Réserves" comprend au 31/12/2021 les 120.000 € de réserves pour "Projets Associatifs" liées à la refonte et mise en place d'un nouveau site Internet/Intranet gestion des courses, ainsi que 93.000 € de réserves pour "Projet Associatifs" liées aux aides fédérales dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	79 554			79 554	
Total	79 554			79 554	
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation				79 554	
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour risque et charges constituée au 31/12/2019 représentait la totalité des sommes payées au prestataire informatique engagé en 2017 pour la mise en place du nouveau site Internet & intranet de la FFCO. Suite à un protocole transactionnel signé en juillet 2021, la FFCO a recouvré la quasi totalité de ses fonds et la provision est donc devenue sans objet au 31/12/2021.

Une provision pour risque liée à la TVA due sur l'importation de marchandises et services de Norvège avait été constituée dans l'attente d'une démarche auprès des douanes; le paiement correspondant interviendra en 2022 au titre de 2021 rendant la provision sans objet au 31/12/2021.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 93 877 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 305	65 305		
Dettes fiscales et sociales	28 571	28 571		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	93 877	93 877		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	20 854
DETTES PRO./CONGES A PAYE	10 481
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	4 319
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	2 613
Total	38 266

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 237		
Total	2 237		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 668 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Subventions d'exploitation

La FFCO a obtenu au titre de l'année 2021 de la part de l'Agence Nationale du Sport des subventions pour un montant total de 324.700 € réparties comme suit :

1. Contrat de performance annuel 2021 : 215.000 €
2. Contrat pluriannuel de développement 2021–2024 : 80.000 €
3. Aide exceptionnelle sur le Fonds de compensation lié à la crise sanitaire : 3.700 €
4. Fonds de soutien à la production audiovisuelle : 6.000 €
5. Aides personnalisées 2021 pour les sportifs de haut-niveau : 20.000 €

En outre, la FFCO a pu prétendre au Programme d'Accompagnement International des Fédérations (PAIF) pour 2021 de la part du CNOSF pour 505 €

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		324 700			505	325 205
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						325 205

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 552
TOTAL		2 552

Autres informations

BILAN - PASSIF

Fonds dédiés (en €)	Montant au début de l'exercice	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur les nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Quote part subventions 2020	15 791 €	15 791 €	3 560 €	- €	12 231 €
Quote part subventions 2021	- €	- €	- €	32 088 €	32 088 €
Quote part subventions TOTAL	15 791 €	15 791 €	3 560 €	32 088 €	44 319 €

Remarque : Les subventions d'Etat (MJS/ANS) non utilisées en N restent acquises à la FFCO, sauf celle relative au contrat annuel de développement (Le montant des reports en N+1 correspond à la différence entre les montants accordés en N et le montant des charges déclarées en N sur chaque action financée. Le montant définitif de ces reports sera acté après transmission des comptes rendus financiers N via le portail des fédérations. Le calcul des éventuels fonds dédiés liés à ces actions reportées sera réalisé en N+2 à l'issue de l'analyse des comptes rendus financiers transmis via le portail des fédérations)

RESULTAT

Montant des frais remboursés aux membres élus du Bureau Directeur (en €)	2017	2018	2019	2020	2021
Total des frais bruts remboursables	23 344	20 240	19 404	5 588	4 723
à déduire : dons	- 2 719	- 1 734	- 5 500	-	-
Total des frais remboursés	20 625	18 505	13 904	5 588	4 723
dont au titre des commissions, expertises sportives, formations	6 887	2 426	3 421	1 150	1 543

Remarque : ces remboursements concernent principalement les frais de déplacements, missions, réceptions, téléphonie

HORS BILAN

Contributions volontaires en nature (non comptabilisées)	2017	2018	2019	2020	2021
Bénévolat (en € ou en heures)	6017,5 h	5189,5 h	4399,5 h	597,0 h	3470,9 h

Remarque : en 2015 il a été mis en place un système de collecte des heures via les notes de frais (autoévaluation de leurs temps par les bénévoles). Ce volume cumulé d'heures n'est donc pas forcément exhaustif. Il n'est pas valorisé dans les comptes.



**FEDERATION FRANCAISE
DE COURSE D'ORIENTATION
(FFCO)**

Siège social :

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Société d'Expertise Comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Paris
SARL au capital de 40 000 € - 502 510 860 RCS Paris

8 avenue Bertie Albrecht – 75008 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

A l'assemblée générale de la FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO),

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Paris, le 8 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes
AUREALYS

Aymeric JANET

PARTIE 3



RÉSOLUTIONS A VOTER



RÉSOLUTION FINANCIÈRE

Augmentation du taux de base 2024

Au vu des incertitudes quant à l'évolution sanitaire et économique 2022, il est proposé d'ajourner le vote sur le taux de base 2024.

Plusieurs budgets prévisionnels 2024 seront présentés en fonction de plusieurs propositions de taux de base à voter lors de l'Assemblée Générale 2023.



PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS

SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

PROPOSITIONS VOTÉES PAR LE COMITE DIRECTEUR DU 10 février 2022

PROJET DE MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Article 19 - Obligations des licenciés

- Texte actuel

Tout licencié est tenu :

- d'être à jour de sa cotisation au 1^{er} janvier de la saison sportive,
- de se conformer ...

- **Proposition de modification**

Tout licencié est tenu :

- **d'être à jour de sa cotisation annuelle**
- de se conformer ...

Articles 20 et 20.4

- Proposition de renommer la licence « dirigeant » en licence « **bénévole administratif** »

Article 21 Titres de participation

- Aujourd'hui, la situation est la suivante

Article 21.1 - Le Pass'Découverte et Pass'Découverte Famille

- Délivré sur toutes les manifestations
- Chronométrage possible avec un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la Course d'Orientation, en compétition
- Accès limité au circuit de couleur jaune
- Valable le jour de la manifestation

Article 21.2 - Le Pass'Compet

- Délivré sur toutes les manifestations pour une pratique compétitive
- Obligation de présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la Course d'Orientation, en compétition
- Accès à tous les circuits de couleur
- Valable le jour de la manifestation

Article 21.3 - Le Pass'Event

- Délivré uniquement sur les courses à étapes du groupe national pour une pratique compétitive
- Obligation de présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la Course d'Orientation, en compétition
- Accès à tous les niveaux techniques
- Valable pour la durée de l'évènement

- Et les tarifs sont les suivants

Pass'Découverte :	0,2 TB (part fédérale uniquement)
Pass'Compet et Pass'Event :	0,5 TB (part fédérale uniquement)
Pass'Famille :	0,56 TB (part fédérale uniquement)

La situation actuelle n'est pas facile à gérer sur le plan administratif (identification difficile des personnes sur le même Pass'Famille d'un côté, deux situations différentes pour le Pass'Découverte : chronométré ou non).

- **Nous proposons donc la modification suivante**

Article 21.1 - Le Pass'Loisir Santé

- Délivré sur toutes les manifestations
- Pas de chronométrage (aucun certificat médical à présenter) ni de classement
- Accès limité au circuit de couleur jaune
- Valable le jour de la manifestation

Article 21.2 - Le Pass'Découverte Compétition

- Délivré sur toutes les manifestations
- Obligation de présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la Course d'Orientation, en compétition
- Accès limité au circuit de couleur jaune
- Valable le jour de la manifestation

Article 21.3 - Le Pass'Compet

- Délivré sur toutes les manifestations pour une pratique compétitive
- Obligation de présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la Course d'Orientation, en compétition
- Accès à tous les circuits de couleur
- Valable le jour de la manifestation

Article 21.4 - Le Pass'Event

- Délivré uniquement sur les courses à étapes pour une pratique compétitive
- Obligation de présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la Course d'Orientation, en compétition
- Accès à tous les niveaux techniques
- Valable pour la durée de l'évènement

- **Et dans l'annexe COUT DES TITRES DE PARTICIPATION**

A modifier, ajouter max partout sauf part FFCO

Pass'Loisir Santé 0,45 x tb max (légère baisse par rapport à l'actuel pass'découverte)
Part FFCO 0,15 x tb (Part Ligue 0,10 x tb max Part Organisateur 0,20 x tb max)

Pass'Découverte Compétition 0,70 x tb max (légère hausse par rapport à l'actuel pass'découverte)
Part FFCO 0,25 x tb (Part Ligue 0,15 x tb max Part Organisateur 0,30 x tb max)

Pass'Compet et Pass'Event 2 x tb max (inchangé)
Part FFCO 0,5 x tb (Part Ligue 0,5 x tb max Part Organisateur 1,0 x tb max)

Nous vous proposerons l'application immédiate de ce dispositif.



Pour information le Comité directeur du 10 février a décidé des modifications suivantes du Memento administratif :

Validité de la licence

- **Situation passée**

La licence était valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. Une première licence, prise après le 31 août, était valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante

Nota : Une personne qui avait déjà été licenciée auprès de la FFCO, ne pouvait bénéficier de cette mesure qu'après une période de cinq ans sans avoir renouvelé sa licence.

- **Nouvelle situation**

Elle est valable de sa date de souscription au 31 décembre de l'année en cours. Cependant pour les seules personnes non titulaires d'une licence (quelle que soit sa nature) au 31 décembre de l'année n-1, une licence, prise après le 31 août, est valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante Cette licence est toutefois considérée vis-à-vis de l'article L231-2 du Code du sport comme une nouvelle licence (obligation de présentation d'un certificat médical, impossibilité de présenter le dispositif QS-Sport).

Il a également décidé :

- du fait de la mise en place de la licence numérique de ne plus acheminer de licence plastifiée vers les clubs ;
- de supprimer la remise de 10% sur la part fédérale de la première licence fédérale suite à la souscription d'un titre de participation.



ANNEXES

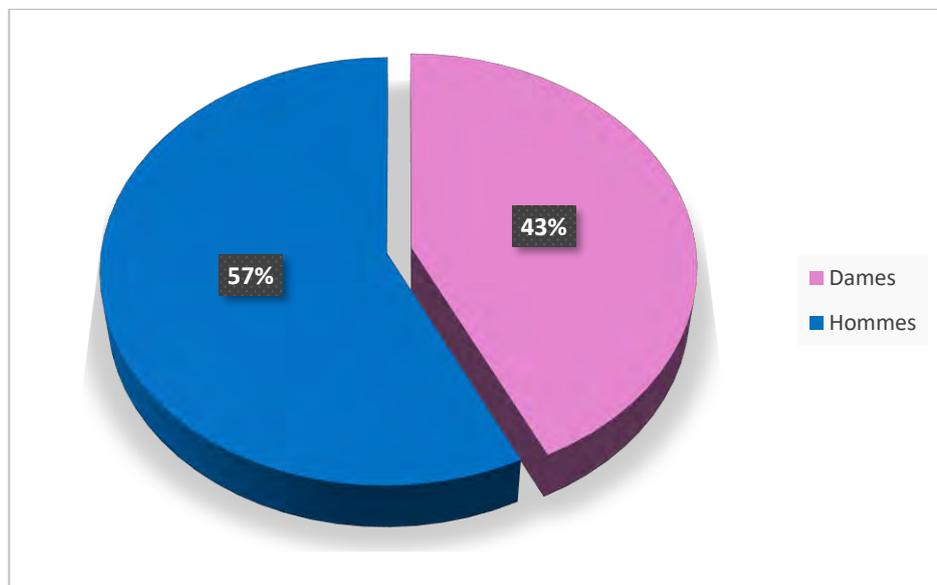
STATISTIQUES



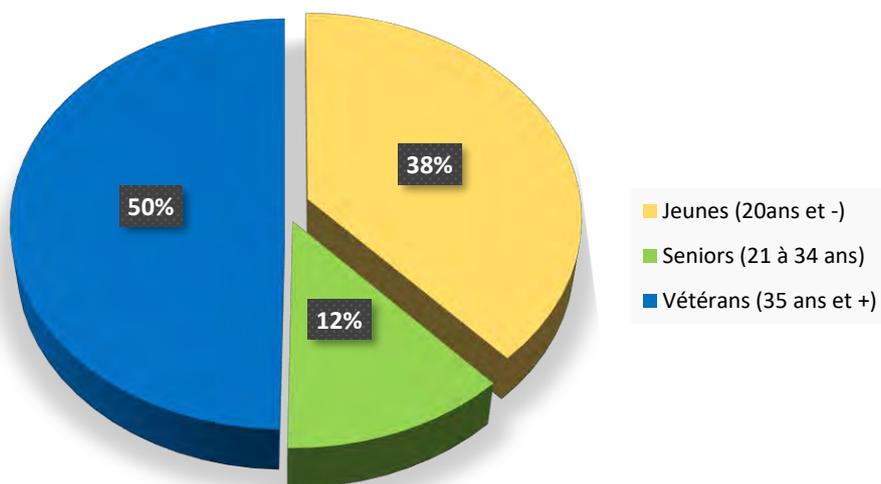
Licenciés

1. Nombre de licenciés en 2021 : 9068 (+180)

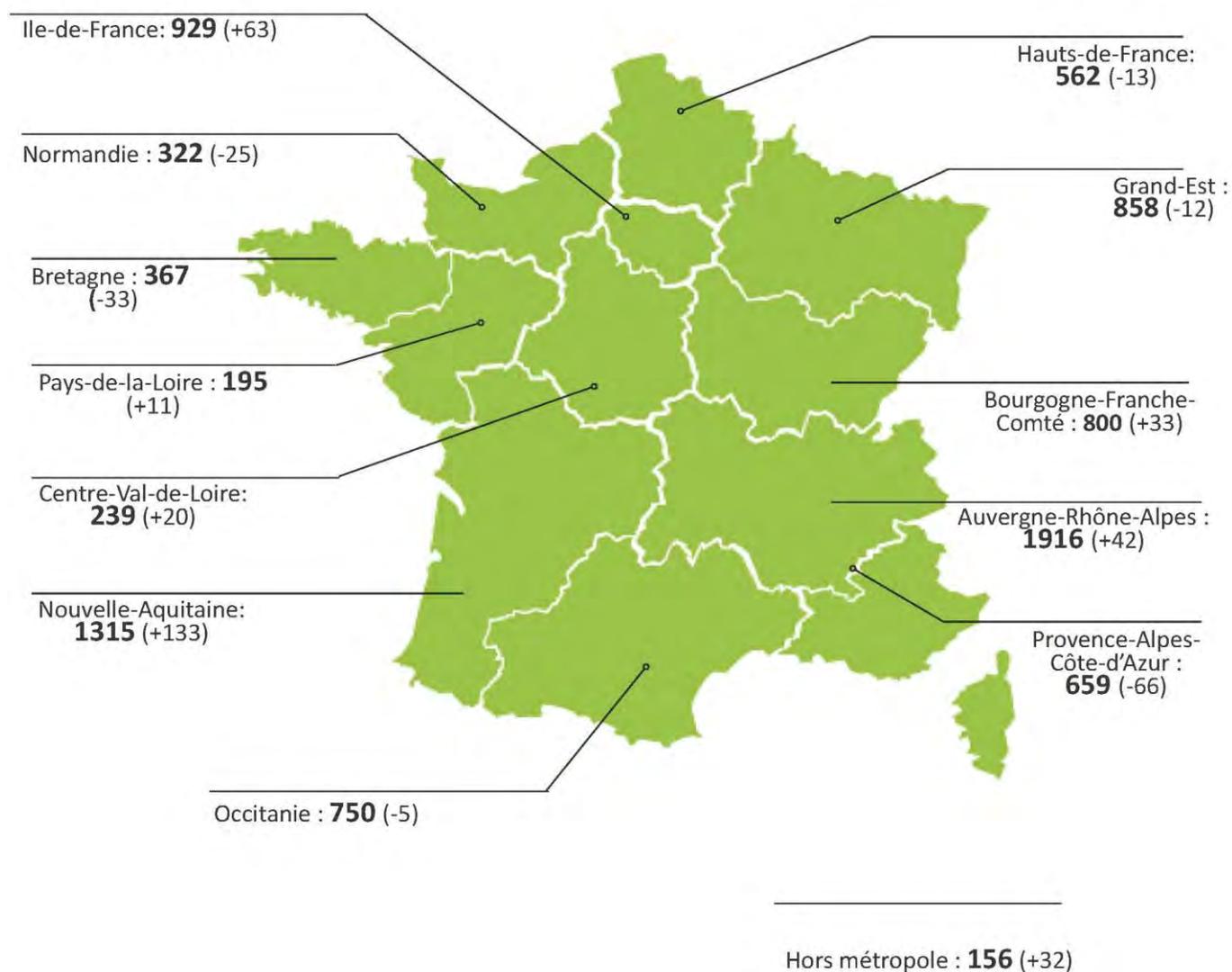
2. Répartition du nombre de licenciés 2021 par sexe



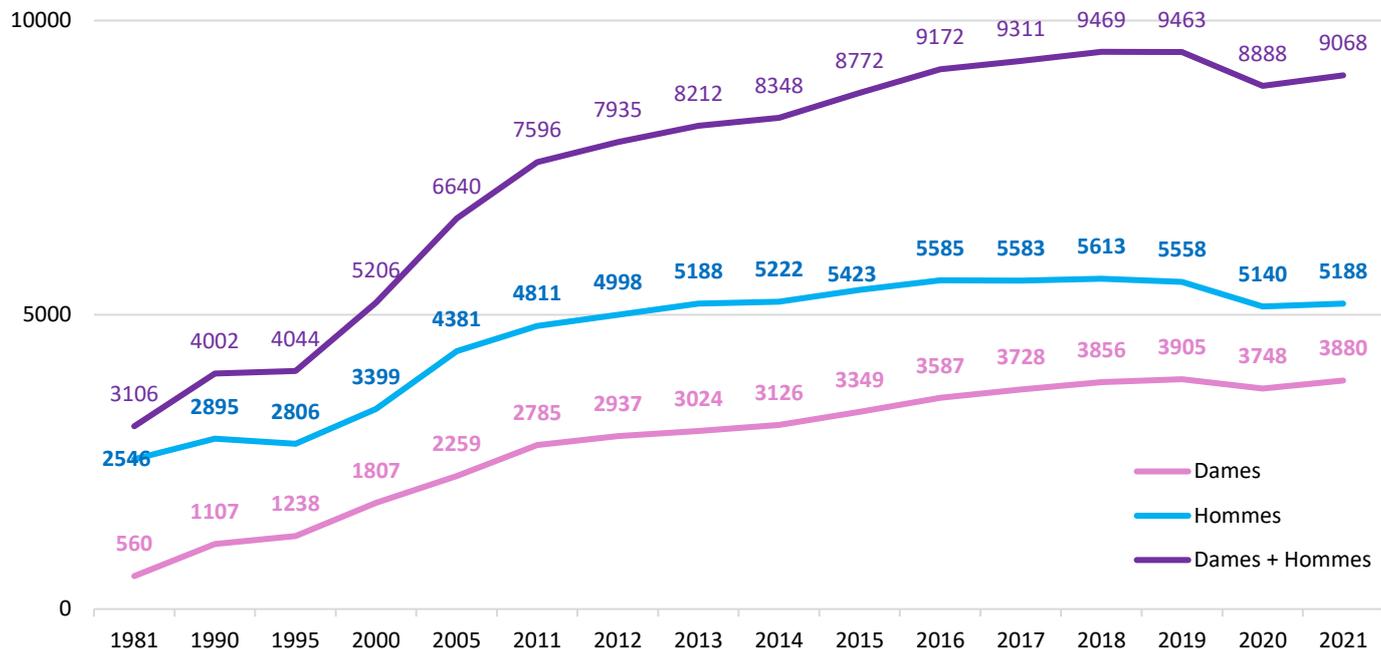
3. Répartition du nombre de licenciés 2021 par catégorie d'âge



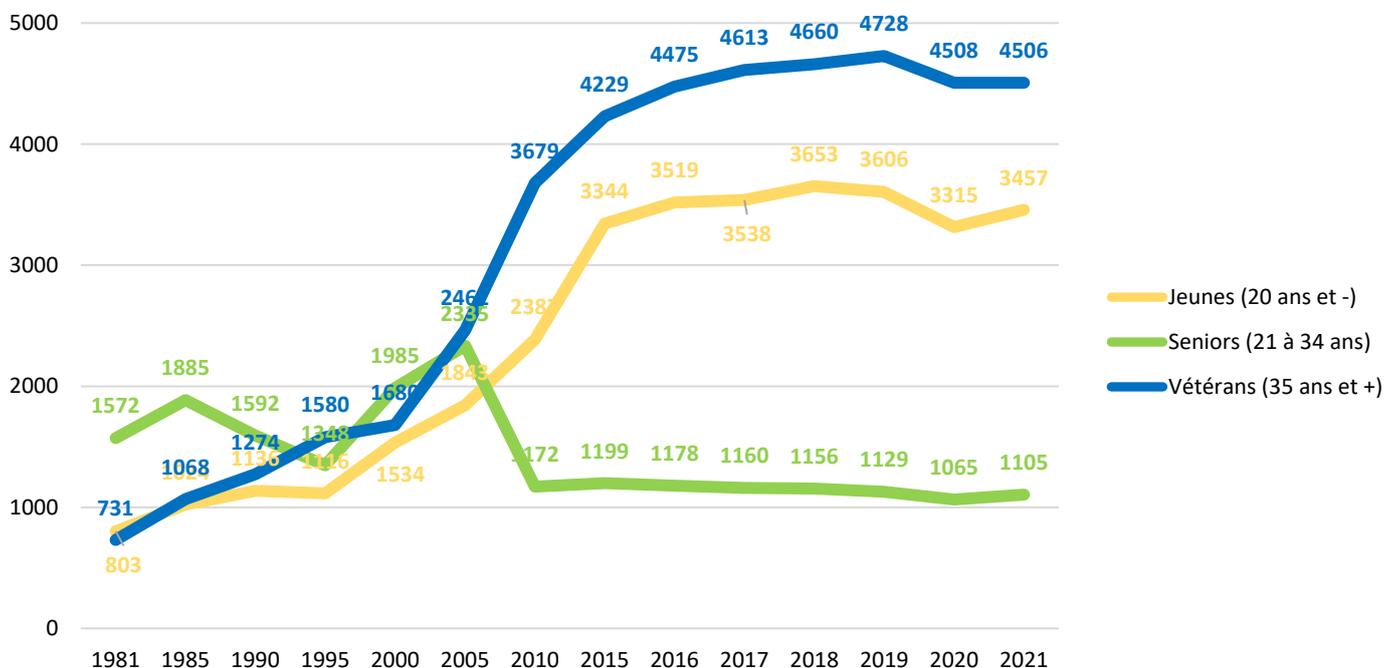
4. Répartition du nombre de licenciés 2021 par ligue



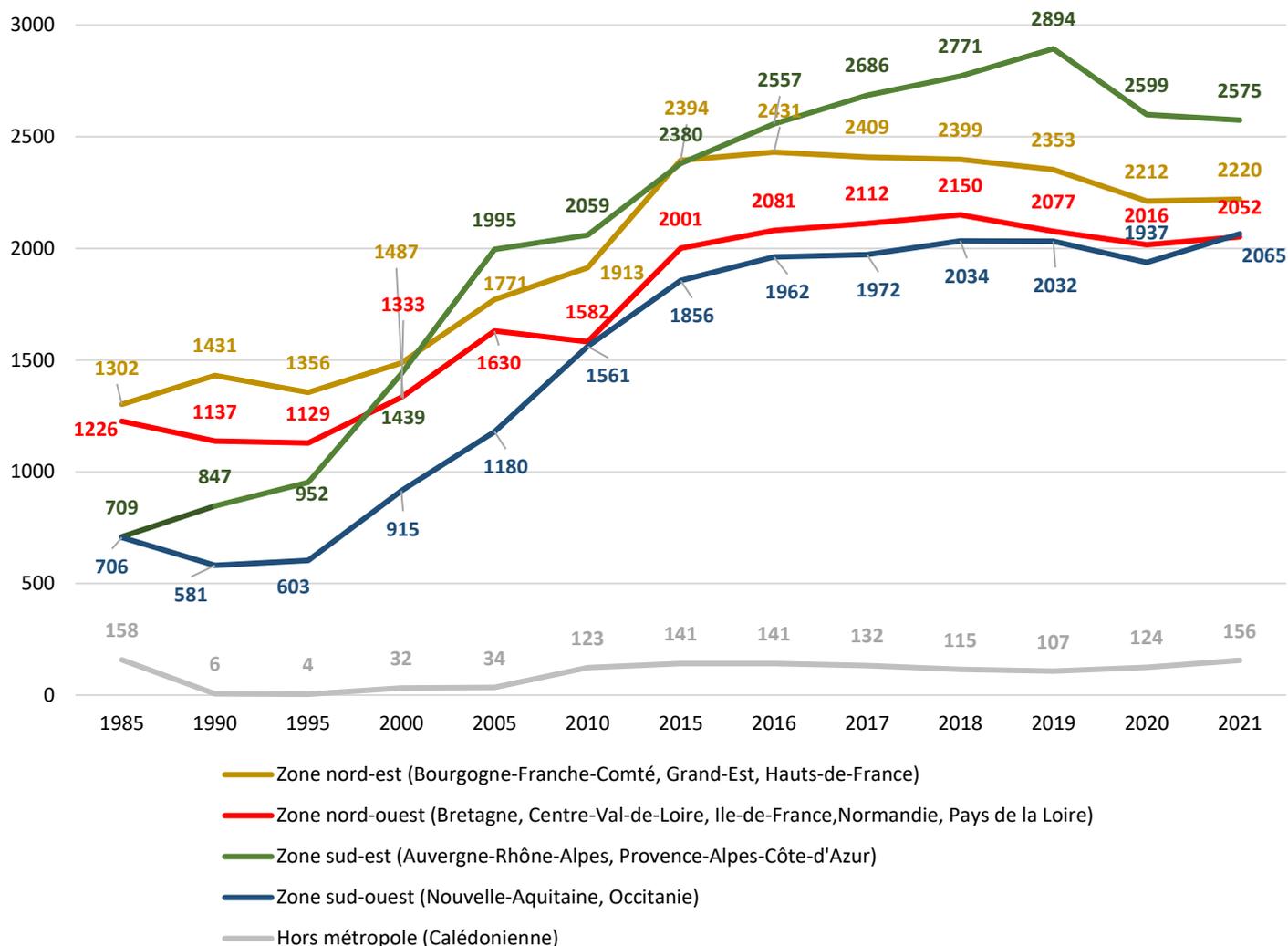
5. Évolution du nombre de licencié par sexe



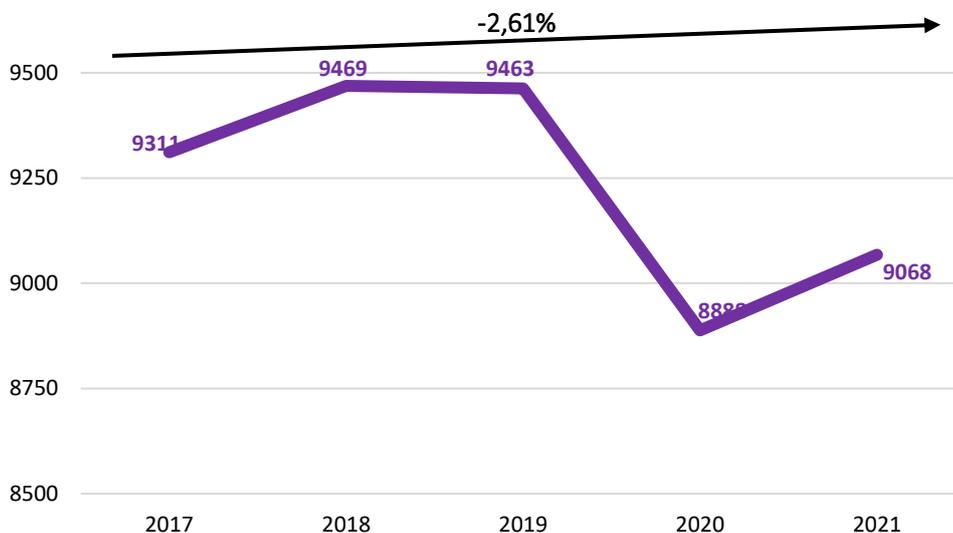
6. Évolution du nombre de licenciés par catégorie d'âge



7. Évolution du nombre de licenciés par zone géographique



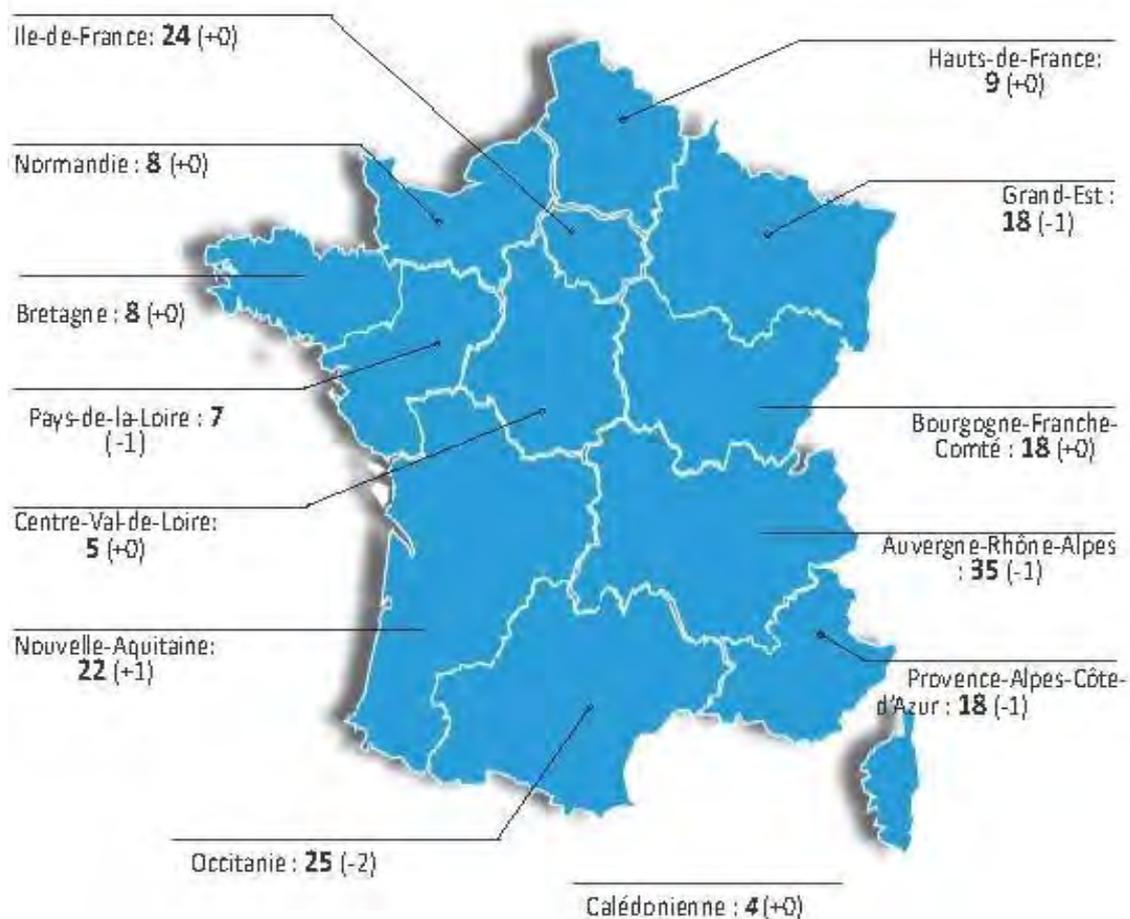
8. Évolution du nombre de licenciés sur les cinq dernières années



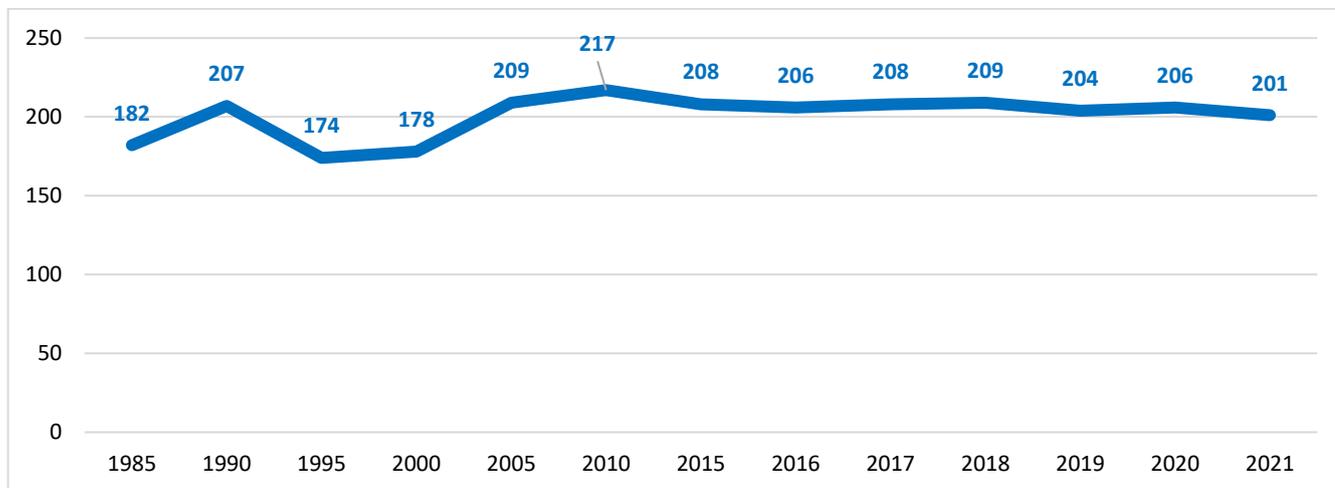
Clubs

1. Nombre de clubs en 2021 : 201 (-5)

2. Répartition du nombre de clubs par ligue en 2021



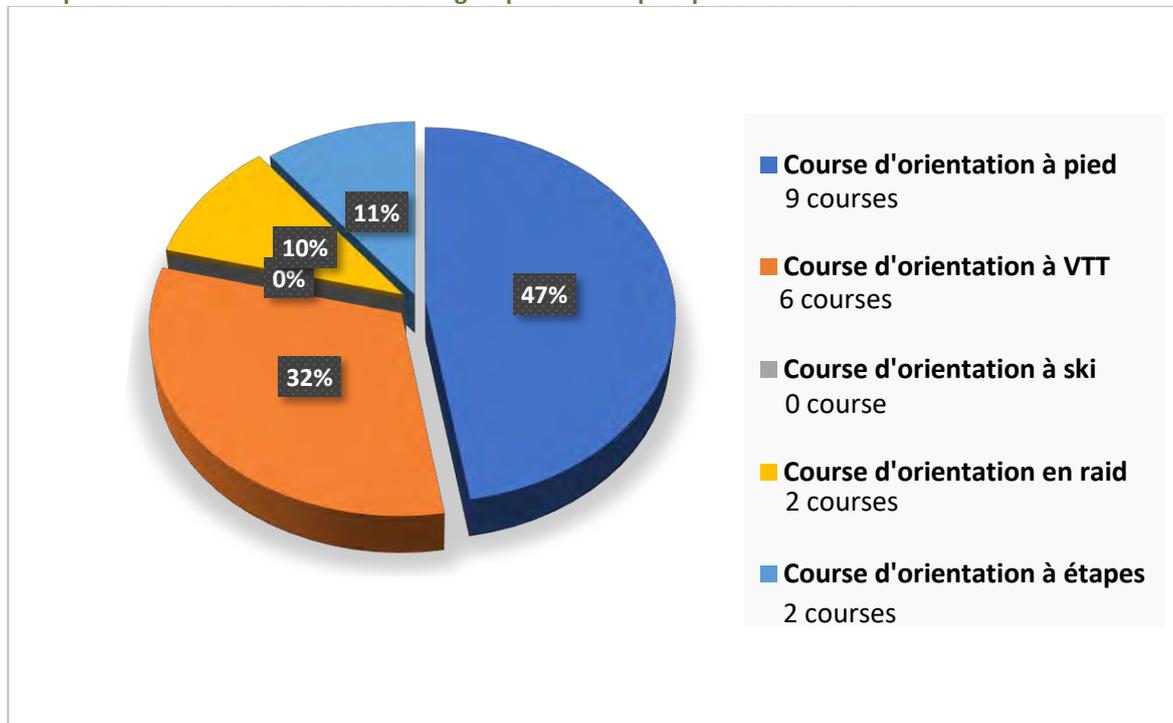
3. Évolution du nombre de clubs



Courses

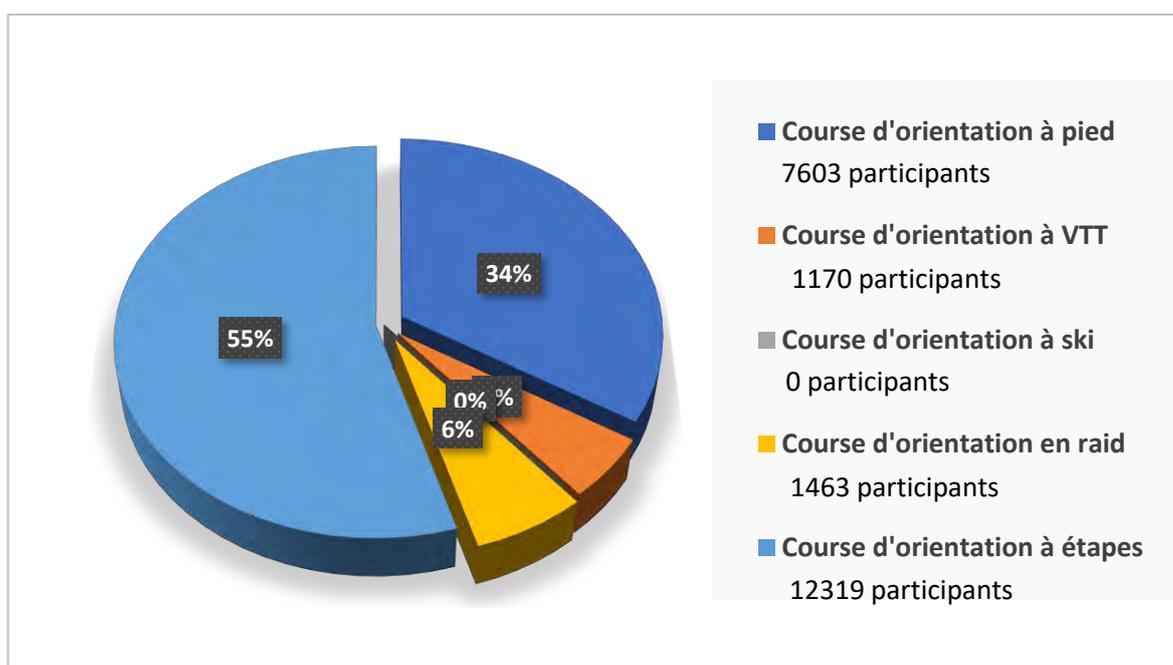
1. Nombre de courses du groupe national en 2021 : 19

2. Répartition du nombre de courses du groupe national par spécialité en 2021



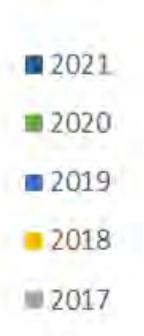
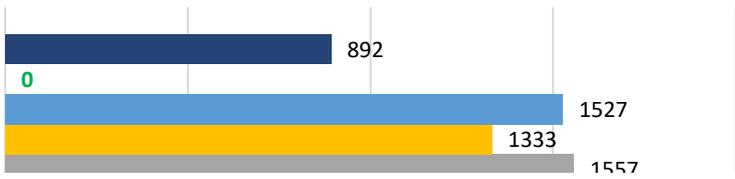
3. Nombre de participants aux courses du groupe national en 2021 : 22555

4. Répartition du nombre de participants aux courses du groupe national par spécialité en 2021



5. Évolution du nombre de participants aux courses du groupe national 2021 CO à pied

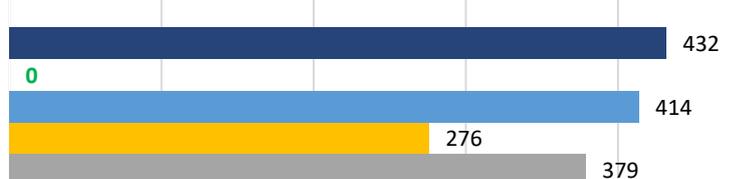
Championnat de France de longue distance



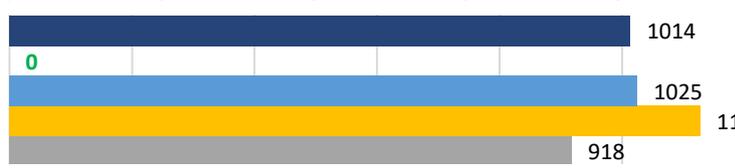
Championnat de France de moyenne distance



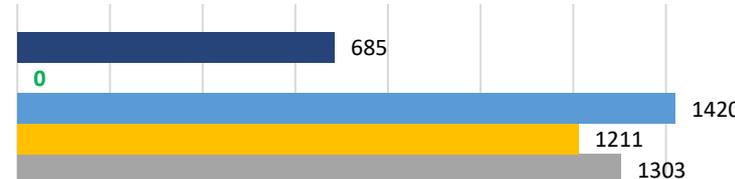
Championnat de France de sprint



Championnat de France de nuit



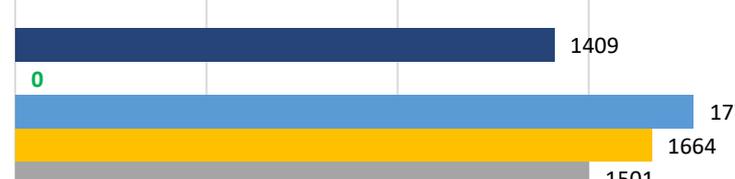
Championnat de France de relais



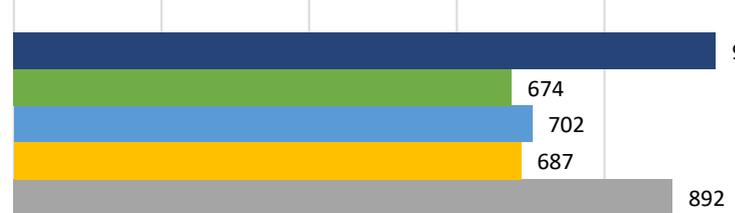
Championnat de France des Clubs

Annulé

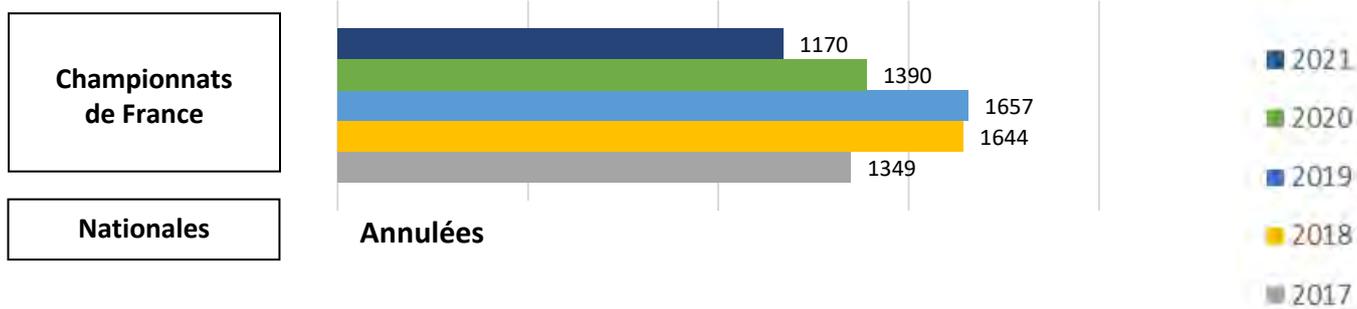
Critérium national des équipes



Nationales de zones
nb. participants moyen/nb. courses



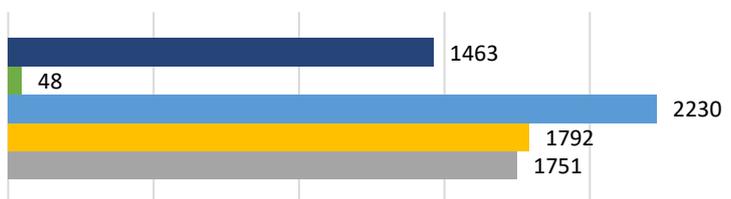
6. Évolution du nombre de participants aux Championnats de France et Nationales 2021 CO à VTT



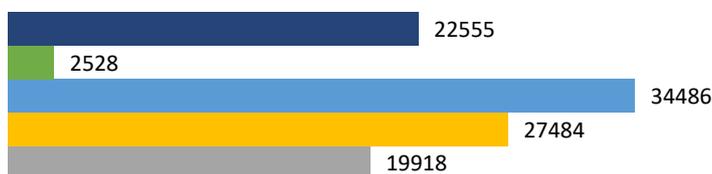
7. Évolution du nombre de participants aux Championnats de France 2021 CO à ski

Annulés

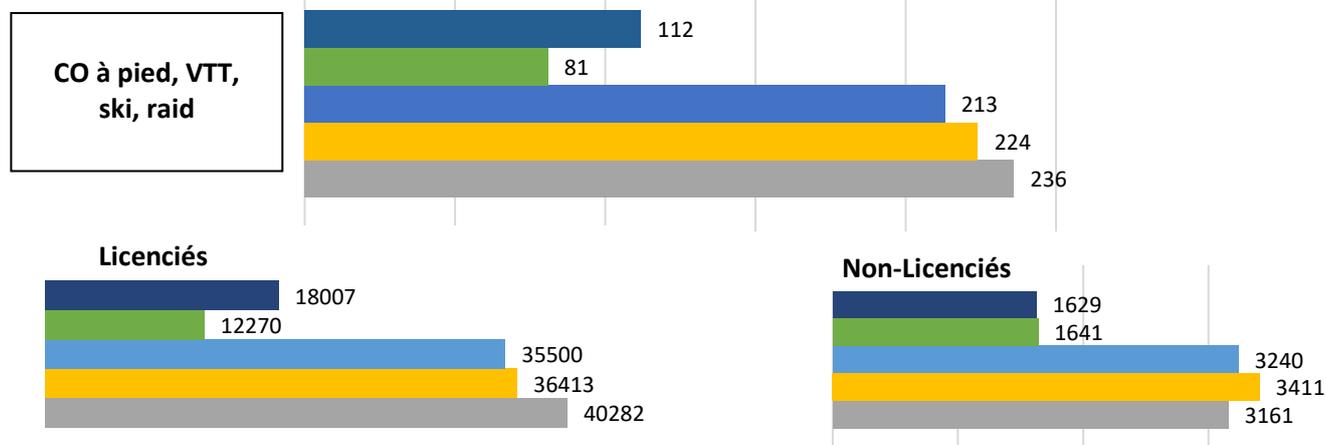
8. Évolution du nombre de participants aux manches de la Coupe de France 2021 CO en raid



9. Évolution du nombre de participants aux courses du groupe national en 2021 toutes spécialités confondues (pied, VTT, ski, raid)



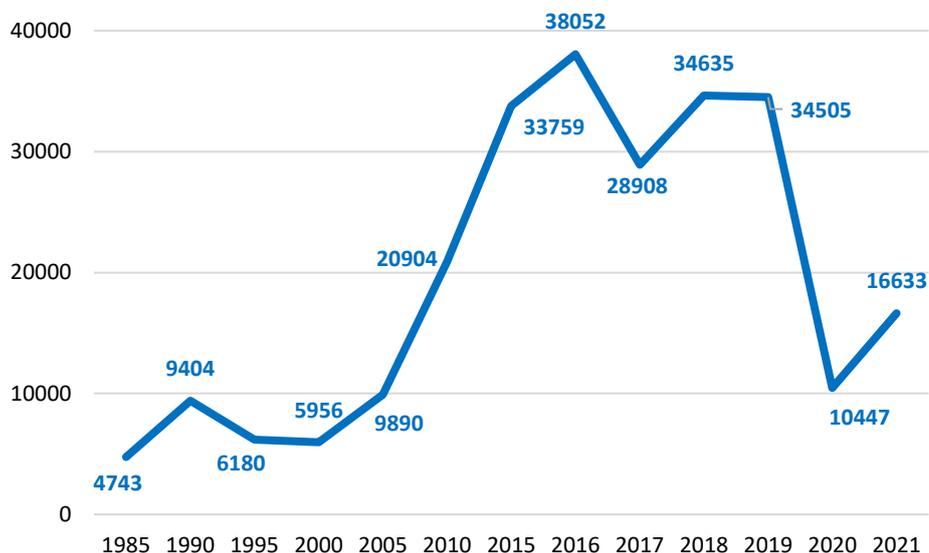
10. Évolution du nombre de courses régionales et départementales inscrites au classement national 2021 et nombre de participants



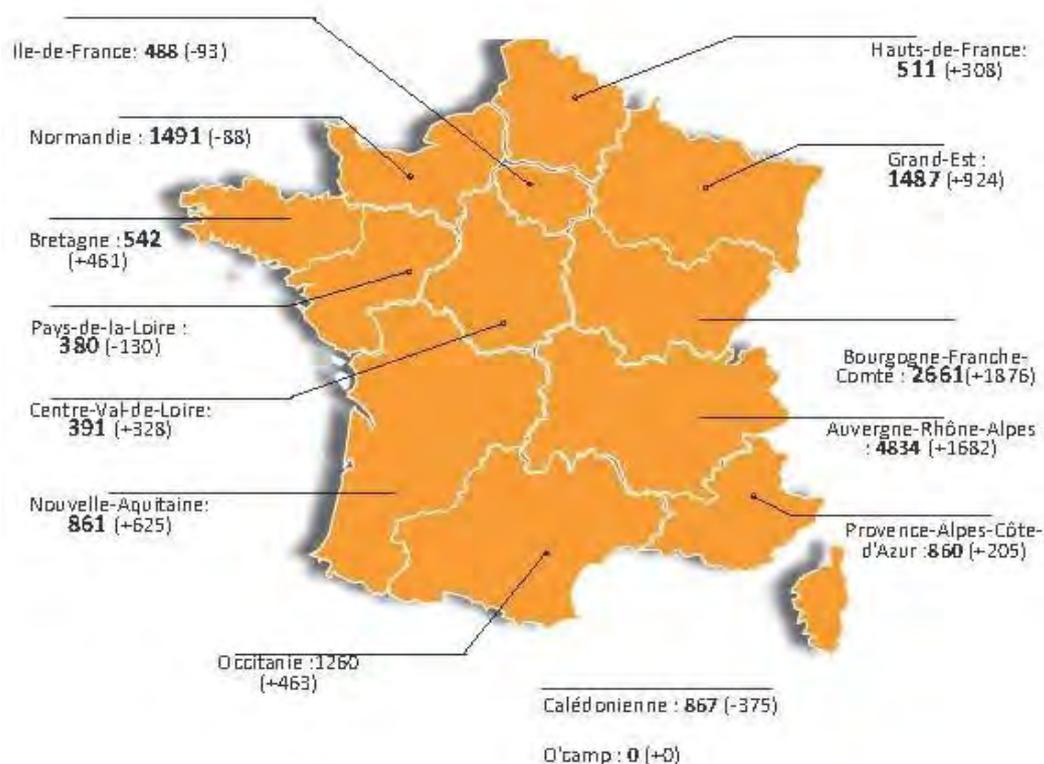
PASS'

1. Nombre de titres de participation (Pass') en 2021 : 16 633 (+14 761)

2. Évolution du nombre de titres de participation



3. Évolution du nombre de titres de participation (pass') par ligue en 2021



RÉSULTATS NATIONAUX & INTERNATIONAUX



COUPES DE FRANCE

CO à pied

Cat.	Nom	Prénom	Club	Points
D12	PELLISSIER	Juliette	4201AR	289
D14	MARTIN	Laura	5402GE	365
D16	DUPUY	Violette	1905NA	340
D16	MERAT	Alice	3913BF	340
D18	GHIBAUDDO	Sarah	4203AR	330
D20	BODY	Diane	7305AR	375
D21	HANAUER	Florence	6806GE	400
D35	DODIN	Céline	1307PZ	400
D35	GARDE	Hana	4203AR	400
D40	COMPAGNON	Marie	1705NA	245
D45	MOULIERE	Marie-Hélène	0207HF	420
D50	PALCAU	Marie-Violaine	7404AR	325
D55	DERMINE	Isabelle	3801AR	320
D60	MARCHESIN	Sylvie	5402GE	360
D65	PETIT	Guyonne	7808IF	285
D70	DUBROCA	Monique	3308NA	310
D75	DENIS	Martine	9404IF	140
H12	ANDRIEUX	Titouan	7305AR	345
H14	CALANDRY	Simon	7404AR	277
H16	DERLOT	Antoine	7707IF	331
H18	VEROVE	Guilhem	5907HF	370
H20	PANNIER	Axel	7807IF	267
H21	CAPBERN	Loïc	3105OC	390
H35	GARDE	Yoann	4203AR	385
H40	MAGNE	Thibaut	4201AR	210
H40	BAUDSON	Jérôme	5906HF	210
H45	VANNIER	Fabrice	7716IF	405
H50	PANNIER	Pascal	7807IF	205
H55	GRILLET	Serge	7404AR	306
H60	CAPBERN	Patrick	3105OC	306
H65	CACHARD	Christian	6911AR	296
H70	ROBIN	Patrick	1705NA	332
H75	RICHAUD	Alain	0615PZ	253

CO à VTT

Cat. COVTT	Nom	Prénom	Club	Points
D12	LECLERE	Céleste	3812AR	300
D14	VILLAR-THIERY	Faustine	6008HF	300
D17	LECLERC	Margaux	8807GE	240
D20	PAULY	Lilou	1705NA	300
D21	DEVILLERS	Constance	2508BF	280
D40	VALENTIN	Emmanuelle	4012NA	280
D50	VILLAR	Aurélié	6008HF	300
D60	BONNORONT	Dany	3812AR	300
D70	DEVILLE	Nelly	5402GE	300
H12	GATINEAU	Paul	2801CE	180
H14	DUPUY	Célestin	1905NA	300
H17	LECLERC	Augustin	3812AR	300
H20	DEMARET-JOLY	Albin	0705AR	320
H21	DERIAZ	Samson	2105BF	300
H40	THIERY	Sébastien	6008HF	260
H50	PINSARD	Frédéric	7715IF	280
H60	GARCIN	Franck	3812AR	236
H70	AUBRY	Maurice	5402GE	260



H12

1	Célestin COCHEY Louis Antoine KRUGER	Orient'Alp	0:35:12
2	Antonin BOUIS Lazare FOLLEA	CROCO	0:40:37 + 05:25
3	Arthur BARRAL Maé VADROT	MARCO	0:55:03 + 19:51

H16

1	Theo DEGAND Antonin CHASSELIN Théophile BION	Boussole en F	1:40:21
2	Tom MARIENNE Baptiste DELORME Antoine DERLOT	OPA Montigny	1:40:27 + 00:06
3	Yann CHABANCE Arthur ZAUGG-PLATTAR PERRIN Arthur	NOSE	1:44:17 + 03:56

H20

1	Julien VUITTON PICHARD Romain BASSET Basile	Asul Sport Nat	1:38:42
2	Guilhem VEROVE AMERIJKX Gaël RADONDY Thomas	TAD	1:50:45 + 12:03
3	Tommy DELENNE CHAMPIGNY Olivier BARROS-VALLET Mathias	ACA Aix en Prov	1:57:28 + 18:46

H21

1	Arnaud PERRIN Corentin ROUX Mathieu PERRIN	NOSE	1:40:06
2	Théo RADONDY Benjamin LEPOUTRE Philippe ADAMSKI	TAD	1:42:44 + 02:38
3	Nathan ARONDEAU Nicolas RIO Frédéric TRANCHAND	OE42	1:45:08 + 05:02

H35

1	Eric PERRIN Olivier CHARBONNIER Nans PERRIN	NOSE	1:51:36
2	Christophe AMERIJKX Pierre MAHIEU Daniel RADONDY	TAD	2:11:12 + 19:36
3	Philippe VERGE Christophe CULLELL Mathieu BRUGAT	CCIO	2:11:15 + 19:39

D12

1	Anahi PERRIN Juliette PELLISSIER	NOSE	0:29:58
2	Apolline LION Eloïse BADOR	VervinsO	0:51:58 + 22:00
3	Jeanne BADOR Morgane PARISOT	VervinsO	1:12:22 + 42:24

D16

1	Lise PELLISSIER Elsa DUVERNEY	NOSE	0:49:51
2	Louison RICHARD Louana CHATELON	OE42	0:52:16 + 02:25
3	Lola COLLE Enola BARDINE	Raidlink 07	0:52:19 + 02:28

D20

1	Mélanie DALIBARD Lucie LATASTE	CO Colmar	0:56:12
2	Liv CHARBONNIER Justine PELLISSIER	NOSE	0:59:06 + 02:54
3	Lilou PARIGOT Maribelle HENKY	A.S.Quetigny	1:02:07 + 05:55

D21

1	Fanny TILKIN Cécile FOLTZER Tifenn MOULET	OTB	1:27:42
2	Céline DODIN Annabelle DELENNE Eva JURENIKOVA	ACA Aix en Prov	1:30:47 + 03:05
3	Marie VUITTON Emilie BACKSCHEIDER Isia BASSET	Asul Sports Nat	1:32:55 + 05:13

D35

1	Mélanie LEPOUTRE Béatrice DE LONGUEVILLE Agnès MERCIER	TAD	1:20:26
2	Anico KULOW Florence HERPIN Stéphanie DEVILLE	Orient'Alp	1:27:08 + 06:42
3	Amélie CHATAING Céline PERRIN Véronique HERITIER	NOSE	1:35:55 + 15:29

H45

1	Eric VANNIER Stéphane TOUSSAINT Fabrice VANNIER	BALISE 77	1:42:14
2	Nicolas GREFF Alain BEGUINOT Pascal LASSALLE	CO Ambérieu	1:42:50 + 00:36
3	Pascal MARTIN Laurent PINEAU Benoit VERDENAL	Scapa Nancy	1:51:00 + 08:46

H55

1	Dominique FLEURENT Serge GRILLET	ASO	0:49:54
2	Benoit SANDEVOIR Andreas GROTE	O.Caennaise	0:59:58 + 10:04
3	Philippe POGU Georges MAHLER	Scapa Nancy	1:03:07 + 13:13

H65

1	Christian CACHARD Henri MASCARELL	Asul Sports Nat	1:12:27
2	Monique DUBROCA Jean-Michel DUBROCA	SAGC Cestas	1:22:20 + 09:53
3	Pierre DAYON Jean-Paul BAILLEUL	BROS	1:22:33 + 10:06

D45

1	Camille MOULIERE Marie-Hélène MOULIERE Claire MUYLLAERT	Vervins O	1:50:55
---	---	-----------	----------------

D55

1	Camille GIRE Pascale PREVOST	OPA Montigny	0:59:02
2	Claire FRANET Cristine PORTE	ADOChenove	1:03:29 + 04:27
3	Marie REMOUET Andrea ESCURET	ACA Aix en Prov	1:04:00 + 04:58

D65

1	Guyonne PETIT Madeleine DIEUDONNE	ASMB-CO	0:55:06
2	Jocelyne ROUPIOZ Annunciata COLOMBI	Raidlinks 07	0:59:58 + 04:52
3	Evelyne THIBAUT Nancy ESNAULT	Scapa Nancy	1:16:12 + 21:06

H12

1	Titouan ANDRIEUX	Echo 73	0:11:34
2	Antonin BOUIS	CROCO	0:12:59 + 01:25
3	Nathaël TROCHUT	COCS	0:14:13 + 02:39

H14

1	Simon CALANDRY	ASO	0:23:14
2	Quentin AUNEAU	COBuhl.Florival	0:24:59 + 01:45
3	Célestin DUPUY	BriveCorrèzeCO	0:25:44 + 02:30

H16

1	Olivier CHAMPIGNY	ACA Aix en Prov	0:25:15
2	Antoine DERLOT	OPA Montigny	0:27:08 + 01:53
3	Theophile BION	Boussole en F.	0:27:20 + 02:05

H18

1	Guilhem VEROVE	T.A.D	0:39:11
1	Romain PICHARD	Asul Sports Nat	0:39:11 + 00:00
3	Mathias LATASTE	COColmar	0:39:41 + 00:30

H20

1	Julien VUITTON	Asul Sports Nat	0:32:47
2	Antoine BECAERT	ASO	0:33:00 + 00:13
3	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:33:35 + 00:48

H21

1	Mathieu PERRIN	NOSE	0:39:15
2	Nicolas RIO	OE42	0:39:45 + 00:30
3	Quentin MOULET	OTB	0:40:35 + 01:20

H35

1	Yoann GARDE	OE42	0:39:37
2	Mathieu PETIT-GOUNE	ACA Aix en Prov	0:42:51 + 03:14
3	Emmanuel RIBIER	OE42	0:43:40 + 04:03

H40

1	Thibaut MAGNE	NOSE	0:34:30
2	Yann LOCATELLI	COCS	0:37:15 + 02:45
3	Benjamin MAURIES	GO78	0:39:20 + 04:50

D12

1	Juliette PELLISSIER	NOSE	0:15:01
2	Celeste LECLERE	Bol d'Air	0:15:19 + 00:18
3	Louna VIALARD	OPA	0:18:31 + 03:30

D14

1	Laura MARTIN	Scapa Nancy	0:22:46
2	Camille PINARD	Balise 25	0:23:10 + 00:24
3	Prune MASSON	Talant SO	0:23:58 + 01:12

D16

1	Alice MERAT	O'Jura	0:24:43
2	Mahaut ZANATTA	CMO	0:27:01 + 02:18
3	Violette DUPUY	BriveCorrèzeCO	0:28:53 + 04:10

D18

1	Lilou PARIGOT	A.S.Quetigny	0:35:26
2	Mélanie DALIBARD	COColmar	0:38:52 + 03:26
3	Annabelle DELENNE	ACA Aix en Prov	0:38:54 + 03:28

D20

1	Cécile CALANDRY	ASO	0:33:01
2	Tifenn MOULET	OTB	0:34:44 + 01:43
3	Perrine TOUSSAINT	Balise 77	0:35:58 + 02:57

D21

1	Isia BASSET	Asul Sports Nat	0:40:21
2	Florence HANAUER	COBuhl.Florival	0:45:08 + 04:47
3	Maëlle BEAUVIR	BriveCorrèzeCO	0:46:19 + 05:58

D35

1	Hana GARDE	OE42	0:34:21
2	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	0:35:25 + 01:04
3	Charlotte BOUCHET	COCS	0:35:50 + 01:29

D40

1	Lucile CHATELON	OE42	0:39:34
2	Marie VUILLEMARD	O'Zone 88	0:40:09 + 00:35
3	Marlène GROSPERRIN	JSO	0:40:15 + 00:41

H45

1	Fabrice VANNIER	Balise 77	0:33:36
2	Eric PERRIN	NOSE	0:34:32 + 00:56
3	David LESQUER	Raidlink's0	0:37:47 + 04:11

H50

1	Yannick BEAUVIR	BriveCorrèzeCO	0:39:01
2	Eddie WYMER	Balise 25	0:43:09 + 04:08
3	Pascal PANNIER	GO78	0:44:27 + 05:26

H55

1	Serge GRILLET	ASO	0:29:16
2	Christophe VILLAR	COSE	0:30:41 + 01:25
3	Jean-Christophe LEDUC	BriveCorrèzeCO	0:31:12 + 01:56

H60

1	Patrick CAPBERN	TOAC Orientatio	0:34:14
2	Philippe MASSON	TOAC Orientatio	0:37:07 + 02:53
3	Jose RORA	Balise 77	0:38:19 + 04:05

H65

1	Christian CACHARD	Asul Sports Nat	0:24:12
2	Jean-Marie FATH	Scapa Nancy	0:24:27 + 00:15
3	Patrick EUDIER	COBS	0:25:40 + 01:28

H70

1	Jacques CORDIER	Metz'O	0:28:09
2	Jean-Pierre PONCET	O'Jura	0:30:55 + 02:46
3	Patrick ROBIN	CMO	0:33:11 + 05:02

H75

1	Guy TAILLANDIER	OSCM	0:35:19
2	Alain RICHAUD	VSAO	0:43:15 + 07:56
3	Christian FERCHAUD	C.O.T.E 66	0:48:48 + 13:29

D45

1	Marie-Hélène MOULIERE	Vervins'O	0:38:54
2	Emmanuelle VALENTIN	B.R.O.S	0:46:58 + 08:04
3	Karine OUVRARD	OPA	0:47:13 + 08:19

D50

1	Marie-Violaine PALCAU	ASO	0:39:10
2	Pascale MIALHE	OPA	0:40:05 + 00:55
3	Sandra OLIVIER	Balise 77	0:41:20 + 02:10

D55

1	Isabelle DERMINE	Dauphine'O	0:46:09
2	Marie REMOUET	ACA Aix en Prov	0:48:11 + 02:02
3	Virginie OLIGO	COPV	0:48:17 + 02:08

D60

1	Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	0:47:37
2	Pascale PREVOST	OPA Montigny	0:47:42 + 00:05
3	Pascale MARTIN	RO'PARIS	0:53:59 + 06:22

D65

1	Guyonne PETIT	ASMB-CO	0:24:52
2	Jocelyne ROUPIOZ	Raidlink's 07	0:25:17 + 00:25
3	Françoise PAPIILLON	A.S.Quetigny	0:38:31 + 13:39

D70

1	Madeleine DIEUDONNE	ASMB-CO	0:28:09
2	Brigitte ANNE	CO Amberieu	0:28:56 + 00:47
3	Monique ENARD	A.B.C.O. Dijon	0:32:23 + 04:14

D75

1	Marie-Bernadette MOULIERE	Vervins'O	0:51:57
---	---------------------------	-----------	----------------

1 ACA Aix en Provence 0:58:00

1	Céline DODIN	ACA Aix en Provence	0:14:55	0:14:55
2	Guilhem ELIAS	ACA Aix en Provence	0:13:46	+ 0:28:41
3	Adrien DELENNE	ACA Aix en Provence	0:13:48	+ 0:42:29
4	Hélène CHAMPIGNY	ACA Aix en Provence	0:15:31	+ 0:58:00

2 ASUL SPORTS NATURE 00:59:12 + 01:12

1	Tereza SMELIKOVA	Asul Sports Nature	0:14:53	0:14:53
2	Romain PICHARD	Asul Sports Nature	0:14:34	+ 0:29:27
3	Hugo VAXELAIRE	Asul Sports Nature	0:14:38	+ 0:44:05
4	Juliette BASSET	Asul Sports Nature	0:15:07	+ 0:59:12

3 BRIVE CORREZE CO 1:00:09 + 02:09

1	Violette DUPUY	Brive Corrèze CO	0:16:00	0:16:00
2	Alexandre VERGNAUD	Brive Corrèze CO	0:14:14	0:30:14
3	Paul LEDUC	Brive Corrèze CO	0:16:03	0:46:17
4	Maëlle BEAUVIR	Brive Corrèze CO	0:13:52	1:00:09

H12

1	Tom LEMERCIER	T.A. Fameck	0:20:20
2	Arthur GRIMAUT	Poitiers CO	0:25:14 + 04:54
3	Titouan ANDRIEUX	Echo 73	0:26:56 + 06:36

H14

1	Simon CALANDRY	ASO	0:40:50
2	Tom MARIENNE	OPA Montigny	0:43:09 + 02:19
3	Erwan YVART	GO78	0:43:36 + 02:46

H16

1	Arthur PERRIN	NOSE	0:53:24
2	Antoine DERLOT	OPA Montigny	0:55:39 + 02:15
3	Baptiste DELORME	OPA Montigny	0:55:52 + 02:28

H18

1	Guilhem VEROVE	T.A.D.	1:05:05
2	Bastien THENOZ	GO 78	1:09:10 + 04:05
3	Matéo CHEVALIER	Orientation 87	1:16:27 + 11:22

H20

1	Romain DISCHER	T.A. Fameck	1:10:10
2	Axel PANNIER	GO 78	01:10:27 + 00:17
3	Thomas RADONDY	T.A.D.	1:11:53 + 01:43

H21

1	Loïc CAPBERN	TOAC Orientatio	1:24:22
2	Mathieu PERRIN	NOSE	1:24:38 + 00:16
3	Guilhem ELIAS	ACA Aix en Prov	1:27:07 + 02:45

H35

1	Yohan GARDE	OE42	1:12:28
2	Michael DESQUEYROUX	ASM CO	1:22:07 + 09:39
3	Steve LECONTE	Balise 63	1:22:32 + 10:04

H40

1	François CALANDOT	O.Caennaise	1:13:50
2	Nicolas GHIBAUDO	OE42	1:16:35 + 02:45
3	Jérôme BAUDSON	VALMO	1:17:37 + 03:47

D12

1	Agathe SOLBES-WILMET	CMO	0:24:21
2	Juliette PELLISIER	NOSE	0:24:38 + 00:17
3	Anahi PERRIN	NOSE	0:26:28 + 02:07

D14

1	Laura MARTIN	Scapa Nancy	0:39:06
2	Emma BARRIERE	SMOG	0:40:15 + 01:09
3	Satine CHEVALIER	Orientation 87	0:40:18 + 01:12

D16

1	Alyssia WYMER	Balise 25	0:48:21
2	Mélissa TROCHUT	COCS	0:52:29 + 04:08
3	Violette DUPUY	Brive Corrèze CO	0:53:18 + 04:57

D18

1	Lilou PARIGOT	A.S.Quetigny	0:53:39
2	Sarah GHIBAUDO	OE42	0:56:06 + 02:27
3	Justine PELLISSIER	NOSE	0:57:28 + 03:49

D20

1	Diane BODY	Echo 73	1:14:07
2	Laurine HERMAN	T.A.D.	1:14:57 + 00:50
3	Amandine CAVARROC	COORE MJC	1:15:25 + 01:18

D21

1	Florence HANAUER	COBuhl.Florival	1:08:33
2	Maëlle BEAUVIR	Brive Corrèze CO	1:12:42 + 04:09
3	Cécile FOLTZER	OTB	1:15:25 + 06:52

D35

1	Hana GARDE	OE42	0:46:57
2	Charlotte BOUCHET	COCS	0:49:24 + 02:27
3	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	0:55:31 + 08:34

D40

1	Adeline IMBERT	LOUP	0:59:10
2	Marie DESRUMAUX	VALMO	1:00:45 + 01:35
3	Marianne PAULY	CMO	1:02:20 + 03:10

H45

1	Fabrice VANNIER	Balise 77	1:00:17	
2	François PRADEAU	Balise 63	1:02:10	+ 01:53
3	Laurent CHAMPIGNY	ACA Aix en Prov	1:03:08	+ 02:51

H50

1	Gilles PERRIN	NOSE	0:55:25	
2	Benoit VERDENAL	Scapa Nancy	1:00:01	+ 04:36
3	Raphaël LE CAM	CRCO	1:00:08	+ 04:43

H55

1	Gilles CLOUZEAU	COF	0:44:09	
2	Michel VUILLEMIN	Balise 25	0:45:50	+ 01:41
3	Christophe VILLAR	COSE	0:47:06	+ 02:57

H60

1	Yves DEVILLE	ASM CO	0:39:19	
2	Joël POULAIN	CapOnord	0:40:06	+ 00:47
3	Philippe POGU	Scapa Nancy	0:42:15	+ 02:56

H65

1	Christian CACHARD	Asul Sports Nat	0:42:21	
2	Michel VINCENT	COOL	0:45:28	+ 03:07
3	Francis TERRIN	ACA Aix en Prov	0:46:12	+ 03:51

H70

1	Patrick ROBIN	CMO	0:40:21	
2	Alain RUAUD	Balise 25	0:44:26	+ 04:05
3	J-Claude MENUET	BOA Albi	0:46:27	+ 06:06

H75

1	Bernard VANNIER	USM/CO	0:51:03	
2	Christian COLOMBET	Talant SO	0:54:19	+ 03:16
3	Alain RICHAUD	VSAO	0:55:51	+ 04:48

D45

1	Emmanuelle VALENTIN	B.R.O.S	0:53:29	
2	Marie-Hélène MOULIERE	VervinsO	0:54:35	+ 01:06
3	Valérie OCTOBRE	Raidlink's 07	0:57:38	+ 04:09

D50

1	Véronique HERITIER	NOSE	0:49:53	
2	Marie-Violaine PALCAU	ASO	0:52:04	+ 02:11
3	Marie MORLON	Talant SO	0:54:35	+ 04:42

D55

1	Isabelle DERMINE	Dauphine'O	0:53:11	
2	Caroline SAMSON	Poitiers CO	0:55:00	+ 01:49
3	Karine MAES	COL	1:01:05	+ 07:54

D60

1	Pascale PREVOST	OPA Montigny	0:46:06	
2	Marie-Françoise ROUX	NOSE	0:47:45	+ 01:39
3	Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	0:48:05	+ 01:59

D65

1	Guyonne PETIT	ASMB-CO	0:48:36	
2	Jocelyne ROUPIOZ	Raidlink's 07	0:50:48	+ 02:12
3	Daniele GATY	OE42	1:04:46	+ 16:10

D70

1	Monique DUBROCA	SAGC Cestas	0:49:06	
2	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:51:55	+ 02:49
3	Annick COULON	VSAO	0:55:17	+ 06:11

D75

1	Nicole BLASCO	Individuel	1:22:09	
2	Monique THIEBAULT	ASM CO	1:30:59	+ 08:50
3	Martine DENIS	AS IGN	2:02:02	+ 39:53

H12

1	Titouan ANDRIEUX	Echo 73	0:13:28
2	Emile BOBIN	O'Jura	0:14:31 + 01:03
3	Antonin BOUIS	CROCO	0:15:18 + 01:50

H14

1	Rémi BROCHOT	Balise 77	0:18:38
2	Célestin DUPUY	Brive Corrèze CO	0:20:11 + 01:33
3	Titouan BARGE	O'Jura	0:20:24 + 01:46

H16

1	Baptiste DELORME	OPA Montigny	0:38:04
2	Olivier CHAMPIGNY	ACA Aix en Prov	0:39:42 + 01:38
3	Nathan PHILIBERT	MUC Orientation	0:45:07 + 07:03

H18

1	Mathias LATASTE	COColmar	0:47:01
2	Guilhem VEROVE	T.A.D.	0:47:08 + 00:07
3	Bastien THENOZ	GO78	0:49:44 + 02:43

H20

1	Antoine BECAERT	ASO	0:46:47
2	Julien VUITTON	Asul Sports Nat	0:47:03 + 00:16
3	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:47:06 + 00:19

H21

1	Mathieu PERRIN	Nose	0:51:46
2	Quentin MOULET	OTB	0:53:51 + 02:05
3	Loïc CAPBERN	TOAC Orientatio	0:55:16 + 03:30

H35

1	Cyril SOUCAT	CO Amberieu	0:56:22
2	Yoann GARDE	OE42	0:57:33 + 01:11
3	Mickaël BLANCHARD	COCS	0:58:57 + 02:35

H40

1	Christophe BERNARD	OTB	0:49:17
2	Thibaut MAGNE	Nose	0:52:06 + 02:49
3	David CHATELON	OE42	0:56:49 + 07:32

D12

1	Anahi PERRIN	Nose	0:15:19
2	Eryne BRASSART	O.Caennaise	0:15:23 + 00:04
3	Chloé FREY	COMulhouse	0:16:04 + 00:45

D14

1	Fanny DELAHAYE	N.O.R.D	0:15:42
2	Camille PINARD	Balise 25	0:18:31 + 02:49
3	Jéromine JANOD	Echo 73	0:18:39 + 02:57

D16

1	Alice MERAT	O'Jura	0:28:49
2	Violette DUPUY	Brive Corrèze CO	0:31:52 + 03:03
3	Mahaut ZANATTA	CMO	0:35:34 + 06:45

D18

1	Mélanie DALIBARD	COColmar	0:50:08
2	Annabelle DELENNE	ACA Aix en Prov	0:50:27 + 00:19
3	Sarah GHIBAUDO	OE42	0:58:14 + 08:06

D20

1	Cécile CALANDRY	ASO	0:43:58
2	Lucie LATASTE	COColmar	0:44:39 + 00:41
3	Diane BODY	Echo 73	0:51:24 + 07:26

D21

1	Tereza JANOSIKOVA	GO78	0:40:18
2	Chloé HABERKORN	ADOChenôve	0:50:28 + 10:10
3	Juliette BASSET	Asul Sports Nat	0:55:23 + 15:05

D35

1	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	0:46:21
2	Mélanie LEPOUTRE	T.A.D.	0:47:07 + 00:46
3	Charlotte BOUCHET	COCS	0:50:14 + 03:53

D40

1	Adeline IMBERT	LOUP	0:49:09
2	Cindy BECU	Noyon CO	0:54:08 + 04:59
3	Sabine MARQUES	B.R.O.S	0:55:37 + 06:28

H45

1	Eric PERRIN	Nose	0:45:04
2	Laurent CHAMPIGNY	ACA Aix en Prov	0:50:32 + 05:28
3	David LESQUER	Raidlink's 07	0:52:01 + 06:57

H50

1	Philippe BOBIN	O'Jura	0:46:41
2	Pascal PANNIER	GO78	0:47:19 + 00:38
3	Stéphane TOUSSAINT	Balise 77	0:47:35 + 00:54

H55

1	Christophe RAUTURIER	GO78	0:46:48
2	Gilles CLOUZEAU	COF	0:46:57 + 00:09
3	Serge GRILLET	ASO	0:48:53 + 02:05

H60

1	Claude PARIZOTTO	N.O.R.D.	0:32:57
2	Yves DEVILLE	ASM CO	0:36:53 + 03:56
3	Patrick CAPBERN	TOAC Orientatio	0:38:05 + 05:08

H65

1	Paul ALLE	Scapa Nancy	0:41:09
2	Christian ESCUDIE	BOA Albi	0:41:46 + 00:37
3	Pierre DAYON	B.R.O.S	0:43:13 + 02:04

H70

1	Jean-Paul DARTHAIL	SAGC Cestas	0:43:47
2	Jean-François DECHAVANNE	Asul Sports Nat	0:47:02 + 03:15
3	Michel MASSON	ADOChenôve	0:52:03 + 08:16

H75

1	Roland EGLI	CO Mulhouse	0:34:13
2	Alain RICHAUD	VSAO	0:50:42 + 16:29
3	Christian VUILLET	ADOChenôve	1:00:30 + 26:17

D45

1	Stéphanie VARRON	AS IGN	0:53:55
2	Céline LEMERCIER	T.A. Fameck	1:03:39 + 09:44
3	Stéphanie POULAIN	COBS	1:04:43 + 10:48

D50

1	Marie MORLON	Talant SO	0:33:39
2	Sandra OLIVIER	Balise 77	0:41:16 + 07:37
3	Laurence-Marie GREBEL	Echo 73	0:46:50 + 13:11

D55

1	Joëlle GUINOT	Brive Corrèze CO	0:46:22
2	Christine PORTE	ADOChenôve	0:54:24 + 08:02
3	Isabelle WACK	COColmar	1:00:06 + 13:44

D60

1	Marie-Françoise ROUX	Nose	0:42:55
2	Pascale PREVOST	OPA Montigny	0:44:34 + 01:39
3	Virginie BLUM	ASO Sillery	0:45:49 + 02:54

D65

1	Christine BONNET-POINSIGNON	Scapa Nancy	0:46:53
2	Jocelyne ROUPIOZ	Raidlink's 07	0:52:29 + 05:36
3	Odile HERVE-JOUSSE	COLE	1:05:56 + 19:03

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:59:52
2	Annick COULON	VSAO	1:51:26 + 51:34
3	Françoise FRANTZ	Quimper 29	1:57:27 + 57:35

HE

1	Loic CAPBERN	TOAC Orientatio	0:13:39
2	Maxime RAUTURIER	GO78	0:13:44 + 00:05
3	Lucas BASSET	Asul Sports Nat	0:13:47 + 00:08

HJ

1	Mathias BARROS-VALLET	ACA	0:13:05
2	Guilhem VEROVE	T.A.D.	0:13:41 + 00:36
3	Bastien THENOZ	GO78	0:14:00 + 00:55

DE

1	Cécile CALANDRY	ASO	0:12:24
2	Florence HANAUER	COBuhl.Florival	0:13:26 + 01:02
3	Tifenn MOULET	OTB	0:13:39 + 01:15

DJ

1	Annabelle DELENNE	ACA	0:12:20
2	Diane BODY	Echo 73	0:12:27 + 00:07
3	Alix VILLAR	COSE	0:12:30 + 00:10

CNE HOMMES

1 ASUL SPORTS NATURE 4:25:54

1	Hugo VAXELAIRE	Asul Sports Nat	0:43:10	0:43:10
2	Sven ASCHWANDEN	Asul Sports Nat	0:44:19	1:27:29
3	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:43:26	2:10:55
4	Paul RINGOT	Asul Sports Nat	0:28:39	2:39:34
5	Julien VUITTON	Asul Sports Nat	0:41:55	3:21:29
6	Mathieu RINGOT	Asul Sports Nat	0:26:50	3:48:19
7	Lucas BASSET	Asul Sports Nat	0:37:35	4:25:54

2 OTB 4:30:22

1	Grégoire CHATELAIN	OTB	0:43:19	0:43:19
2	Vincent COUPAT	OTB	0:44:14	1:27:33
3	Clément DEMEUSE	OTB	0:44:00	2:11:33
4	Johann TINCHANT	OTB	0:30:48	2:42:21
5	Quentin MOULET	OTB	0:40:04	3:22:25
6	Christophe BERNARD	OTB	0:26:36	3:49:01
7	Alvaro CASADO	OTB	0:41:21	4:30:22

3 T.A.D. 4:45:09

1	Benjamin LEPOUTRE	T.A.D.	0:43:13	0:43:13
2	Louis HALTZ	T.A.D.	0:49:14	1:32:27
3	Rémi DUBOIS	T.A.D.	0:50:05	2:22:32
4	Gaël AMERIJCKX	T.A.D.	0:31:55	2:54:27
5	Théo RADONDY	T.A.D.	0:41:16	3:35:43
6	Guilhem VEROVE	T.A.D.	0:27:00	4:02:43
7	Philippe ADAMSKI	T.A.D.	0:42:26	4:45:09

CNE FEMMES

1 ACA AIX EN PROV 2:18:48

1	Céline DODIN	ACA Aix En Prov	0:36:14	0:36:14
2	Camilla DELENNE	ACA Aix En Prov	0:40:28	1:16:42
3	Eva JURENIKOVA	ACA Aix En Prov	0:33:12	1:49:54
4	Annabelle DELENNE	ACA Aix En Prov	0:28:54	2:18:48

2 ASUL SPORTS NATURE 2:21:39

1	Tereza SMELIKOVA	Asul Sports Nat	0:49:18	0:49:18
2	Marie VUITTON	Asul Sports Nat	0:32:24	1:21:42
3	Isia BASSET	Asul Sports Nat	0:33:45	1:55:27
4	Juliette BASSET	Asul Sports Nat	0:26:12	2:21:39

3 OTB 2:27:28

1	Cécile FOLTZER	OTB	0:39:04	0:39:04
2	Fanny TILKIN	OTB	0:34:29	1:13:33
3	Tifenn MOULET	OTB	0:39:37	1:53:10
4	Rahela BRUNNER	OTB	0:34:18	2:27:28

CNE JEUNES

1 BOUSSOLE EN F. 2:17:44

1	Theo DEGAND	Boussole en F.	0:27:37	0:27:37
2	Salomé GROS	Boussole en F.	0:45:58	1:13:35
3	Antonin CHASSELIN	Boussole en F.	0:25:38	1:39:13
4	Theophile BION	Boussole en F.	0:38:31	2:17:44

2 OE42 2:23:25

1	Louna CHATELON	OE42	0:31:47	0:31:47
2	Titouan CHATELON	OE42	0:32:01	1:03:48
3	Maé CHATELON	OE42	0:49:59	1:53:47
4	Nolan OGIER	OE42	0:29:38	2:23:25

3 OPA 2:29:41

1	Antoine DERLOT	OPA	0:23:39	0:23:39
2	Coralie POULAIN	OPA	1:11:49	1:35:28
3	Tom MARIENNE	OPA	0:30:38	2:06:06
4	Baptiste DELORME	OPA	0:23:35	2:29:41

MINI-RELAIS

1 O'JURA 0:44:34

1	Emile BOBIN	O'Jura	0:16:48	0:16:48
2	Hippolyte BOBIN	O'Jura	0:10:41	0:27:29
3	Loic BARGE	O'Jura	0:17:05	0:44:34

2 NOSE 0:47:12

1	Juliette PELLISSIER	Nose	0:18:41	0:18:41
2	Bazile MILHAU	Nose	0:12:32	0:31:13
3	Anahi PERRIN	Nose	0:15:59	0:47:12

3 TA FAMECK 0:50:12

1	Tom LEMERCIER	TA Fameck	0:14:17	0:14:17
2	Loane SCHOULLER	TA Fameck	0:17:09	0:31:26
3	Louis LEMERCIER	TA Fameck	0:18:46	0:50:12

H12

1	Paul GATINEAU	ESPAD	0:31:11
2	Yanis HERNANDEZ	AOC	0:34:22 + 03:11
3	Julien GATINEAU	ESPAD	0:34:29 + 03:18

H14

1	Célestin DUPUY	BriveCorrèzeCO	0:44:04
2	Romain CHAGNON	POP	0:48:31 + 04:27
3	Julien MOIROUD	Bol d'Air	0:51:15 + 07:11

H17

1	Augustin LECLERE	Bol d'Air	0:42:48
2	Aubin VILLAR-THIERY	Noyon CO	0:45:27 + 02:39
3	Millian AVIAS	CROCO	0:47:06 + 04:18

H20

1	Albin DEMARET-JOLY	Raidlink's 07	1:06:24
2	Logan LABARBE	B.R.O.S	1:21:37 + 15:13
3	Théo PISZCZOROWICZ	Noyon CO	1:42:50 + 36:26

H21

1	Jeremi POURRE	Balise 25	1:01:26
2	Samson DERIAZ	ADOChenôve	1:02:04 + 00:38
3	Yoann COURTOIS	LO Sanchev	1:02:47 + 01:21

H40

1	Xavier TASTET	B.R.O.S	1:01:49
2	David ROBIN	CMO	1:04:00 + 02:11
3	Sebastien THIERY	Noyon CO	1:05:17 + 03:28

H50

1	Patrick JANAND	Balise 25	0:50:46
1	Jean-Charles LALEVEE	Valée Oucher Or	0:50:46 + 00:00
3	Frédéric PINSARD	AS Samois	0:51:47 + 01:01

H60

1	Franck GARCIN	Bol d'Air	0:41:22
2	Olivier GOUDARD	OPA	0:41:26 + 00:04
3	Dominique TRONC	SCOR	0:45:49 + 04:27

D12

1	Celeste LECLERE	Bol d'Air	0:30:51
2	Clémence MAZAN	AOC	0:34:39 + 03:48
3	Audrey BULLA	Orientation 87	0:34:50 + 03:59

D14

1	Faustine VILLAR-THIERY	Noyon CO	0:47:16
2	Estelle MAZAN	AOC	0:48:58 + 01:42
3	Camille PINARD	Balise 25	0:52:31 + 05:15

D17

1	Anne Caroline SIPOS	AS Samois	0:41:25
2	Violette DUPUY	BriveCorrèzeCO	0:41:35 + 00:10
3	Enola BARDINE	Raidlink's 07	0:42:11 + 00:46

D20

1	Lou COLLE	Raidlink's 07	0:55:54
2	Lola BOUSSIER	Valée Ouche O	1:15:58 + 20:04
3	Manon TISSANDIER	COBS	1:24:38 + 28:44

D21

1	Lou GARCIN	Bol d'Air	1:07:31
2	Constance DEVILLERS	Balise 25	1:10:52 + 03:21
3	Marine DENOUAL	Noyon CO	1:27:46 + 20:15

D40

1	Marianne PAULY	CMO	0:42:03
2	Emmanuelle VALENTIN	B.R.O.S	0:45:38 + 03:35
3	Marie COMPAGNON	CMO	0:49:16 + 07:13

D50

1	Aurélien VILLAR	Noyon CO	0:41:44
2	Sophie PISZCZOROWICZ	Noyon CO	0:45:53 + 04:09
3	Frédérique LAPEYRE	BriveCorrèzeCO	1:03:51 + 22:07

D60

1	Dany BONNORONT	Bol d'Air	0:51:09
2	Nancy ESNAULT	Scapa Nancy	0:54:52 + 03:43
3	Colette GAULTIER	SMOG	1:14:56 + 23:47

H70

1	Guy TAILLANDIER	OSCM	0:49:17
2	Didier MARCHAL	Balise 25	0:50:58 + 01:41
3	Michel MASSON	ADOChenôve	0:56:10 + 06:53

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	54:39
2	Bernadette ETIENNE	LO Sanchey	1:48:52 + 54:13

1 Bol d'Air 2:20:47

1	Nicolas PINSARD	Bol d'Air	0:44:51	0:44:51
2	Philippe GIGNAC	Bol d'Air	0:26:28	1:11:19
3	Lou GARCIN	Bol d'Air	0:26:47	1:38:06
4	Augustin LECLERE	Bol d'Air	0:42:41	2:20:47

2 Raidlink's 07 2:25:14 + 04:27

1	Mattis ARUJO	Raidlink's 07	0:54:20	0:54:20
2	Lou COLLE	Raidlink's 07	0:28:18	1:22:38
3	Antoine LESQUER	Raidlink's 07	0:24:54	1:47:32
4	Albin DEMARET-JOLY	Raidlink's 07	0:37:42	2:25:14

3 LO Sanchev 2:29:59 + 09:12

1	Timothy BLOT	LO Sanchev	0:44:39	0:44:39
2	Margaux LECLERC	LO Sanchev	0:37:18	1:21:57
3	Thomas COURTOIS	LO Sanchev	0:29:24	1:51:21
4	Yoann COURTOIS	LO Sanchev	0:38:38	2:29:59

H12

1			
2			
3			

Pas de participants

H14

1	Célestin DUPUY	Brive Corrèze CO	0:36:28
2	Yann BERNAUER	COColmar	0:44:48 + 08:20
3	Paul ENGELS JEHANNE	LO Sanchev	1:01:57 + 25:29

H17

1	Augustin LECLERE	Bol d'Air	0:28:05
2	Timothy BLOT	LO Sanchev	0:28:17 + 00:12
3	Antoine LESQUER	Raidlink's	0:28:21 + 00:16

H20

1	Albin DEMARET-JOLY	Raidlink's	0:34:00
2	Kylian WYMER	Balise 25	0:38:24 + 04:24
3	Clément THERY	OPA	0:45:03 + 11:03

H21

1	Samson DERIAZ	ADOChenôve	0:32:31
2	Baptiste FUCHS	COCS	0:32:38 + 00:07
3	Florian PINSARD	Balise 25	0:33:15 + 00:44

H40

1	Sébastien THIERY	Noyon CO	0:32:15
2	David LESQUER	Raidlink's	0:32:44 + 00:29
3	Yann REICH	COColmar	0:34:08 + 01:53

H50

1	Frederic PINSARD	AS Samoï	0:32:31
2	Jean-Charles LALEVEE	Vallée Ouche Or	0:35:01 + 02:30
3	Jurg NIGGLI	O'Jura	0:35:27 + 02:56

H60

1	Franck GARCIN	Bol d'Air	0:36:17
2	Didier BOULANGER	Chantelle SN	0:37:53 + 01:36
3	Christian PROST	Vallée Ouche Or	0:38:30 + 02:13

H70

1	Jean-François DECHAVANNE	Asul Sports Nat	0:18:56
2	Maurice AUBRY	Scapa Nancy	0:19:36 + 00:40
3	Guy TAILLANDIER	OSCM	0:19:43 + 00:47

D12

1	Celeste LECLERE	Bol d'Air	0:14:45
2	Anaëlle REICH	COColmar	0:22:39 + 07:54
3	Eden CHEVALIER	Orientation 87	0:23:07 + 08:22

D14

1	Faustine VILLAR-THIERY	Noyon CO	0:26:42
2	Satine CHEVALIER	Orientation 87	0:28:14 + 01:32
3	Ines PINNA	CARTO	0:31:15 + 04:33

D17

1	Enola BARDINE	Raidlink's	0:29:36
2	Margaux LECLERC	LO Sanchev	0:30:03 + 00:27
3	Jade BOUSSIER	ADOChenôve	0:31:04 + 01:28

D20

1	Lilou PAULY	CMO	0:31:05
2	Lou COLLE	Raidlink's	0:40:28 + 09:23
3	Natalja NIGGLI	O'Jura	0:43:02 + 11:57

D21

1	Constance DEVILLERS	Balise 25	0:32:09
2	Lucie RUDKIEWICZ	Balise 25	0:32:46 + 00:37
3	Ludivine FIRMIN	Noyon CO	0:44:21 + 12:12

D40

1	Emmanuelle VALENTIN	B.R.O.S	0:34:18
2	Caroline PAILHES	Raidlink's	0:35:04 + 00:46
3	Anne THOURET	OE42	0:39:03 + 04:45

D50

1	Aurélië VILLAR	Noyon CO	0:29:00
2	Sophie PISZCZOROWICZ	Noyon CO	0:32:42 + 03:42
3	Isabelle WYMER	Balise 25	0:39:51 + 10:51

D60

1	Dany BONNORONT	Bol d'Air	0:34:38
2	Ginette SCHELCHER	COBuhl.Florival	0:42:02 + 07:24
3	Nancy ESNAULT	Scapa Nancy	0:43:27 + 08:49

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:22:18
2	Bernadette ETIENNE	LO Sanchev	0:32:04 + 09:46
3	Gisele ABISSE	Balise 25	0:35:41 + 13:23

H12

1			
2	Pas de participants		
3			

H14

1	Célestin DUPUY	BriveCorrèzeCO	0:58:30
2	Jules MAVET	Vervins O	1:29:29 + 30:59
3	Yann BERNAUER	COColmar	1:35:01 + 36:31

H17

1	Hugo PISZCZOROWICZ	Noyon CO	1:08:36
2	Augustin LECLERE	Bol d'Air	1:08:53 + 00:17
3	Millian AVIAS	CROCO	1:14:03 + 05:27

H20

1	Albin DEMARET-JOLY	Raidlink's 07	1:12:29
2	Kylian WYMER	Balise 25	1:19:26 + 06:57
3	Titouan FORGEARD	COBuhl.Florival	1:48:41 + 36:12

H21

1	Samson DERIAZ	ADOChenôve	1:12:04
2	Baptiste FUCHS	COCS	1:12:19 + 00:15
3	Jeremi POURRE	Balise 25	1:17:44 + 05:40

H40

1	David LESQUER	Raidlink's 07	1:10:28
2	Yann REICH	COColmar	1:14:27 + 03:59
3	Sebastien THIERY	Noyon CO	1:16:55 + 06:27

H50

1	Jean-Charles LALEVEE	Vallée Ouche Or	1:15:15
2	Frédéric PINSARD	AS SAMOIS	1:16:25 + 01:10
3	Frédéric VIRY	Scapa Nancy	1:17:54 + 02:39

H60

1	Christian CACHARD	Asul Sports Nat	1:07:05
2	Didier BOULANGER	Chantelle SN	1:09:36 + 02:31
3	J-Marc MEYER	COColmar	1:11:21 + 04:16

H70

1	Maurice AUBRY	Scapa Nancy	0:49:43
2	Jean-François DECHAVANN	Asul Sports Nat	0:51:06 + 01:23
3	Jacques CORDIER	MET'ZO	0:52:53 + 03:10

D12

1	Cesleste LECLERE	Bol d'Air	0:26:51
2	Anaëlle REICH	COColmar	0:52:15 + 25:24
3	Eden CHEVALIER	Orientation 87	0:58:57 + 32:06

D14

1	Faustine VILLAR-THIERY	Noyon CO	1:04:01
2	Satine CHEVALIER	Orientation 87	1:23:10 + 19:09
3	Ines PINNA	CARTO	1:38:13 + 34:12

D17

1	Margaux LECLERC	LO Sanchey	1:00:02
2	Jade BOUSSIER	ADOChenôve	1:02:15 + 02:13
3	Enola BARDINE	Raidlink's 07	1:04:40 + 04:38

D20

1	Lilou PAULY	CMO	1:19:27
2	Lou COLLE	Raidlink's 07	1:22:28 + 03:01
3	Lola BOUSSIER	Vallée Ouche Or	1:42:24 + 22:57

D21

1	Constance DEVILLERS	Balise 25	1:20:59
2	Lucie RUDKIEWICZ	Balise 25	1:28:11 + 07:12
3	Ludivine FIRMIN	Noyon CO	1:44:27 + 23:28

D40

1	Emmanuelle VALENTIN	B.R.O.S	1:05:58
2	Anne THOURET	OE42	1:07:42 + 01:44
3	Caroline PAILHES	Raidlink's 07	1:10:47 + 04:49

D50

1	Aurélien VILLAR	Noyon CO	1:01:06
2	Sophie PISZCZOROWICZ	Noyon CO	1:08:21 + 07:15
3	Isabelle WYMER	Balise 25	1:18:47 + 17:41

D60

1	Dany BONNORONT	Bol d'Air	0:56:12
2	Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	1:06:31 + 10:19
3	Ginette SCHELCHER	COBuhl.Florival	1:14:37 + 18:25

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	1:20:50
2	Gisele ABISSE	Balis e25	2:03:49 + 42:59

H14

1	Julien MOIROUD Arnaud CLEMENT	Bol d'Air	1:01:13
2	Emile BOBIN Hippolyte BOBIN	O'Jura	1:06:22 + 05:09
3	Denis FROMMELT Julien MISCHÉL	COColmar	1:09:27 + 08:14

H20

1	Aubin VILLAR-THIERY Mathieu VAYSSAT	Noyon CO	1:16:30
2	Maxence DENOUAL Hugo PISZCZOROWICZ	Noyon CO	1:19:35 + 03:05
3	Timothy BLOT Nicolas LECLERC	LO Sanchev	1:23:41 + 07:11

H21

1	Jeremi POURRE Florian PINSARD	Balise 25	1:16:12
2	Simon SEGUIN Samson DERIAZ	ADOChenôve	1:23:45 + 07:33
3	Anathael DOTT Julien SCHNEBELEN	COBuhl.Florival	1:25:35 + 09:23

H40

1	Sebastien THIERY Jean-Luc DENOUAL	Noyon CO	1:28:36
2	Yann REICH Nicolas DALIBARD	COColmar	1:31:35 + 02:59
3	Jérémy VUILLEMARD Marie VUILLEMARD	O'Zone 88	1:32:31 + 03:55

H50

1	Patrick JANAND Alain POURRE	Balise 25	1:18:10
2	Philippe BOBIN Jurg NIGGLI	O'Jura	1:19:08 + 00:58
3	Eric SILVESTRE Georges TREVISAN	Echo 73	1:26:36 + 08:26

H60

1	Jean-Pierre VIRY Philippe POGU	Scapa Nancy	1:14:00
2	Christian PROST Bruno LEGRAND	VOR Les Voriens	1:20:56 + 06:56
3	André HERMET Christian REUT	AS Samoï	1:21:00 + 07:00

D14

1	Marie Emilie CUNY Mathilde BLOT	LO Sanchev	1:10:10
2	Habygaël DESTREZ Lola MOULIERE	Vervins'O	1:29:54 + 19:44
3	Anaëlle REICH Amandine MISCHÉL	COColmar	2:02:39 + 52:29

D20

1	Margaux LECLERC Manon DESBORDES	LO Sanchev	1:22:32
2	Enola BARDINE Lola COLLE	Raidlink's 07	1:32:36 + 10:04
3	Agathe TISSANDIER Manon TISSANDIER	COBS	1:36:09 + 13:37

D21

1	Lucie RUDKIEWICZ Constance DEVILLERS	Balise 25	1:24:56
2	Lou GARCIN Dany BONNORONT	Bol d'Air	2:07:43 + 42:47
3	Claire LABROCHE Camille MOULIERE	Vervins'O	2:11:52 + 46:56

D40

1	Emmanuelle VALENTIN Sabine MARQUES	B.R.O.S.	1:47:02
2	Daria NIGGLI Emmanuelle BOBIN	O'Jura	1:51:40 + 04:38
3	Caroline PAILHES Laure COLLE	Raidlink's 07	2:09:50 + 22:48

D50

1	Aurélie VILLAR Sophie PISZCZOROWICZ	Noyon CO	1:13:07
2	Isabelle WYMER Valérie POURRE	Balise 25	1:30:32 + 17:25
3	Isabelle WACK Martine WEISS	COColmar	1:41:21 + 28:14

D60

1	Nelly DEVILLE Christine BONNET-POINSIGNON	Scapa Nancy	1:23:28
2	Nancy ESNAULT Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	1:30:21 + 06:53

H12

1	Emile BOBIN	O'Jura	0:19:49
2	Paul GATINEAU	ESPAD	0:21:48 + 01:59
3	Julien GATINEAU	ESPAD	0:27:10 + 07:21

H14

1	Albin CHIFFLET	Raidlink's 07	0:28:23
2	Guillaume BEGUINOT	CO Ambérieu	0:29:42 + 01:19
3	Célestin DUPUY	Brive Corrèze CO	0:29:43 + 01:20

H17

1	Augustin LECLERE	Bol d'Air	0:36:59
2	Timothy BLOT	LO Sanchey	0:37:46 + 00:47
3	Hugo PISZCZOROWICZ	Noyon CO	0:38:16 + 01:17

H20

1	Albin DEMARET-JOLY	Raidlink's 07	1:00:40
2	Noa LAUVERGNE	COBuhl.Florival	1:15:18 + 14:38
3	Logan LABARBE	B.R.O.S.	1:18:33 + 17:53

H21

1	Samson DERIAZ	ADOChenôve	0:54:51
2	Jérémi POURRE	Balise 25	0:55:02 + 00:11
3	Florian PINSARD	Balise 25	0:56:47 + 01:56

H40

1	Sebastien THIERY	Noyon CO	0:50:05
2	Jérémy VUILLEMARD	O'Zone 88	0:50:20 + 00:15
3	Julien CHARLEMAGNE	Arve'nture	0:50:22 + 00:17

H50

1	Frédéric PINSARD	AS Samoisi	0:42:18
2	Patrick JANAND	Balise 25	0:44:14 + 01:56
3	Georges TREVISAN	Echo 73	0:45:33 + 03:15

H60

1	Michel DENAIX	COCS	0:44:26
2	Philippe POGU	Scapa Nancy	0:55:59 + 11:33
3	Christian CACHARD	Asul Sports Nat	0:56:13 + 11:47

H70

1	Didier MARCHAL	Balise 25	0:27:56
2	Maurice AUBRY	Scapa Nancy	0:30:37 + 02:41
3	Jacques CORDIER	METZ'O	0:34:26 + 06:30

D12

1	Celeste LECLERE	Bol d'Air	0:18:33
2	Anna SKORKA	LO Sanchey	0:28:37 + 10:04
3	Anaëlle REICH	COColmar	0:28:59 + 10:26

D14

1	Faustine VILLAR-THIERY	Noyon CO	0:29:13
2	Lola MOULIERE	Vervins'O	0:44:57 + 15:44
3	Marie Emilie CUNY	LO Sanchey	0:49:47 + 20:34

D17

1	Alyssia WYMER	Balise 25	0:47:09
2	Jade BOUSSIER	ADOChenôve	0:50:15 + 03:06
3	Margaux LECLERC	LO Sanchey	0:50:36 + 03:27

D20

1	Lilou PAULY	CMO	0:46:22
2	Lou COLLE	Raidlink's 07	0:47:20 + 00:58
3	Marie Lou GUIBERT	Bol d'Air	0:59:21 + 12:59

D21

1	Lou GARCIN	Bol d'Air	0:48:38
2	Lucie RUDKIEWICZ	Balise 25	0:50:39 + 02:01
3	Constance DEVILLERS	Balise 25	0:50:43 + 00:04

D40

1	Marie VUILLEMARD	O'Zone 88	0:53:13
2	Emmanuelle VALENTIN	B.R.O.S.	0:56:16 + 03:03
3	Marie DESRUMAUX	VALMO	1:02:31 + 09:18

D50

1	Aurélien VILLAR	Noyon CO	0:51:00
2	Véronique GUINOT	Talant SO	0:54:24 + 03:24
3	Sophie PISZCZOROWICZ	Noyon CO	0:56:21 + 05:21

D60

1	Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	0:34:34
2	Dany BONNORONT	Bol d'Air	0:37:54 + 03:20
3	Ginette SCHELCHER	COBuhl.Florival	0:39:51 + 05:17

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:40:47
2	Gisele ABISSE	Balise 25	2:00:48 + 20:01



RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE PODIUMS 2021

Championnat d'Europe des jeunes / Lituanie / 18-23 août 2021

3 Médaille de bronze	Sprint	Mathias BARROS VALLET
-----------------------------	---------------	-----------------------

Championnat du monde juniors / Turquie / 5-11 septembre 2021

3 Médaille de bronze	Sprint	Cécile CALANDRY
1 Médaille d'or	Longue distance	Basile BASSET

LONGUE DISTANCE – 20/08/2021

Hommes 16 – 6,250 km

	Nation	Temps	
1 Dan Bolehovsky	République Tchèque	39:59	
2 Hannes Mogensen	Danemark	40:10	+0:11
3 Jan Strycek	République Tchèque	41:42	+1:43
15 Antoine Derlot	France	47:16	+7:17
29 Yann Chabance	France	54:10	+14:11
61 Arthur Perrin	France	1:09:22	+29:23
79 Baptiste Delorme	France	1:26:34	+46:35

Dames 16 – 4,875 km

	Nation	Temps	
1 Silva Kempfi	Finlande	35:25	
2 Michaela Metelkova	République Tchèque	39:41	+4:16
3 Elli Punto	Finlande	41:41	+6:16
15 Alice Merat	France	47:28	+12:03
18 Alyssia Wymer	France	48:46	+13:21
28 Violette Dupuy	France	53:16	+17:51
67 Mélissa Trochut	France	1:15:12	+39:47

Hommes 18 – 7,400 km

	Nation	Temps	
1 Aarni Ronkainen	Finlande	45:23	
2 Mark Tutynin	Russie	46:01	+0:38
3 Martin Vehus Skjerve	Norvège	47:04	+1:41
19 Mathias Barros Vallet	France	54:16	+8:53
23 Romain Pichard	France	54:45	+9:22
34 Bastien Thenoz	France	58:25	+13:02
51 Léandre Magat	France	1:04:00	+18:37

Dames 18 – 5,675 km

	Nation	Temps	
1 Salla Isoherranen	Finlande	42:32	
2 Alina Niggli	Suisse	44:19	+1:47
3 Boglarka Czako	Hongrie	45:44	+3:12
9 Alix Villar	France	49:56	+7:24
14 Lucine Gintzburger	France	51:21	+8:49
36 Annabelle Delenne	France	1:00:25	+17:53
39 Lilou Parigot	France	1:00:34	+18:02

RELAIS – 21/08/2021

Hommes 16

Temps

1	Danemark	1:30:36
	1- Casper Blakskjaer	31:04
	2- Niels Dalgaard	31:54
	3- Hannes Mogensen	27:38
2	République Tchèque	1:33:33
	1- Jan Strycek	32:00
	2- Jakub Racansky	32:57
	3- Dan Bolehovsky	28:36
3	Estonie	1:34:44
	1- Chris Marcus Krahv	32:22
	2- Ossi Rasmus Priks	30:43
	3- Renno Merenakk	31:39
11	France	1:49:02
	1- Antoine Derlot	32:55
	2- Yann Chabance	40:12
	3- Baptiste Delorme	35:55

Dames 16

Temps

1	Finlande	1:16:49
	1- Virna Pellikka	25:22
	2- Elli Punto	24:01
	3- Silva Kemppi	27:26
2	République Tchèque	1:17:24
	1- Michaela Novotna	24:40
	2- Michaela Metelkova	26:37
	3- Lea Martanova	26:07
3	Hongrie	1:23:24
	1- Lili Lantai	30:20
	2- Janka Mikes	29:14
	3- Rita Maramarosi	23:50
6	France	1:30:03
	1- Violette Dupuy	27:24
	2- Alyssia Wymer	32:28
	3- Alice Merat	30:11

RELAIS (SUITE) – 21/08/2021

Hommes 18

Temps

1	Norvège	1:42:35
	1- Alfred Bjoernerod	33:26
	2- Brage Takle	35:19
	3- Martin Vehus Skjerve	33:50
2	République Tchèque	1:43:09
	1- Vít Cech	33:24
	2- Lukas Vitebsky	36:02
	3- Martin Simsa	33:43
3	Lituanie	1:47:14
	1- Tadas Dementavicius	32:25
	2- Adomas Casas	40:34
	3- Andojas Lapinskas	34:15
20	France	2:20:01
	1- Bastien Thenoz	56:29
	2- Romain Pichard	39:25
	3- Mathias Barros Vallet	44:07

Dames 18

Temps

1	Suède	1:35:06
	1- Elsa Sonesson	31:08
	2- Ida Bengtsson	30:57
	3- Hanna Jonsell	33:01
2	Finlande	1:35:24
	1- Emilia Tala	34:11
	2- Inari Karppinen	32:08
	3- Salla Isoherranen	29:05
3	Russie	1:37:05
	1- Anastasiya Kurova	34:11
	2- Kseniya Beskhnelnova	33:40
	3- Olesia Gladilkina	29:14
9	France	1:46:35
	1- Alix Villar	33:07
	2- Lilou Parigot	41:41
	3- Lucine Gintzburger	31:47

SPRINT – 22/08/2021

Hommes 16 – 3,300 km

	Nation	Temps	
1	Jan Strycek	République Tchèque	12:55
2	Niels Dalgaard	Danemark	13:11 +0:16
3	Dan Bolehovsky	République Tchèque	13:17 +0:22
18	Arthur Perrin	France	13:52 +0:57
24	Antoine Derlot	France	14:08 +1:13
46	Baptiste Delorme	France	14:53 +1:58
52	Yann Chabance	France	15:05 +2:10

Dames 16 – 2,900 km

	Nation	Temps	
1	Rita Maramarosi	République Tchèque	12:11
2	Silva Kempfi	Danemark	12:43 +0:32
3	Lea Martanova	République Tchèque	12:50 +0:39
9	Alice Merat	France	13:34 +1:23
14	Violette Dupuy	France	14:17 +2:06
45	Melissa Trochut	France	15:50 +3:39
56	Alyssia Wymer	France	16:23 +4:12

Hommes 18 – 3,500 km

	Nation	Temps	
1	Konrad Stamer	Allemagne	12:53
2	Brage Takle	Norvège	13:01 +0:08
3	Mathias Barros Vallet	France	13:20 +0:27
13	Léandre Magat	France	13:42 +0:49
79	Bastien Thenoz	France	15:29 +2:36
dsq	Romain Pichard	France	

Dames 18 – 3,200 km

	Nation	Temps	
1	Viktoria Mag	Hongrie	13:46
2	Marketa Mulickova	République Tchèque	13:54 +0:08
3	Salla Isoherranen	Finlande	14:04 +0:18
13	Alix Villar	France	14:55 +1:09
14	Lucine Gintzburger	France	14:59 +1:13
18	Annabelle Delenne	France	15:19 +1:33
29	Lilou Parigot	France	15:52 +2:06

Résultats de l'équipe de France
Championnat du monde juniors (JWOC)
Turquie – 05 au 11 septembre 2021

<http://www.jwoc2020.org/>

SPRINT – 05/09/2021

Hommes 20 – 3,540 km

		Nation	Temps	
1	Francesco Mariani	Italie	15:39	
2	Touko Seppa	Finlande	15:46	+0:07
3	Axel Elmlad	Suède	15:52	+0:13
5	Quentin Andrieux	France	16:01	+0:22
11	Basile Basset	France	16:16	+0:37
22	Nathan Marchand	France	17:00	+1:21
26	Julien Vuitton	France	17:10	+1:31
29	Antoine Becaert	France	17:12	+1:33
42	Kylian Wymer	France	17:27	+1:48

Dames 20 – 2,950 km

		Nation	Temps	
1	Malin Agervig Kristiansson	Danemark	14:57	
2	Hanna Lundberg	Suède	15:02	+0:05
3	Cécile Calandry	France	15:05	+0:08
17	Tifenn Moulet	France	15:53	+0:56
39	Lucie Lataste	France	17:00	+2:03
44	Annabelle Delenne	France	17:15	+2:18
53	Alix Villar	France	17:38	+2:41
77	Perrine Toussaint	France	18:59	+4:02

MOYENNE DISTANCE - QUALIFICATIONS – 06/09/2021

Hommes 20 série 1 – 3,430 km

	Nation	Temps	
1	Danemark	20:28	
2	France	21:10	+0:42
3	Suède	21:22	+0:54
3	Hongrie	21:22	+0:54
14	France	23:39	+3:11

Hommes 20 série 2 – 3,480 km

	Nation	Temps	
1	Italie	20:35	
2	Norvège	20:43	+0:08
3	Suède	20:46	+0:11
5	France	20:56	+0:21
21	France	23:43	+3:08

Hommes 20 série 3 – 3,480 km

	Nation	Temps	
1	Russie	20:32	
2	Lituanie	21:06	+0:34
3	Norvège	21:08	+0:36
4	France	21:23	+0:51
6	France	21:46	+1:14

Dames 20 série 1 – 2,890 km

	Nation	Temps	
1	Hongrie	20:05	
2	Suisse	20:36	+0:31
3	Suède	20:40	+0:35
4	France	20:46	+0:41
6	France	21:36	+1:31

Dames 20 série 2 – 2,910 km

	Nation	Temps	
1	Hongrie	19:32	
2	République Tchèque	19:56	+0:24
3	Norvège	20:00	+0:28
22	France	24:33	+5:01
29	France	27:21	+7:49

Dames 20 série 3 – 2,890 km

	Nation	Temps	
1	France	19:24	
2	Norvège	19:57	+0:33
3	Suisse	19:59	+0:35
8	France	22:15	+2:51

MOYENNE DISTANCE – FINALE – 07/09/2021

Hommes 20 Finale A – 4,170 km

		Nation	Temps	
1	Axel Elmblad	Suède	25:02	
2	Viktor Svensk	Suède	27:15	+2:13
3	Ferenc Jonas	Hongrie	27:35	+2:33
4	Julien Vuitton	France	27:40	+2:38
11	Basile Basset	France	29:45	+4:43
12	Quentin Andrieux	France	29:54	+4:52
15	Kylian Wymer	France	30:30	+5:28
15	Antoine Becaert	France	30:30	+5:28

Hommes 20 Finale B – 3,400 km

		Nation	Temps	
1	Nathan Marchand	France	23:56	
2	Dmitrii Stepanov	Russie	24:00	+0:04
3	Gustav Wiren Gonzalez	Espagne	24:27	+0:31

Dames 20 Finale A – 3,540 km

		Nation	Temps	
1	Hanna Lundberg	Suède	26:25	
2	Lilly Graber	Suisse	28:07	+1:42
3	Tilda Ostberg	Suède	28:10	+1:45
8	Cécile Calandry	France	28:54	+2:29
22	Perrine Toussaint	France	31:52	+5:27
27	Tifenn Moulet	France	32:17	+5:52
31	Lucie Lataste	France	32:53	+6:28
37	Alix Villar	France	33:42	+7:17

Dames 20 Finale B – 3,150 km

		Nation	Temps	
1	Siana Senn	Suisse	27:55	
2	Lucie Semikova	République Tchèque	27:56	+0:01
3	Anna Groell	Autriche	29:02	+1:07
30	Annabelle Delenne	France	41:37	+13:42

LONGUE DISTANCE – 09/09/2021

Hommes 20 – 11,050 km

		Nation	Temps	
1	Basile Basset	France	1:08:57	
2	Soren Thrane Odum	Danemark	1:09:04	+0:07
3	Ferenc Jonas	Hongrie	1:11:46	+2:49
5	Antoine Becaert	France	1:12:29	+3:32
15	Kylian Wymer	France	1:15:32	+6:35
17	Quentin Andrieux	France	1:16:18	+7:21
18	Julien Vuitton	France	1:16:24	+7:27
49	Nathan Marchand	France	1:22:43	+13:46

Dames 20 – 7,040 km

		Nation	Temps	
1	Lilly Graber	Suisse	52:59	
2	Lucie Semikova	République Tchèque	53:47	+0:48
3	Viktorija Mag	Hongrie	54:25	+1:26
25	Cécile Calandry	France	1:00:16	+7:17
30	Lucie Lataste	France	1:01:35	+8:36
31	Tifenn Moulet	France	1:01:42	+8:43
39	Perrine Toussaint	France	1:03:38	+10:39
58	Alix Villar	France	1:07:43	+14:44
66	Annabelle Delenne	France	1:10:50	+17:51

RELAIS – 10/09/2021

Hommes 20

1 Suède

- 1- Noel Braun
- 2- Viktor Svensk
- 3- Axel Elmblad

Temps

1:44:14

33:50

34:12

36:12

2 Hongrie

- 1- Peter Nagy
- 2- Zoltan Bujdosó
- 3- Ferenc Jonas

1:45:51

36:27

33:12

36:12

3 Suisse

- 1- Pascal Schmid
- 2- Pascal Schaerer
- 3- Florian Freuler

1:47:06

35:05

34:17

37:44

14 France 1

- 1- Basile Basset
- 2- Julien Vuitton
- 3- Quentin Andrieux

1:54:15

41:42

35:47

36:46

16 France 2

- 1- Antoine Becaert
- 2- Kylian Wymer
- 3- Nathan Marchand

1:54:59

35:38

36:00

43:21

RELAIS (SUITE) – 10/09/2021

Dames 20

1

Suède

- 1- Tilda Ostberg
- 2- Petrina Costermans
- 3- Hanna Lundberg

Temps

1:44:14

33:50

34:12

36:12

2

Hongrie

- 1- Boglarka Czako
- 2- Viktoria Mag
- 3- Csilla Gardonyi

1:45:51

36:27

33:12

36:12

3

République Tchèque

- 1- Michaela Dittrichova
- 2- Lucie Semikova
- 3- Marketa Mulickova

1:47:06

35:05

34:17

37:44

6

France 1

- 1- Lucie Lataste
- 2- Cecile Calandry
- 3- Perrine Toussaint

1:54:15

41:42

35:47

36:46

13

France 2

- 1- Tifenn Moulet
- 2- Alix Villar
- 3- Annabelle Delenne

1:54:59

35:38

36:00

43:21

RELAIS SPRINT – 13/05/2021

Mixte

1

Suisse

- 1- Simona Aebersold
- 2- Joey Hadorn
- 3- Matthias Kyburz
- 4- Elena Roos

Temps

56:55

14:09

14:18

14:05

14:23

2

Suède

- 1- Lina Strand
- 2- Gustav Bergman
- 3- Emil Svensk
- 4- Sara Hagstrom

57:50

14:13

14:40

14:31

14:26

3

Norvège

- 1- Victoria Haestad Bjornstad
- 2- Eskil Kinneberg
- 3- Kasper Harlem Fosser
- 4- Andrine Benjaminsen

58:24

14:45

14:56

14:11

14:32

6

France 1

- 1- Isia Basset
- 2- Frederic Tranchand
- 3- Lucas Basset
- 4- Cecile Calandry

59:39

15:11

14:27

14:51

15:10

KO SPRINT - 14/05/2021

Hommes

		Nation
1	Matthias Kyburz	Suisse
2	Joey Hadorn	Suisse
3	Kasper Harlem Fosser	Norvège
16	Lucas Basset	France
25	Mathieu Perrin	France
31	Guilhem Elias	France
31	Quentin Moulet	France
31	Maxime Rauturier	France
41	Quentin Rauturier	France
43	Frederic Tranchand	France
77	Loic Capbern	France

Dames

		Nation
1	Tove Alexandersson	Suède
2	Simona Aebersold	Suisse
3	Andrine Benjaminsen	Norvège
19	Maelle Beauvir	France
19	Cecile Calandry	France
25	Florence Hanauer	France

Résultats de l'équipe de France
Championnat d'Europe (EOC)
Suisse – 11 au 16 mai 2021

<http://www.eoc2021.ch/>

SPRINT – 16/05/2021

Hommes – 4,400 km		Nation	Temps	
1	Emil Svensk	Suède	16:06	
2	Yannick Michiels	Belgique	16:19	+0:13
3	Gustav Bergman	Suède	16:28	+0:22
3	Kasper Harlem Fosser	Norvège	16:28	+0:22
13	Maxime Rauturier	France	17:04	+0:58
18	Lucas Basset	France	17:08	+1:02
41	Frederic Tranchand	France	17:28	+1:22
43	Quentin Rauturier	France	17:29	+1:23
49	Mathieu Perrin	France	17:37	+1:31
59	Guilhem Elias	France	17:55	+1:49
66	Quentin Moulet	France	18:03	+1:57
Dames – 4,000 km		Nation	Temps	
1	Tove Alexandersson	Suède	16:10	
2	Elena Roos	Suisse	16:15	+0:05
3	Simona Aebersold	Suisse	16:16	+0:06
29	Cecile Calandry	France	18:04	+1:54
36	Florence Hanauer	France	18:13	+2:03
41	Isia Basset	France	18:16	+2:06
63	Maelle Beauvir	France	19:09	+2:59

Résultats de l'équipe de France
Championnats du monde (WOC)
République Tchèque
30 juin au 10 juillet 2021

<https://woc2021.cz/>

SPRINT – QUALIFICATIONS – 03/07/2021

Dames série A

		Nation	Temps	
1	Tove Alexandersson	Suède	12:30	
2	Elena Roos	Suisse	12:51	+0:21
3	Eef van Dongen	Pays-Bas	13:17	+0:47
5	Cécile Calandry	France	13:29	+0:59

Dames série B

		Nation	Temps	
1	Adela Indrakova	République Tchèque	14:10	
2	Tatiana Ryabkina	Neutre	14:18	+0:08
3	Maja Alm	Danemark	14:24	+0:14
5	Florence Hanauer	France	15:01	+0:51

Dames série C

		Nation	Temps	
1	Tereza Janosikova	République Tchèque	13:50	
2	Karolin Ohlsson	Suède	14:05	+0:15
2	Simona Aebersold	Suisse	14:05	+0:15
10	Maelle Beauvir	France	15:24	+1:34

Hommes série A

		Nation	Temps	
1	Emil Svensk	Suède	13:04	
2	Jerker Lysell	Suède	13:05	+0:01
3	Tim Robertson	Nouvelle-Zélande	13:18	+0:14
8	Frederic Tranchand	France	13:35	+0:31

Hommes série B

		Nation	Temps	
1	Max Peter Bejmer	Suède	12:54	
2	Vojtech Kral	République Tchèque	13:02	+0:08
3	Matthias Kyburz	Suisse	13:04	+0:10
8	Quentin Rauturier	France	13:40	+0:46

Hommes série C

		Nation	Temps	
1	Yannick Michiels	Belgique	12:58	
2	Kasper Harlem Fosser	Norvège	13:05	+0:07
3	Tomas Krivda	République Tchèque	13:08	+0:10
14	Maxime Rauturier	France	14:12	+1:14

Résultats de l'équipe de France
Championnats du monde (WOC)
République Tchèque
30 juin au 10 juillet 2021

<https://woc2021.cz/>

SPRINT – 03/07/2021

Dames

		Nation	Temps	
1	Tove Alexandersson	Suède	14:03	
2	Natalia Gemperle	Neutral	14:12	+0:09
3	Maja Alm	Danemark	14:20	+0:17
13	Cécile Calandry	France	15:03	+1:00
20	Florence Hanauer	France	15:26	+1:23
32	Maëlle Beauvir	France	16:12	+2:09

Hommes

		Nation	Temps	
1	Isac von Krusenstierna	Suède	13:46	
2	Kasper Harlem Fosser	Norvège	13:53	+0:07
3	Tim Robertson	Nouvelle-Zélande	13:59	+0:13
30	Quentin Raturier	France	15:22	+1:36
34	Frederic Tranchand	France	15:38	+1:52
41	Maxime Raturier	France	16:14	+2:28

Résultats de l'équipe de France
Championnats du monde (WOC)
République Tchèque
30 juin au 10 juillet 2021

<https://woc2021.cz/>

RELAIS SPRINT – 04/07/2021

Mixte

1

Suède

- 1- Tove Alexandersson
- 2- Emil Svensk
- 3- Gustav Bergman
- 4- Sara Hagstrom

Temps

1:02:19

15:03

15:46

15:46

15:44

2

Norvège

- 1- Victoria Haestad Bjornstad
- 2- Audun Heimdal
- 3- Kasper Harlem Fosser
- 4- Andrine Benjaminsen

1:02:45

16:04

16:43

15:02

14:56

3

Suisse

- 1- Simona Aebersold
- 2- Joey Hadorn
- 3- Martin Hubmann
- 4- Elena Roos

1:02:48

15:22

15:58

16:10

15:18

8

France

- 1- Isia Basset
- 2- Maxime Rauturier
- 3- Lucas Basset
- 4- Cecile Calandry

1:06:36

16:03

17:14

16:10

17:09

Résultats de l'équipe de France
Championnats du monde (WOC)
République Tchèque
30 juin au 10 juillet 2021

<https://woc2021.cz/>

MOYENNE DISTANCE – QUALIFICATIONS – 06/07/2021

Dames série A

		Nation	Temps	
1	Sabine Hauswirth	Suisse	29:55	
2	Lisa Risby	Suède	30:03	+0:08
3	Miri Thrane Ødum	Danemark	30:11	+0:16
7	Florence Hanauer	France	32:53	+2:58

Dames série B

		Nation	Temps	
1	Tove Alexandersson	Suède	28:20	
2	Simona Aebersold	Suisse	29:35	+1:15
3	Andrine Benjaminsen	Norvège	30:20	+2:00
4	Isia Basset	France	31:21	+3:01

Dames série C

		Nation	Temps	
1	Marie Olaussen	Norvège	30:32	
2	Sarina Kyburz	Suisse	30:36	+0:04
2	Johanna Oberg	Suède	30:36	+0:04
7	Cécile Calandry	France	32:11	+1:39

Hommes série A

		Nation	Temps	
1	Kasper Harlem Fosser	Norvège	30:46	
2	Ruslan Glibov	Ukraine	31:03	+0:17
3	Daniel Hubmann	Suisse	31:14	+0:28
6	Mathieu Perrin	France	33:18	+2:32

Hommes série B

		Nation	Temps	
1	Matthias Kyburz	Suisse	28:12	
2	Emil Svensk	Suède	28:32	+0:20
3	Nicolas Rio	France	30:42	+2:30

Hommes série C

		Nation	Temps	
1	Lucas Basset	France	28:44	
2	Eskil Kinneberg	Norvège	30:36	+1:52
3	Olav Lundanes	Norvège	31:05	+2:21

Résultats de l'équipe de France
Championnats du monde (WOC)
République Tchèque
30 juin au 10 juillet 2021

<https://woc2021.cz/>

MOYENNE DISTANCE – 06/07/2021

Dames

		Nation	Temps	
1	Tove Alexandersson	Suède	38:12	
2	Andrine Benjaminsen	Norvège	40:33	+2:21
3	Simona Aebersold	Suisse	41:33	+3:21
7	Isia Basset	France	43:40	+5:28
16	Cecile Calandry	France	46:33	+8:21
30	Florence Hanauer	France	51:58	+13:46

Hommes

		Nation	Temps	
1	Matthias Kyburz	Suisse	39:31	
2	Gustav Bergman	Suède	40:11	+0:40
3	Ruslan Glibov	Ukraine	40:18	+0:47
4	Lucas Basset	France	41:36	+2:05
18	Nicolas Rio	France	47:13	+7:42
29	Mathieu Perrin	France	49:46	+10:15

Résultats de l'équipe de France
Championnats du monde (WOC)
République Tchèque
30 juin au 10 juillet 2021

<https://woc2021.cz/>

RELAIS – 08/07/2021

Dames

1

Suède

- 1- Lisa Risby
- 2- Sara Hagstrom
- 3- Tove Alexandersson

Temps

1:45:45

37:02

34:03

34:40

2

Suisse

- 1- Elena Roos
- 2- Sabine Hauswirth
- 3- Simona Aebersold

1:48:18

36:26

38:18

33:34

3

Norvège

- 1- Marie Olaussen
- 2- Kamilla Steiwer
- 3- Andrine Benjaminsen

1:52:46

38:20

39:29

34:57

9

France

- 1- Cecile Calandry
- 2- Florence Hanauer
- 3- Isia Basset

1:59:26

40:14

40:29

38:43

Résultats de l'équipe de France
Championnats du monde (WOC)
République Tchèque
30 juin au 10 juillet 2021

<https://woc2021.cz/>

RELAIS (SUITE) – 08/07/2021

Hommes

1

Suède

- 1- Albin Ridefelt
- 2- William Lind
- 3- Gustav Bergman

Temps

1:53:06

38:56

36:44

37:26

2

Norvège

- 1- Gaute Steiwer
- 2- Kasper Harlem Fosser
- 3- Eskil Kinneberg

1:53:57

39:21

35:20

39:16

3

Suisse

- 1- Martin Hubmann
- 2- Florian Howald
- 3- Matthias Kyburz

1:55:06

39:02

37:49

38:15

7

France

- 1- Mathieu Perrin
- 2- Lucas Basset
- 3- Frederic Tranchand

2:02:01

38:19

39:22

44:20

Résultats de l'équipe de France
Championnats du monde (WOC)
République Tchèque
30 juin au 10 juillet 2021

<https://woc2021.cz/>

LONGUE DISTANCE – 09/07/2021

Dames

		Nation	Temps	
1	Tove Alexandersson	Suède	1:17:11	
2	Natalia Gemperle	Neutre	1:20:09	+2:58
3	Simona Aebersold	Suisse	1:20:28	+3:17
18	Isia Basset	France	1:29:51	+12:40
29	Florence Hanauer	France	1:37:00	+19:49

Hommes

		Nation	Temps	
1	Kasper Harlem Fosser	Norvège	1:35:55	
2	Matthias Kyburz	Suisse	1:39:00	+3:05
3	Magne Daehli	Norvège	1:41:53	+5:58
13	Frederic Tranchand	France	1:48:09	+12:14
21	Lucas Basset	France	1:52:05	+16:10
40	Mathieu Perrin	France	2:00:56	+25:01

Résultats de l'équipe de France
Coupe du Monde n°2
Suède – 10 au 16 août 2021

www.idrefjallveckan.se/owc2021/



LONGUE DISTANCE – 12/08/2021

Hommes – 17,220 km

		Nation	Temps	
1	Kasper Harlem Fossler	Norvège	1:39:53	
2	Magne Daehli	Norvège	1:41:32	+1:39
3	Daniel Hubmann	Suisse	1:43:13	+3:20
29	Loic Marty	France	1:55:57	+16:04
49	Theo Radondy	France	2:03:55	+24:02
63	Quentin Moulet	France	2:10:00	+30:07
65	Maxime Rauturier	France	2:11:02	+31:09
72	Corentin Roux	France	2:13:28	+33:35
dnf	Alexandre Vergnaud	France		

Dames – 12,820 km

		Nation	Temps	
1	Simona Aebersold	Suisse	1:28:31	
2	Andrine Benjaminsen	Norvège	1:29:11	+0:40
3	Tove Alexandersson	Suède	1:30:29	+1:58
68	Isia Basset	France	2:04:24	+35:53
74	Chloe Dudoignon	France	2:11:16	+42:45

Résultats de l'équipe de France

Coupe du Monde n°2

Suède – 10 au 16 août 2021

www.idrefjallveckan.se/owc2021/



MOYENNE DISTANCE – 14/08/2021

Hommes – 6,390 km

		Nation	Temps	
1	Joey Hadorn	Suisse	40:00	
2	Daniel Hubmann	Suisse	40:03	+0:03
3	Simon Hector	Suède	40:36	+0:36
43	Loic Marty	France	47:03	+7:03
47	Lucas Basset	France	47:31	+7:31
52	Corentin Roux	France	48:52	+8:52
56	Maxime Rauturier	France	50:04	+10:04
75	Quentin Moulet	France	53:14	+13:14
97	Theo Radondy	France	58:42	+18:42
108	Alexandre Vergnaud	France	1:04:18	+24:18

Dames – 5,450 km

		Nation	Temps	
1	Hanna Lundberg	Suède	39:20	
2	Simona Aebersold	Suisse	40:22	+1:02
3	Natalia Gemperle	Russie	40:36	+1:16
29	Isia Basset	France	49:28	+10:08
68	Chloe Dudoignon	France	59:50	+20:30

RELAIS – 15/08/2021

Hommes

		Temps
1	Suède 1	1:52:48
	1- Albin Ridefelt	35:50
	2- Simon Hector	36:39
	3- Gustav Bergman	40:19
2	Norvège 1	1:52:49
	1- Eskil Kinneberg	36:08
	2- Magne Daehli	36:10
	3- Kasper Harlem Fosser	40:31
3	Suisse 1	1:53:00
	1- Daniel Hubmann	36:44
	2- Florian Howald	36:29
	3- Matthias Kyburz	39:47
13	France 1	2:01:02
	1- Maxime Rauturier	37:27
	2- Loic Marty	38:42
	3- Lucas Basset	44:53
21	France 2	2:05:41
	1- Quentin Moulet	37:44
	2- Corentin Roux	40:12
	3- Theo Radondy	47:45

RELAIS (SUITE) – 15/08/2021

Dames

1

Suède 2

- 1- Emma Bjessmo
- 2- Johanna Oberg
- 3- Sara Hagstrom

Temps

2:07:26

40:06

39:44

47:36

2

Suède 1

- 1- Lisa Risby
- 2- Hanna Lundberg
- 3- Karolin Ohlsson

2:07:52

40:00

39:54

47:58

3

Russie 1

- 1- Anastasia Rudnaya
- 2- Svetlana Mironova
- 3- Natalia Gemperle

2:10:52

40:29

41:19

49:04

21

France 1/Pologne 2

- 1- Isia Basset
- 2- Chloe Dudoignon
- 3- Agnieszka Cych

2:01:02

47:01

52:54

1:01:26

Résultats de l'équipe de France

Coupe du Monde n°3

Italie – 28 septembre au 4 octobre 2021

<https://wcup.it/en/>

LONGUE DISTANCE – 30/09/2021

Hommes – 19,140 km

		Nation	Temps	
1	Kasper Harlem Fosser	Norvège	1:39:51	
2	Matthias Kyburz	Suisse	1:45:23	+5:32
3	Daniel Hubmann	Suisse	1:45:56	+6:05
15	Mathieu Perrin	France	1:53:46	+13:55
28	Guilhem Elias	France	1:58:11	+18:20
42	Vincent Coupat	France	2:00:49	+20:58
50	Julien Vuitton	France	2:05:05	+25:14
95	Guilhem Haberkorn	France	2:37:38	+57:47
Dnf	Lucas Basset	France		
Dns	Loic Capbern	France		

Dames – 13,160 km

		Nation	Temps	
1	Tove Alexandersson	Suède	1:20:59	
2	Simona Aebersold	Suisse	1:26:41	+5:42
3	Natalia Gemperle	Russie	1:27:10	+6:11
28	Isia Basset	France	1:41:42	+20:43
43	Cecile Calandry	France	1:45:46	+24:47
56	Maelle Beauvir	France	1:49:14	+28:15
58	Florence Hanauer	France	1:50:25	+29:26
76	Cecile Foltzer	France	1:55:50	+34:51

MOYENNE DISTANCE – 02/10/2021

Hommes – 5,080 km

		Nation	Temps	
1	Kasper Harlem Fosser	Norvège	30:37	
2	Matthias Kyburz	Suisse	32:01	+1:24
3	Riccardo Scalet	Italie	32:27	+1:50
25	Nicolas Rio	France	35:20	+4:43
27	Guilhem Elias	France	35:42	+5:05
34	Julien Vuitton	France	36:19	+5:42
37	Lucas Basset	France	36:33	+5:56
49	Vincent Coupat	France	37:56	+7:19
81	Guilhem Haberkorn	France	41:34	+10:57
87	Mathieu Perrin	France	41:57	+11:20
Dns	Loic Capbern	France		

Dames – 4,430 km

		Nation	Temps	
1	Tove Alexandersson	Suède	31:23	
2	Simona Aebersold	Suisse	31:46	+0:23
3	Andrine Benjaminsen	Norvège	32:51	+1:28
12	Isia Basset	France	37:09	+5:46
57	Cecile Calandry	France	43:25	+12:02
67	Cecile Foltzer	France	44:51	+13:28
70	Florence Hanauer	France	45:13	+13:50
72	Melle Beauvir	France	46:16	+14:53

RELAIS SPRINT – 03/10/2021

		Temps
Mixte		
1	Norvège 1	1:04:49
	1- Victoria Haestad Bjornstad	16:51
	2- Audun Heimdal	16:16
	3- Kasper Harlem Fosser	15:39
	4- Andrine Benjaminsen	16:02
2	Suède 1	1:04:54
	1- Tove Alexandersson	16:06
	2- Isac von Krusenstierna	16:15
	3- Emil Svensk	16:32
	4- Sara Hagstrom	16:01
3	Suisse 1	1:05:40
	1- Paula Gross	16:37
	2- Joey Hadorn	15:43
	3- Matthias Kyburz	16:34
	4- Simona Aebersold	16:46
23	France 2	1:06:36
	1- Maelle Beauvir	16:58
	2- Lucas Basset	17:00
	3- Vincent Coupat	18:17
	4- Florence Hanauer	17:49
pm	France 1	mispunched
	1- Isia Basset	
	2- Guilhem Elias	
	3- Mathieu Perrin	
	4- Cecile Calandry	
pm	Mixte	mispunched
	1- Cecile Foltzer	
	2- Julien Vuitton	
	3- Guilhem Haberkorn	
	4- Veronika Kalinina	



RÉSULTATS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE PODIUMS 2021

Championnat d'Europe jeunes / Portugal / 4-11 octobre 2021

1	Médaille d'or	Relais	Augustin Leclere, Mathieu Vayssat, Hugo Piszczorowicz
3	Médaille de bronze	Relais	Enola Bardine, Jade Boussier, Margaux Leclerc
2	Médaille d'argent	Sprint	Margaux Leclerc
3	Médaille de bronze	Longue distance	Augustin Leclere

Championnat du monde juniors / Finlande / 9-18 juin 2021

2	Médaille d'argent	Mass Start	Albin Demaret Joly
2	Médaille d'argent	Sprint	Lilou Pauly



MOYENNE DISTANCE – 08/10/2021

Hommes – 19,425 km

		Nation	Temps	
1	Simon Braendli	Suisse	45:07	
2	Grigory Medvedev	Russie	47:09	+2:02
3	Vojtech Stransky	République Tchèque	47:11	+2:04
13	Baptiste Fuchs	France	49:27	+4:20
18	Yoann Courtois	France	50:36	+5:29
40	Jeremi Pourre	France	57:49	+12:42

Dames – 16,300 km

		Nation	Temps	
1	Nikoline Splittorff	Danemark	44:55	
2	Gabriele Andradiuniene	Lituanie	45:11	+0:16
3	Camilla Soegaard	Danemark	45:28	+0:33
21	Lucie Rudkiewicz	France	54:02	+9:07
24	Constance Devillers	France	54:08	+9:13
mp	Lou Garcin	France		mispunched



LONGUE DISTANCE – 09/10/2021

Hommes – 37,625 km

		Nation	Temps	
1	Marcus Jansson	Suède	1:35:43	
2	Anton Foliforov	Russie	1:36:25	+0:42
3	Davide Machado	Portugal	1:37:24	+1:41
12	Baptiste Fuchs	France	1:40:35	+4:52
29	Jeremi Pourre	France	1:47:32	+11:49
37	Yoann Courtois	France	1:51:42	+15:59

Dames – 29,550 km

		Nation	Temps	
1	Camilla Soegaard	Danemark	1:31:02	
2	Veronika Kubinova	République Tchèque	1:33:03	+2:01
3	Nikoline Splittorff	Danemark	1:34:15	+3:13
9	Constance Devillers	France	1:43:41	+12:39
32	Lucie Rudkiewicz	France	2:02:05	+31:03
33	Lou Garcin	France	2:06:32	+35:30



RELAIS – 10/10/2021

Mixte		Temps
1	République Tchèque 1 1- Veronika Kubinova 2- Vojtech Ludvik 3- Krystof Bogar	1:35:29 34:12 30:38 30:39
2	Russie 2 1- Olga ShipilovaVinogradova 2- Ruslan Gritsan 3- Valeriy Glukhov	1:37:00 35:18 30:12 31:30
3	Lituanie 1 1- Gabriele Andradiuniene 2- Jonas Maiselis 3- Ignas Ambrazas	1:38:59 36:48 32:47 29:24
6	France 1 1- Lou Garcin 2- Baptiste Fuchs 3- Yoann Courtois	1:40:07 37:17 31:28 31:22
22	France 2 1- Lucie Rudkiewicz 2- Jeremi Pourre 3-Constance Devillers	1:57:37 45:57 31:34 40:06



SPRINT – 07/10/2021

Hommes 20 – 7,725 km

		Nation	Temps	
1	Mikkel Brunstedt Noergaard	Danemark	16:42	
2	Felix Silver	Suède	17:08	+0:26
3	Noah Rieder	Suisse	17:16	+0:34
17	Logan Labarbe	France	19:27	+2:45
18	Albin Demaret Joly	France	19:29	+2:47
22	Armel Berthaud	France	21:16	+4:34

Dames 20 – 6,225 km

		Nation	Temps	
1	Alena Aksenova	Russie	15:52	
2	Lucie Nedomlelova	République Tchèque	16:12	+0:20
3	Kaarina Nurminen	Finlande	16:13	+0:21
4	Lilou Pauly	France	16:19	+0:27
22	Lou Colle	France	20:59	+5:07

Hommes 17 – 6,350 km

		Nation	Temps	
1	Hannes Hnilica	Autriche	13:49	
2	Nicolas Lopez Gonzalez	Espagne	14:08	+0:19
2	Yaroslav Shvedov	Russie	14:08	+0:19
5	Mathieu Vayssat	France	14:36	+0:47
7	Augustin Leclerc	France	14:53	+1:04
31	Hugo Piszczorowicz	France	16:46	+2:57

Dames 17 – 6,225 km

		Nation	Temps	
1	Iris Aurora Pecorari	Italie	15:21	
2	Margaux Leclerc	France	16:20	+0:59
3	Anna Vakhitova	Russie	16:23	+1:02
5	Enola Bardine	France	16:35	+1:14
27	Jade Boussier	France	24:44	+9:23



MOYENNE DISTANCE – 08/10/2021

Hommes 20 – 15,025 km

		Nation	Temps	
1	Bartosz Niebielski	Pologne	40:45	
2	Matej Tuma	République Tchèque	41:10	+0:25
3	Mikkel Brunstedt Noergaard	Danemark	41:22	+0:37
6	Albin Demaret Joly	France	42:34	+1:49
18	Logan Labarbe	France	50:02	+9:17
dnf	Armel Berthaud	France		

Dames 20 – 11,850 km

		Nation	Temps	
1	Marisa Costa	Portugal	33:54	
2	Lucie Nedomlelova	République Tchèque	36:18	+2:24
3	Ekaterina Landgraf	Russie	36:45	+2:51
5	Lilou Pauly	France	37:11	+3:17
14	Lou Colle	France	41:32	+7:38

Hommes 17 – 10,125 km

		Nation	Temps	
1	Yaroslav Shvedov	Russie	27:00	
2	Artur Mendonca	Portugal	27:16	+0:16
3	Nicolas Lopez Gonzalez	Espagne	28:15	+1:15
4	Augustin Leclere	France	29:09	+2:09
19	Hugo Piszczorowicz	France	32:26	+5:26
33	Mathieu Vayssat	France	40:30	+13:30

Dames 17 – 8,525 km

		Nation	Temps	
1	Gertrud Riis Madsen	Danemark	24:42	
2	Iris Aurora Pecorari	Italie	27:48	+3:06
3	Maria Kupriyanova	Russie	28:10	+3:28
8	Enola Bardine	France	31:30	+6:48
12	Margaux Leclerc	France	32:13	+7:31
21	Jade Boussier	France	37:38	+12:56



LONGUE DISTANCE – 09/10/2021

Hommes 20 – 25,975 km

		Nation	Temps	
1	Mikkel Brunstedt Noergaard	Danemark	1:13:06	
2	Bartosz Niebielski	Pologne	1:13:32	+0:26
3	Felix Silver	Suède	1:16:04	+2:58
8	Albin Demaret Joly	France	1:19:03	+5:57
10	Armel Berthaud	France	1:20:50	+7:44
23	Logan Labarbe	France	1:30:09	+17:03

Dames 20 – 17,600 km

		Nation	Temps	
1	Marisa Costa	Portugal	54:12	
2	Alena Aksenova	Russie	54:24	+0:12
3	Ekaterina Landgraf	Russie	55:22	+1:10
5	Lilou Pauly	France	58:27	+4:15
19	Lou Colle	France	1:09:07	+14:55

Hommes 17 – 20,725 km

		Nation	Temps	
1	Adam Cernik	République Tchèque	57:06	
2	Tatu Aaltonen	Finlande	57:39	+0:33
3	Augustin Leclerc	France	58:39	+1:33
5	Hugo Piszczorowicz	France	59:08	+2:02
28	Mathieu Vayssat	France	1:12:42	+15:36

Dames 17 – 16,225 km

		Nation	Temps	
1	Gertrud Riis Madsen	Danemark	50:17	
2	Daria Toporova	Russie	51:53	+1:36
3	Iris Aurora Pecorari	Italie	56:27	+6:10
12	Margaux Leclerc	France	1:06:34	+16:17
14	Jade Boussier	France	1:09:07	+18:50
16	Enola Bardine	France	1:12:41	+22:24



RELAIS – 10/10/2021

Hommes 20

1 Suisse 1

- 1- Flurin Schnyder
- 2- Noe Henseler
- 3- Noah Rieder

Temps

1:39:00

29:52

35:48

33:20

2 Russie 1

- 1- Vladimir Kuznetsov
- 2- Timofey Sinyavskiy
- 3- Aleksandr Trunin

1:39:00

34:53

34:23

29:44

3 Espagne 1

- 1- Paulus Hanhijarvi
- 2- Aapo Liponkoski
- 3- Evert Kenttamies

1:39:15

30:43

33:22

35:10

11 France 1

- 1- Logan Labarbe
- 2- Armel Berthaud
- 3- Albin Demaret Joly

1:59:12

34:24

54:30

30:18

Hommes 17

1 France 1

- 1- Augustin Leclere
- 2- Mathieu Vayssat
- 3- Hugo Piszczorowicz

Temps

1:09:12

22:15

23:47

23:10

2 Finlande 1

- 1- Tatu Aaltonen
- 2- Eemil Koskinen
- 3- Simo Klemettinen

1:09:44

22:19

23:46

23:39

3 Espagne 1

- 1- Francisco Cortes Martinez
- 2- Juan Pedro Fernandez Morun
- 3- Nicolas Lopez Gonzalez

1:10:04

24:37

23:48

21:39



RELAIS (SUITE) – 10/10/2021

Dames 17

1 Russie 1

- 1- Maria Kupriyanova
- 2- Uliana Bryuchko
- 3- Daria Toporova

Temps

1:16:59

24:34

27:25

25:00

2 Russie 2

- 1- Anna Vakhitova
- 2- Aleksandra Malysheva
- 3- Vasilisa Zablotskaia

1:17:10

22:49

27:52

26:29

3 République Tchèque 1

- 1- Tereza Kadlecova
- 2- Sofie Stranska
- 3- Lucie Messnerova

1:20:51

27:29

27:38

25:44

4 France 1

- 1- Enola Bardine
- 2- Jade Bouscier
- 3- Margaux Leclerc

1:21:47

29:56

25:24

26:27

MASS START – 12/06/2021

Hommes 20 – 24,800 km

		Nation	Temps	
1	Morten Jorgensen	Danemark	58:59	
2	Albin Demaret Joly	France	1:00:57	+1:57
3	Yaroslav Shvedov	Russie	1:01:18	+2:19
26	Logan Labarbe	France	1:12:17	+13:18
Dnf	Armel Berthaud	France		

Dames 20 – 20,600 km

		Nation	Temps	
1	Kaarina Nurminen	Finlande	1:00:40	
2	Lucie Nedomlelova	République Tchèque	1:01:35	+0:55
3	Silja YliHietanen	Finlande	1:04:29	+3:49
6	Lilou Pauly	France	1:05:53	+5:13
26	Lou Colle	France	1:21:44	+21:03

MOYENNE DISTANCE – 14/06/2021

Hommes 20 – 15,600 km

		Nation	Temps	
1	Morten Jorgensen	Danemark	43:01	
2	Mikkel Brunstedt Noergaard	Danemark	43:31	+0:30
3	Bartosz Niebielski	Pologne	43:55	+0:54
18	Armel Berthaud	France	49:45	+6:44
26	Albin Demaret Joly	France	22:42	+8:44
dsq	Logan Labarbe	France		

Dames 20 – 12,800 km

		Nation	Temps	
1	Kaarina Nurminen	Finlande	40:38	
2	Mari Linnus	Estonie	42:29	+1:51
3	Alena Aksenova	Russie	42:57	+2:19
5	Lilou Pauly	France	43:04	+2:26
27	Lou Colle	France	51:15	+10:37

LONGUE DISTANCE – 16/06/2021

Hommes 20 – 28,600 km

		Nation	Temps	
1	Morten Jorgensen	Danemark	1:17:48	
2	Yaroslav Shvedov	Russie	1:18:27	+0:39
3	Mikkel Brunstedt Noergaard	Danemark	1:21:09	+3:21
10	Armel Berthaud	France	1:26:21	+8:33
12	Albin Demaret Joly	France	1:27:42	+9:54
31	Logan Labarbe	France	1:46:29	+28:41

Dames 20 – 22,500 km

		Nation	Temps	
1	Lucie Nedomlelova	République Tchèque	1:15:29	
2	Gertrud Riis Madsen	Danemark	1:18:03	+2:34
3	Tilda Palm	Suède	1:19:41	+4:12
12	Lou Colle	France	1:25:21	+9:52
13	Lilou Pauly	France	1:26:07	+10:38

SPRINT – 13/06/2021

Hommes – 9,200 km

		Nation	Temps	
1	Krystof Bogar	République Tchèque	22:05	
2	Simon Braendli	Suisse	22:53	+0:48
3	Valeriy Glukhov	Neutre	23:04	+0:59
19	Baptiste Fuchs	France	24:41	+2:36
21	Jeremi Purre	France	24:45	+2:40
23	Samson Deriaz	France	24:54	+2:49
24	Florian Pinsard	France	24:59	+2:54
30	Yoann Courtois	France	25:13	+3:08

Dames – 7,300 km

		Nation	Temps	
1	Marika Hara	Finlande	22:04	
2	Svetlana Foliforova	Neutre	22:29	+0:25
3	Anna Tiderman	Suède	22:52	+0:48
20	Lucie Rudkiewicz	France	25:50	+3:46
25	Lou Garcin	France	26:48	+4:44
dsq	Lou Denaix	France		
dnf	Constance Devillers	France		

MOYENNE DISTANCE – 14/06/2021

Hommes – 19,000 km

		Nation	Temps	
1	Samuel Pokala	Finlande	48:22	
2	Simon Braendli	Suisse	49:09	+0:47
3	Krystof Bogar	République Tchèque	49:49	+1:27
22	Samson Deriaz	France	54:26	+6:04
28	Yoann Courtois	France	55:20	+6:58
30	Florian Pinsard	France	55:33	+7:11
30	Baptiste Fuchs	France	55:33	+7:11
dsq	Jeremi Pourre	France		

Dames – 17,400 km

		Nation	Temps	
1	Svetlana Foliforova	Neutre	52:32	
2	Martina Tichovska	République Tchèque	53:00	+0:28
3	Marika Hara	Finlande	53:14	+0:42
15	Constance Devillers	France	57:09	+4:37
23	Lucie Rudkiewicz	France	59:20	+6:48
25	Lou Garcin	France	1:00:07	+7:35
36	Lou Denaix	France	1:07:16	+14:44

RELAIS – 17/06/2021

Hommes

1 Finlande 1

- 1- Andre Haga
- 2- Pekka Niemi
- 3- Samuel Pokala

Temps

1:57:08

40:50

37:21

38:57

2 Neutre 1

- 1- Anton Foliforov
- 2- Valeriy Glukhov
- 3- Grigory Medvedev

2:00:45

39:13

39:29

42:02

3 Suisse 1

- 1- Adrian Jaeggi
- 2- Silas Hotz
- 3- Simon Braendli

2:06:23

42:28

44:29

39:25

6 France 1

- 1- Samson Deriaz
- 2- Baptiste Fuchs
- 3- Yoann Courtois

2:09:17

42:44

42:48

43:44



Course d'Orientation
Fédération Française



FFCO
15, passage des Mauxins
75019 PARIS
Tél. 01 47 97 11 91
E-mail : contact@ffcorientation.fr
www.ffcorientation.fr

